

Silhon



NOBLE
SIBBON

MANUFACTURE
DOVER, N. H.





LE MINISTRE
D'ESTAT,

AVEC

LE VERITABLE
USAGE DE LA

Politique moderne.

SECONDE PARTIE

Par le SIEVR DE SILHON.



louxte la Copie Imprimée

A PARIS.

CIO IOG XLIII.



A U L E C T E U R .

LECTEUR, Je te donne la
Seconde Partie du Mini-
stre d'Etat, que je t'ay
promis il y a long-temps.
Sur quoy je confesse qu'il n'estoit pas
juste que je te fisse languir en l'atten-
te de si peu de chose, & que la bonté
avec laquelle tu as reçu la Premiere,
meritoit bien que je fisse un effort,
pour reconnoistre par la prontitude du
travail, ce que je ne pouvois payer par
l'excellence de l'œuvre. Mais ce qui
m'a fait user de remise, & suspendre
l'execution de ma promesse; a esté la
condition du temps, & l'estat present
des affaires de l'Europe. M'estant pro-
posé d'en traiter, & d'en faire le fon-
dement & la base de mes Raisonne-
mens; Je me trouvois aussi empesché
pour l'execution de ce dessein, que ce-
luy qui n'auroit que du sable mouvant
pour bastir dessus: & les Revolutions
frequentes & inesperées que la guerre
(..) 2 a per-

AU LECTEUR.

a perpétuellement produire; m'ont
souvent fait perdre les visées que je
prenoïs, & desrobé le pied que je com-
mençois à donner à mon ouvrage.
Mais enfin pour desgager ma parole,
j'ay franchy ces mauvais pas, & j'ay
coulé entre ces escueils, pour arriver
au lieu où je voulois aller, & où j'e-
stois attendu par les souhaits trop fa-
vorables & trop obligeans de quanti-
té de personnes. C'est bien plus j'ay
fait servir à mon dessein le mal-heur
du temps & la condition des affaires,
& je suis entré en une Carriere que
la guerre seule me pouvoit ouvrir avec
bien-seance, & que la paix fermera
à son avenement, en desarmant les
Esprits d'aigreur, & en emoussant
aussi bien la pointe des Plumes, que
celle des Armes. l'eusse de bon cœur
desiré que l'Ambition de nos Ennemis
eust esté moins effrenée, & que tant
d'attentats & d'invasions qu'ils fai-
soient sur les Estats & la Liberté de
nos

AU LECTEUR.

nos Alliez; n'eussent point lassé la pa-
tience du Roy, ny contraint ce gene-
reux Prince de se mettre sur les rangs,
& de couvrir de ses armes ceux qu'il
n'avoit pû defendre par ses interces-
sions & ses offices.

Toutefois puis que le sort en est jet-
té, & que la Justice a tiré l'espee pour
venger les injures, que la raison ny la
douceur n'ont sceu faire reparer; j'ay
creu que ma forme de vie ne me per-
mettant pas de servir le Roy dans ses
Armées; Je le devois servir d'une au-
tre façon, & qu'il y avoit encore mo-
yen d'incommoder ses Ennemis, sans
employer la violence. j'ay creu que la
Maison d'Autriche qui est le grand
Adversaire qu'il a en teste, ayant tou-
siours fait estat d'estever la grandeur
où elle aspiroit sur deux Machines LA
FORCE & L'ARTIFICE, &
cette derniere quoy que plus immate-
rielle ne laissant pas de remuer quel-
quefois des fardeaux, & de renverser
(.) 3 des

AU LECTEUR.

des masses qui eussent esté inesbranlables à l'autre ; Je ne ferois pas peu si je la pouvois rendre inutile ou moins puissante , & si je pouvois guerir les Esprits des autres Princes & de leurs Sujets , de tant d'erreurs dont cette Maison les a preoccupez à son avantage, & rompre les charmes dont elle les tient pris au grand prejudice de la Re-publique Chrestienne. L'ay creu que pour cét effet la fortune du Roy pour-roit peut-estre inspirer à mes Escrits, la mesme vertu & le mesme bon-heur , qu'eust autrefois un Discours avec lequel Monsieur de Langey changea la creance & les inclinations d'une partie de l'Allemagne ; * où Charles le Quint avoit donné de si malignes im-pressions contre son Maistre , qu'à grand' peine y trouva-t'il personne au commencement, qui luy voulût donner audience. Nous ne sommes pas tout à fait en cette peine, & la corruption des

* Voyez les Memoires de du Belley.

senti-

AU LECTEUR.

sentimens n'est pas si generale ; qu'elle estoit alors en ce pays-la. Il y a pour-tant bien encore & là & ailleurs des enchantemens à deffaire, & des tenebres à dissiper , qui sont favorables à la Maison d'Autriche. Et c'est à quoy je travaille selon le peu d'intelligence que Dieu m'a donné, & le peu de con-noissance que j'ay acquis des choses du monde.

La maniere avec laquelle j'attaque cette Maison, que je revere d'ailleurs hors l'interest du Roy & de ma patrie ; ne sçauroit estre plus douce sans estre molle : & j'ajouste tant de courtoisie à la guerre que je luy fais ; que je ne doute point que plusieurs ne m'accusent de trop de moderation , veu principalement l'impudence & le venin de tant de Libelles que ses Partisans ont fait voler de tous costez contre le Roy & ses Ministres. Mais l'imitation n'est pas une excuse valable aux mauvaises procedures , & toute sorte de revanche

AU LECTEUR.

n'est pas seante aux honnestes gens. Les tesmoignages que je rends aux bonnes qualitez des Princes de cette Maison, & ce qu'il y a de loüable en la forme de leur Gouvernement que je ne dissimule point; sont assez voir qu'il n'y a que la verité & l'interest du public, qui m'ont forcé à reveler des defauts qu'il importe au public de connoistre, & dont il seroit à souhaiter que ces Princes eussent esté exempts pour la paix du monde & pour leur propre repos. Il seroit dis-je à souhaiter qu'ils n'eussent point attendu que d'autres eussent mis des bornes à leur ambition, & que pour parvenir aux fins qu'ils s'estoient proposées; ils n'eussent point employé toute sorte de moyens. Que si nonobstant cela ils sont mal satisfaits de moy, & s'ils entrent en mauvaise humeur contre mon Livre; Je ne le trouveray point estrange, & je sçay fort bien qu'on ne scauroit manier des blessures sans faire

de la

AU LECTEUR.

de la douleur, ny publier certaines veritez sans s'acquérir de la hayne.

Comme donc c'est avec quelque sorte de regret que je me suis porté, à tirer le rideau dont la Maison d'Autriche couvre ses defauts, & à designer le plastre dont elle desguise ses taches; l'avoüe aussi que c'est avec une joye indicible, que j'ay tasché de représenter la conduite toute contraire du Roy: que c'est avec une satisfaction incroyable, que je rends l'hommage & paye le tribut en sa personne, qui sont deus de droit naturel à l'excellente Vertu, & que ce ne m'est pas une petite complaisance de sentir, que ce petit essay que j'ay fait pour son service; vient plus de mon election & du zele que j'ay pour sa gloire; que d'aucun devoir precis que la Sujetion apporte. En effet qui ne seroit ravy de voir les merveilles, dont brille la vie de ce Prince de quelque costé qu'on la regarde, & qui pourroit se proposer un spectacle

(∴) 5 *de la*

AU LECTEUR.

le plus agreable que celui de son Regne; où la vertu & la fortune semblent disputer à l'envy, à qui produira de plus belles actions, & à qui fournira de plus grandes recompenses: à qui méritera davantage, & à qui sçaura reconnoître plus avantageusement le Merite: à qui s'appliquera à de plus hautes Entreprises, & à qui leur donnera des Evenemens plus heureux?

Ce n'est pas tout, ce Regne qui est en soy si admirable, & du sein duquel sort tant de lumiere qui luy est propre; reçoit encore un plus grand lustre, & de nouveaux sujets d'admiration, de l'opposition du Regne de nos Voysins, & du parallele de leurs affaires avec les nostres. C'est surquoy je ne me veux point estendre, ny m'amuser à prouver ce qui n'est point contesté, & qu'on connoistra mieux dans quelque temps, & apres que les nuages que la guerre met necessairement devant

AU LECTEUR.

devant nostre felicité, ayant esté chassés; Elle se montrera toute entiere, & avec cette abondance de biens dont la Paix la doit couronner.

Cependant comme apres Dieu le Roy est la principale source, & le premier principe des merveilles dont nous parlons; c'est aussi à luy à qui s'en attribue le premier honneur & la principale gloire. Quoy qu'il s'en reflectisse beaucoup sur ceux qui ont esté les Instrumens d'un si beau Regne, & qui ont secondé de leur conseil & de leur action cét excellent Prince: qui ont aydé à manier le gouvernail de l'Estat, & à conduire ce Vaisseau au port glorieux où nous le voyons; Je n'ay point voulu descendre à ce particulier, ny préocuper l'esprit de personne. Je n'ay point voulu faire la distribution de cette gloire, ny oster au Lecteur le droit d'en faire part à qui il voudra, & qu'il en jugera digné. Je luy laisse donc ce droit tout entier.

AU LECTEUR.

entier, & la liberté de faire ce jugement comme il luy semblera bon. Ce n'est pas que je croye avoir peché contre la justice, quand j'ay usé de ce droit, & que la mesme bonne foy & la mesme sincérité n'ayent aussi bien regné en ce que j'ay escrit par le passé, qu'en ce que j'escris maintenant, & que j'escriray à l'avenir: & c'est le peu de bien qu'il y a dans mes Ouvrages de cette nature, ou au moins celuy dont j'ose me glorifier.

De sorte que ceux-là me font grand tort, qui en ont accusé quelques uns d'intemperance de loüanges, & de complaisance immodérée. Cela est fort contraire à mon humeur, & je veux bien qu'ils sçachent qu'il me seroit aussi peu possible de loüer à faux, que de blasmer sans sujet, & de chercher du sard pour ce qui est laid, que de jeter de l'ancre sur vn beau visage. Si j'ay escrit; j'ay pensé de mesme: les paroles de dehors ont esté

tirées

AU LECTEUR.

tirées sur celles de l'Ame: la peinture n'a rien presté au sujet qu'elle représente. C'est un procédé que je ne quitteray jamais, & la fortune n'a pas assez d'esperance à me donner, ny assez de bien à me faire; pour m'obliger à trahir mes sentimens, & à commettre la plus grande de toutes les lâchetés qui est le mensonge. La Posterité parlera bien plus avantageusement que je n'ay fait, des actions que j'ay louées: Les Estrangers encherissent sur tout ce que j'en ay dit, & ceux-là mesmes qui s'en allarment & à qui elles font mal à la veüe; en font le mesme jugement que moy: leur conscience s'accorde avec mes paroles: Il ny a contrariété qu'au langage.

Si j'ay trompé en la question du fait, & posé des fondemens imaginaires, pour estever dessus des Eloges & des Panegyriques; Je confesse que je suis prevaricateur, & que je merite punition. Si j'ay peché contre

les

AU LECTEUR.

les Regles du bon sens, & si mes Raisonnemens se trouvent foibles; on m'obligera bien fort de les reformer & de m'instruire. C'est une courtoisie qui n'est pas à rejeter, & un Aveugle seroit bien mal heureux, qui refuseroit d'estre guidé par un homme qui auroit bonne veüe. Cette Seconde Partie & la Troisième qui la suivra bien-tost; ouvriront encore un plus beau champ, & fourniront une plus ample matiere, à ceux qui me voudront faire cette faveur. On y trouvera plus de mysteres politiques, & plus profondement touchez qu'en la Première, & on y verra des traits plus vifs & plus naturels de cette incomparable Conduite, qui ne recevra son juste prix que du temps futur, & de la vieillesse du monde.

Tu excuseras Lecteur, cette petite Apologie, que j'ay creu ne devoir resuser à la principale & meilleure condition de mes ouvrages, qui est la bonne foy.

AU LECTEUR.

foy. Je viens au particulier de celuy-cy, dont les deux premiers Livres ont pour Tiltre & pour sujet, LE CONSEIL DE GUERRE DU PRINCE. Ce n'est pas que j'aye pretendu d'y expliquer les preceptes de l'Art militaire, ny d'y monstrier l'ordre d'un siege & d'une bataille. Cela n'est ny de ma profession ny de ma force. Mon dessein a seulement esté, d'y donner quelques notions & quelques lumieres, dont ceux qui aspirent à l'honneur d'estre du Conseil du Prince doivent estre munis, pour y pouvoir opiner sur la plus jalouse de toutes les actions humaines, & la plus importante de toutes les affaires Politiques, qui est la Guerre. Il est certain que puis qu'on n'est pas appellé à l'exercice de la Justice qui se distribue aux particuliers, & sur tout de la Criminelle, sans estude precedente, & sans suffisance esprouvée; On ne doit pas à plus forte raison monter

AU LECTEUR.

monter temerairement & sans preparation ; à ce severe & redoutable Tribunal de la justice que le Prince se fait à luy mesme, & qu'il doit exercer contre les autres Princes ; de ce Tribunal dis-je où l'on ne scauroit résoudre une guerre, sans donner un Arrest de mort contre une infinité de personnes innocentes, qui sont obligées de perir pour les querelles justes ou injustes de leurs Maistres.

Je passe de là au Troisième Livre, & y descens dans cét ordre. Supposant que les Armes du Prince ne scauroient avoir de plus juste employ, que de purger l'Estat de guerres Civiles, & d'en destourner celles que les Estrangers y pourroient porter : & apres avoir designé que le Roy a tary la grande source des troubles de son Royaume, en supprimant la Faction Huguenote; Je monstre qu'il à desconcerté le grand dessein de la Monarchie de la Maison d'Autriche, sous lequel estoit necessairement

AU LECTEUR.

ment envelopée la ruine de la France. Apres ces deux merveilleux Evenemens; Je pense qu'on ne scauroit rien dire de si avantageux de ce Prince, qui ne soit au dessous de cette gloire, & que la Rhetorique n'a point de figure, ny l'Art des Sophistes de hardiesse, qui puisse esgaler la grandeur de ces deux succez.

Or d'autant que le dessein de cette pretendue Monarchie, que tant de personnes & depuis si long-temps attribuent à la Maison d'Autriche ; passe dans l'esprit de quelques uns pour une invention & pour une fable ; Je me suis resolu de tirer cette verité des tenebres où elle estoit cachée, & d'esclairer la creance des Princes & des Nations, des lumieres que l'Histoire nous en fournit, & de ce qui en resulte de conchuant des desseins & des entreprises des Princes de cette Maison. En quoy j'ay essayé de leur rendre le plus d'honneur qu'il m'a esté possible, les faisant agir

le

AU LECTEUR.

le plus raisonnablement que j'ay pu, en l'assortissement & proportion des moyens avec les fins qu'ils ont eües. Car au reste tout le monde juge bien que je n'ay point esté du Conseil de Ferdinand, ny de celuy de Charles le Quint & de ses autres Descendans.

J'ay encore Lecteur à te dire deux ou trois choses avant que de finir, qu'il m'importe que tu sçaches. La premiere est qu'en parlant du Soulevement des Catalans, & particulièrement de celuy des Portugais qui en est une suite; Il semble que je m'y pique de presage, & que j'y fasse le Prophete des choses passées. A quoy je respons que j'ay bien prevenu qu'on me pourroit objecter cela, & que je n'eusse point esté si hardy de m'exposer à cette attaque, si plusieurs personnes de grande condition & de grand merite; n'eussent veu les mesmes choses en vn Discours que je fis dès le commencement & comme à l'apparition de cette occurrence, & avant que

AU LECTEUR.

les Portugais se fussent desfachez de la domination d'Espagne. La seconde chose est, que les Estrangers se pourroient peut-estre formaliser, de ce que je touche quelquefois quelque defaut de ceux de leur Nation, & que j'en descouvre quelque tache. Mais je m'assure qu'ils se satisferont aisément, s'ils considerent que ce n'est ny par esprit de mépris ny par mouvement de hayne, & que la maniere avec laquelle je les traite; n'est pas differente de celle avec laquelle je traite ma Patrie; dont je ne cache point les defauts, ny ne supprime les taches, quand la verité & la necessité du discours m'obligent à les exposer & à les produire. La troisieme chose est, que dans les Narrations que je fais, il s'est coulé une fausse datte, qui est celle du Traité de Smalchalde, & peut-estre d'autres Anacronismes qui ne sont d'aucune importance pour mon dessein, & qu'il m'a suffy que les Faits sur lesquels j'ay fondé

AU LECTEUR.

fonde & basty mes Raisonnemens fustent veritables, sans me soucier du temps auquel ils estoient arrivez. Apres ces Avis Lecteur, tu seras à ce Livre le traitement qu'il te plaira. Quel qu'il soit je ne m'en mets point en peine; estant certain que personne ne me scauroit frustrer de la premiere Recompense, & de la principale sin que je me suis proposée en escrivant; qui est la satisfaction d'avoir tascché de servir mon Prince & ma Patrie.

SECON-





SECONDE PARTIE
DU
MINISTRE
D'ESTAT.

Du Conseil de Guerre du Prince.

LIVRE PREMIER.

DISCOURS PREMIER.

D'où vient que les Bestes d'une mesme espece ne se font pas la guerre entre-elles mesmes comme font les Hommes. Que les passions desreglées sont la cause de ce desordre. Que les Duëls sont contre le droit des Gens, & particulièrement contre l'autorité du Prince.

L y a d'abord dequoy s'estonner qu'on voye des Guerres parmy les Hommes, & qu'il se soit inventé des Regles, & dressé un Art pour les conduire. Il y a dequoy s'estonner, qu'entre tous les Arts qui s'exercent dans la Societé, il n'y en ayt point qui jette tant d'esclat, ny qui recueille une si grande portion que celuy-cy, de la gloire qui s'y distribuë. Il y a
A dequoy

dequoy s'estonner que dans l'Ancienne Loy, la guerre s'y trouve si solennellement autorisée, & comme en quelle façon sacrée par les Commandemens de Dieu mesme, & que parmy les plus pompeux & augustes Tiltres; il ayt choisi celuy de Dieu des Armées. L'inclination qu'ont naturellement la plus-part des choses, non seulement à conserver leur Estre, mais encore à le multiplier; est évidemment contraire à cette apparente folie, qui pousse les Hommes à la destruction les uns des autres, & nous ne voyons pas que les autres animaux de mesme espece, facent entre-eux des combats particuliers assignez: ou qu'ils s'assemblent en troupes pour decider quelque differenc, par le meurtre, & par le carnage de la plus part de leurs semblables.

Cét abandonnement & cette prostitution pour le dire ainsi, que font les hommes de la vie presente, & les sujets pour lesquels ils la sacrifient si volontiers, qui ne sont quelquefois qu'un peu de fumée & d'opinion; ne sont-ce pas des effets d'un instinct caché qu'ils ont, qu'elle n'est pas leur plus grand bien, ny leur dernière felicité; ce qu'elle seroit sans

sans doute, s'il n'y en avoit pas une autre? Et les guerres que Dieu permet, où qu'il commande, où elle est donnée en proye à tant d'accidens qui la destruisent; ne sont elles pas un clair argument, & une conviction manifeste du peu de conte qu'il en fait, & que ce n'est ny le plus beau present qu'il face aux hommes, ny le sujet où s'accomplisse la fin pour laquelle il leur donne l'Estre?

Mais pour ne nous esgarer pas dès l'entrée de nostre chemin, & pour faire cesser l'estonnement, dont nous avons proposé les causes; Je dis qu'il ne faut point trouver estrange, que les hommes entrent si souvent en querelle avec leurs semblables; puis que si rarement ils sont d'accord avec eux-mesmes: puis qu'ils ne sont presque jamais au dedans libres de trouble & de broüillerie, & que leur ame propre est le champ des combats qui se donnent, & loge tousiours en elle-mesme les ennemis qui se font la guerre. Ce desordre qui arrive en la condition des Hommes, & n'arrive pas en celle des Bestes, au dedans desquelles on ne voit point eslever de discorde, ny naistre de contrariété de partis; a plusieurs sources d'où il découle. La premiere

4 SECONDE PARTIE

miere est, comme tout le monde sçait, la constitution de leur nature, & les divers ordres des parties qui la composent. Les inclinations de l'une sont d'ordinaire si opposées aux inclinations de l'autre, & leurs appetits agitez de mouvemens si contraires; que ceux qui sont monter le feu, ne sont pas davantage opposés à ceux qui sont descendre la terre. De sorte qu'il n'y a ny Paix, ny Bonace dans l'intérieur de l'Homme, qu'autant de temps que la Partie Supérieure est obéie des Passions, & que l'Appetit où elles se forment souffre son joug, & ne résiste pas à ses ordres.

Que s'il arrive, & c'est la seconde source du desordre, que dans ces Guerres Intestines, & apres les efforts qui deschèrent l'Ame, la victoire demeure à la partie Inferieure; le calme & le repos ne suivent pas pour cela cette funeste victoire. Au contraire elle y suscite de plus grands mouvemens, & des tempestes plus dangereuses. Et comme il y a des peuples d'un naturel si inquiet, & d'une humeur si turbulante, qu'ils ne peuvent jamais demeurer en paix, & il faut necessairement qu'ils remüent au dedans, quand ils n'ont rien à faire au dehors,

DV MINISTRE D'ESTAT. 5

dehors, & qu'ils allument des Guerres Civiles, lors qu'ils ont finy les Estrangeres. De mesme quand les passions ne trouvent plus de resistance du costé de la Raison, & qu'elles n'ont de sa part ny de bride qui les retienne, ny de barriere qui les arreste; Elles n'appaisent pas pour cela leur inquietude: Elles tournent leurs forces contre elles-mesmes: Elles se troublent & s'empeschent les unes les autres en la poursuite de leurs objets. L'Amour alentit l'activité de l'Ambition: L'Avarice retarde les progres de l'Amour, & la pauvre Ame qui est le sujet que ces furies tourmentent, & la Mer que ces vents agitent; souffre plus qu'il ne se peut dire de leur violence. L'ajouste que la Raison n'est presque jamais si pleinement obscurcie, ny si generalement defarmée par les Passions; qu'il ne luy reste tousiours quelque rayon qui fait voir à l'Ame, au moins à certaines rencontres, la deformité de l'estat où elle se trouve, & quelque aiguillon qui la pique de honte & de remors, de s'y estre si lâchement abandonné.

Je pourrois apporter icy s'il n'estoit un peu hors de propos, quoy qu'il ne fust pas

pas sans utilité, une autre cause du malheur où se jette l'homme, qui se livre à la mercy des passions, & leur laisse prendre l'ascendant sur la Raison, qu'elle devoit avoir sur elles. C'est que ne pouvant se defaire de l'appetit d'estre heureux, que la Nature a planté au fond de son Ame, ny s'empescher d'agir pour le contenter, quand mesme il n'y penseroit pas. Et d'ailleurs, ne pouvant ny le remplir, ny le calmer, qu'en la possession de la fin pour laquelle il reçoit l'Estre, qui est le Principe qui le luy donne: ou en l'exercice des moyens qui l'y conduisent, qui sont les Vertus; Il arrive qu'après qu'il a obtenu les autres Biens qu'il a poursuivis, & joiuy des autres objets qu'il a recherchez; il trouve que c'est à recommencer, & qu'il n'est pas moins vuide, qu'il estoit auparavant: qu'au lieu d'aller tout droit; il a tourné le dos à la Felicité où il aspire, & que de tout cela il ne luy reste, quand mesme il n'y auroit rien plus à craindre; qu'une Societé pesante qui l'accable: qu'une profonde lassitude d'esprit qui le rend insupportable à luy me me, & que ce chagrin inevitable qui rongé ceux qui tombent de leurs esperances.

Comme

Comme donc les passions effrenées, sont la cause des troubles intestins que les hommes souffrent, & de la mauvaise intelligence qu'ils sentent au dedans d'eux-mesmes; Elles le sont aussi des querelles qui se forment parmy les Particuliers, & des guerres qui s'esmeuvent entre les Princes. Les entreprises que l'Ambition, l'Avarice, & semblables mouvemens desordonnez, font faire aux uns au prejudice des autres, & les obstacles que ceux-cy opposent à leur violence, & à leur rapidité; mettent toute la Societé civile en combustion, & coupent tous les liens du Corps Politique. Ce seroit perdre mes paroles, & abuser de la patience du Lecteur, que de me mettre en peine de confirmer une verité, que l'experience fait sentir par tout: que la raison fait toucher au doigt, & dont l'Histoire rend de perpetuels tesmoignages.

Quant aux Bestes, ce n'est pas merveille, si elles ne sont point sujettes à ces grands fleaux, & à ces furieux orages dont Dieu a permis que l'humaine condition fust battuë. Leur ame n'est pas divisée par ses puissances en des Regions

opposées, & ne fait pas en Elle la conjunction de deux Mondes differens, du Spirituel & du Corporel; comme fait l'Ame de l'homme. Elle & toutes ses inclinations & facultez, sont tirées du sein & de la puissance de la matiere, comme parlent les Philosophes: Elle n'a point d'appetit qui ne soit borné, & que peu de chose ne remplisse: Et comme la Nature le guide par une lumiere qui ne peut tromper, vers les objets qui luy sont propres, & luy prescrit le degré de la jouissance qui luy est convenable, qu'il ne peut outrepasser; Elle luy presente aussi ces objets en une telle abondance, & d'une acquisition si facile; que de tous les Individus d'une mesme espece, il n'y en a point qui n'en trouve ce qui luy en faut, & qui ne le trouve sans peine.

Pour divertir ces maux dont nous avons dit que l'humaine condition estoit affligée: ou pour en corriger la malignité, & en émousser la pointe; la divine Providence ne l'a pas destituée de moyens & de remedes convenables. Si cela eust esté, elle eust laissé une tache trop honteuse & trop visible, sur cette belle œconomie avec laquelle elle gouverne

verne le monde, & cette admirable Bien-seance qu'elle a gardée en toutes les autres parties qui le composent; se fust demerité en celle qui en est la plus noble. Elle eust agy avec la mesme imprudence que feroit un Artisan, qui despleroit toute la force & toutes les delicatesses de son Art, sur une matiere vile, & prendroit grand soin de bien mettre en œuvre un morceau de verre; & qui ne se soucieroit pas de faire des fautes enormes sur un sujet de grand prix, & de mal enchasser un gros diamant, qui donneroit du lustre à son Art, & feroit honneur à la Nature.

Mais cela n'est pas arrivé. Car pour ce qui est du principal Bien de l'homme, qui est le calme du dedans & la tranquillité de l'Ame, & de la victoire de la Raison sur les passions, d'où naissent cette tranquillité & ce calme; le moyen de les obtenir est en sa main, & en cela il ne depend ny du caprice de la Fortune, ny des passions des autres hommes. Il est vray que depuis l'infidelité d'Adam, & le malheureux destin de la nature corrompue; il y a tousiours de grands combats à faire, & quelquefois d'estranges difficultez à surmonter, pour parvenir

IO SECONDE PARTIE

à cette victoire. Mais aussi il y a de grands secours à attendre, & de notables subventions à recevoir de la Philosophie, & beaucoup plus de la Religion; & la Grâce de Dieu ne manque jamais à ceux qui ne manquent pas à eux-mêmes, & les bons succès de cette guerre suivent tousjours les bons desseins, & les résistances possibles.

Pour ce qui est du degast que les Passions font au dehors, & des mouvemens impetueux dont elles esbranlent la société; si c'est contre les particuliers qu'elles se desbordent; & si d'un costé elles y produisent des injures & des outrages, & si de l'autre la Revanche que prendroient par leurs mains les personnes offensées, & les Reparations qu'elles se feroient elles-mêmes; devoient estre de nouveaux & plus grands excez qui succederoient aux premiers; Les Preferatifs & les Remedes contre ces Maux se trouvent dans la mesme Société, où on les voit pulluler & croistre. C'est pourquoy il n'y a point de Gouvernement dans le monde, de quelque Esprit qu'il soit animé, & sous quelque forme qu'il se maintienne; qui n'ayt retiré d'entre les mains des particuliers l'usage de la

DY MINISTRE D'ESTAT. II

de la Vengeance, pour le transporter à des personnes desinteressées, comme sont les Magistrats. Et de peur encore que la Corruption ne penetrast jusqu'aux fonctions de leurs Charges, & que la Justice qu'ils doivent distribuer, ne fust alterée par quelque teinture de passion, qui s'y pourroit imperceptiblement glisser; On a voulu que la Dispensation s'en fist par le ministre des Loix qui sont incorruptibles, & qui n'estant capables de sentiment ny de connoissance; sont par consequent incapables de passions, & inaccessibles à l'Amour & à la Hayne, à la Faveur & aux Richesses. Bref affin qu'il ny eust point de Puissance dans l'Etat, qui ne pliat sous celle des Loix, ny de si petit particulier, qui ne peut avoir raison du plus grand qui l'offenceroit; on a laissé au Souverain la disposition des forces publiques, avec lesquelles il n'eust point de Sujet si refractaire & farouche; qu'il ne peut ranger sous le droit commun, & contenir dans les bornes de l'Equité & de la Justice.

On peut voir par là que l'usage des Duels, par où les Particuliers taschent de se faire Justice à eux-mêmes, & de tirer raison par leurs propres mains des

Touts qu'ils reçoivent des autres Particuliers, est une manifeste violation du droit des Gens, & une particuliere Invasion de celuy des Princes. Aussi ce mal quia commencé par le pernicieux Exemple que François premier & Charles le Quint en ont proposé, & par la funeste permission que Henry Second en a accordée; s'est accru merveilleusement durant nos Guerres Civiles, & dans cette generale depravation qu'elles contiennent, de l'obeissance & de la fidelité, que les Sujets doivent au Prince. Du depuis il a monté à son comble, & s'est multiplié à l'infiny, par l'Indulgence de Henry le Grand, & durant la Paix de son Regne. Et comme les Terres fertiles & grasses, si l'on n'y jette de bonnes Semences pour occuper leur fécondité; produisent des Chardons & des Ronces, & d'autres herbes mal-faisantes. Il est arrivé de mesme parmy nous, que les hommes de cœur manquans de matiere pour engendrer (pour le dire ainsi) des Actes legitimes de Vaillance; se sont adonnez à des productions illicites, & n'en pouvant attraper le corps, en ont poursuiuy le fantôme dans ces combats particuliers, où la France a perdu plus

plus de sang noble en un peu d'années de paix; qu'Elle n'avoit fait en plusieurs années de guerre.

Mais on a beau prescher nostre Noblese sur ce Texte, & beau déclamer contre cét Abus & ce débordement de courage. On a beau chercher des Remedes dans la Philosophie & dans la Religion, contre une si brutale Maladie. On a beau représenter, que le sang que Henry 2. laissa verser au combat de Iarnac & de la Chasteneraye; ayant demandé vengeance au Ciel l'a obtenüe, & que ce Prince, que sa qualité exemtoit du hazard des Duels; a laissé la vie dans un Ieu qui en estoit l'Image. Que les plus beliqueuses Nations du monde, excepté la nostre; n'ont jamais admis chez eux cette bastarde vaillance, ou pour le moins ne l'ont pas naturalisée. Que les Lacedemoniens qui ont fait une profession plus expresse de la veritable, que les autres Grecs, & dont le Gouvernement semble n'avoit eü pour Ame, que cette vertu; ne l'ont pas connue. Que les Romains qui ont esté les Conquerans de tant de pays & de tant de peuples; l'ont resignée à la plus vile espece d'hommes qu'ils eussent, & ne luy ont assigné pour

objet, que des vies Criminelles. Que les Espagnols qui ont conçu ce grand dessein de la Monarchie, qui les agite depuis plus d'un Siecle, & qui pour cela ayant déclaré & fait la Guerre à tant d'autres Nations; ont par conséquent besoin de la Vaillance, plus que de nulle autre Vertu; se moquent de la nostre Moderne, & si quelquefois il en échape à Eux ou à d'autres de nos Voyfins quelque legere imitation; ce n'est qu'une estincelle qui saute chez Eux, du grand feu qui nous devore.

Bref que c'est une Injustice horrible, qu'un homme qui aura blanchy sous les Armes, & sera fort Victorieux d'une infinité de Combats de Batailles & de Sieges; soit obligé de mettre en Compromis sa Reputation & sa gloire, contre un jeune fou, qui n'aura veu d'autre Champ de Bataille, que la Sale d'un Maître d'Escrime, & dont le courage ne se soustient, que sur l'agilité de son Corps & la vitesse de ses mains, & sur un long exercice qu'il aura fait d'attaquer & de se defendre. On a dis-je beau représenter tout cela à nostre Noblesse; on ne la convertira jamais, & jamais on ne la guerira; si Elle-mesme ne se guerit de

rit de cette folie: Si Elle ne cesse de constituer son honneur en cette fausse & furieuse Vaillance où Elle l'a mis, & si Elle n'abat de ses propres mains, l'idole qu'elle s'est erigée pour l'adorer. Que ce cy soit dit par occasion.

DISCOURS SECOND.

Pourquoy Dieu a laissé aux Princes le droit de se faire Justice Eux-mesmes, quand ils sont offensés par les autres Princes. Que la Guerre legitime est dans l'ordre des Vertus, & une branche de la Justice. D'où vient qu'elle est appelée Un Fleau de l'Ire de Dieu.

CE que nous venons de dire au discours precedent, est un des Motifs qui ont obligé les Particuliers à se faire des Superieurs, & le Devoir que Ceux-cy ont de leur distribuer la Justice; une partie du prix de la Liberté, qu'ils ont quittée pour l'amour d'Eux. Mais cela ne suffiroit pas pour la perfection de la fin qu'ils se sont proposée en les établissant, & ce n'est pas assez pour la seureté & le bonheur d'un pays exposé aux ravages de la Mer & des Rivieres; de bastir des Chaussées contre les debordemens de celles-cy, si l'on ne prepare des Digues & des Ecluses contre les Inondations de l'autre.

l'autre. Les invasions que font les Souverains sur les Estats des autres Souverains, & les ruines qu'ils y apportent quand ils y entrent à main armée; sont bien des maux d'un autre poids & d'une autre suite, que ceux que les Particuliers souffrent des autres Particuliers: Et il faut bien d'autres travaux & d'autres efforts, pour arrester le cours de ces sources publiques de desolation, quand elles s'ouvrent; que pour estouffer les menus desordres, & apaiser les petites brouilleries, qui arrivent entre les personnes privées.

On voit clairement par là, que puis que les Princes n'ont point de Supérieur en terre, qui leur fasse raison des torts qu'ils souffrent des autres Princes; Ils se la peuvent faire eux-mêmes, & que le droit de Nature qui permet à chacun l'exercice de la Vengeance, quand elle est juste; n'est pas suspendu en eux par le droit des Gens, qui l'oste aux Particuliers, pour les raisons que nous avons dites. D'où il s'ensuit encore, que Dieu ayant retranché ce droit à ceux-cy à cause de l'ignorance qui d'ordinaire les accompagne, ou des passions dont ils sont la proye; à cause que marchant dans l'ob-

scurité;

scurité; ils auroient peine de trouver le chemin de la Justice, ou qu'en pesant les torts reçeus & les satisfactions deües, le mouvement perpetuel où ils vivent, les empescheroit de tenir la Balance droite; Il a laissé ce droit aux Souverains avec cette precise obligation, que chez Eux & dans leur Conseil, la Raison jouiroit de toute la pureté de sa lumiere: Que les Passions n'auroient point d'entrée dans leur Cabinet, & que ce Saint lieu seroit comme la haute Region de l'Air, qui est tousiours sans agitation & sans trouble. Mais le malheur est que leur Cabinet au lieu de ressembler à cette haute Region; n'est que trop souvent l'Image de la Moyene, & qu'au lieu du calme & de la serenité qui y doivent regner; on n'y entend quelquefois que bruire des Passions, & on n'y voit que l'eselat que font l'Ambition & l'Avarice, & les autres grands dévoyemens de l'esprit humain.

Bien que cela soit ainsi, & que les maux ne soient jamais petits, qui naissent du desreglement des Causes publiques; C'est neantmoins le plus doux Destin, & le plus favorable traitement, que puisse recevoir la condition presen-

te des

de des hommes. Apres la perte de l'Innocence primitive & de la Justice Originelle; la Providence a suffisamment pourueu à cét inconvenient, & suffisamment réparé la Societé contre les desseins de l'Injustice, & les ravages de la Violence; en inspirant aux hommes l'ordre Politique, & le mouvement de se faire des Souverains, qui fussent obligez de les defendre contre la force des Estrangers, & contre les entreprises injustes de leurs Concitoyens, & de leurs Compatriotes. En imposant à ceux-cy une obligation d'autant plus estroite, & des loix d'autant plus severes de faire leur devoir, qu'elle s'est reservée à elle seule la faculté d'en faire la Justice, & d'en prendre la Vengeance, s'ils y contreviennent. Enfin Dieu n'a pas seulement achevé de remplir la mesure du bien qu'il faisoit aux hommes; Mais il l'a encore comblée, en leur envoyant la Loy de la Charité, & faisant descendre du Ciel ce feu sacré, qui desseche jusqu'à la source, & consume jusqu'à la racine, tout ce qui pourroit s'eslever d'aigre & de violent contre le prochain, dans les Ames où il tombe.

Que

Que si apres tant de Preservatifs & tant de Remedes, & une si large effusion de graces & de secours, dont il a muny les hommes; ils tombent si souvent malades, & meurent si souvent au bien: s'ils sont vaincus par les Vices, & menez en triomphe par les Passions. Si l'Injustice & la Force dominant, au lieu de la Raison & de l'Equité, & enuelopent quelquefois ensemble & Innocens & Coupables; Il l'a permis ainsi, pour n'oster pas aux hommes l'usage de la Liberté dont il leur a fait present: pour ne leur desrober pas la matiere du merite, en leur imprimant la necessité de faire du bien: Affin que les Meschans soient punis par leurs semblables, & les Gens de bien exercez par leurs contraires; & affin que tous apprennent qu'il n'est rien de plus vil & méprisable que cette Vie: qu'il n'y a que vanité & affliction d'Esprit, & qu'on ne prenne point de l'amour pour un pay, qui pour un peu de fleurs qu'il porte; produit tant de ronces & d'espines, & n'ayant qu'un sentier estroit qui mene à la vie; a tant de grands chemins & de larges routes qui conduisent à la mort, & finissent en precipices. Que ce cy soit dit à l'honneur de la divine Providence

vidence. Revenons à nostre sujet.

Il est aisé de conclure de ce que nous venons d'establi; que comme Dieu est l'Autheur de la Justice, que les Souverains distribuent à leurs Peuples: Il l'est aussi de celle qu'ils se font eux-mêmes contre les autres Souverains: que l'une & l'autre a le sceau de son Approbation, & que l'usage des Armes quand il est legitime; n'est pas moins une vertu que celui des Loix, quand elles sont bien dispensées. Au contraire ce premier genre de Justice demeurant dans les termes de sa nature, & ne sortant point de l'enceinte du droit des Gens; est plus noble & plus auguste que l'autre: Est un trait plus vif de la puissance que Dieu communique aux Princes, & une marque plus illustre de l'honneur qu'ils ont d'estre ses Images en terres; comme je l'ay monstré ailleurs. * Ce n'est donc pas merveille si dans l'Ancienne Loy, il a quelquefois commandé de faire la guerre, & s'il y est appelé le Dieu des Armées; C'est à dire de cette Justice; dont nous venons de parler, & dont nous tirerons le plan & dres-

* En la Preface du parfait Capitaine de Monsieur de Rohan.

ferons la figure, aux Discours qui suivent.

On demandera peut-estre, si la doctrine que je viens de poser est veritable, & s'il est vray que la Guerre soit une branche & un ruisseau de la justice, & par consequent dans l'ordre & dans la classe des Vertus; d'où vient qu'elle est appelée dans la Bible, un des Fleaux de la cholere de Dieu, & pourquoy dans la Nouvelle Loy; Il ne prend point le Titre de Dieu des Armées, dont il semble se parer, & relever sa Majesté dans l'Ancienne. Quant à la premiere difficulté, elle n'est pas mal-aisée à resoudre, & l'on peut apporter plusieurs Raisons pour l'esclaircir. La premiere, que la Justice que les Souverains se font eux-mêmes, est appelée UN FLEAV, à comparaison de celle qu'ils rendent à leurs Sujets; d'autant que l'Administration de celle-cy estant interdite aux Particuliers, & commise à des personnes Tierces, & de condition desinteressée; est par consequent moins sujette à corruption que l'autre, où les Parties sont luges en leur propre Cause, & où il est dangereux que l'Amour propre entrant dans le Conseil de Guerre, avec les passions dont

dont il a coustume d'estre suivy; n'y fa-
se couler l'Injustice. La seconde est, d'au-
tant qu'encore qu'il n'y ait que le Droit
& l'Equité, qui president au projet & à la
naissance de la guerre; il survient quel-
ques fois en la suite & au progrès, des Ac-
cidents impreuvs, qui la font changer
de nature, & degenerer ou en un simple
assouvissement de Vengeance, ou en un
pur mouvement d'Ambition; & il est cer-
tain que l'Appetit s'irrite par la facilité
qu'on a de le contenter, & que l'abon-
dance des viandes qu'on a devant; fait
franchir les limites de la Temperance.

La troisiéme Raison est, pource qu'au
lieu que la Iustice que les Souverains di-
stribuent à leurs Sujets; se rend sans effu-
sion de sang & sans violence, au moins
aux affaires Civiles; Celle qu'ils exer-
cent contre les autres Souverains; ne se
conduit jamais qu'avec la force & avec
les armes: ne respire que meurtres &
carnage, & ne fust-il question que d'un
pouce de terre, ou d'un filet d'eau; il faut
qu'une infinité de Sujets perissent de
part & d'autre, pour les querelles justes
ou injustes de leurs Maistres. Ce qui
pourtant ne doit point estre trouvé
estrange; d'autant que les Souverains
estans

estans les Testes des Corps, dont les Su-
jets sont les Membres, & comme tels ne
pouvant agir que de concert & conjoin-
tement avec eux; il est aussi nécessaire
qu'il se fasse entre eux, une indivisible
communion de toutes choses, & qu'on
ne puisse attaquer la Teste, sans fraper
les Membres qui en dependent: & que
la Teste ne puisse se defendre, sans ex-
poser aux coups les Parties, qui font un
Corps avec elle.

De sorte que la maniere avec laquel-
le cette Iustice s'exerce, qui est toute
pleine de sang de desolation & de rui-
ne; se peut justement nommer U N
F L E A V, comme le feu & le poison
qu'on employe dans la Medecine, se
pourroient appeller de ce nom; au prix
des autres moyens dont elle se sert, pour
guerir les maladies ordinaires. Car au
reste il ne faut point dissimuler, que la
Iustice qui se rend aux Particuliers, ne
soit sujette, quoy que non pas si souvent
ny si dangereusement, aux mesmes in-
conveniens que l'autre, & exposée aussi
bien qu'elle, aux attaques & aux embus-
ches des vices qui luy sont contraires. Il
faut confesser que la Raison & l'Equité
n'y font pas tousiours pancher la Balan-
ce:

ce qu'il y a de mauvais Iuges, aussi bien que de meschans Princes, & qu'en l'une aussi bien qu'en l'autre; les Grands oppriment les Petits, & les pauvres sont la proye & les victimes de ceux qui sont riches. Et à dire vray, puis que c'est le sort & le partage commun des Vertus Morales, de loger entre deux extremités blafmables, & de confiner à deux vices opposez; ce n'est pas merveille, que l'homme ait de la peine de se contenir au milieu de ces deux confins, & de n'entrer pas au pays des vices; où de tous costez il trouve les avenues faciles, & où les erreurs & les inclinations au dedans, & les objets & les Exemples au dehors; le pressent continuellement de passer.

La quatrième Raison est, d'autant qu'effectivement Dieu a quelquefois commandé à un Peuple, de faire la guerre à d'autres Peuples, pour les exterminer de dessus la face de la terre, & pour la purger avec le fer & avec le feu des crimes, dont ils flestrissoient sa Divinité: dont ils deshonorioient la Nature, & dont ils desfiguroient le Corps Politique. De cela nous avons plusieurs Exemples dans l'ancien Testament, & parmi le Peuple Iuif. D'autant encore qu'ouure
les

les commandemens expres qu'il a donnez de faire la guerre; il a quelquefois soulevé & fait armer des Souverains & des Peuples, par des moyens occultes & inconnus qu'il n'est pas icy le lieu de rechercher, pour chastier d'autres Peuples & d'autres Souverains qui l'avoient offensé: Et que vouloit dire autre chose le choix qu'il donna à David des trois Fleaux de la Cholere, la Peste, la Famine & la Guerre; pour expier la trop grande complaisance qu'il avoit eue, & l'orgueil dont il s'estoit enflé, à la veüe de ce nombre innombrable de peuple dont il se trouvoit le Maistre? D'autant en troisième lieu qu'il fait naistre quand il luy plait des Accidens & des Conjonctures, qui pouffent à la guerre les Princes, qui voudroient demeurer en paix, & rompent les chaines de la concorde qui les lie; bien qu'ils fassent tout ce qu'ils peuvent pour la maintenir, comme je le pourrois prouver par plusieurs Exemples, si je n'avois peur d'estre trop long, & si je n'en avois desja apporté quelques uns en la premiere Partie. D'autant enfin qu'apres que la guerre est allumée entre deux Princes, & que tous deux harassez du travail d'un chemin si penible
B & rude

de rude, ne soupirent qu'après la paix & le repos; il les empêche d'y parvenir par des cas inesperez qui pullulent continuellement l'un de l'autre, & que lors qu'on pense gagner le port; il suscite quelque vent contraire qui remet au large, & rejette plus fortement que jamais dans la tourmente. Ces considerations & plusieurs autres que j'ignore, sont cause que toute Guerre quelque juste qu'elle soit, peut estre appellée **UN FLEAU DE L'IRE DE DIEU**, & un effet de sa Providence irritée.

On demandera en suite de cela; puis que la guerre peut entrer dans la classe des vertus, & est des appartenances de la Justice; d'où vient que Dieu ne prend point en la Nouvelle Loy, ce Tiltre éclatant & redoutable de **DIEU DES ARMEES**, comme il a fait en l'Ancienne. A cela certes la réponse est fort aisée; & qui est celuy qui ne sçache, s'il a seulement receu quelque teinture, & appris les premiers Elemens du Christianisme: que la Loy Nouvelle n'est qu'une Loy de paix, & de dilection enuers le prochain. Que les Disciples de Iesus Christ ne se connoissent qu'à cette marque, & ne se distinguent des autres hom-

mes,

mes, que par ce sacré caractere. Que le Pere ne pouvoit donner un plus grand Exemple, de l'amour qu'il portoit aux hommes; qu'en donnant pour leur rachat son Fils unique. Que le Fils avoit rendu la plus haute preuve de charité qui se puisse rendre; s'estant immolé volontairement, & ayant mis sa vie en sacrifice pour l'amour d'eux. Que le saint Esprit ne s'y estoit fait voir, que sous la forme d'une Colombe, ou sous la figure de langues de feu, & que l'Eglise son Espouse faisoit entrer l'Huile & le Baume, & non pas les matieres violentes, dans l'usage des Sacremens & des autres choses saintes. Cela veut dire que l'Esprit de la Nouvelle Loy, n'est qu'Esprit de douceur d'indulgence & de paix, & qu'elle ne commande ny ne conseille d'autre guerre; que celle qu'il faut faire aux passions & aux vices. Que bien loin de souffrir qu'on usurpe ou qu'on retienne le bien d'autruy; elle ne permet pas qu'on le convoite, & qu'elle n'ordonne pas seulement de faire Justice à son prochain; mais qu'elle conseille même d'en supporter plustot l'injustice & des injures; que d'en poursuivre la réparation devant les Puissances legitimes, &

De ravir à la Religion les preuves de cette belle Maxime qui est toute sienne; Que l'action y est quelque chose de moins noble, que la souffrance.

Si donc la Justice que la Loy Nouvelle recommande si fort, & qui à vray dire est l'esprit vital & la chaleur naturelle du Corps civil; estoit observée comme elle devoit, & beaucoup plus si la Charité qui couvre les taches, que la Justice exposeroit quelquefois au jour, & ferme les bresches que quelquefois l'autre laisseroit ouvertes, estoit suivie des Chrestiens; Ceux-cy pour le moins n'auroient besoin entre-eux, que des droits de la Paix, & des conseils de l'Equité naturelle, & il n'eust pas fallu prescrire aux particuliers, des formes pour plaider, ny aux Princes des Loix pour faire la guerre. On n'eust pas eü à faire de Juges ny de Capitaines. Tout ce qui eust esté enfermé dans l'enceinte de la Religion, n'eust respiré qu'un air doux & pacifique. La revanche des outrages, n'eust esté exercée que par la retribution des Bien-faits, & on n'eust pas esté en peine d'y implorer, comme c'estoit son intention, le bras du Dieu des Armées, du Dieu puissant & terrible; on eust seulement invoqué
le

DV MINISTRE D'ESTAT. 29
le Nom du Dieu de la Paix, & du Pere des Misericordes.

Mais le mal est que la Justice disent les Poëtes; n'a pas demeuré long-temps parmy les hommes, & qu'ayant emporté la balance dans le Ciel, où elle s'est retirée; elle n'a laissé en Terre que l'espee, dont l'Injustice & la Violence se sont saisies. Le mal est que la Charité qui est une vertu d'union, & la grande vertu du Christianisme; n'a gueres regné que parmy les premiers fideles: que son feu est tousjours allé en diminuant, & nous voyons que les Chrestiens d'aujourd'huy sont plus divisez entre-eux, que des Mahometans, & qu'au lieu d'agir contre cet immortel Ennemy de leur Religion, & ce public deteneur de leurs Estats; il semble qu'ils n'ayent esprit ny courage ny puissance, que pour se faire du mal, & pour se destruire. Peut-estre que la victoire luy cousteroit trop quand il les attaquera, s'il les trouvoit unis, & si leurs forces estoient entieres, ils la luy veulent rendre facile par leur discorde, & par la diminution de leurs forces. Ils veulent que le sang qu'ils versent, & le bien qu'ils consomment; luy soit un gage de leur dessein, & une preuve que s'ils n'ont pas encore assez



de resolution pour se donner; ils ont pour le moins beaucoup d'enuie de se laisser prendre. Le Lecteur excusera cette petite digression, & cette plainte hors d'œuvre, que le zele du bien public m'a forcé de faire.

DISCOURS TROISIEME.

Que les Princes doivent imiter Dieu en l'usage, du droit qu'il leur a laissé de se faire Justice eux-mesmes. Que cela est fort difficile, mesme pour les Princes qui ayment & entendent leurs affaires. Ce qui se confirme par deux Exemples, l'un de Henry second, l'autre de Philippe second.

Nous avons monsté au Discours precedent, que le droit que Dieu a laissé aux Princes, de se faire Justice eux-mesmes; est la plus riche effusion qu'il fasse sur eux de sa puissance, & le plus beau rayon qu'il leur communique de sa lumiere. D'où nous pouvons conclurre: qu'affin que cette representation soit en quelque façon parfaite, & que la copie ne s'esloigne point de l'original sur lequel elle est tirée; Il est aussi necessaire qu'ils imitent la conduite, & marchent sur les vestiges de sa Providence, en l'usage de ce triste droit, & en la dispen-

penfation de cette sanglante Justice. En premier lieu comme Dieu ne descend jamais à ce lugubre exercice, ou prevenu d'erreur, ou troublé de passion; ils doivent faire s'il se peut le mesme. Ils y doivent voir clair avant que de s'y embarquer, & estre assurez qu'ils ne font rien, qu'il ne leur soit loisible de faire. Pour cela ils doivent faire en sorte autant qu'il se peut, qu'il n'y ait que la Raison qui trouve place dans leur Conseil, & que ce grand Tribunal où se prennent des resolutions si importantes, & où ne se donnent que des Arrests de vie & de mort; ne se tienne que dans cette haute Region de l'Ame, où il ne monte point de fumée de la basse, comme nous l'avons designé cy dessus.

Toutefois comme cecy est fort aisé à dire; il est autant mal-aisé à mettre en pratique, & il n'est gueres moins possible de deffendre l'entrée de la Mer aux vents qui s'y rendent; que de fermer la porte du Conseil des Princes à leurs passions, ou à celles de leurs Ministres. Je ne veux point parler icy, puis que je l'ay desia fait en la premiere partie, des mouvemens oppozés & des inclinations contraires, des gens d'Espée & des gens de

de Robe, qui y sont admis. Les premiers penchent d'ordinaire vers la guerre, comme vers leur élément, & comme vers le champ où se fait la principale moisson de leur grandeur & de leur gloire. Les autres tendent presque tousiours à la paix comme à leur centre, & comme à la saison qui leur donne leurs plus beaux jours, & où leurs bonnes qualitez se mettent particulièrement en parade, & sont proprement en leur lustre. Tout le monde sçait le Schisme perpetuel, pour le dire ainsi, qui divisoit les sentimens du Connestable de Montmorancy, & du Chancelier de l'Hospital, sur le sujet des troubles qui travaillerent la minorité des enfans de Henry second. Tout le monde sçait la fameuse Responce, que fit le dernier à l'autre, qui luy reprochoit, que ce n'estoit à luy ny à ceux de son mestier de se mesler des affaires de la guerre. *Que ce n'estoit pas à luy veritablement ny à ses semblables, qu'il appartenoit de faire la guerre; mais qu'il luy appartenoit & à ses semblables, de juger du temps auquel il la falloit faire.* Personne n'ignore encore l'obstinée & invincible aversion qu'avoit de la Paix, le vieux Marechal de Biron, & ce qu'il dit un jour à son Fils, qui n'estant

n'estant pas si grand Politique que luy, ny si prevoyant de l'avenir; agissoit comme s'il eust voulu promptement esteindre & finir la guerre, que le Pere taschoit tousiours d'allonger & de nourrir; *Qu'il se resolut si la Paix venoit, d'aller planter des choux à Biron, & de renoncer à la Cour & à la Fortune.*

En cela certes il n'y a rien qui ne soit fort ordinaire, & il n'est que trop naturel que chacun ayme son mestier, & ce qui contribüe davantage à son avancement & à sa fortune. Mais cecy est bien estrange, que des Princes intelligens abandonnent quelquefois leurs interrests, pour espouser ceux d'autrui, & soient indulgens à la jalousie ou à l'ambition de leurs Ministres, au prejudice de leurs affaires. En voicy deux Exemples memorables, l'un tiré de nostre Histoire, & l'autre de celle d'Espagne. Henry second fut sans doute un Prince bien instruit en l'Art de Regner, & lors qu'il vint au Gouvernement de l'Estat, fort capable de le conduire. Sa prudence & sa valeur esclaterent esgalement aux premieres années de son Règne, & sa fortune prevalut à celle de Charles le Quint, & l'on peut en quelque façon dire, que l'Orient de sa gloire;

gloire, fust le Couchant de celle del'autre. Apres avoir esté par tout victorieux de ses armes, & avoir par tout triomphé de ses artifices, comme nous montreron en un autre endroit; il vit le cours d'une guerre heureuse, suspendu par une Treve qui couronnoit ce bon-heur d'une grande utilité, & d'une Reputacion incroyable.

Mais comme les choses du monde ne peuvent demeurer long temps en un mesme estat, & que les faveurs de la Fortune ne sont pas fixes. Ou pour mieux dire, comme les hommes ont coustume de se lasser de leur propre felicité, & d'aimer à changer de bien; Il arriva que Henry ne demeura pas ferme en ce poste, que le Ciel sembloit luy avoir choisi pour le rendre heureux. Apres la promotion de Paul I V. au Pontificat; l'Ambition de ses Nepveux eschauffa demesurément la haine qu'il portoit naturellement aux Espagnols, & ils luy mirent en la teste de pratiquer une Ligue avec Henry; pour les chasser du Royaume de Naples, * & le faire tomber à un fils de France, avec des conditions qui leur estoient fort avantageuses, comme il se peut.

* L'AN 1555.

peut voir aux Articles de cette Ligue. La chose estoit extremement difficile, & ce n'estoit pas une petite affaire, de vouloir engager Henry à une entreprise, qui offensoit la conscience par la violation manifeste de la Foy publique, & qui estoit evidemment nuisible à l'Estat, en le faisant sortir du port où il estoit arrivé avec tant d'honneur & de profit, pour l'exposer derechef à l'infidelité de la Mer, & au danger des tourmentes. D'ailleurs Henry avoit la veuë trop bonne, pour ne discerner pas les apparences, dont on tascheroit de l'esbloüir, & il avoit dans son Conseil des personnes qui estoient à l'espreuve des subtilitez des Esprits d'Italie, & de la force de ceux de Lorraine.

Cela n'empescha point, que les Carafes & Messieurs de Guyse ne dressassent leurs batteries pour rompre la Treve, & que le Roy ne fust attaqué de toutes parts, & par toute sorte de machines, pour l'y faire condescendre. La proposition en fut d'abord mal receuë, pour les raisons que nous avons dites. Le Connestable de Montmorancy principal Ministre & principal Favory; s'y opposa courageusement & avec confiance. Le

Mareschal de Briffac grand homme d'Etat & grand Capitaine; en escrivit des Remonstrances de Piedmont, qui eussent esté capables de persuader, tout ce qui estoit capable de se rendre à la Raison & de ceder à la Verité; & il n'y avoit point d'apparence, que la Raison & la Verité ne prevalussent dans l'esprit de Henry, sur leurs contraires.

Elles n'y prevalurent pas neantmoins, & ce que l'un des Caraffes qui estoit venu à la Cour, ne pût obtenir avec l'autorité de son Oncle dont il estoit armé; ce que l'Adresse & l'Eloquence du Cardinal de Lorraine; ce que le Credit & la Reputation du Duc de Guyse, qui estoit le second Favory, & le Rival du Connestable, ne sceurent gagner; La Duchesse de Valentinois l'emporta, & cette femme que Messieurs de Guyse avoient jettée dans leurs interests l'ayant attirée dans leur Alliance, & qui estoit le Demon pour le dire ainsi. dont le Roy estoit souverainement possédé; le contraignit de se rendre apres s'estre long temps deffendu, & de consentir à ce qu'elle vouloit, ou plustot à ce que desiroient Messieurs de Guyse & les Caraffes; quoy qu'il choquat l'honesteté; & fust

fust contraire au bien de l'Etat. Aussi le temps fit voir l'imprudence de ce dessein, & rompit le charme que la raison n'avoit pû deffaire. Nostre entreprise sur le Royawne de Naples s'eschoüa d'abord qu'elle fut embarquée, & nous y receuimes des affronts, au lieu d'y faire des conquestes. La France qui s'estoit dégarnie de ses plus belles & meilleures forces, & du plus clair de ses Finances pour les bailler à Monsieur de Guyse; se trouva foible pour resister à l'orage, qui vint fondre sur la Picardie du costé de Flandres, & qui n'ayant pas esté preveu, pour avoir esté sourdement formé; fit en la surprenant une impression plus dangereuse. Le Connestable fust vaincu & pris prisonnier devant Saint Quentin, & quelque temps apres le Mareschal de Termes deffait pres de Gravellines.

Bien que la France fust estourdie de ces deux grands coups; Elle n'en fust pas pour cela abatuë, & ces malheurs entassez l'un sur l'autre, au lieu d'estouffer sa vertu; la reveillerent, & la firent songer aux moyens d'en revenir, & de se tirer avec honneur du mauvais pas, où son imprudence l'avoit jettée. Pour cét effet le Roy rappella d'Italie Monsieur

38 SECONDE PARTIE

de Guyse, où il n'avoit rien perdu de sa Reputation, bien qu'il n'y eust point fait de Progrez, & qui ne fut pas plustot arrivé en France, qu'il n'enlevat Calais aux Anglois, & Thionville aux Flamens, qui tous obeissoient à un mesme Maistre. Ces grands commencemens estoient les presages d'une suite de succez encore plus grands, & il y avoit lieu de croire, que la jonction de l'armée du Duc Jean de Saxe à la nostre qui estoit tres-belle; rameneroit chez nous la victoire, dont nos ennemis sembloient estre en possession, & nous rendroit avec usure la gloire perduë, sous un Chef si vaillant & si sage, que le Duc de Guyse. Mais voycy derechef un dessein aussi imprudent de faire la paix, qui faisoit le Roy, qu'avoit esté celuy de retourner à la guerre; Et bien que selon toutes les Regles de la prudence civile, & selon toutes les Maximes de Reputation & d'Utilité; il la falloit continuer, quoy qu'elle eust esté mal commencée; On parresta au fort de la prosperité qui l'accompagnoit, & on repoussa la fortune, qui se pressoit de nous estre favorable. Celuy qui s'estoit si genereusement opposé à l'ouverture d'une guerre injuste; fust l'auteur & l'instrument.

DV MINISTRE D'ESTAT. 39

strument d'une paix pernieuse, & donna un exemple illustre de l'humeur ordinaire de la plus-part des meilleurs serviteurs; qui est de seconder les interets du Maistre, quand ils s'accordent avec les leurs, & qu'ils vont de compagnie: Mais qui les quitent volontiers dès qu'ils ne peuvent compatir ensemble, & assurent leur fortune particuliere, quand il ne se peut faire autrement, au despens de la publique.

Il y avoit long temps que la gloire du Duc de Guyse, faisoit mal au cœur au Connestable, & qu'il sentoit que son Genie avoit de l'ascendant sur le sien, & que l'elevation de l'autre, estoit son abaissement & sa decadence. Il vouloit par le moyen de la paix, quelque desavantageuse qu'elle pût estre; luy soustraire le moyen que la guerre luy fournissoit de s'avancer, & de faire progrez dans l'esprit du Roy, & dans l'estime de toute la France. Il regaignoit aussi par mesme moyen la liberté, sans laquelle il ne pouvoit se faire valoir que par la patience; qui est une vertu qui n'est pas de grand merite ny de grand esclat dans la vie civile, & reprenoit la place qu'il tenoit auparavant en la direction des affaires. Et ainsi

ainsi Henry pour estre trop complaisant à l'avarice d'une Maistresse, & à la jalousie d'un Favory; fit une paix & une guerre mal à propos, & donna à l'Amour & à l'Amitié, les Interests de la Royauté & le devoir de sa Charge, qui estoient des choses inalienables. Son Pere l'entendoit bien mieux, & il tesmoigna une passion bien plus forte pour son Estat; lors que pressé de recevoir sa liberté, à des conditions ruineuses & exorbitantes; il protesta qu'il ayroit mieux mourir en prison, que de reprendre une Couronne notablement mutilée, & de laisser à ses Successeurs un Royaume plus petit, qu'il ne l'avoit reçu de ses Ancestres.

Le second Exemple est de Philippe second, que tout le monde sçait avoir esté si esperdument espris de l'amour de la Souveraineté, & du bien de ses affaires; qu'il ne pardonna pas mesme à son propre sang, ny à la vie de son fils unique, sur l'avis qu'on luy donna qu'il meditoit de la brouïllerie, & qu'il devoit passer en Flandres pour s'y establir. Et neantmoins ce Prince si amoureux de sa grandeur, & si jaloux de ses Interests; n'a pas laissé de relâcher quelquefois de cette si forte inclination en faveur de ses Ministres, & d'estre

d'estre indulgent à leur passion à son prejudice. Apres que les Flamens eurent commencé à se soulever contre luy, & à ouvrir cette fameuse Scene, sur laquelle s'est du depuis respandu tant de sang domestique & estranger; Marguerite Princeesse de Parme leur Gouvernante, les avoit reduits partie avec la douceur & l'adresse, partie avec la Justice & les armes, à un assez bon repos. Mais d'autant que cette tranquillité n'estoit pas bien affermie, & que tous les vents qui la pouvoient troubler, n'estoient pas entierement apaisez; On mit en deliberation au Conseil de Philippe, ce qu'il falloit faire en cette occurrence. Ce Conseil estoit mi-party, & comme deschiré en deux Factions opposées. Le Chef de l'une estoit Roderico Gomez Prince d'Eboly, qui avoit pour Sectateurs le Duc de Feria, esgallement bon Ministre de paix & de guerre, & Antonio Perez, non moins celebre par la longue & ardente persecution qu'il a soufferte; que par la charge de premier Secretaire d'Estat d'Espagne, qu'il a long temps exercée. Gomez n'estoit gueres propre que pour le Cabinet, & les affaires estoient plus solement, que la guerre. Mais sa meilleur

re qualité estoit l'inclination que Philippe avoit pour luy, & l'art avec lequel il sçavoit admirablement s'ajuster à toutes les humeurs, & à tous les sentimens de son Maistre.

Le Chef de l'autre Faction estoit le Duc d'Alve, dont le nom porte en soy assez de reputation & de lumiere, sans qu'il soit besoin d'autre chose pour le faire connoistre. Ses Adherans estoient le Cardinal de Spinosa, qui avoit autrefois si absolument gouverné Philippe; qu'on l'appelloit le Monarque de l'Espagne, & Granuelle Evesque d'Arras, qui nourrit tousiours des Esprits guerriers sous la robe d'un Prelat, & qui en vouloit particulièrement aux Flamens, dont il avoit esté mal-traité, & qui n'ayant pû souffrir son Administration; avoient contraint Philippe de le rappeler. Le Duc d'Alve ne réussissoit pas mal dans le Cabinet, & n'estoit pas mal propre pour l'Intrigue; Mais son principal talent, & comme le grand Theatre de sa vertu, estoit la guerre. Personnage au reste plus considerable à son Maistre, à cause des services qu'il avoit rendus à l'Espagne, & qu'il luy pouvoit encore rendre; qu'agreable pour les conditions

tions de sa personne, & qui estant d'un Temperament superbe & farouche; n'estoit pas mesme aymé de ceux à qui il faisoit du bien.

Sur la Relation donc qui fust envoyée par la Princeesse de Parme, de l'estat des affaires de Flandres; Chacun de ces Chefs de Part donne ses avis, & opine en apparence & avec des raisons colorées, conformément au bien de Philippe; mais en effet & dans le fond de ses intentions, conformément à sa passion, & à ses fins particulieres. Le Prince d'Eboly craignant que si Philippe alloit au Pays Bas, pour y rengrer avec la force les Flamens soulevez, & les remettre avec les armes sous le joug qu'ils avoient secoué; Le Duc d'Alve ne fust en trop grande consideration aupres du Roy; à cause de la necessité qu'il auroit de son service, & n'attirât à soy la plupart des braues gens & la meilleure partie de la Cour; à cause du rang où il monteroit, & du principal employ qu'il auroit dans l'armée; Rejette absolument la voye des armes, & conseille celle de la douceur, & de laisser esteindre de soy-mesme & sans violence, le peu de chaleur qui restoit à l'inquietude des Rebelles.

D'autre

D'autre costé le Duc d'Alve, qui voyoit que la paix le mettoit presque hors d'œuvre, ou se laissoit sur les degrez pendant que Gomez demouroit au faisse; soustient qu'il n'y avoit que le fer & la presence du Roy, qui pussent guerir la maladie des Flamens, & qu'il falloit oster aux Rebelles la puissance de remuer; pour s'asseurer qu'il n'y auroit plus de Rebellion, & couper l'arbre à la racine; pour empescher les branches de pousser & de produire.

Philippe enfermé entre ces deux avis contraires, & ne voyant que trop clair dans l'intention de ces deux Ministres, dont il ayroit chèrement l'un, & estimoit extremement l'autre; oublie ses Maximes, & se départ de sa propre inclination qui estoit le bien de ses affaires; pour contenter la passion de ses Ministres par un temperament qui luy fust funeste. Il se resout donc pour la satisfaction de Gomez, de ne quitter point l'Espagne, sous couleur que sa presence y estoit necessaire, pour contenir les Morisques, & empescher son fils Charles de broüiller durant son absence. Et pour applaudir à l'humeur indocile & impetueuse du Duc d'Alve; il le destine Gouverneur

verneur des Pays Bas, & luy donne le commandement d'une armée capable de les subjuguertous, quand mesme ils seroient tous revoltez, & de mettre à la raison tout ce qui luy pourroit estre contraire. Gomez trouvoit largement son conte au premier de ces deux partis, & demeurant le plus puissant du Conseil; il demouroit en quelque façon Supérieur au Duc d'Alve, qui en devoit recevoir les ordres, & aux actions duquel il pourroit donner la face qu'il luy plairoit, n'estant pas esclairées des yeux du Prince. Le Duc d'Alve aussi avoit de quoy estre content du dessein que le Roy avoit fait, de l'envoyer commander une puissante armée, & exercer une grande charge, en un pays où il ne verroit personne au dessus de luy, & où il seroit l'Arbitre du destin d'une infinité de peuple, & de dixsept belles provinces.

Mais l'interest de Philippe & les Loix de la bonne Politique requeroient; qu'il n'eust point d'egart à l'inclination de Gomez, ny à celle du Duc d'Alve, & qu'il allat luy mesme en personne, & avec une bonne armée aux Pays Bas; pour y confirmer la tranquillité encore mal assurée, & pour y dispenser la rigueur

gueur & la clemence, selon la disposition des esprits, & l'exigence des Conjonctures. Ou bien certes s'il n'estoit pas expedient pour des considerations importantes, de sortir de l'Escorial, & de rompre les chaines qui l'attachoient à l'Espagne; Il ne devoit jamais rappeler de Flandres la Gouvernante, qui eust pû facilement achever, ce qu'elle y avoit heureusement commencé, & qui n'avoit besoin pour cela que d'un peu plus de forces qu'elle n'avoit, pour rendre son Administration un peu plus redoutable qu'elle n'estoit aux Flamens, qui avoient d'ailleurs de l'amour & de la reverence pour sa personne.

On voit par ces Exemples, combien il est mal-aisé que les Ministres des Princes entrent dans leur Conseil, libres de passion particuliere; puis que les Princes les plus habiles & les plus interessez; se frappent quelquefois de cette contagion, & gassent leurs affaires par complaisance. Cela n'empesche pas que ceux dont nous venons de parler; n'ayent esté grands personnages, quoy que quelquefois ils ayent fait des fautes: ny que leurs Vies ne soient d'excellens Miroirs pour ceux qui gouvernent, quoy que ces Miroirs

roirs ne soient pas sans tache. Il est des Regnes illustres, comme des Temples augustes & des Palais magnifiques. Bien qu'on ait fait profusion de richesses, & choisi les meilleurs Architectes du monde, pour les bastir; on y trouve tousjours quelque defaut apres qu'ils sont faits, & les choses de l'Art ont cela de commun avec les Naturelles, de n'estre jamais de tout point parfaites. Comme en l'oeconomie des moeurs de l'homme; la Raison ne tient pas tousiours tellement l'ascendant sur les passions; que les passions ne le prennent quelquefois sur la Raison, & que ce qui est du domaine de l'Esprit; ne cede à ce qui est des appartenances de la Beste. De mesme quoy que les Princes s'attachent le plus fortement qu'ils pourront, à representer les personages de Princes; ils ne scauroient s'empescher de temps en temps, de jouier celuy de particuliers, & que les inclinations de la Nature ne gaignent le dessus, sur les devoirs de la Charge. L'immobilité au bien; n'est pas du sort & du partage de cette miserable vie, & la constance qui n'est coupée que de quelque petit changement; est dans mon sens une des grandes merveilles qu'on y voye. Il n'y a point d'Ame

d'Amé si mediocre, qui ne soit capable de quelque fougue & de quelque boutade de vertu heroïque; Mais il n'y en a point de si heroïque, qui puisse maintenir sans relasche la roideur du vol qu'elle aura pris, & tenir toutes choses au dessous de loy, sans jamais se metre au dessous d'elles. Celles qui approchent de plus prez de cet estat, & qui se haussent & baissent quoy qu'il arrive, moins rarement que les autres; sont sans doute les plus nobles & les plus belles de toutes les Ames, & cette égalité de conduite telle qu'on la peut acquerir en cette vie; est quelque chose de plus admirable & de plus grand prix en elle mesme, quoy que non pas de si grand esclat ny de si grande utilité; que la Science de faire la guerre, de conduire des Negotiations, & de gouverner des Empires.

La seconde Regle que les Princes doivent suivre, en l'usage de cette dure Justice dont nous faisons le portrait; c'est que comme Dieu ne punit pas les Pecheurs d'abord qu'ils l'ont offensé, ny ne jette pas sa foudre sur les premiers crimes des hommes; Les Souverains aussi ne doivent pas se haster de venir aux remedes extremes, & de prendre les ar-

mes,

mes, apres qu'ils ont receu quelque injure. Ils doivent se representer que de tous les employes & de toutes les entreprises humaines; Il n'y en a point où la précipitation soit si dangereuse, qu'à commencer une guerre: ny où il faille sonder plus de passages, & reconnoistre plus de chemins, avant qu'on y entre. Ils se doivent souvenir, qu'outre cette triste necessité qui est inseparable de la plus innocente guerre du monde, de devorer une infinité de bien & de vies; Il n'y en a point où les Revolutions soient si subites, & les Conclusions si incertaines. Une Rouë qu'on esbranle avec roideur, ne met pas plus viste en bas ce qui estoit en haut. La Mer n'est pas plus infidele, & n'altere pas plus promptement sa bonace, & l'esperance des Laboureurs, n'est pas si souvent trompée par la sterilité des Moissons; que les prosperitez des armes changent, & les entrées de la guerre sont démenties par les issues. Bref qu'il arrive assez souvent, qu'apres beaucoup de feux allumez, & de tempestes excitées: apres une quantité immense de sang versé, & de Richesses englouties; On trouve qu'il faut rentrer de nouveau dans la Carriere, ou re-

venir

donne point quartier, à ceux de qui on ne le reçoit pas, & permet qu'on fasse cesser les ravages par les degats, & les embrasemens par les incendies. Encore y a-t'il des actions sur lesquelles la Revanche ne peut s'estendre, & il n'est pas possible d'imiter les violemens & les sacrileges, ny peut-estre de donner aux Ennemis des morts inhumaines, à leur exemple. En un mot il y a des Loix qu'on appelle de la bonne guerre, que le Marechal de Brissac a autrefois rendu si fameuses en Piedmont, qu'il faut observer affin qu'elle soit une action de Justice, selon l'intention du Dieu des armées; & non pas une pure violence, & une corruption manifeste du droit des gens; suivant les suggestions du Dieu de ce monde & du Prince des tenebres; pour user des termes de la Bible.

Il est donc vray qu'un Prince ne doit jamais avoir les armes à la main, que la Justice ne les luy mette, ny les manier que sous quelque forme d'honnesteté, & sous quelque air de bien-seance. Il est encore vray qu'il ne doit pas faire une mesme chose de l'Utile & de l'Honneste; puis qu'ils ne le sont pas: ny confondre deux qualitez si distinctes; comme ont fait quelques

quelques uns des Anciens, & comme font quelques Modernes. L'occasion de s'acroistre, & la facilité de conquerir, ne doivent point l'esbranler; s'il ne peut s'acroistre en conscience, & conquerir legitimement. Une telle moderation sera plus courageuse & magnanime; que ne seroit aucun acte de vaillance, & il n'y a point de victoire à obtenir sur les Ennemis, qui soit si belle & de si grand prix; que celle qu'en cecy il obtiendra sur luy-mesme.

Mais pour sortir des termes de la generalité qui est trop vague & indefinite, & descendre à des considerations particulieres, qui sont plus instructives & plus touchantes, que les generales; Je dis en second lieu, qu'il se doit bien donner de garde de juger par l'evenement, de la Justice ou Injustice de quelque entreprise, & d'attendre de l'appeller bonne ou mauvaise, selon qu'elle aura réussi, & qu'elle aura eü le vent propice, ou le temps contraire. Il regardera avec aversion la pensée de cet honnest homme d'Espagnol, qui suivant le party des Communes de son pays soulevées contre leur Roy Charles, escrivit à un sien amy de party contraire; Que le gain ou

la perte de la bataille qui se devoit donner le lendemain, declareroient qui auroit le droit ou le tort de son costé, & que la marque & le prix de la Justice du bon party, seroit la victoire. Il aura horreur du conseil que donnoit l'Admiral de Chastillon au Prince de Condé, de ne faire point difficulté de violer le Traité, par lequel il s'estoit obligé de sortir du Royaume; si Messieurs de Guyse se retiroyent de la Cour, & de charger l'armée du Roy, qui endormie de cette esperance, & se reposant sur sa parole; ne se tiendroit pas sur ses gardes. Que la victoire s'il l'obtenoit rendroit sa cause honneste & ses armes justes, & si elle demouroit au Roy; toute autre Justice seroit pour luy ridicule, & toute autre raison vaine. Cela s'il est vray, comme peut-estre il ne l'est point, & si Davila qui le rapporte ne trompe pas; c'estoit entendre comme il faut la Maxime de Machiavel, de n'estre point meschant à demy, & sçavoir combler la malice: c'estoit quelque chose de plus, que de couvrir la peau du Renart à celle du Lyon: ce n'estoit pas faire la guerre à l'ordinaire; c'estoit la faire avec des armes empoisonnées. C'est donc un point fixe, &

une

une Maxime constante de Moralle & de Politique; que comme on ne juge pas toujours de la prudence d'une entreprise, par le bon-heur de l'evenement; on ne doit jamais juger de l'honesteté d'une action, par le bon succes qu'elle aura eü: ny de la Justice d'une guerre, par la victoire dont elle sera couronnée.

Le dis en troisiéme lieu, que comme il n'y a point de guerre d'une necessité si forte, & qui ait le dehors si specieux; que lors que la Pieté s'y trouve jointe à la Justice, & qu'on deffend les Autels en maintenant ses interests; Il faut bien éviter aussi d'interessier Dieu en ses desseins, si veritablement il n'y est interessé, & d'imiter Ferdinand de Castille, qui faisoit quelquefois bien pis que de prendre son Nom en vain; puis qu'il ne manquoit jamais de l'employer, pour donner couleur au mal qui luy estoit utile: & ses descendans auroient souvent esté bien empeschez de pallier leur Ambition & leur Avarice; s'il n'y avoit point eü de Religion, ou s'il n'y avoit point eü d'Infidelité ou d'Herésie dans le monde. On ne doit pas encore croire, comme quelques uns se le sont persuadez, ou ont tasché de le persuader aux Princes;

C 4

que

que la bonté d'une fin, fust-ce la gloire de Dieu ou le salut des Ames; puisse rectifier les moyens qui sont mauvais en eux-mêmes: ny que le venin & la malignité d'une cause; se corrige & se tempere, par ce qu'il y a de bien faisant & de salutaire dans l'effet; comme nous le montrerons en un autre endroit.

Le passe outre & dis en quatrième lieu, que bien qu'il faille extremement deferer à l'authorité de ceux, que Dieu a commis au plus haut ministere de la Religion, & à la plus absolue direction des Consciences; Il ne leur faut pas pourtant deferer tout en toutes choses, comme ils ne le pretendent pas aussi: ny croire qu'ils puissent dispenser de faire du mal, & deliurer d'une obligation, du premier ou du second droit de Nature. Si Ladisslas Roy de Hongrie eust eü la force de resister au Legat, qui le porta à rompre sans sujet, ou sans autre sujet que de bien-seance; la paix qu'il avoit faite avec Amurat Empereur des Turcs, & s'il ne se fust laissé esbloüir à cette pretendüe puissance, que l'autre disoit avoir de delier ce Nœu que le droit des gens avoit formé; Il n'eust pas laissé la vie à Varnes avec la perte de la bataille, & Amurat avoit

avoit raison, lors qu'au milieu du combat & au fort de la meslée, la victoire sembloit incliner du costé de Ladisslas; d'appeller Iesus Christ à la punition d'un crime qui le regardoit, & à la vengeance d'un Traité violé; où l'on avoit interposé son Nom pour le confirmer. Si Henry second eust plustot suivy l'avis du Connestable de Montmorancy, & du Marechal de Brissac, qui l'exhortoient à observer la Treve qu'il avoit faite avec l'Empereur; que les suggestions de Messieurs de Guise & de la Duchesse de Valentinois, qui l'en divertirent, sous pre-texte que le Pape l'en dispensoit; Il n'eust pas expié cette Infraction par le malheureux succez de ses armes dedans & dehors le Royaume, & par cette longue & pesante chaisne de maux, dont depuis la France fust envelopée.

La Religion n'est pas descendüe du Ciel, pour esteindre les vertus qu'elle a trouvées en Terre, ny pour demolir le plus admirable ouvrage que la Raison y ait produit, qui est la Societé; en destruisant son premier fondement & sa principale Base, qui est la bonne Foy. Que si elle deffend quelquefois le commerce & la communication, avec les

Heretiques & avec les Infideles ; c'est lors que cette communication peut estre contagieuse à l'Esprit, & qu'il y a danger que les erreurs & les vices ne se transportent, & ne passent conjointement avec les choses permises. Et cela n'est pas tant un droit nouveau & positif, que la Religion introduise ; que cét ancien commandement du droit de Nature de fuir les occasions du mal, qu'elle renouvelle ou plustot que ce commandement vague & illimité qu'elle determine, & qu'elle applique à un usage particulier, & à une matiere certaine. Mais sans cela, puis qu'apres que le Genre humain s'est deschairé en Creances & en Coustumes ; Il luy est encore demeuré des Loix generales, & un Droit commun. Puis que l'Infidelité ny l'Herésie, n'empeschent pas les Souverains, d'estre Seigneurs legitimes de leurs Estats, ny les Particuliers d'estre veritables proprietaires de leurs biens ; Et par consequent que l'usage de la Justice commutative & celui de la Distributive, ne soit également ouvert, & le commerce pour les choses temporelles dont ils ont besoin entre-eux, permis à tous les Princes & à tous les Peuples, aux
Chre-

Chrestiens & aux Infideles, aux Catholiques & aux Heretiques : Les Catholiques entre tous les autres, comme faisans profession d'une Doctrine plus celeste, & d'une vie plus innocente ; sont obligez d'en observer plus inviolablement les Loix, & d'en maintenir plus religieusement les Privileges : de ne donner point d'exemple d'infidelité & de tromperie, que les Mefchans pourroient reschesir sur la Religion, & de faire tousiours luire cete belle marque de la sainteté de leur Creance, qui est la sincerité de leur conduite.

En un mot pour ne m'enfoncer pas fort avant en une matiere, dont je traite amplement en un autre droit ; Je me contenteray en suite de ce que je viens de dire, de mettre icy cét Argument, pour demonstrier la necessité qu'il y a de garder la Foy aux Heretiques & aux Infideles. Qu'à tous ceux avec qui on peut traiter & faire commerce en conscience ; on est obligé en conscience de tenir les choses promises, quand le Traité s'est fait sans fraude & sans violence, & sans cete juste crainte, qui tombe dans l'Ame des gens de cœur, & qui ne leur laisse qu'une liberté mutilée. Cette conclusion coule si naturellement & si necessai-

ceffairement de ses principes; qu'il ne faut point d'autres preuves pour l'establiſſir, ny d'autres lumieres pour l'eſclairer.

Et neantmoins cela n'empesche pas, que comme il n'y a point de jour si ſerein, qui ne ſoit terny de quelque nuage; Cette verité si claire naturellement, & si conforme à la raison & à l'honnesteſté; n'ait eſté expoſée à l'Art des Sophiſtes. Mais qui ne ſçait que cette depravation de ſentimens, a procedé d'un zele chaut & aveugle, qui faiſit quelquefois les plus grands Docteurs: ou d'une complaiſance laſche & prostituée, qu'on a voulu rendre aux Princes, qui vouloient bien eſtre parjures, d'autant que cela les accomodoit; Mais qui ne le vouloient pas paroistre, à cauſe que cela les euſt trop deſcriez. Auſſi certes cette Doctrine, qui n'eſt jamais venue au monde que fortuitement, & n'a paru au jour que dans la violence de quelques occaſions qui l'y ont pouſſée; a touſiours diſparu avec les cauſes qui l'ont produite, & ſaint Louys dont la pieté ne peut eſtre revoquée en doute que par les Impies; n'en eſtoit point frapé lors qu'il a traité avec les Sarraſins: & ceux qui s'en ſervent ſeroient bien marris qu'on leur rendit la

[pareille,

pareille, & que ceux qui n'ont pas, quoy qu'à faux, de moindres penſées qu'eux, de la verité de la Religion qu'ils profeſſent; creuſſent qu'il leur eſtoit permis de faire le meſme en leur endroit ſous ce pretexte. Nous examinerons au long en un autre lieu la force & le poids de cette conſequence.

Que ſi l'on oppoſe à cette verité, que ce qu'on promet aux hommes; n'apporte pas une obligation plus eſtroite, ny ne forme un nœu plus indiſſoluble, que ce qu'on promet à Dieu; dont il eſt certain que le Pape peut diſpenſer en certaines occaſions, & pour des cauſes importantes. On reſpondra qu'il eſt certain que le Pape le peut, & qu'il peut deliurer de l'observation du vœu d'une bonne choſe, pour une autre qui ſera meilleure, ou qui ſera eſgalement bonne. Mais qu'en cecy il ne fait rien qu'ayant charge de la part de Dieu, & qu'en vertu de cette Commiſſion generale & particuliere, qu'il a de rechercher touſiours ce qui eſt de ſa plus grande gloire, & du plus grand bien des Ames. Il ne fait rien que meſnager ſes Interests: qu'ayder à faire valoir le talent des fideles, & qu'eſtre ce bon œconome, & ce

Prudent dispensateur du bien & des graces de son Maistre, dont parle la Bible. Que de changer une chose de moindre valeur, avec une de plus grand prix; c'est toujours gagner au change, & que d'en recevoir une qui n'est pas inferieure en valeur & en bonté à celle qu'on quitte; ce n'est rien perdre pour Dieu, & c'est s'accorder au besoin des Ames, & user d'une indulgence raisonnable. C'est suivre les intentions du Maistre, & la douceur de sa conduite: c'est agir dans l'humeur de ce genereux Creancier, qui n'exige pas à la rigueur de ses Creatures, ce qu'elles luy doivent; Mais qui leur fait tousiours la composition qu'elles luy demandent, & ne leur demande que ce qu'elles luy peuvent donner commodément, & sans violence. Mais pour ce qui est des droits & des Interests des Heretiques & des infideles; ils n'en ont pas constitué le Pape maistre ou arbitre, comme tout le monde sçait. C'est pourquoy il ne peut aussi ny rien ordonner, ny dispenser de rien à leur prejudice, de ce qui aura esté traité de bonne foy, & selon le droit commun, en ces matieres de commerce civil & de police temporelle.

Je passe

Je passe de cette matiere à une autre, avec laquelle elle s'enchaîne naturellement, & dis en cinquième lieu, que la Religion toute seule, soit pour la planter aux lieux où elle n'est pas: soit pour la deffendre dans les Estats où elle est persecutée; ne peut estre le fondement d'une juste guerre. Que si les Escrits de quelques saints personnages, ne sont semez que d'exhortations aux Chrestiens de prendre les armes contre les Turcs, & si les Predicateurs taschent tous les jours de les enflammer de ce saint zele. Si les Papes ont autrefois publié des Croisades pour ce sujet, & si les grands Princes de la Chrestienté s'y sont enrollez, & ont mis pour cela sur pied de formidables armées; il ne faut point s'imaginer, que ç'ait esté directement pour exterminer la Secte de Mahomet, & pour abolir l'Alcoran, qu'on ait pris les armes. Il ne faut point croire, que sçait esté pour contraindre les Mescreans de changer de Religion, ny pour imprimer le Christianisme dans leur esprit avec le fer; qu'on ait fait la guerre. Cela est fort esloigné du genie de nostre Religion, & fort contraire aux moeurs de la primitive Eglise, qui n'opposoit jamais que la patience à la force,

la force, ny ne laissoit respandre d'autre sang, que celuy de ses enfans, quand elle estoit outragée; comme nous le dirons en un autre endroit, où nous reservons les preuves du second membre de la proposition que nous avons avancée.

C'est donc dans les limites de l'Intérest temporel, que la guerre contre le Turc est premierement restreinte. C'est directement contre la puissance des Ottomans, & non pas contre les erreurs de Mahomet; que les Chrestiens tirent l'espée. Et pour cecy ils n'ont pas faute de droit, ny ne manquent pas de titres valables. Les usurpations que ce Tyran a faites, des plus beaux membres de leur Empire, & les despoüilles de tant d'Estats qu'il leur a volez, dont il se pare; sont des sujets qui ne laissent pas douter, qu'ils ne puissent legitimement armer pour recouurer leurs pertes, & pour retirer d'entre ses mains les pieces qu'il a recueillies de leur debris. Outre cela le dessein constant qu'il a fait, & le voeu perpetuel dont sa Religion le lie, de travailler à destruire le Christianisme: & l'esprit de cette barbare Religion, qui ne dresse qu'à la rapine & aux meurtres, & qui a proscriit & confisqué les biens & les

vies

vies de tous ceux qui n'en sont pas; ne permettent que trop aux Chrestiens, non seulement de se deffendre quand il les attaque, & de resister à l'orage lors qu'il esclate de ce costé-là; Mais encore d'attaquer & de prevenir, si quelque autre consideration ne s'y oppose.

Que si le cours de la guerre & le sort des armes portent quelquefois, qu'il se conclüe ou Paix ou Treve entre le Turc & quelque Prince Chrestien; Celuy-cy en doit observer legalement les conditions, tant que l'autre les observera de son costé, & ne venir pas à rupture; s'il ne commence, ou s'il ne se prepare à rompre. Ou bien certes si le Turc qui ne laisse jamais ses armes sans employ, ny ses gens de guerre sans exercice: qui ne fait que courir & tourner tousiours, pour attraper quelque proye; se rue sur l'Estat de quelque autre Prince Chrestien; Le premier le peut secourir en conscience, & agir contre l'autre legitimement, & sans estre violateur de sa foy, ny deserteur de sa parole. Car outre le devoir que la Charité impose, & cette generale obligation que le droit des gens apporte, de ne laisser pas opprimer les foibles par les plus forts; on entre

tre

tre alors dans les termes de la deffense, qui est tousiours permise bien qu'elle soit indirecte, & ne laisse pas d'estre juste, quoy qu'elle soit anticipée. Et à dire vray que fait alors autre chose un Prince Chrestien, en repoussant la violence qu'on fait à autrui, que d'aller au devant de celle, qui se prepare contre luy-mesme: que se haster d'esteindre le feu qui brulle la maison de son voysin, avant qu'il s'attache à la sienne, & ayder à faire des remparts & des digues contre la Mer, qui inonderoit son pays apres avoir submergé celuy des ses Alliez.

Hors de là, & pendant que le dessein de sa ruine repose en l'Ame du Turc, & que l'execution du vœu dont nous avons parlé cy dessus, est suspenduë; il doit garder inviolablement les conditions du Traité qu'il aura fait avecque luy, & n'estre pas le premier infracteur du Secours du Commerce public, & du principal lien de la vie civile, qui est la bonne Foy. Il est aisé à inferer de ce que je viens de dire, que les Chrestiens en general, n'ont que trop de sujets formez, & trop de voyes parées, pour entrer quand ils voudront en une juste guerre contre le Turc, & il y a de quoy s'estonner, comme

me j'ay remarqué au premier Discours, de ce qu'au lieu de tourner leurs armes, contre un Ennemy qui n'est pas moins puissant qu'irreconciliable; Ils les convertissent contre eux-mesmes: Ils les plongent dans leurs propres entrailles, & les enyurent, s'il m'est permis d'user de cette hardiesse Poëtique, du sang de leurs freres.

DISCOURS CINQUIEME.

Que la deffense de la Reputacion offensée est le sujet d'une juste guerre. En quoy consiste cette Reputacion. Que le Roy n'a pu éviter avec honneur de rompre avec les Espagnols, qui avoient fait surprendre la ville & l'Electeur de Treves, qui estoient sous sa protection.

IL ne faut pas pourtant s'imaginer que la deffense de l'Estat, soit directe ou indirecte, en la façon que nous l'avons circonscrite; soit le seul tiltre qui rende les armes du Prince justes. Il y a encore d'autres tiltres & d'autres considerations, qui les lui mettent legitimement en main. Il y a encore d'autres playes à fermer, & d'autres bresches à refaire, que la ruine de ses sujets. Il y a à venger les outrages qu'on fait à l'honneur, & à purger les taches qu'on imprime à la Reputacion

putation de la Couronne qu'il porte. Il y a à empêcher que celle-cy qui est une des Colomnes qui en soustiennent la grandeur; ne prenne coup & ne tombe. Mais d'autant qu'on se pourroit équivoquer sur ce mot de *Reputation*, & prendre pour ce sujet vn change de dangereuse consequence; Il ne sera pas hors de propos de l'esclaircir & demesler; ce qui se fera par une distinction fort facile, & que j'ay desia aucunement designée.

Il est donc certain qu'il y a deux sortes de Reputation qui sont propres des Estats, & qui entrent dans l'ordre des biens qui leur appartiennent. L'une consiste au bruit que fait la puissance au dehors, & en l'esclat qu'elle y jette. Celle-cy se forme du merite & de la fortune du Prince: du nombre & de la vertu de ses sujets: des devoirs de la sujétion & des droits de la Souveraineté: de l'estendue du pays & de son assiete: de la fertilité du terroir: de la commodité du commerce, de la fecondité des Mines: des foiteresses des armes & des munitions de guerre &c. L'opinion donc qui emane & rejallit de ces choses & d'autres semblables, dans l'esprit des hommes; est la Reputation dont je parle
& de

& de laquelle il n'y a point de doute, que le Prince ne doive estre extrêmement jaloux, comme d'une chose qui fait quelquefois de grands coups quand la Puissance est infirme, & que quelqu'un a comparée fort à propos au credit des Marchands, qui les maintient en honneur & en lustre; bien qu'effectivement ils soient pauvres, & leur donne souvent moyen de remplir le vuide caché de leurs affaires, & de reparer le foible de leur fortune, qui ne paroît point.

Cela ne fait pas neantmoins, que quand on blesse un Prince en cet endroit, & qu'on deserie sa Puissance: quand on diminue ses prosperitez, & qu'on enle ses disgraces: quand on tâche d'abaïsser ce brillant de grandeur & de force, dont il frape les yeux des Estrangers, & de couvrir de tenebres la face exterieure de ses affaires; ce soit un sujet de juste guerre. La raison de cela est, d'autant qu'il ne faut jamais venir aux remedes forts que contre les maux extremes, ny employer la violence contre les accidens, qu'on peut vaincre avec l'industrie. Il faut qu'il y ait quelque proportion entre les armes avec lesquelles on résiste, & celles dont on nous attaque.

attaque. On nous combat avec les forces de l'esprit; Il n'est pas raisonnable d'apporter celles du corps à nostre deffense. On seme par tout de faux bruits qui nous sont defavantageux; ayons soin de faire luire par tout la verité qui leur est contraire. Si nous sommes vigilans & ingenieux; nous n'aurons rien à craindre de ces artifices, & les desseins de nos Ennemis, auront un sort pareil à celuy des Mines; qui ne font point de mal si on les évente.

Mais il y a une autre espece de Reputation, & une autre sorte d'Honneur, dont le Prince ne doit point souffrir la flestrisseure, & dont il doit poursuiure la reparation avec les armes, s'il ne la peut avoir autrement, quand on l'outrage. C'est pour le dire en un mor la dignité de la Couronne, & l'honneur de la Souveraineté. Ce sont certains privileges & certaines prerogatives, que le droit des gens y a attachées; auxquelles il ne doit point laisser toucher sans s'en ressentir, ny permettre qu'on les viole & qu'on les effleure, sans s'y opposer avec la force. L'injure par exemple faite à un Ambassadeur, dont la personne est sainte & consacrée par le droit comun, & du consente-

senteiment de tous les peuples & de tous les âges; est le sujet d'une guerre legitime, & François premier ne scauroit estre blâmé, d'avoir rompu avec l'Empereur Charles, à cause de l'assassinat de Ringon & de Fregosé ses Ambassadeurs, que le Marquis de Gast avoit fait commetre, & dont il ne pût jamais tirer raison, en quelque devoir qu'il se fust mis pour la demander.

L'Infraction d'un Taité, qui est une marque du mépris qu'on fait du Prince, ou du peu de consideration en laquelle on a son Estat; est un autre tiltre de juste guerre. Que si les personnes des Ambassadeurs sont inviolables, & doivent estre universellement respectées, à cause que ce sont les liens vivans du commerce, & les instrumens animez de la correspondance des Princes; par la mesme raison les Traitez qui sont les sceaux inanimez, & les attaches mortes, pour le dire ainsi, de ce commerce & de cette correspondance; doivent estre sacrez, & les infracteurs chastiez de la peine que le droit des gens permet de prendre. Outre que comme il n'est pas possible, que l'un des Princes ne tire avantage de la violation du Traité qu'il a promis d'observer;

seryer ; Il est impossible aussi par une
 consequence necessaire, que l'autre n'en
 recoisse du dommage ; & qu'il n'aquire
 un droit & une faculté, de tirer raison de
 cette injure les armes à la main ; si l'on
 refuse de la luy faire civilement & à
 l'amiable. On peut voir par là, que la
 guerre que le Roy a faite au Duc Char-
 les ; n'est pas une injuste violence, ny la
 conqueste de la Lorraine une invasion
 illicite ; puis qu'elles ont esté attirées par
 la violation de plusieurs Traitez faits
 avec la France : Et qui pourroit trouver
 mauvais, s'il n'a perdu tout sentiment de
 bien ; & le goust de tout ce qui est juste ;
 que ce qui a esté laissé pour gage & pour
 seurété de quelque chose promise, de-
 meure lors que cette chose manque, &
 que le deposit soit retenu, quand on con-
 vient à la condition, sous laquelle il
 doit estre restitué ? Mais je reserve à trai-
 ter amplement cette matiere, en la troi-
 sième partie, & à en oster là le voile que
 j'y laisse icy ; au moins si la condition du
 temps le souffre, & que la prudence le
 conseille.

Voicy un autre Point essentiel, où la
 Reputation est offensée, & pour lequel
 on peut legitiment prendre les ar-
 mes,

mes, & faire la guerre. C'est pour redi-
 mer de vexation un Prince qu'on oppri-
 me pour la haine qu'on nous porte, & à
 cause que ses interests ont quelque con-
 jonction, & quelque attachement avec
 les nostres. Ainsi le Roy a eü juste sujet
 de couvrir de sa protection & de ses ar-
 mes le Duc de Mantouïe, contre le de-
 sein que les Espagnols avoient fait de le
 despoüiller, pour cela seulement qu'il
 estoit né son sujet, & qu'ils ne pouvoient
 permettre, qu'un François fust Souve-
 rain en Italie. Combien profondément
 l'honneur de la France estoit blessé de
 ce coup, & quelle honteuse reflexion il
 se faisoit de cét attentat, sur la dignité de
 la Couronne ; Il n'y a personne qui ne le
 juge, sans qu'il soit besoin de l'expliquer.
 Il n'y a personne s'il n'est tout à fait
 aveuglé de passion pour l'Espagne, qui
 puisse approuver que par tout où ils ont
 projecté d'establiir leur domination, &
 d'estendre leur Monarchie ; ils y vueil-
 lent fermer la porte, & deffendre l'en-
 trée aux François, quelque justice qui la
 leur ouvre, & quelque droit qui les y ap-
 pelle : & que ceux qui prennent à toutes
 mains & usurpent de tous costez ; ne
 puissent souffrir que les vrays & legiti-
 mes

mes Maistres joiissent de leur bien, ou recueillent ce qui leur appartient; s'ils sont amis de la France. Je remets à un autre endroit à représenter les autres raisons que le Roy a eues, & les autres motifs qui l'ont excité, à espouser la protection, & entreprendre la deffense du Duc de Mantouë.

L'Honneur oblige encore un Souverain, outre les autres devoirs qui l'y peuvent convier, de faire valoir la protection qu'il aura donnée à un Prince foible, & de faire respecter l'azile qu'il aura offert à un malheureux. Je veux expliquer cette proposition par un exemple. Apres que le feu Roy de Suede fust entré en Allemagne, avec cét extreme bonheur qui acompagnoit sa vertu, & qu'il eust appris à la Maison d'Autriche, qu'elle n'estoit pas invincible; Apres qu'estourdie des coups, qu'elle receut des mains de ce Conquerant; elle ne songeoit plus qu'à s'empêcher de tomber, & à rallier comme dans un naufrage quelques tables, pour y sauver ce qui luy estoit demeuré de bien, & ce qui luy restoit d'esperance; Le Roy qui seul pouvoit mettre un frein à l'Ambition de ce brave Prince, & conjurer la tempeste qui me-

menaçoit les Catholiques amis de cette Maison desolée; leur offrit sa Royale protection, & l'ombre de son autorité; hors de laquelle il n'y avoit point pour eux de salut ny de ressource. L'Electeur de Treves, qui ne creut pas estre obligé de perir avec ceux qui apparemment ne pouvoient pas se sauver, ny de se laisser tomber, pour tomber seulement de compagnie; accepta la protection de sa Majesté. Apres cela qui doute que le Roy ne fust obligé d'honneur & de Reputacion, de deffendre les Estats & la personne de cét Electeur, de toute impression ennemie, & de tourner mesme ses armes contre les Suedois; en cas qu'ils ne considérassent pas comme ils devoient sa protection, & qu'ils vinsent à violer sa sauvegarde. Et de fait il a esté si religieux de ce costé-là, & a si peu considéré l'utile au prix de l'honneur, & le bien de ses affaires, à comparaison de l'honneur de sa parole; qu'il est une fois entré en quelque froideur avec eux, à cause qu'ils différoient de luy donner sur cela toute la satisfaction qu'il desiroit, & de luy remettre entre les mains une place, * qu'ils estoit obligé de faire rendre à l'Electeur, apres qu'ils l'auroient conquise.

* *Philisbourg.*

Que s'il a eü raison d'user de cette procédure à l'endroit de ses Alliez, & de leur tenir cette petite rigueur pour ce sujet; Il est visible qu'il a esté en des termes bien plus forts de justice & de devoir, pour rompre avec ceux qui ont donné des avis & presté leurs armes, non seulement pour entreprendre sur les Estats de l'Electeur de Treves; Mais encore pour attenter sur sa liberté, & qui ont fait un captif d'un Prelat & d'un Souverain, avec qui ils n'avoient rien à demesler: qui ne les avoit point offensés, & à qui ils n'avoient point déclaré la guerre. Que peuvent-ils alleguer pour adoucir cette violence? & quel plaisir trouveront-ils, pour déguiser & rendre plausible un Cas si atroce? Si c'est pour l'amour de nous, & à cause de la protection que nous luy avions acordée, qu'ils ont opprimé un innocent; Il faut confesser que la hayne qu'ils nous portent, est non seulement bien implacable, mais encore bien injuste; puis qu'elle jette son feu & exhalle son venin, sur les bonnes actions mesmes que nous faisons, qui ne leur sont pas contraires: puis qu'elle ne peut permettre que nous assistions ceux qu'ils ne sçauroient secourir, &

& leur servions d'abry contre la tourmente, dont ils sont batus & mal-traités les premiers: puis qu'elle nous veut interdire jusqu'aux devoirs de Charité qui emanent du droit de Nature, & nous offer toute sorte de commerce avec les autres Princes, jusqu'à celuy des biens faits.

Cela estant, comme il n'en faut pas douter; je laisse à juger au Lecteur libre & non passionné, si ce sont eux ou nous qui ont en cecy commencé la broiillerie: qui ont esté les infracteurs de la paix de Vervins, & les premiers auteurs de la guerre. N'ont-ils pas fait la mesme chose, que s'ils avoient contrevenu aux clauses expressees de ce Traité, quand ils ont violé celles pour lesquelles on ne traite jamais, & qui s'entendent assez sans qu'on les y mette? Que l'une Couronne n'attentera point contre la dignité de l'autre, ny ne l'offensera en la personne de ceux qu'elle protege, & qu'elle couvre de son autorité & de ses armes. Puis donc qu'ils n'ont pas respecté les nostres, & que ce que la paix de Vervins mettoit à couvert, ne leur a pas esté inviolable; peut-on nier qu'ils n'ayent esté les Agresseurs en cette querelle? qu'ils n'ayent allumé le flambeau de la

dissention dont les deux Couronnes
bruslent, & commencé la guerre par sur-
prises & par vols, que nous avons con-
tinuée ouvertement, & apres l'avoir de-
clarée. Certes s'ils se souviennent de la
moderation de nostre conduite, & de la
grace que nous fismes, qui n'estoit pas
moindre que de la vie, aux troupes Impe-
riales qui avoient occupé Heildelberg;
Ils verront que nous avons tousiours évi-
té avec grand soin, de rompre avec ceux-
là mesme, qui ne nous aymoient point,
& que n'ayans jamais craint les forces de
nos Ennemis; Nous avons tousiours ap-
prehendé les ruines que la guerre traî-
ne, & le deluge des maux qu'elle verse.

Que s'ils veulent dire qu'ils ne nous
ont pas attaqué immediatement, & ne
sont pas venus à nous de droit fil, & qu'ils
n'ont visé qu'à l'Electeur de Treves,
qu'ils avoient droit de chastier, pour s'e-
stre départy de la protection qu'il estoit
obligé de recevoir de la Maison de Lu-
xembourg, dont ils sont les Heritiers, &
avoir eü recours à une protection estran-
gere, ce qui est une espece de Felonie.
Que c'est le crime qu'ils ont poursuivy,
& leur honneur offensé qu'ils ont vou-
lu reparer, aux despens de celuy qui en
estoit

estoit coupable. Voila certes le fonde-
ment qui porte & qui soustient toute la
justice de leur cause: voila le pretexte
specieux dont ils la pallient: voila la bel-
le couleur dont ils la fardent. Il n'est rien
pourtant de si aisé, que de ruiner ce fon-
dement: que de destruire ce pretexte:
que de deffaire & d'effacer cette cou-
leur. Car quand bien il seroit vray, com-
me on dit qu'il ne l'est pas, & qu'il n'y
auroit point d'exemple, comme on as-
seure qu'il y en a, contraire à ce qu'ils
pretendent; que l'Electorat de Treves
est sous la protection de la Maison de
Luxembourg qu'ils ont recueillie; ose-
roient-ils nier, que lors que cette pro-
tection se trouve foible pour le deffen-
dre, & cét azile mal-assuré pour le
garentir; il ne luy soit pas permis de re-
courir à une autre protection plus puis-
sante, & de chercher un azile plus con-
siderable? Une premiere protection en
exclut-elle une seconde? N'y a-t'il dans
le monde qu'un seul azile ouvert contre
la persecution? & ne se peut-il point fai-
re de societé, ny former d'intelligence
entre deux biens de mesme nature?
La ville de Geneve a-t'elle outragé le
Canton de Berne, & blessé la dignité

de cette Republique, de qui elle a receu sa premiere protection contre les Ducs de Savoye; lors qu'elle a recherché la nostre, & qu'elle s'est mise à l'abry & sous le couvert de cette Couronne? Le Roy a-t'il persecuté & poursuiuy à outrance le Duc de Mantouie, pour avoir obtenu la protection des Venitiens au mesme temps qu'il joiissoit de la sienne? & Ceux-cy luy ont-ils fait la guerre, & ont-ils entrepris sur ses Estats & sur sa personne, pour avoir imploré si souvent celle du Pape? Sur tout il n'est rien de plus compatible ny de plus sociable, qu'une protection extraordinaire qui ne dure point, & qui passé & cesse avec le peril qui l'a attirée; avec une protection permanente & ordinaire: & un Prince est bien mal-heureux ou fort imprudent, qui est réduit à un seul moyen de se conserver qui peut manquer, & qui pour sortir d'un embarras & d'une violence d'affaires; ne sçait qu'une issue qui n'est pas tousiours libre, & n'a qu'une porte, dont il n'est pas tousiours le maistre.

Mais puis que le salut des Peuples, est la souveraine Loy de ceux qui gouvernent, & que les autres Loix des Estats n'ont d'esprit ny de vie, que ce qui leur en vient

vient de ce principe; qui pourroit se figurer, qu'un Prince eust fait un Traité, par lequel il se fust obligé de perir, toutes les fois qu'un autre Prince n'auroit pas la puissance de le sauver, & fust entré en une dependance, par laquelle il eust renoncé à tous les moyens de pourvoir à la conservation de ses sujets, qui ne seroient pas au gré de l'autre? Tels & semblables Traitez, seroient plustot des prodiges & des Monstres à exterminer dans la Politique; que des actes vallables & legitimes, qui eussent procedé de l'autorité des Princes, qui n'est pas instituée pour destruire & pour demolir les Estats, mais pour en destourner la cheute, & en restablir les ruines. J'ajouste à cela que le mot de Protection designe assez, quelle en doit estre l'operation & l'usage, & que n'ayant pour fin & pour but, que la feureté des Estats & le bien des personnes protegées; elle cesse d'estre ce qu'elle estoit, si elle tombe en impuissance, & si elle n'a plus ny force ny vertu, pour conserver & pour deffendre: Qu'elle change d'espece, & passe en une autre nature contraire à la sienne; si elle devient un principe de ruine, à ceux à qui elle doit servir de ressource contre le mal-heur, & si elle

degenerer en poison , de preservatif qu'elle deuroit estre.

Concluons donc, que puis que la Maison d'Autriche n'estoit pas en estat de garantir personne du mauvais temps, dont elle mesme estoit batuë, & que mesme ceux qui estoient embarquez dans le mesme vaisseau avec elle, courroient fortune de se perdre, s'ils nes'en separoient; L'Electeur de Treves ne l'a point offensée, de s'estre adressé à la France qui seule luy pouvoit servir de port, & le mettre à couvert des vents esmeus & de la Mer irritée. Je dis bien davantage, qu'il n'a pas seulement fait une action de devoir à l'endroit de ses sujets; d'avoir destourné par nostre entremise, l'infailible desolation qui leur pendoit sur la teste: ou un acte de pieté envers l'Eglise; d'avoir sauvé par nostre moyen les lieux saints & les personnes sacrées; mais qu'il n'a pas encore peu merité de la Maison d'Autriche, si elle estoit capable de quelque sentiment de reconnoissance, & de se laisser toucher de quelque bien-fait; d'avoir empesché par prevoyance & par adresse, que son grand & formidable Adversaire; ne devint plus puissant par la conquête de ses Estats & ne fit une dange-

dangereuse conjonction du Rhin avec la Moselle, pour pouvoir en mesme temps estendre ses bras en Flandre & en Allemagne. Et partant que le monde juge sur ces Faits veritables & pertinens, si cét Electeur a merité le traitement qu'il a reçu pour l'amour de nous, & si le Roy l'a deu souffrir sans ressentiment, & sans declarer la guerre à ceux qui l'ont si hautement offensé en la personne d'un de ses Alliez, & au veu & sçeu de toute l'Europe.

Cét exemple & plusieurs autres que je rapporteray en leur lieu; feront voir clairement, que le Roy n'est entré en toutes les guerres, dont la miserable Chrestienté est travaillée depuis tant d'années; que pour proteger les foibles contre les plus forts, & que la Maison d'Autriche est celle qui par son indontable Ambition, a rompu par tout les liens de la concorde publique, & allumé les feux dont peut-estre elle sentira le ravage autant que nulle autre, avant que l'embrasement cesse. Dieu seul peut sçavoir quel sera l'evenement de tant d'aimés conjures, & où se terminera l'agitation de tant de Nations émeües. Mais le Roy doit avoir cette satisfaction, & ce repos de

conscience, qu'il n'a pas esté l'auteur de ces deplorables mouvemens : qu'il a fait ce qu'il a pû pour les divertir : qu'il n'a rien espargné pour les arrester, & qu'ayant tant travaillé & tant pris de peine, pour fonder & affermir la tranquillité de son Royaume; il n'avoit point de plus vive & ardente passion; que de procurer l'entiere felicité de ses peuples; & de voir fleurir la paix qu'il leur avoit donnée, par l'abondance dont il la vouloit couronner; s'il eust esté le Maistre du cœur des Estrangers, & l'Arbitre du destin des choses.

DISCOURS SIXIEME.

Qu'il ne suffit pas qu'une guerre soit juste, si elle n'est encore utile à celui qui s'y embarque. Quelques Regles que les Princes doivent observer, quand ils secourent leurs Alliez.

A PRES avoir discours des causes qui rendent une guerre juste, & desfriché cette espineuse matiere, qui a encore besoin de quelque culture, que nous luy donnerons en son lieu; Il nous faut parler de l'Utilité, qui est l'autre condition qui doit acompagner cette guerre, & sans laquelle

laquelle un Prince ne s'y doit point engager, quand mesme elle seroit non seulement pleine; mais comblée, pour le dire ainsi, de Justice. Il nes'ensuit pas pourtant que cette Utilité doive estre presente & sensible; & ce n'est pas l'ordre des choses, qu'on moissonne en semant, ny que les premiers remedes guerissent quand on est malade, ny qu'une peinture s'acheve lors qu'elle s'esbauche. Dieu seul en donnant le premier trait, peut donner la derniere main à ses ouvrages, & finir en commençant. Encore ne l'a-t'il pas tousiours fait, & il a mis six jours à créer le Monde, & à produire & estaler les pieces de cette merveilleuse machine.

Mais pour les œuvres des hommes; il faut du temps & de la patience pour en voir la fin. Il y a plusieurs degres à monter avant que d'arriver au faiste, & d'ordinaire il en est comme de celles de la Nature; où la generation des plus excellentes choses, n'est que la suite d'une corruption qui la precede. Il suffit donc que ce soit une utilité future, affin qu'elle oblige à agir, & qu'elle soit connue telle, non pas avec infallibilité, & certitude, ce qui n'appartient qu'à Dieu; Mais

Mais autant qu'on le peut juger par la disposition des Causes secondes, & par les Regles de la prudence civile; qui est tout ce qu'on peut exiger de la conduite des hommes, & du sort de cette vie. Nous ne traiterons icy que de l'utilité qui doit revenir, de la guerre que l'on fait en faveur de ses Amis & Alliez, & du secours qu'on leur preste. Pour les autres; Ou il n'y a point de difficulté, ou ce que nous dirons de celle-cy, éclaircira ce qu'il y pourroit avoir de trouble.

Pour cela je donneray quelques Regles, qui feront voir aux Princes les routes qu'ils auront à tenir, & les escueils qu'il leur faudra éviter; quand ils s'embarqueront en de semblables assistances. La premiere Regle est, que l'utilité qu'ils doivent poursuivre, & proposer à leurs armes, lors qu'ils les prennent en faveur de leurs amis; ne doit pas estre mercenaire, ny de la nature de celle que les Marchands recherchent, lors qu'ils trafiquent. La dernière fin où ceux-cy aspirent, & le principal objet qui excite leur industrie; est l'augmentation des richesses. Ils hazardent peu pour gagner beaucoup: Ils font comme les Laboureurs, qui ne sement pas seulement pour

recou-

recouvrer leur semence, mais pour la multiplier, & ce n'est pas pour fermer à la pauvreté la porte de leur maison, qu'ils travaillent; mais pour y introduire l'abondance. La Reputation mesme d'intelligens & d'habiles en leur profession; ne les touche point, ou les touche peu. Ils ne se soucient que d'estre heureux, & le seul gain fait toute la gloire de leur exercice, & tout le prix de leur course. Il y a eü de tout temps des Princes qui ont agy de cette sorte, & qui ont esté possédez de cette basse passion, que la grandeur de l'objet & l'enormité du mal; ont fait appeller illustres. Mais ceux qui se piquent de l'amour de la veritable sagesse, & du desir de la belle Reputation; doivent aller d'un autre vent, & suivre une route toute différente.

Que cecy soit donc un principe constant & indubitable; qu'un Prince ne doit jamais se porter à la deffense d'un autre Prince, ny armer en sa faveur, par esprit d'avarice, & par une avidité de s'accroistre à ses despens: de s'enrichir de sa despoüille, & de garder les gages que l'autre luy aura mis en main pour asseurance de sa foy, ou pour luy servir de

retrai-

retraite. Autrement si cela estoit; il ne se troueroit personne, qui n'aymat mieux esproüuer tout seul le sort des armes, & courir la fortune de la guerre, dont les evenemens sont douteux & incertains; que s'exposer à la perte infallible de tous ses Estats, ou d'une notable partie.

Outre que il n'y a point de doute, que comme les coups qu'on reçoit durant la chaleur d'un combat, & par un Ennemy à qui l'on fait le pis que l'on peut; sont moins sensibles & douloureux, que ceux qu'on reçoit de sang froid, & par un amy à qui l'on se fie. De mesme les pertes qui nous arrivent de la part de ceux qui nous en devoient garantir; sont de plus mauvais goust & de plus dure digestion; que celles que nous caulent ceux qui nous ont déclaré la guerre, & ont entrepris de nous ruiner, & le feu Roy eust raison, apres que l'Archiduc eust assiégré Calais, & que la Reyne d'Angleterre luy eust envoyé offrir son armée de Mer à des conditions exorbitantes; de refuser ce secours, & de luy faire dire, *Qu'il ayroit mieux que ses Ennemis le despoüillassent que ses Amis.*

C'est pourtant par ce chemin, que les Romains ont en partie marché à la conqueste

conqueste du monde, & qu'entre deux peuples qui se faisoient la guerre; Ils ont retenu le pays de celuy qui les appellöit à son secours, & subjugué le pays de l'autre. C'est par là que les miserables Grecs ont achevé de se perdre, & que leurs divisions & leurs broüilleries les ont liurez à l'ambition de ce peuple, qui ne trouva point de meilleur moyen de terminer leurs differens, & d'esteindre leurs partialitez; que de leur oster la puissance de se quereller, & de les priver de leurs Estats, qui estoient le sujet de toutes leurs haynes. C'est avec ce pernicieux artifice & cette trompeuse charité; que la Maison Ottomane a envahy quelques membres de l'Empire des Chrestiens, & fait tomber dans ses filets la plus belle portion de la Hongrie. Le passage de la protection à l'usurpation est si doux pour les Conquerans, & leurs limites si proches; que les plus religieux ne manquent gueres de les franchir, & de confondre ces deux actions, en les distinguant seulement de nom, & laissant cette ombre de difference, à ce qui n'est en effet qu'une mesme chose.

Nous avons une Puissance dans la Chrestienté, qui estant frapée de la mesme

mesme maladie, que les anciens Romains, & les Ottomans d'aujourd'huy, c'est à dire du dessein de la Monarchie; a marché autant qu'elle a pû sur leurs vestiges, & joué parmy les Chrestiens de semblables pieces. Sa coutume a esté de prendre part dans toutes leurs affaires, & d'acourir au moindre bruit de discord de qu'elle a oüy lever parmy eux, & à la moindre flamme de division qu'elle y a veu luire. Elle n'a jamais sçeu que c'estoit que garder Neutralité, tant qu'il y a eü de la guerre parmy ses voysins: & n'a pas tant considéré la Justice du Party où elle s'est jettée, que le moyen qu'il y avoit d'en profiter, & d'y trouver ou quelque gage à garder ou quelque conquête à faire. Les protections qu'elle a données, ont esté autant de jous qu'elle a imposez, & où elle n'a point apporté de la sujertion; elle a establi une dependance qui n'estoit gueres moins pesante, & qui luy estant moins onereuse; ne luy assuroit pas moins ceux qui dependoient d'elle, & les tenoit par des liens aussi forts & indissolubles.

Il ne faut point sortir de l'Europe ny du Siecle present, pour confirmer cette

verité

verité par des exemples anciens ou esloignez. L'Allemagne & l'Italie ont esté les Theatres, où elle a assez paru de nostre temps, & elle est entrée avec pompe & esclat, en deux des plus remarquables actions, qu'on y ait représentées. Il ne se peut gueres voir d'exemple de cette nature, plus illustre par la nouveauté des incidens, & par la rareté des circonstances qui s'y rencontrent; que celui qui est arrivé en la Succession Du Duc de Cleves, recueillie par le Duc de Neubourg qui fust protégé par les Espagnols, & par le Marquis de Brandebourg, que les Hollandois appuyerent. Mais d'autant que je donne un Traité exact & ample de cette affaire, en la troisième Partie, j'y renvoye le Lecteur pour parler d'un autre exemple que l'Italie nous a fourny, apres que la Succession de Mantouë & du Montferat, fust ouverte au Duc de Nevers, contre lequel les Espagnols dresserent toutes leurs machines, & firent tous leurs efforts pour l'en exclurre.

Pour parvenir donc à leur fin, & pour toucher à leur but; ils se servirent d'un double artifice, & mirent ces deux pieces en batterie. La premiere de susci-

ter

ter le Prince de Guastalde, pour s'immiscer (pour user de ce terme de pratique) dans cette Succession, & pour opposer à un droit clair & indubitable, comme estoit celuy du Duc de Nevers; une prétention apocryphe & imaginaire, comme estoit la sienne. Si ce qu'on publia en ce temps-là en Italie est véritable; il n'est pas jusqu'à un Bastard du Duc précédent nommé Yacinthe, qu'ils n'ayent taché d'enlever, pour le faire intervenir dans la querelle, en le purgeant du vice de sa naissance, sous des pretextes qui avoient quelque couleur, mais qui choquoient directement une Constitution du Concile de Trente reçüe dans l'Italie. Mais laissons à part le fait d'Yacinthe qui est peut estre faux; pour nous tenir à celuy de Guastalde, qui ne reçoit point de difficulté, & qui a esté esclaire des yeux de toute l'Europe, & a excité du scandale jusques dans Constantinople mesme.

Le second artifice est, qu'ils ont abusé du nom & de l'autorité de l'Empereur, pour contraindre le Duc de Mantouïe, de mettre en depest ses forteresses, entre les mains d'un Commissaire

DV MINISTRE D'ESTAT. 93
 faire * qui estoit leur sujet; jusqu'à ce que l'Empereur eust prononcé sur le différend esmeu, & fait droit aux parties interessées. C'est à dire que pendant ce temps-là; ils eussent formé tant d'incidens, & suscité tant de chicane, pour estendre & perpetuer la matiere contentieuse; que la longueur de la poursuite, & le desespoir du succez, en une Cour où les parties estoient les Iuges; eussent forcé le Duc de Mantouïe, de consentir à ce qu'ils vouloient, & de laisser un titre apparent de Justice, à ce qui n'estoit qu'une pure oppression, & qu'une violence effective.

La fin donc de l'assistance qu'ils avoient offerte à Guastalde, ou que celuy-cy si l'on veut, avoit implorée; ne tendoit pas à l'eslever à la Souveraineté du Mantouïan & du Montferrat; Mais à se rendre maîtres de la Citadelle de Casal, & à se delivrer de la jalousie que cette forteresse donne, & de l'ombre qu'elle fait à l'Estat de Milan, pour lequel ils ont tant d'amour & tant de tendresse. Et afin que leur injustice regnast en toutes les parties, & fust espandue comme son Ame, dans tout le corps de cette affaire: Afin qu'il n'y eust ny principal

* C'estoit le Conte Jean de Nassau.

pal ny accessoire, où elle ne laissast quelque impression de son venin, & quelque teinture de sa violence. Il est à considérer, qu'avant que Guastalde eust intenté son action, & formé ses plaintes à la Cour Imperiale: Pendant que le Prince de Mantouie, y rendoit de la part de son Pere les devoirs necessaires, & y faisoit les soumissions requises: Pendant qu'on lui donnoit à Vienne de belles paroles & de bonnes esperances. Lors mesme que la plus-part du monde croyoit, que l'Empereur qui ne pechoit pas volontiers, que par ignorance, & qu'on n'eust pas aisément induit à faire du mal, que sous le masque du bien, ne seroit pas contraire au droit du Duc de Mantouie; Le Gouverneur de Milan desoloit le Montferat avec une armée, & peu s'en fallut qu'il n'enlevast Casal par l'intelligence d'un Traistre, qu'il avoit prattiqué de longue main, pour luy vendre cette place.

Ils n'en demurerent pas là, & puis qu'ils avoient mis la voile au vent; il falloit poursuivre la navigation, & essayer d'achever avec honneur, la course qu'ils avoient commencée avec si peu de succès.

* *Spadin Major dans la place.*

cez.

cez. Apres donc qu'ils eurent veu qu'ils avoient failly leur coup: que la guerre pourroit tirer en une longueur dommageable, & que peut-estre ils pourroient ne trouver au bout, que la honte & le desplaisir, que laissent les entreprises injustes, quand elles ne sont pas heureuses; ils firent jouier d'autres mines, & preser le Duc de Mantouie, d'accepter un dédommagement pour Casal, dans la Franche Conté ou dans le Cremonois, en n'y comprenant pas pourtant la Citadelle de Cremona. C'est à dire que de Prince indépendant & absolu qu'il estoit en son pays; ils en vouloient faire ailleurs leur sujet ou leur dépendant, & troquer un Revenu limité, & du bien qui se pouvoit prendre à toute heure; contre celuy de la Souveraineté qui n'a point de prix, & contre une forteresse presque imprenable.

De mesme les grands efforts qu'ils ont du depuis faits, & l'extreme ardeur qu'ils ont tesmoignée, à faire valoir la pretention que la Princesse Stigliane avoit sur Sabionete; n'estoient pas pour luy laisser la libre disposition de cette place: Mais pour la garder sous son nom, & la faire servir de bride & comme de

Cita-

Citadelle, à trois ou quatre Estats voisins, au milieu desquels elle est enclavée. N'avoient-ils pas encore couvert d'une plaifante maniere le Prince de Monaco, contre les pretentions & les desseins des Genois sur cette Principauté? & à quoy s'effoit finalement terminée cette protection; qu'à un joug pesant & rude qui l'acabloit, & qu'il a esté contraint de secourir, pour se jeter entre les bras d'une puissance plus juste, & d'une domination plus humaine? Tels & semblables exemples que je pourrois apporter en grand nombre; descouvrent assez le genie de la Nation, & cette effrénée avarice, qui les transporte à envahir ouvertement le bien d'autrui, ou à s'en accommoder avec finesse: à y entrer par une bresche, ou par une faulx porte.

DISCOVRS SEPTIESME.

La seconde Regle qu'un Prince doit observer quand il veut secourir ses Amis.

LA seconde Regle sera, que non obstant ce que nous venons de dire, un Prince qui s'embarque en une guerre pour l'amour d'un sien voyfin; peut legitimement pretendre de se faire remplacer

placer d'une partie des frais qu'il fera, si celuy qu'il secourt en a le moyen, & recevoir de luy des places, pour la seureté de ce qu'il avance: ou pour la retraite de ses troupes: ou pour un gage de la Foy & de la constance de l'autre. Car certes il n'est que trop juste, que puis que celuy-cy ne pardonne point au sang mesme & à la vie de ses sujets, pour garantir son amy de servitude; l'autre ne soit point avare du bien & de la substance des siens, pour dédommager en quelque façon son Libérateur, & qu'il ne fasse point difficulté, de payer quelque chose du prix des remedes, qui luy sauveront la vie.

L'entens à condition que cela se puisse faire commodément, & que l'Estat qu'on a secouru n'ait pas esté si fort lassé par le travail de la guerre, & tellement espuisé d'esprits & de forces; qu'il ne luy en reste presque point pour viure & pour se soustenir, & que la moindre évacuation qui luy surviendroit, seroit capable deluy faire rendre l'ame, & de le porter à l'extremité du mal, contre lequel on a pris les armes. Autrement l'assistance qu'on auroit donnée, n'auroit pas tant esté une charité civile, qu'une
E
super-

supercherie de Voleur & de Pyrate, & l'on n'auroit fait que chasser la maladie, en faisant mourir le malade. Quand la chose est en cét estat; il faut qu'un Prince se contente de la gloire qui rejallira sur son nom & sur sa conduite; d'avoir sauvé d'oppression un sien voyfin: & de l'utilité qui reviendra à son Estat, d'avoir rompu les mesures, & empesché l'accroissement d'un Ambitieux, qui apres avoir devoré les Petits, se rueroit infalliblement sur les plus Grands, & qui neregarde ses premieres conquestes, que comme des planches & des moyens, pour passer à de nouvelles.

Je dis lé mesme & pour les mesmes raisons, des Etats qui n'ont qu'une forteresse, en laquelle consiste tout leur salut & toute leur esperance. On la peut bien recevoir jusqu'à la fin de la guerre, comme un frein & un arrest de la foy de celui à qui l'on donne du secours: mais non pas la retenir apres la paix, pour la despense qu'on aura faite pour la conserver; & la garder pour cela ce seroit le mesme, que d'exiger la vie d'un homme, pour luy avoir fourni des alimens, & generalement parlant, que de vouloir la fin, pour le prix & pour le salaire des moyens,

moyens, qu'on aura contribuez pour la produire. Hors de là le Prince doit tendre autant qu'il se peut avec bien-scance, au remplacement du bien de ses sujets, dont il n'est pas le propriétaire, mais le dispensateur & l'œconome, & qu'il est obligé de mesnager avec plus de circonspection & de retenue, que le sien propre.

C'est donc un trait de prudence singuliere & une Maxime de Politique raffinée; de se faire nantir de quelque place importante, pour la seureté de l'argent qu'on presse & qu'on avance, pour les affaires des autres. C'est ainsi que les Venitiens l'ont autrefois souvent pratiqué, & que quantité de bons gages leur font demeurer; pour n'avoir pu estre retirez par ceux qui les leur avoient mis entre les mains, & qui finalement estoient contraints d'en transiger, & de leur en ceder la propriété & le domaine. C'est ainsi qu'en usa Elizabet d'Angleterre, lors qu'apres la defection des Hollandois de la domination d'Espagne; elle se resolut de les secourir d'argent & d'hommes, & qu'elle en reçeut en deposit Flessinghe la Brille & Ramachin, jusqu'à ce qu'elle seroit remboursée de

les avances; ce qui n'arriva que durant le Règne du Roy Iaqués son Successeur. C'est enfin ne sçavoir pas son mestier, & pécher lourdement contre l'art de Regner; que de ne demander point des places, pour la retraite de ses troupes en cas de disgrâce, & de n'avoir point un Port à soy, où l'on puisse relascher, quand on a le vent contraire. Sur tout la necessité d'en avoir est entiere & inevitable, pour retenir par ce lien, comme nous l'avons desia dit, & arrester pour le dire ainsi avec cét Anchre, la volonté de ceux qu'on secourt, de peur qu'ils ne changent, & qu'apres nous avoir embarquez; ne nous laissent à la mercy des vents & des ondes, & n'acceptent sans nostre consentement des conditions avantageuses qu'on leur pourra offrir pour la crainte de nos armes, & pour les destacher de nostre Alliance.

Les François ont souvant hurté contre cét escueil, pour n'y avoir pas pris garde, & tombé dans ces embusches, pour ne les avoir pas preueües. On ne sçauroit dire combien de fois leur facilité & leur excessive franchise ont attiré l'infidelité & la defection de ceux, qui n'avoient eü recours à leur protection, ny imploré leur assistance;

assistance; que pour s'acorder plus avantageusement avec leurs Ennemis, & pour faire à nos despens & à l'ombre de nos armes, une paix plus honorable. Ce malheur est arrivé deux fois à Henry second, & Octave Duc de Parme, dont il avoit entrepris la deffense, contre l'Empereur & le Pape, qui le vouloient mettre en chemise; s'accommoda avec eux sans son sçeu & participation: Et en la Ligue qu'il fit avec l'Electeur Maurice, & les autres Confederez d'Allemagne contre Charles le Quint; ayant eü le vent, & veu paroistre des signes, de l'accommodement que cét Electeur meditoit à nostre desavantage; Il fut contraint de n'achever pas la faute qu'il avoit commencée en se contentant d'avoir des Ostages au lieu de places, & de se saisir, du consentement neantmoins de l'Evesque & du peuple, comme nous l'expliquerons au Traité de la Monarchie; de se saisir dis-je de la ville de Mets, pour opposer aux Allemans qui luy venoient tomber sur les bras, & pour arrester le torrent qui s'alloit desborder sur son Royaume.

L'Electeur de Saxe d'aujourd'huy, tres-digne Branche du sang de Maurice, & vray Rejetton d'un tel Tige; n'a pas

pas degeneré de la bonne foy de son parent. Il n'a pas seulement bien imité par la paix de Prague, la supercherie qui nous fust faite à celle de Passau; Mais la copie a encore surpassé l'original, & sans y avoir trouvé des conditions si avantageuses que celles de l'autre; Il n'a pas seulement abandonné les deux Couronnes, qui ont versé tant de sang & consumé tant de bien, pour la liberté de l'Allemagne; mais il y a encore conjuré contre elles, & consenty de faire la guerre à ceux, qui travaillent si ardemment, à deliurer des captifs qui semblent aymer leur chaisne: ou à contraindre d'estre heureux, ceux qui n'ont pas le courage de le devenir.

Quoy que c'en soit, il est certain que cette belle Paix de Prague; où ceux qui l'ont acceptée ont creu se pouvoir sauver, sans courir fortune de se perdre, comme en la continuation de la guerre qu'ils faisoient à la Maison d'Austriche; n'eust pas esté faite, si les deux Couronnes ne se fussent point meslées des affaires de ce pays-là, & que l'Empereur ne leur eust point accordé ce repit de leur ruine; s'il se fust estimé assez puissant ou assez heureux pour résister en mesme temps à leurs

leurs forces & aux nostres. Que si ceux qui s'y sont rangez s'en trouvent bien, & s'ils y sont à l'abry de la tourmente qu'ils craignoient; ils nous en ont l'obligation qu'ils ont fort mal reconnuë.

Que si cette paix est captieuse & mal-assurée, comme elle l'est, & s'ils ont besoin, comme il n'en faut pas douter, d'une paix generale, qui soit le sceau de la seureté & de la durée des particulieres; C'est encore des deux Couronnes, de qui principalement ils doivent recevoir ce bien, & c'est d'elles que doit sortir la parfaite guerison du Corps Germanique; au lieu de ces intervalles lucides que les Traitez particuliers apportent, & de ces cures trompeuses, qui soulagent pour quelque temps le malade, mais qui n'ostent pas la cause, ny les principes, de la maladie. C'est pour cela qu'elles agissent avec tant de contention & tant de chaleur: qu'elles sont de si grands armemens, & supportent tant de despense; & l'on doit s'assurer, qu'elles ne mettront jamais les armes bas, que l'œuvre ne soit entiere: qu'elles n'ont point fait de si grandes avances pour les perdre, & que quelque penible que soit

la carrière où elles se sont jettées; elles ne s'arrestent jamais, qu'elles ne l'ayent tout à fait passée. Ou toutes les apparences sont fausses, ou ce terme n'est pas loïn, & la Chrestienté verra bien-tost esclorre le bien qu'elle desire; quoy qu'elle ait encore quelque convulsion à souffrir, & paroistre bien-tost la lumiere qu'elle attend, quoy qu'il y ait encore quelque ombre à dissiper, & quelque nuage à resoudre. Que cecy soit dit par occasion. Revenons au sujet que nous avons quité.

La facilité dont nous avons parlé cy dessus, n'a pas esté pernicieuse aux seuls François; elle l'a encore esté aux Alle-mans. Il leur a quelquefois mal pris d'estre entrez en ce Royaume sur la seule foy de ceux qui les y appelloient; & si cette prodigieuse armée de Reitres, qui le vint inonder sous la conduite du Duc de Bouillon & du Baron de Dona; eust peu se faire mettre en main quelque bonne place; elle n'eust pas esté si mal-traitée qu'elle fust en sa retraite, ny n'eust jonché nos plaines de tant de corps morts qu'elle y laissa. Elle eust tousiours esté reçeüe à capituler pour la seureté de son retour, & pour une partie de l'ar-

DV MINISTRE D'ESTAT. 105
de l'argent qu'on luy avoit promis, en rendant ce qu'elle eust tenu, à son legitime maistre.

La Reyne d'Angleterre dont nous avons desia parlé; fust bien plus fine & sa conduite plus circonspecte, lors qu'elle ne voulut point ouvrir sa bourse, ny faire entrer ses armes en France en faveur du Prince de Condé; qu'il ne luy eust mis en depost le Havre de Grace, & livré cette fameuse porte, pour entrer quand elle voudroit dans ce Royaume. Il est vray que je ne scaurois excuser le pretexte, sous lequel elle fit semblant de la recevoir: ny approuver la Declaration qu'elle publia; que ce n'estoit pas pour rompre avec le Roy, avec lequel elle desiroit entretenir une bonne correspondance, qu'elle s'en estoit emparée: mais pour la tirer d'entre les mains de ses sujets Rebelles qui en abuseroient à son prejudice, & pour la luy conserver durant sa minorité, & jusqu'à ce qu'il pourroit agir par luy-mesme dans ses affaires, & tenir le Gouvernail de son Estat, qui estoit manié par des personnes qui n'estoient pas à ce qu'elle disoit assez prudentes, ou assez bien intentionnées.

Ce plastre estoit trop grossier & ce

maïque trop connoissable, pour couvrir & déguiser une si visible usurpation, & le Conseil du Roy eust raison, de la déclarer descheüe des conditions du Traité de Cambray, pour le fait de Calais; puis qu'elle l'avoit violé en assistant les Rebelles de sa Majesté, & qu'elle avoit esté pour le dire ainsi, la Regeleuse des places, que les autres luy auoient volées. Le Duc de Savoye Grand-pere de celuy d'aujourd'huy, avoit voulu presque exercer la mesme charité à l'endroit de Henry III. & rendre à peu pres le mesme bon office à la Couronne; lors qu'il se faisoit du Marquisat de Salusse, pour la peur qu'il avoit à ce qu'il disoit, que l'Ediguieres ne le prevint, & jusqu'à ce que les troubles dont nous estions travaillez se calmeroient, & que nos tempestes civiles fussent appaisées. Aussi le feu Roy luy paya cette charité, comme une dette de la Couronne; depuis qu'il y fust parvenu, & luy fit voir que les grands Princes, sçayent rendre les petits gens de bien en dépit d'eux, & les delivrer mieux que gens du monde, de l'obligation qu'ils ont de restituer, ce qu'ils ont pris mal à propos.

La methode donc dont nous avons parlé,

parlé, & pour les raisons que nous avons alleguées, d'exiger des places; a esté de tout temps familiere aux Princes qui ont sceu regner, & particulièrement aux Espagnols. Que si le Duc de Parme n'en demanda point au premier voyage qu'il fit en France, & s'il vint delivrer Paris des armes du feu Roy, sans chercher d'autre seurété pour sa retraite, que dans celles qu'il commandoit; c'estoit pour une chose qui estoit plus importante: c'estoit pour esbloiür le monde par cette montre de franchise: c'estoit pour laisser une impression, que son Maistre ne l'envoyoit pas, pour pescher comme l'on dit dans nos troubles, & pour profiter de nos discordes; comme plusieurs en murmuroient dedans & dehors le Royaume: Mais seulement pour en chasser l'Heretic, ou au moins pour empêcher qu'elle ne montat au Throne, où il n'y avoit que la vraye Religion qui deüt s'asseoir; comme il en fit un serment solennel en la grande Eglise de Meaux, au nom de Philippe.

Mais il ne respira pas long temps cét air de generosité, & il ne püt jamais se laisser persuader de venir secourir Roien; qu'on ne luy eust baillé la Fere, &

qu'il n'eust entre ses mains cette place, qui luy asseuroit son entrée dans le Royaume, & sa sortie au dehors. Quant au reste, la suite du temps & le cours des affaires firent bien voir; que Philippe luy avoit fait faire un faux serment, & qu'il l'avoit trompé le premier, pour luy faire tromper les autres. Le Duc de Sessa le declara assez à Rome; lors que ne pouvant empescher l'absolution du feu Roy, ny sa reunion au centre de l'Eglise, qui est le saint Siege; Il protesta que ce fust sans prejudice des pretentions que son Maistre avoit sur la France, & des frais qu'il avoit faits pour y conserver la Religion, & en chasser l'Herésie.

Ce fust donc pour eux un cas extraordinaire, & une exception de leur Regle generale, dont ils n'usent que fort rarement; que la procedure du Duc de Parme en son premier voyage de France. Car il est vray qu'ils ont une si horrible faim de mettre le pied dans les places d'autrui, & qu'ils sont si fort transportez de cette passion; qu'ils n'en ont pas mesme excepté le saint Siege, lors qu'ils ont quelque-fois fait mine de le vouloir secourir. Durant la chaleur de l'Interdit de Venise, & apres que le Marquis

de

DV MINISTRE D'ESTAT. 109
de Veillane Ambassadeur à Rome pour le Roy Catholique, eust obligé le Pape de se jeter entre les bras de son Maistre, & d'accepter sa protection; entre les choses qu'il demanda de sa part, pour le secours qu'il promettoit qui n'estoit pourtant qu'en papier, & pour ce testimonniage de bonne volonté qui n'estoit qu'en ostentation; Celle sur laquelle il appuya davantage fust qu'on luy baillat Ferrare pour la retraite de son armée de terre, & Ancone pour celle de son armée de mer. C'est bien plus, le Conte de Fuentes qui ne respiroit que feu & guerre, & qui estoit le principal promoteur de la broüillerie; eust l'audace de demander Charbonnieres au Duc de Savoye, qui n'y estoit point interessé; pour tenir à ce qu'il disoit la clef du passage, par où l'Esdiguieres pouvoit descendre au secours de la Republique.

DISCOVERS HVITIÉSME.

Que la conduite que le Roy a observée en secourir ses Alliez; est pleine de moderation & de generosité. Que celle de quelques autres Princes de ce Siecle n'est pas de mesme.

LE sujet que nous venons de traiter, auroit pû estre merueilleusement esclaire & embelly, par la Relation

de

de la conduite qu'ont observé quatre differens Princes de ce Siecle, au secours de leurs Alliez. La maniere en est fort diverse, bien qu'elle ait esté desployée sur une mesme matiere, & dans le cours d'une mesme affaire; qui sont les Troubles de l'Allemagne. Quoy qu'il n'y ait point de Puissance dans la Chrestienté, qui ne s'y soit intéressée, & n'ait jouié quelque personnage de cette celebre Piece; Il est certain que les Roys de France d'Espagne de Suede & le Duc de Baviere; y ont paru avec plus d'esclat que les autres & que leur Politique ne s'y est pas moins hautement signalée, que leurs armes. Mais d'autant que nous rechercherons dans la Troisième Partie, les plus secrets mouvemens avec lesquels ces Princes y ont agy, & ce que leur Cabinet a influé de plus particulier & de plus remarquable, dans cette longue & atroce guerre; Je supliera le Lecteur de suspendre sa curiosité jusqu'à l'Edition de cette Partie; qui suivra immédiatement celle-cy. Là nous verrons que l'Espagne n'est jamais allée que d'un mesme pied, & n'a navigé que d'un mesme vent; c'est à dire de celui de l'Ambition & de l'Utilité particuliere. Que la demarche de

la

la France, à tantost esté plus lente & irresoluë, & tantost plus viste & déterminée vers le bien general de la Republique Chrestienne; mais que neantmoins ce bien general, a tousiours esté le principal but & la dernière fin, qu'elle a proposée à ses Offices & à ses Armes.

Quant au Roy de Suede, il ne pouvoit certes ajuster avec plus d'intelligence & de symmetrie, le dessein qu'il avoit fait de secourir l'Allemagne, & de la tirer des fers de la Maison d'Autriche, sous lesquels elle gemissoit; avec cet Esprit de Conquerant avec lequel il estoit né: ny faire servir le premier au second, sous une plus specieuse & plus plausible bienveillance. Nous le considererons donc dans ce haut & difficile exercice, depuis sa descente au Port de l'Isle d'Usedom, jusqu'à la plaine de Lutzen où il laissa la vie, sans laisser la Victoire aux Ennemis qui la luy osterent. Nous représenterons la hauteur avec laquelle il traita avec le Duc de Pomeranie, pour s'establiir dans son pays: l'artifice courageux dont il usa, pour se faire mettre Spandau entre les mains par le Marquis de Brandebourg: Et apres que Tilly fust entré à main armée dans les Estats du Duc de Saxe,

Saxe, & que ce fameux Capitaine ne promettoit rien moins à cét Electeur sans party, que de luy expliquer le sens mystique de ce mot, qui estoit familier à l'Empereur Charles; *Qui n'est pas pour moy, est contre moy*; Nous remarquerons la prudence avec laquelle le Roy de Suede se sceut servir de l'occasion, & profiter du besoin inevitable que l'autre avoit de sa Vertu & de sa Fortune, contre un si heureux & grand Capitaine, que celuy qui l'attaquoit.

Enfin apres que par le gain de la bataille de Lipsic, & par la defaite des vieilles troupes de la Ligue, il eust brisé tous les obstacles, & se fust osté toutes les barrières, qui l'empeschoient de penetrer dans l'Allemagne, & que les villes Imperiales luy ouvrirent à l'envy les portes, & les Princes de l'Empire se rengeoient en foule de son costé; Nous verrons comme quoy il donnoit la Loy à ceux, à qui il acqueroit la Liberté, & leur impoisoit une espee de joug, qui avec le temps leur eust pû devenir pesant, & qui commençoit desja à n'estre point porté sans jalousie. Cette sorte de Politique certes n'est pas de l'usage de tous les Princes, & elle entre aussi peu souvent

souvent dans le train des affaires du monde; qu'ils s'y esleve rarement des Conquerans, & de ces hommes extraordinaires, qui en viennent changer la face; comme faisoit le Roy de Suede.

Pour ce qui est du Duc de Baviere; on ne luy scauroit refuser cette louange, que n'ayant pas ignoré l'Art de faire la guerre; il n'a cedé à aucun Prince de son Siecle en la science du Cabinet, & que l'Allemagne n'a porté il y a long temps, des mains plus adroites & plus scavantes, à faire agir ces Ressorts cachés & ces Machines invisibles, qui remuent & font tourner, ce qu'il y a de plus pesant & de plus immobile dans les affaires. Et d'autant que son Art & sa maniere d'agir, se peut plus communément reduire en pratique & tirer en imitation, que celle du Roy de Suede; Nous nous arresterons plus longuement & plus particulierement sur sa conduite, que sur celle de l'autre, & en rechercherons tous les traits & tous les lineamens, pour l'instruction des autres Princes & de leurs Ministres. Nous contemplerons avec soin les divers personnages qu'il a soustenus, & les differens visages sous lesquels il s'est transformé;

formé; pour arriver à son but, & pour défendre le poste où il s'est mis par son industrie. Comme il s'est eslevé à l'Electorat, & comme il s'y est maintenu; non obstant les ombrages de l'Espagne: la repugnance de l'Angleterre: la contradiction des Electeurs Protestans, & la résistance mesme des Constitutions de l'Empire.

Bref comme en donnant tantost de la jalousie à la Maison d'Autriche, par l'attachement qu'il faisoit semblant de vouloir prendre avec la France: & tantost s'y joignant plus estreitement, & serrant toujours plus fort à son avantage le nœud de leur conjunction; Il l'a presque toujours dominée: Il la tient encore aujourd'huy sans qu'elle le tienne, & a tellement meslé ses interets avec les siens; qu'il les pourra separer quand il voudra, & il le voudra tousiours, quand il n'y fera plus bon pour luy, ou qu'il fera meilleur ailleurs pour ses affaires. Apres avoir esté delivré par la mort du Roy de Suede, du plus grand danger qu'il eust encore couru, & de la plus furieuse tempeste qui l'ait jamais menacé; Il croit qu'il n'y a gueres plus pour luy à craindre de mauvais temps: Et à dire vray
tant

tant que les Anglois se contenteront de faire de genereuses Deliberations, & d'envoyer des Ambassades magnifiques en faveur de la Maison Palatine; Il aura bien de la peine à relascher de son bon gré, ce qu'il sera tousiours reçu à quitter, dans une dernière violence de la fortune. Encore faudra-t'il que cette nécessité soit bien forte; s'il ne trouve le moyen de s'en garentir, & quand toutes les portes pour en sortir luy seront fermées; il y aura bien à faire, s'il ne s'en eschape par quelque bresche.

Quant à la France, afin d'en dire de-rechef un mot, & de laisser eschaper quelque trait de sa procedure; Nous la représenterons toute entiere, & toute telle qu'elle l'a tenuë, dans les diverses occurrences des troubles dont nous parlons. Elle y paroistra en leur naissance & dans leur progresz, comme Mediatrice de la querelle, & fera conclurre une Paix à Ulme, qui eust restably les affaires d'Allemagne, & redonné à l'Empire sa premiere face; si ceux à qui elle avoit servy d'azile & de table de naufrage, ne l'eussent violée, & n'eussent opprimé en les surprenant, ceux qui se croyant estre en seureté par le benefice du Traité conclu,

du, & à l'ombre de la foy publique; se trouuerent mal preparez à se defendre. Du depuis son action à languy, & ses soins ont esté debiles du costé de l'Allemagne: & les embaras du Cabinet, où le frequent changement des Ministres apportoit tousiours de la nouveauté aux Resolutions qui s'y prenoient, & le feu que les Religioneux factieux allumoient de temps en temps dans ses entrailles; l'ont empeschée d'y vaquer jusqu'après la guerre de Mantoüe. Alors certes elle commença à tourner avec chaleur ses pensées & ses soins de ce costé-là, & l'experience qu'elle avoit faite en Italie, & la Constitution presente des choses où elle se trouvoit; luy ayant fait comprendre, qu'il n'y avoit pour elle ny pour tous ses Alliez, que le vent du Septentrion à apprehender; Elle se resolut d'aller attaquer le mal dans sa source, & d'aller porter comme on dit, la coignée à la racine du desordre,

Nous la verrons donc commencer à agir vigoureusement pour ce sujet, & à faire esclater ses premiers faits dans la Diete de Ratisbonne. Nous verrons comme elle se sçeut prevaloir ayantageusement, de l'occasion de l'entrée du

Roy

Roy de Suede dans l'Allemagne, où les Princes de ce pays-là qui souffroient ou qui craignoient l'oppression; l'avoient appellé. Comme depuis le Traité, que Monsieur de Charnassé fit à Beervalde avec le Roy de Suede, jusqu'au renouvellement de l'Alliance avec les Suedois, que Monsieur d'Avaux fit l'année passée à Hambourg; Elle a tousiours admirablement & avec une grande justesse, mesné deux Interests. Le premier & celuy qui luy a le plus tenu à l'Esprit, & qu'elle a esposé avec un zele & une ardeur qui ne s'est jamais relaschée; a esté celuy de l'Eglise & des choses saintes.

Sur quoy j'ose hardiment dire, que j'espere de faire voir là & ailleurs, qu'encore que les vrayes Raisons d'Estat, ne choquent pas les Maximes de la Religion, & que la mesme Authorité qui a mis de la distinction entre la Puissance Seculiere & l'Ecclesiastique; ait voulu qu'elles fussent liées d'amitié, & se donnassent les mains l'une à l'autre. Qu'encore qu'un sage Prince ne doive jamais souffrir, qu'on rompe leur harmonie, ny qu'on confonde les confins qui les separent; Si est-ce que dans l'embaras où la Chrestienté est tombée, & dans le

mellan-

meſlange des Partis de Religions diſſe-
rentes qui la deſchirent; le Roy n'a pas
ſeulement eü le ſoin, de mettre à cou-
vert les Interests de la Catholique, &
d'aſſurer les lieux ſains & les perſonnes
ſacrées, contre les entrepriſes de ceux
qui les pouvoient violer; Mais qu'on
pourroit en quelque façon trouver ſa
conduite moins prudente, de ce que
pour l'amour de l'Egliſe, il a quelque-
fois quité des avantages, qu'il pouvoit
prendre en conſcience, & s'eſt roidy pour
le bien de la Religion, en des choſes où il
pouvoit ſe relâcher legitimement, pour
celuy de ſes affaires; n'eſtoit qu'il a
touſiours fortement creu, que ce petit
prejudice qu'il ſe faiſoit, ſeroit large-
ment reparé par celuy qui ne permet
point, qu'un verre d'eau donné en ſon
nom demeure ſans recompenſe, & que
Dieu n'accompagneroit pas ſeulement
de ſes benediſtions, la Juſtice de ſes
armes; mais qu'il en couronneroit en-
core ſa pieté, & la paſſion qu'il a pour
les choſes qui le regardent. Auffi certes
à conſiderer la grandeur & le nombre
de celles qu'il a entrepriſes, & le long
cours des affaires qui l'ont occupé; On
peut dire qu'on n'a gueres jamais veu
de

de proſperité moins interrompüe que
la ſienne, ny de Regne qui ait reçeu du
Ciel, des regards plus propices & plus
favorables.

L'oſe encore avancer une ſeconde ve-
rité, qui ornera le Regne du Roy d'une
gloire particuliere, & me promettre de
montrer clairement, que non ſeulement
nous n'avons pas fait avec nos voyſins
des Societez infideles, ny eſté les deſer-
teurs des Interests de ceux que nous
eſtions obligez de proteger. Mais que
nous ſerions tombez dans l'excez de ce
coſté-là, & qu'on pourroit en quelque
façon accuſer le Roy, d'avoir eſté trop
indulgent aux beſoins des Eſtrangers, &
trop peu ſenſible aux neceſſitez de ſes
ſujets; n'eſtoit que du bien de ceux-là, il
ſe doit faire ſur ceux-cy une reflexion iné-
vitable, & qu'en deſtournant la perte de
ſes voyſins; il conſerve les dehors de ſon
Eſtat, & empêche qu'on ne l'investiſſe,
& qu'on n'en faſſe les aproches. N'e-
ſtoit que les maux & les ſouffrances
des ſiens qui doivent bien-toſt finir; ſont
la ſemence d'une proſperité qui dure-
ra longues années, & que pour reba-
ſtir le Temple de la Paix, qui ne fuſt
pas touſiours tremblant & touſiours me-
nacc

nacé de ruine comme il estoit ; il a esté
 nécessaire que la guerre que nous voy-
 ons ait précédé, ce saint & admirable E-
 difice. Que dans ce tragique & commun
 malheur, qui fait gemir la Chrestienté ;
 il a cette consolation, qu'il n'y a que les
 auteurs des guerres injustes, qui soient
 les coupables, & qu'on punit bien les
 Boutefeux ; mais qu'on ne blasme pas
 les autres, qui souffrent des pertes dans
 les incendies.

Or Dieu & le monde sçavent, qui sont
 les Agresseurs en la querelle qui exerce
 aujourd'huy les Chrestiens : que le Roy
 n'y est entré que comme soustenant, &
 que si ses offices & ses prières eussent
 esté un bouclier assez fort, contre la vio-
 lence qu'on faisoit à ses Alliez ; Il n'eust
 jamais tiré l'espée pour les défendre.
 C'est bien plus, je monteray qu'encore
 que toute la Chrestienté soit tesmoin, &
 que ses Alliez goustent le fruit des pei-
 nes qu'il a prises, & des despenses qu'il
 a faites pour leur salut, depuis qu'il a e-
 sté contraint de le procurer avec les
 armes ; on le pourroit blasmer d'une
 trop grande retenue, & d'un ressen-
 timent trop lent, pour les injures
 qu'il recevoit en leur personne, avant
 qu'il

qu'il ait pû se resoudre de les repousser
 par cette voye ; On le pourroit dis-je
 blasmer de cela ; s'il eust pû trop crain-
 dre & trop éviter, d'attirer sur ses sujets
 les consequences de la guerre, & de des-
 cendre dans un abyfme, d'où l'on ne re-
 monte pas quand on le desire : de pren-
 dre en main ce Fleau de l'Ire de Dieu,
 dont les coups tombent sans distinction
 sur toute sorte de testes, & abatent esgal-
 lement les innocens avec les coupables.

Le Lecteur excusera s'il luy plaist cet-
 te legere digression, qui peut-estre ne
 luy sera pas desagreable, & ce petit Inter-
 mede qui luy donnera quelque goust, &
 luy sera comme un essay, de ce qui luy
 est preparé en abondance & avec larges-
 se, dans la suite de ce travail. Cependant
 afin qu'il puisse juger de l'equité & de
 la franchise de la procedure du Roy,
 envers ses Alliez qu'il defend & qu'il
 protege ; le diray icy un mot de la
 generosité qu'il a pratiquée, à l'en-
 droit de l'un de ses voyfins, qu'il avoit
 obligé autant qu'il avoit pû d'estre son
 Amy, & qui n'a laissé aucun acte d'ho-
 stilité à exercer contre luy, ny aucune
 preuve de haine à luy rendre. Quoy
 qu'il fust entré en tant de conjura-
 tions

tions formées contre la France, & qu'elle n'ait point eü d'Ennemy caché ou découvert, avec lequel il ne se soit déclaré, ou n'ait eü d'intelligence. Bien qu'il fust coupable comme tout le monde sçait de tant de Traitez violez, & de tant d'Attentats commis contre-elle; Cela n'a pas empesché, que lors qu'il a fait mine de venir à resipiscence, & de vouloir abjurer le party contraire; le Roy ne luy ait tendu les bras, & ne l'ait restably dans ses Estats à quelques forteresses pres, qu'il n'a voulu commettre à la foy d'un Prince si changeant, & à ce flux & reflux de volonte, dont son Ame est perpetuellement agitée.

Que si apres tout cela ce Prince s'est endurcy dans l'habitude qu'il avoit fait de faillir, & si la reconnoissance du bien reçu, ny l'esperance de celui qui luy estoit promis apres la guerre; ne l'ont pû retenir dans son devoir, ny arrester son esprit mobile; Il y a tousiours sujet de louer infiniment la moderation du Roy, & son humeur magnanime; d'avoir rendu volontairement, ce qu'il pouvoit legitiment garder: & il n'y a pas lieu de l'acuser de facilité & d'imprudence, pour avoir esté trompé; puis qu'il avoit
jugé

jugé de la conduite de l'autre par la loy de son interest; qui est la plus certaine regle de bien juger que la Prudence fournisse, & qu'il n'y avoit point d'apparence, qu'un homme qui estoit bien, & en chemin d'estre mieux; se voulut perdre par caprice, & qu'il aymat mieux errer encore une fois au gré d'autruy & de la fortune, & floter dans l'incertitude de ce qu'il devoit devenir; que demeurer en un poste assez commode, & jouir d'une condition assez seure.

Toutefois que sert-il de dissimuler, ou de ne dire la verité qu'à demy? L'evenement contraire aux presomptions que nous venons d'apporter quoy que fort raisonnables, n'a point trompé la prevoyance du Roy, & la defection du Duc Charles n'a pas esté une surprise pour luy. Mais entre ces deux extremitez où il se trouvoit enfermé, de courir ce hazard, ou de se laisser reprocher d'avoir repoussé celui qui se jettoit entre ses bras, & qui imploroit sa Clemence; Il a jugé qu'il luy estoit plus honnesté de s'exposer au premier qu'au second, & qu'il devoit faire voir au monde par une preuve si infaillible, qu'il n'y a rien
qu'il

qu'il ne voulût faire pour applanir le chemin de la Paix, & pour oster toutes les pierres d'achopement qui le traversent.



DISCOURS NEUVIEME.

S'il est expedient de bazarder ce qui reste de forces à l'Estat, pour recouvrer la Reputation perdue par quelque notable disgrâce. Que c'est mal-fait aux entreprises difficiles, de vouloir tout faire seul, ou de vouloir laisser tout faire aux autres.

LES choses ainsi establies, comme elles ont esté aux Discours precedens; Il reste à lever un scrupule, & à esclaireir une difficulté, qui entrent dans la matiere que nous traitons; Açavoir si pour reparer la Reputation ruinée par quelque insigne disgrâce, & relever l'Honneur abatu par quelque perte notable; le Prince doit faire ferme contre la fortune qui l'opprime, & se roidir contre l'effort de la ravine qui l'inonde: & s'il doit plustot hazarder ce qui luy reste de son naufrage; que de le conserver flestry de malheur, & couvert de honte. Ce qui aiguise davantage ce scrupule, & donne plus de couleur à cette difficulté, est de ce qu'il semble que la Reputation des affaires de l'Estat, ne doit pas estre moins chere

DV MINISTRE D'ESTAT. 125
chere au Prince; que l'Honneur l'est à chaque particulier qui est honnest' homme. Et partant puis que tous demeurent d'acord, & que les sages aussi bien que le peuple conspirent en ce sentiment; que l'Honneur est un bien qu'il faut conserver quand on l'a acquis, & racheter quand on l'a perdu, aux despens de la vie mesme, & qu'il vaut mieux perir d'une mort honneste; que viure d'une vie infame. Pourquoy ne fera-t'on point le mesme jugement de la Reputation de l'Estat, & ne croira-t'on pas que le Prince soit obligé de la maintenir & de la recouvrer, sans exception d'aucun moyen, & sans reserve de biens ny de vies?

Sur quoy on remarquera; que la Reputation dont nous parlons maintenant, est differente des deux autres dont nous avons parlé aux Discours precedens, & qu'elle est d'un autre prix & d'une autre importance, que la premiere dont nous y avons fait mention; qui consiste aux bruits sinistres que les Ennemis sement, & à la mauvaise odeur qu'ils répandent, contre la gloire du Prince & au defavantage de ses affaires, que nous avons dit n'estre pas le sujet d'une juste

guerre; bien que de pareilles offenses faites à des particuliers, & de semblables taches imprimées à leur Honneur ne soient que trop souvent le fondement & l'origine de leurs ressentimens & de leurs querelles. Ce qui fait voir & je diray ce cy en passant que ce sentiment de Reputation & d'Honneur, dont les plus excellens hommes de tous les pays & de tous les âges, ont tousiours esté touchez, & qu'ils ont non seulement autorisé par leurs preceptes, mais encore confirmé par leurs exemples; ne peut sortir que d'une nature spirituelle: Et ce privilege qu'a nostre Ame, de s'élever au dessus de la matiere, & de mépriser non seulement les objets sensibles qui en emanent, mais la vie mesme qui en dépend, pour vivre de celle qui ne naist que dans la pensée des autres, & ne se conserve que dans leur memoire; montre assez qu'elle est d'un ordre plus relevé, & qu'elle a une naissance plus belle, que l'Ame des Bestes.

Pour revenir à l'objection que nous nous sommes faite; Je dis qu'il y a une grande disproportion & une notable difference, entre l'Honneur d'un particulier, & la Reputation des affaires, d'un

Etat.

Etat. Que dans l'Etat la Reputation est un bien subalterne à la véritable force, & un moyen qui a pour fin l'essentielle puissance. Que celle-cy est la santé du corps, dont l'autre n'est que la bonne couleur, & cette agreable lumiere qui a coutume de sortir au dehors de la bonne constitution du dedans, & de donner dans la veüe de ceux qui regardent. Qu'elle est pour le Prince; comme nous avons dit ailleurs, ce qu'est le credit pour les Marchands, eü esgard aux Richesses effectives. Et partant comme on n'abandonne jamais, ce qui est de supérieur en quelque ordre, pour ce qui n'est que subalterne, ny la fin pour les moyens qui sont pour elle. Comme ce seroit mal fait de corrompre la santé pour se faire le visage bon, & de hazarder tout son bien pour maintenir son credit; De mesme un Prince pecheroit trop lourdement contre les Loix de la prudence civile, & seroit tres injuste dispensateur, & tres mauvais economie de la puissance de l'Etat; de la commettre toute à la fort une, & de l'exposer toute au sort douteux & infidele des armes; pour appuyer la Reputation penchante des affaires, ou pour la remettre sus quand elle est par terre.

Tout ce qu'il peut faire en general, & ce qu'il doit faire s'il est habile, pour l'intereſt de la Reputation dont nous parlons; C'est d'imprimer parmy les hommes une grande opinion de ſa vertu & de ſa fortune: de donner autant qu'il pourra de relief & de jour, aux bons ſucez qui luy arriveront, & d'imiter Romulus, que Tite Live louë d'avoir eü une adreſſe merveilleuſe & une grace incomparable, à faire valoir tout ce qu'il faiſoit, & à eſtaller juſqu'aux moindres parties de ſa grandeur & de ſa puiſſance. On ne ſçauroit aſſez croire, les avantages qui reviennent à l'Eſtat de ces apparences méſnagées avec art, & de cette lumiere répanduë au dehors bien à propos. Combien ces choſes, qui ne ſont que ſuperficielles & d'opinion; apportent de reſpect & de confiance aux Amis, & aux Ennemis de crainte & de retenuë, & combien il importe aux Eſtats malades, pour n'eſtre pas empéſchez de recouvrer la ſanté & de ſe reſaire; qu'on croye qu'ils ſe portent bien, & qu'ils ont meſme de la force pour ſe defendre, ſi l'on ſe mettoit en devoir de les attaquer.

Mais quand ces deux parties de la grandeur d'un Eſtat la Puiſſance & la Reputa-

Reputation, viennent en concurrence, & qu'il faut ſouffrir quelque notable diminution de l'une ou de l'autre; Il vaut mieux que ce ſoit de la dernière, qui peut toujours reſleurir & reprendre ſon eſclat, tant que la premiere ſubſiſtera; mais qui ne peut longuement ſurvivre à la ruine de l'autre, ny demeurer long-temps debout apres ſa cheute. Et certes ce n'eſt pas une choſe nouvelle ou extraordinaire, de voir des viciffitudes dans la Reputation des Princes & des Eſtats. Il n'y a rien de ſi frequent dans le monde, & il n'y en a gueres jamais eü, dont la lumiere n'ait ſouffert quelque éclipse, & qui n'ait eſté acueilly de quelque mauvais ſucez, qui a coupé le cours de ſa gloire. Mais on peut ſe relever quand on tombe de ce coſté-là. Une tache imprimée à la Reputation des affaires, n'eſt pas une tache ineffaçable. Le premier bon-heur conſiderable qui ſurvient la purge, & un arbre que l'hiver a deſpoüillé de ſes fueilles & mis à nu; ne laiſſe pas de ſe renouveler en beauté, & d'avoir de la grace comme auparavant, pourveu qu'il en repouſſe d'autres.

C'eſt bien plus il ſemble quelquefois qu'il ne ſe faiſſe de la corruption en cer-

te partie; qu'affin qu'il en sorte une plus belle generation, & il est certain que la gloire des Romains a esté plus vive & plus nette, de ce que la victoire leur est demeurée sur les Carthaginois, apres avoir perdu trois batailles, & veu Hannibal victorieux aux portes de Rome; que s'ils l'eussent arresté sur les bords du Rhone, ou à l'entrée des Alpes. La défaite de Quintilius Varus par les Allemans, n'a pas esté si honteuse au Regne d'Auguste; que la revanche qu'en prit Germanicus fust honorable à celui de Tybere. La vertu de la Republique de Venise a esté admirée davantage, & a jeté de plus beaux rayons, pour estre revenue du grand coup qu'elle reçeut à la Giragdade; que si elle ne l'eust point reçeu, & pour estre remontée à son ancienne grandeur; que si elle n'en fust pas descheüe. Et sans flater le Regne du Roy & l'administration presente, nous pouvons dire; que s'il est arrivé quelque fois, (ce qui toutesfois n'est arrivé que fort rarement,) que quelque petit nuage de disgrâce ait coulé, par dessus cette longue prosperité qui a acompagné ses armes, & si ceux qui les ont gouvernées, ne les ont pas tousiours gouvernées heureuse-

usement; il semble que la fortune ne l'ait permis, que pour se conserver par ces legeres atteintes, le droit qu'elle a sur toutes les actions humaines: que pour faire mieux remarquer la puissance de l'Etat, qui n'a pas esté esbranlé par des secousses, qui en eussent renuersé d'autres: Et beaucoup plus pour faire paroistre plus hautement & avec plus de pompe, la prudence la hardiesse & l'activité, de la conduite du Roy & de ses Ministres, qui a tousiours rendu inutiles aux Ennemis, les avantages que le commun destin de la guerre leur avoit donnez: qui a tousiours compé pour le dire ainsi, les ailles à leur victoire; & l'a tousiours empeschée de franchir les limites du mesme Champ, où ils l'avoient obtenuë. Bref qui l'a tellement enfermée au milieu d'un si grand nombre de celles qui l'ont precedée & qui l'ont suivie de nostre part; qu'on peut dire qu'en quelque façon elle y a disparu & s'y est esvanoüye, comme si elle ne fust point arrivée.

Avant que devenir à l'autre membre de la comparaison, que nous avons proposée au commencement de ce Discours, qui est le sentiment que les parti-

culiers ont pour ce qui touche leur Honneur; j'ajousteray deux autres Maximes fort importantes, à celle que j'ay desia establie pour ce qui regarde la Reputation de l'Estat. La premiere qu'il y a certains Points de Reputation ambigus ou contestez, & certaines delicatesses d'honneur qui ne sont pas bien esclairecies, ou qui sont revoquées en doute; sur lesquelles un Prince ny ses Ministres, ne se doivent pas roidir opiniastrément, ny se debatre à outrance, quand il n'est pas question de cela, & qu'il s'agit de traiter & de conclurre quelque grande affaire, comme une Paix, une Alliance de sang, ou une Ligue &c. Car alors il faut tâcher de couler dessus avec souplesse, & de manier ces espines sans se piquer. C'est ainsi qu'en usa Elizabet d'Angleterre, sur la contestation qui naquit à Bologne entre les Ambassadeurs d'Espagne & les siens, pour la preference. L'expedient qu'on trouva fust de traiter par escrit, & par propositions & réponses reciproques envoyées de part & d'autre. C'est le temperament qui fut observé en la Conference de Vervins, entre nos Ambassadeurs & ceux d'Espagne. Les Nostres y furent placez de telle sorte

le sorte; que nous avions raison de presumer, que la Droite que la Iustice & une possession immemoriable nous ont donnée; nous estoit demeurée: & il en resta à ceux d'Espagne je ne sçay quelle apparence & quelle ombre, pour cacher & pour couvrir le defavantage qu'ils sembloient avoir reçu, dans l'injuste pretention qui les tourmente pour ce sujet, & qui leur est entrée dans l'esprit avec le dessein de la Monarchie.

Hors de là & quand on n'a point à passer outre, ny à travailler à quelque Traité necessaire au bien du public; il se faut bien donner de garde de biaiser, & de rien relâcher de ses droits en des matieres importantes. Il ne faut point laisser mettre en compromis directement ny obliquement la dignité de l'Estat, ny souffrir une pretention d'égalité, où la superiorité nous est acquise. C'est ainsi que le pratiquerent Pibrac & Ferrier au Concile de Trente; qui aymerent mieux se retirer, qu'assister à une Ceremonie où le premier rang sur les Ambassadeurs d'Espagne; ne leur estoit pas assez nettement acordé, ny leur dignité assez ouvertement reconnue. C'est ainsi qu'aux Noces du fils du Roy de Danemarque

maré il y a quelques années, Monsieur d'Avaux Ambassadeur du Roy vers cette Couronne; rejettâ constamment & sans reserve, tous les moyens qu'on luy propofa, qui laissoient en quelque doute la préeminence qu'il vouloit avoir fans difficulté & fans modification, sur l'Ambassadeur d'Espagne.

Il ne faut pas pourtant oublier de remarquer icy; qu'il y a quelquefois de petites delicateffes & des formalitez de neant, auxquelles les Ministres des Princes Amis s'acrochent, & pour lesquelles ils se broüillent. Ce qui est cause que pendant qu'ils s'amusent à les éclaircir & demesler, il se perd beaucoup de temps qui ne seroit pas inutile aux affaires de leurs Maistres, & que les secretes aigreurs qui ont pris racine dans le cœur de ces Ministres, les tiennent tousiours diviséz, & empeschent qu'il ne se forme jamais entre-eux, une bonne & sincere correspondance. Les Esprits fiers & glorieux, sont presque tousiours sujets à tomber dans ces inconveniens; Et principalement quand ils commencent à agir, & dans l'entrée de leurs employz, qu'ils veulent tousiours signaler par quelque chose qui fasse du bruit, & leur don-

ne de

ne de la Reputation par quelque nouveauté, qui oblige le monde à tourner les yeux de ce costé-là, & à parler de leur Ministère. Mais ceux qui sont habiles & sages, se destourneront autant qu'il leur sera possible, de ces pierres d'achoppement, & éviteront ces Escueils, contre lesquels leur fortune pourroit se briser & faire naufrage. Et generalement parlant, ils n'engageront jamais, s'ils le peuvent empécher avec honneur, leurs Maistres en aucune broüillerie, & supposeront qu'ils ont tousiours assez, des affaires qui sont sur pied, fans qu'il faille leur en faire de nouvelles, & assez des querelles qui naissent de la rencontre & du meffange des choses qu'ils manient; fans qu'il leur en vienne encore de la mauvaise humeur, & de l'imprudente & indiscrete conduite de leurs Ministres.

La seconde Maxime est, qu'il ne faut pas tant donner à l'amour d'une grande Reputation, ny se laisser si fort transporter au desir d'une grande utilité; que dans une difficile & longue entreprise, on vueille tout faire pour avoir tout, & n'avoir point de compagnon; pour n'estre point obligé de partager avec personne la gloire de l'evenement, ou de

divi-

diviser la masse de la conquête, qu'on veut avoir toute entiere. Au contraire on se doit tousiours figurer, qu'aux affaires de grande importance, on ne scauroit apporter trop de seureté pour les faire reussir: ny employer trop d'ouvriers pour haster une besoigne, que mille accidens inopinez peuvent traverser, & que la fortune a mille inventions pour la destruire & l'envoyer en fumée. Je ne finirois jamais, si je voulois rapporter toutes les experiences que le monde a faites, & tous les exemples que l'Histoire raconte, de cette importante verité. Il ne faut point sortir du temps qui court, ny des affaires de l'Europe; pour en trouver des marques vives & sensibles. Nous en avons devant les yeux en ce qui s'est passé cette année en Allemagne, * qui ne scauroient estre plus fraisches: Et pour monter un peu plus haut, si apres la mort du Roy de Suede, & la perte de ce Prince incomparable, de la Discipline duquel ne sont pas sortis de moins celebres Capitaines, ny en moindre nombre, que de celle du grand Alexandre; Les Suedois eussent voulu agir avec un peu plus de concert qu'ils

* Lamboy est blasmé de n'a voir pas attendu Hazeli.

ne firent, avec la France; leur bon-heur qui commença à decliner dans l'Alsace par la levée du siege de Constance & du Blocus de Brisac; ne fust pas allé expirer devant Nortlinghen, & il ne seroit pas remonté au point d'elevation où nous le voyons maintenant, sans la parfaite correspondance où ils sont entrez depuis avec ce Royaume.

Le passé de ce sentiment desordonné, dont les hommes de grand cœur se laissent quelquefois fraper: à un sentiment contraire, dont les sages sont malades quelquefois par trop de prudence. Aussi bien ne scauroit-on mieux faire, pour bien tirer la figure d'une vertu, & pour la représenter au naturel; que de la considerer au milieu des deux extremités où elle loge, & de la peindre par l'opposition des contraires où elle confine. Il se trouve donc des Princes, qui pour tarder trop à se declarer pour un party, avec lequel ils sont en communauté d'interests & de fortune, & pour se contenter de luy donner une chaleur secrete, & une assistance languissante & oblique, le voyent enfin eschoüer. D'où il arrive qu'ils sont obligez de s'opposer seuls aux progres du party contraire, & au

courant

pourant d'une prosperité qu'il est mal-aisé de retenir, & d'empescher qu'elle n'entraîne tout ce qui pense se mettre au devant, & retarder son impetuositè & sa violence. Cela certes n'arrive que trop souvent; au lieu que si dès le commencement, & lors que les forces des deux partis estoient balancées; ils eussent voulu joindre les leurs, à celuy qu'ils favorisoient en cachette & par dessous main; Il n'y a point de difficulté qu'ils n'eussent emporté l'autre, & fait pencher la balance du costé qu'ils desiroient qu'elle penchat.

Je veux expliquer ma pensée par un exemple memorable. Il se fit il y a desja assez long temps une Conjuracion par les Barons du Royaume de Naples, contre Ferdinand le vieux & le Duc de Calabre son fils, qui agissoit conjointement avec le pere au gouvernement de l'Etat. Le Duc de Lorraine à cause des pretentions qu'il avoit sur ce Royaume, & le Pape * à qui l'Ambition de ces deux Princes estoit suspecte, & la Grandeur odieuse, se mirent de la partie. La Republique de Venise qui estoit blessée de la mesme passion que le Pape, & que les Aragonois regardoient, comme le plus

* Innocent 8.

grand obstacle & la plus forte barriere, des desseins qu'ils avoient en Italie; ne voulut pas neantmoins s'embarquer avec les Barons du Royaume, ny entrer dans la Ligue des Princes Confederez. Elle choisit un temperament qui ne luy reussit pas, & une voye mitoyenne qui luy fust enfin funeste. Elle licentia Robert de Saint Severin Capitaine de grand nom & de grand merite, qu'elle avoit à sa solde, & avec luy une partie de ses troupes qu'elle luy permit d'emmener, & quelque argent qu'elle luy donna sous main pour les payer, & pour empescher cette masse de gens de guerre de se disoudre, avant qu'elle eust pris service. Je diray icy en passant qu'on voit par là, que cette maniere qui est maintenant si fort en usage, de faire la guerre sans la declarer, & d'exercer des actes d'hostilité sous le yisage de personnes neutres; n'est pas une invention des derniers temps, ny un artifice propre de la Maison d'Autriche; bien qu'elle s'en serve plus que nulle autre: mais qu'elle vient de plus loin, & descend d'une source plus haute & plus reculée.

En cét equipage donc & avec ce masque; Saint Severin se vint offrir au Pape par

par ordre de la Republique, & fust destiné Chef des Armes de l'Eglise, & principal Directeur, & pour le dire ainsi, premier Mobile de cette guerre. Mais ce qui a costume d'arriver à la plus-part des Ligues, particulièrement quand elles sont composées de membres foibles; arriva à celle-cy. Les armes de Lorraine marcherent tard & hors de saison; pendant quoy celles des Barons & du Pape furent mal-traitées, & la vistesse avec laquelle le Duc de Calabre alla chercher les Ennemis, qui n'estoient pas encore à demy prêts ny bien assemblez, & les heureux succez qu'il obtint sur Saint Severin, qui perdit en cette guerre une partie de la Reputacion qu'il avoit acquise en plusieurs autres; eurent bien-tost desfilé cette chaisne & rompu la Ligue. Le Pape ne fust que trop aise d'entendre à un accomodement, qui estoit desiré avec ardeur des Aragonois, & les Barons, excepté le Prince de Salerne qui demeura inflexible mesme dans la mauvaise fortune, & ayma mieux quitter le Royaume, que vivre sous une domination qu'il haïssoit; travaillerent à se remettre aux bonnes graces du Roy & du Prince.

Les

Les Venitiens voyans que les efforts de cette Ligue contre les Aragonois n'avoient servy qu'à les rendre plus puissans, & que les machines qui avoient esté dressées pour les renverser, n'avoient fait que les affermir; connurent la faute qu'ils avoient commise, de n'avoir pas esté de la partie, & apres avoir inutilement sollicité le Pape & le Duc de Lorraine de la vouloir renouïer; se resolurent de s'opposer seuls à l'acroissement de la puissance de Ferdinand & de son Fils, & de mettre un frein à l'Ambicion de ces Princes, qui se desbordoït sans mesure.

Cette Consideration que je viens de représenter, me porte à une autre qui n'en est pas esloignée, & qui s'y peut joindre sans violence. C'est qu'il y a encore des Princes, qui ayans par trop le repos, ou craignans par trop la despense; veulent tousiours demeurer neutres entre deux partis qui se font la guerre, & estre spectateurs immobiles de leur action; bien qu'ils ayent un notable interest, que l'un ne succombe pas, & que l'autre ne devienne point le maistre. Les raisons dont ces Princes que je suppose estre puissans, appuyent leurs sentimens,

sentimens, & statent leur procédure, sont celles cy; Que si le party qui travaille pour leurs interests, vient à estre maltraité de la fortune, & acueilly de quelque grande disgrâce; ils seront tousiours à temps pour le relever, & qu'avec les piéces de son débris qui seront tousiours considerables, & leurs propres forces qui seront fraisches & entieres; Ils ne feront pas seulement le contrepoids de la puissance de l'autre, qui sera las du chemin qu'il aura fait, & fatigué mesme de la victoire qu'il aura gagnée; mais qu'ils le rangeront encore à la raison, & le contiendront dans les bornes, où ils desirent qu'il demeure. Que cependant ils esparagneront leurs hommes, & seront fond de finances; ouvriront à leurs sujets le commerce qui sera fermé à ceux des autres, & les enrichiront de leur substance & de leur despoüille. Que si celuy à qui ils desirent du bien, vient à l'obtenir, & à avoir le Ciel favorable & la fortune propice; Ils jouïront des effets de son bonheur, sans qu'ils ayent rien contribué à le faire venir, & auront leur part de la recolte, sans avoir rien mis de la semence.

Cela certes a quelque lueur de bon sens,

sens, & est une maniere specieuse, qui a pipé quelques Politiques qui la prattiquent ou qui la conseillent. Mais pour moy je ne la sçauois approuver, & quelque montre d'utilité que d'abord elle presente, & quelque esclat de prudence qu'elle jette; il est certain que d'ordinaire elle cache les dispositions & les princiles d'une grande ruine à l'avenir, & couve des maux qui ne paroissent & ne se descouurent; que lors qu'ils n'ont gueres plus de remede. Car outre que c'est quelque espece d'injustice, & que cela semble choquer la Loy generale du monde; de vouloir avoir le bien sans l'acheter de quelque chose, & participer au fruit de la peine & de la despense d'autrui, sans y rien mettre du sien. Ceux qui se reposent sur ce fondement, & se repaissent de cette pensée, qu'ils arrestent quand ils voudront la rapidité d'un party victorieux; n'ont pas bien consideré quelle est la condition des vaincus, & quelles sont les suites d'une victoire, Ils ne se souviennent pas, que ceux-là ne sont qu'un levain de frayeur & de consternation, qui infecte les autres avec lesquels ils se meslent: Et qu'une victoire generale, si l'on ne la laisse pas languir & qu'on

qu'on la sçache poursuivre; ressemble à un Torrent qui se precipite apres avoir forcé ce qui le retenoit, & à la Mer qui se desborde apres avoir rompu ses digues. Je laisse à deviner à ces deux Puissances Chrestiennes, qui sont demeurées immobiles jusques icy, & n'ont fait qu'assister comme à un spectacle seulement préparé pour être veu, à ce qui se fait depuis tant d'années en Allemagne & en Italie; si ceux à qui la Maison d'Autriche a eü à faire en ce pays-là, eussent succombé; si elles eussent esté en estat de les restablir, & de se charger du faix des affaires perduës & desesperées. Certes il faut avoier que la constitution de l'esprit humain, est d'ordinaire si foible & d'une trempe si molle; qu'il a de la peine à se refoudre d'entrer dans les entreprises difficiles, quoy qu'elles soient necessaires: ou que lors qu'il y entre de bonne heure; il n'a pas la constance d'y perseverer, & qu'il manque d' haleine pour aller jusques au bout, & pour achever la course.

D I S-

DISCOURS DIXIEME.

De la difference qu'il y a entre l'Honneur des Particuliers & la Reputation des Estats, & si le Prince est maistre de l'honneur aussi bien que de la vie & du bien de ses sujets quand la necessité publique le requiert.

VENONS maintenant à l'Honneur des Particuliers, & à cette sorte de bien, qui est eslevé dans l'opinion des hommes, au dessus de tout ce que la fortune peut donner de grand, & que la matiere & les objets des sens peuvent contenir d'agreable: l'entens par l'HONNEUR, cét esclat qui rejallit & cette odeur qui s'exhale de l'exercice de la probité, & des autres devoirs de chaque condition particuliere, & qui laisse dans l'esprit des hommes une bonne impression, & une haute estime de celui qui les pratique. C'est en un mot la vie civile de laquelle les bestes sont excluses, & dont les creatures raisonnables ont une forte inclination, & un instinct violent de viure, & d'ennoblir leur Estre naturel & ordinaire. Cette vie comme nous l'avons desja remarqué, a esté de tout temps la passion des grands personnages, & ils ne l'ont pas seulement referée aux plaisirs & aux richesses; mais à la vie naturelle mesme. La raison de cette diffé-

G

rence

rence est, d'autant que l'Honneur estant des appartenances de la vertu & de son train ordinaire; participe à la dignité de son principe, & en attire une impression & une teinture pour le dire ainsi, qui est du mesme ordre que luy, & d'un prix supérieur à tout ce qu'il y a de relevé dans l'empire de la fortune, & à tout ce qu'il y a d'attrayant dans l'enceinte de la matiere.

J'ay dit que l'Honneur estoit des appartenances & du train de la vertu; pour ce que veritablement il n'y a point de Nation d'intelligence si grossiere & obtuse, & de mœurs si barbares & incultes; qui n'estime les actions de la probité, & ne loüë ces devoirs inviolables, que nul Legislatateur n'a inventez, & que nul droit particulier n'a establis; mais qu'une commune nature & une loy universelle, nous ordonnent de rendre, à Dieu au prochain & à nous-mesmes. Que si nous voyons quelquefois, que dans la corruption des mœurs de la Societé, & dans l'injuste distribution qui s'y fait des recompenses & des peines; on charge de honte les gens de bien, & on comble les meschans de gloire: on met des Couronnes sur des testes criminelles, & on lance des foudres sur des vies innocentes;

DV MINISTRE D'ESTAT. 147
centes; cela n'arrive pas par une confession publique & par une profession ouverte qu'on fasse, de vouloir flestrir la vertu, & rendre de l'honneur au vice: de juger celuy-cy digne d'estime & de veneration, & l'autre d'opprobre & d'ignominie. Mais c'est qu'en effet on les desguise & falsifie des couleurs l'un de l'autre & qu'on transpose leurs Enseignes: qu'en faisant la guerre à la vertu; on fait semblant de poursuivre à outrance le vice, & de faire honneur à la vertu, quand on travaille à eriger des Statuës & des Trophées, à son Adversaire. Mais que la plus débordée licence & la plus impudente calomnie, qui ayent jamais parû dans le monde, ayent jamais entrepris d'attaquer la vertu en son nom & sous sa figure, & de luy procurer ou de la peine ou de la honte; c'est de quoy il ne s'est encore veu d'exemple.

C'est pourquoy puis que la vertu à tant de dignité & tant d'elevation, & qu'elle est en cette vie la dernière fin de l'homme, & la Couronne de toutes les facultez & de toutes les operations de l'Ame; Ce n'est pas merveille, si les hommes ne sont pas seulement épris de sa beauté, & de la forme qui la constitue: mais se

G 2 laissent

laissent encore tellement toucher à ce qui en sort au dehors, & que l'on appelle HONNEUR, qu'ils le mettent au dessus de tout ce qui n'est pas de son ordre & de sa classe, & en un mot s'ils ayment mieux souffrir la mort naturelle, que de laisser tacher la vie civile.

Il n'est pas de mesme de la Reputation des Estats, dont nous avons si souvent parlé, & elle ne vient pas d'une source si pure, & n'a pas une naissance si noble; que l'Honneur des Particuliers. La vertu n'en est pas la seule cause, comme de l'autre. La grandeur des succez d'où elle procede; n'est pas moins un ouvrage de la fortune, qu'un effet du merite des hommes: les Princes ne sont gueres moins formidables pour estre heureux, que pour estre vaillans, & il s'est trouvé des Payens, qui ont affecté des commerces particuliers, & des communications secretes avec quelque Divinité, pour se rendre les victoires plus faciles par cette creance. D'autre costé il est certain que l'Honneur des Particuliers se sauve plusieurs-fois du naufrage, que fait la Reputation des affaires. Hannibal ne perdit rien du nom de grand Capitaine, lors qu'il fust vaincu par Scipion;

pion; bien que la gloire de Carthage fust esteinte par cette disgrace. Le Prince de Condé sortit plein d'honneur de la bataille de Saint Quentin que nous perdîmes, & où il se fit une si grande bresche à la dignité de cette Couronne, & l'Admiral de Chastillon se vantoit quelques jours avant l'exécution de la Saint Barthelemy, qu'il avoit été avantage sur Alexandre & Jules Cesar; que la perte de quatre batailles, qui avoient sans doute ruiné ou fort affoibly la Reputation de son party, n'avoient rien diminué de la sienne.

La proportion donc qui se peut trouver, & l'ajustement qui se peut faire, entre la Reputation des Estats & l'Honneur des Particuliers, consiste en cecy; que comme la premiere n'est que l'opinion qui derive, & le bruit qui se répand de leur grandeur & de leur puissance, dans l'esprit des Estrangers; Le second aussi n'est que l'impression que les uns reçoivent, & la belle image qu'ils se forment de la vertu & du merite des autres. Et derechef comme la Reputation des Estats, est moins considerable que la puissance dont elle est sortie; Que l'Honneur des Particuliers est aussi inferieur

en dignité, à la vertu qui en est le principe. Cela me porte à une considération qui est un peu escartée de mon sujet, mais qui ne luy est pas estrangere; C'est qu'il n'y a gueres de corruption qui ait si fortement faisi le genre humain, ny de desordre qui le desfigure plus universellement que celuy-cy; qu'y ayant si peu de personnes dans le monde, qui soient véritablement gens de vertu, & qui s'acquittent fidelement des devoirs de leur condition; il n'y en a point du tout qui ne vueillent passer pour gens d'honneur, & qui ne s'offensent si l'on les acuse d'estre ce qu'ils sçavent qu'ils sont, & si l'on ne rend de faux tesmoignages en leur faveur.

Puis que nous sommes engagez si avant en cette matiere, & entrez dans un si beau champ que celuy de l'Honneur; il n'y aura point d'inconvenient d'y faire encore quelque course, & d'agiter une difficulté sur ce sujet, fameuse dans la Politique; A sçavoir si les Princes sont aussi bien maistres de l'Honneur de leurs sujets, comme ils le sont de leurs biens & de leurs vies, & s'ils ont droit de les faire paroistre coupables de quelque crime, bien qu'ils en soient innocens: & de charger d'une tache honteuse leur Reputa-

putation où peu de gens ont interest; pour en descharger la leur si importante à tant de personnes. En l'affaire d'Antonio Perez qui fit tant de peine à Philippe second, & tant de bruit par toute l'Europe; Diego Chauze Confesseur de Philippe jugea qu'il estoit expedient, de sacrifier l'honneur & la personne mesme de Perez aux tourmens & à la honte, pour sauver l'honneur du Roy; & pour destourner les fascheuses consequences qui resulteroient contre l'Estat; si l'on le croyoit l'autheur de l'assassinat commis par son ordre & par le ministere de Perez, en la personne d'Escovedo Secrétaire de D. Jean d'Autriche.

Cette opinion pourtant ne me semble ny assez bien fondée, ny assez bien colorée, & il y a de l'apparence qu'encore que l'authorité du Prince sur ses sujets s'estende fort loin & soit fort diffuse; elle n'est pas pour cela infinie, & qu'elle reçoit des exceptions qui en limitent l'estendue. Et comme il est certain que le Prince n'a pas droit d'obliger ses sujets, de violer les Loix de la probité, & de devenir parjures, sacrileges, adulteres, &c. Il est probable qu'il n'a pas la faculté d'exiger d'eux; qu'ils

qu'ils laissent souiller leur nom & tacher leur memoire, du des-honneur qui rejallit de ces crimes, & beaucoup moins de les exposer pour sauver sa Reputation, aux tourmens & aux supplices dont on punis les veritables criminels, comme Perez y fut exposé par l'avis du Confesseur de Philippe. Je ne sçay mesme, si comme il ne luy est point loysible, de leur interdire pour quoy que ce soit, les devoirs de la probité, & l'exercice des vertus necessaires; il luy est permis, de priver ces vertus de leur premiere & naturelle recompense, qui est l'estime, & de leur dérober cette lumiere qui les esclaire, & cette beauté qui les pare au dehors, & leur donne de nouveaux attraits, pour les faire rechercher avec plus d'ardeur, & imiter avec plus de soin, de ceux qui les considerent.

Le fondement sur lequel j'appuye mon opinion est celuy-cy; d'autant que les Souverains n'ayans point communément d'autre puissance sur leurs sujets, * que celle qu'ils leur ont transportée, ny

* *l'explique cela au vray sens qu'il doit avoir à un Traité de l'Obeissance des Sujets à l'endroit des Souverains que je mets en la Troisième Partie.*

de droit qu'ils n'ayent reçu d'eux; Il y a de l'apparence qu'ils n'ont point entendu leur laisser la disposition de leur honneur, comme ils leur ont soumis leurs biens & leurs vies: ny se dessaisir pour l'amour d'eux, de cette belle possession & de ce riche heritage qu'ils recueillent de leur vertu; comme ils se sont despoüillez de la liberté qu'ils ont reçu de la Nature. Cela se confirme par cette consideration qui me semble concluante, qui est que le bien & la vie des peuples estant commis à la garde des Souverains, & enfermez dans le benefice de la protection qu'ils leur doivent rendre: & que ceux-cy estans obligés de veiller pour leur secreté, & de les preserver des usurpations des Avars, & de la force des Violens; Il n'estoit que trop raisonnable, que pour s'aquiter de ce devoir & remplir cette obligation; Ils fussent armez de la force des particuliers, & secourus de leurs richesses, & qu'ils pussent employer une partie de celles-cy pour conserver le reste, & exposer un peu de vies pour en asseurer une infinité.

Mais il n'est pas de mesme du veritable Honneur de l'homme, & de cette ju-

ne estime qui suit naturellement l'exercice de la probité, & des autres devoirs nécessaires de chaque condition. Comme il n'a pas besoin de l'autorité du Souverain pour se conserver, mais des causes qui le produisent, & ne vient pas moins sous la violence d'un Tyran, que sous l'Empire d'un Prince juste, & sans l'intervention des Loix, que s'il y avoit des Loix qui l'ordonnassent; Ce n'est pas dis-je merveille, si pour cette consideration, comme il n'entre point dans la fin de l'Institution des Souverains; Il n'est pas aussi compris sous l'estenduë de leur puissance, & s'ils n'ont pas droit de le sacrifier à la necessité publique, comme les biens & les vies de leurs sujets, dont ils ont pris la protection & la tutelle.

On pourroit demander en suite de cela; si pour le moins les particuliers ont droit d'abandonner leur Honneur, pour l'intérêt du public, & de le laisser souiller de quelque vilaine tache, pour sauver celuy du Prince, & la Reputation des affaires. J'avouë que cette difficulté me paroît si grande; que je n'oserois entreprendre de la decider, & que je voy tant de raisons de part & d'autre & d'une

d'une force si égale, qu'elles me balancent l'esprit, & m'empeschent de prendre party. Je diray seulement icy, que j'ay autrefois admiré dans l'Instruction que le Marquis de Bedemar, qu'on a depuis appellé le Cardinal de la Cueva, laissoit à Louys Brave qui estoit destiné son Successeur à l'Ambassade de Venise; qu'entre autres choses, il luy conseilloit celle-cy, que pour se rendre plus agreable aux Venitiens, & s'insinuer plus facilement dans leurs esprits irritez contre luy & contre le Duc d'Oszone, à cause de la Conspiration de Renaut, dont ils les croyoient Auteurs; Il ne fit point difficulté de feindre d'entrer dans leur creance, & d'approuver leur ressentiment: ny de les charger de l'envie de ce dessein & de la hayne de cet attentat, pour en descharger le Roy son Maistre. Et tout cela apres avoir fait de grandes protestations de son innocence & de celle du Duc d'Oszone, & apres un subtil & artificieux discours, par lequel il tasche de montrer, que cette Conspiration n'estoit qu'en songe, & que ce n'avoit esté qu'un Spectre, que le Senat de Venise avoit forgé pour effrayer le peuple, & pour luy faire

souffrir plus doucement les subsides & les impos dont il le vouloit charger, & dont il avoit besoin pour continuer la guerre qu'il faisoit à l'Archiduc Ferdinand & au Duc d'Osône.

On pourroit dire en faveur de ce conseil, qui semble si genereux, & qui a une apparence si plausible; que si le Marquis de Bedemar estoit innocent, comme il l'a voulu persuader, & comme pieusement on le peut croire, Il sçavoit qu'il luy seroit fort aisé de se purger de cette tache, & que le temps qui est le pere de la Verité, & qui tire des tenebres les choses que l'ignorance ou la malice y ont cachées; gueriroit le monde de l'erreur & de la mauvaise impression, qu'il avoit reçüe contre luy. Que si cela n'arrivoit point, & s'il de meuroit coupable dans l'opinion publique, comme les Venitiens le presumoient; ce ne seroit que de ces crimes illustres, que les Ambitieux prennent pour vertus, & que cette Raison d'Etat, qui permet de faire le pis qu'on peut à ses Ennemis declarez ou couverts; autorise & recompense.

Il est vray que les Espagnols à qui cette Raison d'Etat n'est pas inconnue; regar-

DV MINISTRE D'ESTAT. 157
regardoient en ce temps-là les Venitiens comme leurs Ennemis, à cause de la guerre qu'ils avoient avec l'Archiduc de Grets leur parent, & à cause de l'argent qu'ils fournissoient secretement au Duc de Savoye, dont ils avoient juré la ruine, & qu'ils persecutoient à outrance. Mais pourtant quoy que permette cette Raison d'Etat, dont nous venons de parler; c'estoit une chose bien sale si elle estoit veritable, de susciter des Traistres, & de les envoyer au service d'un Prince avec lequel on n'est pas broüillé: chez qui on tient des Ambassadeurs, & avec lequel on conserve toutes les apparences & toutes les marques exterieures d'amitié; pour mettre le feu dans ses ports, dans ses villes & dans ses Arsenals; comme Renaut Emissaire du Duc d'Osône avoit esté accusé ou cōvaincu, d'avoir voulu faire contre la Republique de Venise. Que si celle-cy estoit en guerre avec l'Archiduc de Grets Beau-frere du Roy d'Espagne, & si le destin des choses du monde, qui à coutume de ne les laisser pas long-temps en un mesme estat & de les promener par une perpetuelle vicissitude de tourmentes & de bonaces; l'avoit portée

a rompre avec luy; Cette Rupture estoit une guerre ouverte, telle que Dieu là permet entre les Princes Souverains, & ou toutes les formes que le droit des gens ordonne, avoient esté observées. Quant à l'argent qu'elle fournissoit au Duc de Savoye; il ne luy estoit pas défendu d'assister de sa bourse un Amy foible, en la ruine duquel elle estoit notablement interessée; contre un Ennemy puiffant qui le vouloit mettre en chemise, & vouloit par la conqueste des Estats, fermer la porte aux secours qui pourroient venir de France en Italie, pour empêcher le dessein qu'il avoit fait, d'achever d'enuahir ce beau pays, & de le reduire en province.

Pour faire encore une petite station sur cette matiere, & pour y apporter quelque conjecture, puis qu'on n'y voit pas assez clair pour en parler avec certitude; Je diray seulement que si la Conjuracion dont il est question n'a pas esté véritable, comme les Espagnols le soutiennent; qu'elle a eü assez de vray-semblance, pour porter la Republique à faire le chastiment qu'elle a fait de ceux qu'elle en a creu coupables. Car de s'imaginer, comme le Marquis de Bede-

mar

mar l'a publié, que cela n'ait esté qu'une fausse alarme qu'elle ait voulu donner à ses sujets; & qu'un fantosme qu'elle mesme ait formé pour leur faire peur, pour la raison qu'il suppose; outre que c'est une question de fait de difficile preuve & d'esclaircissement mal-aisé; s'il n'y avoit que cela, la creance n'en seroit pas peut-estre impossible. Mais que pour mieux dorer l'artifice, & donner plus de couleur à la fourbe; elle eust fait mourir & de mort extraordinaire, des * personnes qu'elle sçavoit estre innocentes; c'est ce que je ne sçauois me persuader, & il est plus probable que deux particuliers, comme le Duc d'Osone & le Marquis de Bedemar, dont le premier s'est toujours joiü de la Religion & de la conscience, comme tout le monde sçait, & le second haïssoit les Venitiens de qu'il croyoit avoir esté mal-traité; ayent composé cette fable; que non pas que tout un grand Corps, comme est le Senat de Venise, parmi lequel il y a plusieurs personnes de sagesse & de vertu remarquables; ait consenty à une si noire procedure, que celle dont nous venons de parler.

* Il y en eust de noyez.

Enfin

Enfin puis qu'on hazarde si souvent la vertu & la conscience, pour des interets humains & des esperances basses : puis qu'on fait comme faisoient ces simples habitans du nouveau monde, qui prostituoient l'or & l'argent pour du verre, & pour des bagatelles de l'ancien ; Il ne faut point s'estonner, si quelquefois pour de semblables sujets on expose l'honneur, qui n'est qu'un accessoire de la vertu & de la bonne conscience ; principalement quand cette prostitution est couverte d'un manteau si specieux, que celui du service du Prince, & du bien de ses affaires. C'a esté de tout temps le sort de la Cour, d'empoisonner les hommes, sinon de la profession, pour le moins de la pratique de ces Maximes deshonestes qui vont à la ruine de l'honneur & de la vertu, pour aquerir du bien & de la puissance. Peu de personnes de celles qui y vivent long-temps s'en garentissent, & la Raison a besoin d'une grace particuliere & d'un secours non commun, pour tenir bon contre la force des objets dont les sens sont perpetuellement assiegez, & contre la multitude des exemples dont elle est de toutes parts combattue. La lueur que le luxe y jette ; fait
aymer

aymer les richesses qui en font l'aliment & le culte qu'on rend à la Puissance ; la fait rechercher avec tant d'ardeur, & conserver avec tant de peine : Et comme on ne tombe pas d'abord au fond du mal, mais on est quelque temps à y descendre, aussi ceux qui poursuivent ces choses ou qui en jouissent ; s'accoustument peu à peu à en faire leur souverain bien, & à tenir toutes les autres qui ne servent pas à celles-là, pour vaines & ridicules. Cela ne fait pas pourtant, ny que toutes les Cours soient si corrompues : ny que tous ceux qui sont obligez d'y vivre, s'y corrompent. Il y en a que Dieu y appelle & qu'il y maintient, pour y donner de bons exemples, & pour faire des richesses & de la puissance, des instrumens de vertu, & de la matiere pour les bonnes œuvres. Il y en a qui connoissent & qui sentent, que hors de là & sans cette consideration, ces choses n'estant que vanité & affliction d'esprit, aussi bien que toutes les autres de leur genre ; elles n'ont que ce miserable avantage sur celles-cy ; qu'elles sont une plus grande vanité & une plus grande affliction d'esprit qu'elles. Quoy que c'en soit, la
fideli-

fidélité des Courtisans, qui sont si es-
perduement épris, & si desespéremment pos-
sedez du desir de faire fortune, qu'il n'y
a point de lascheté qu'ils ne fassent, ny
de bassesse à laquelle ils ne descendent,
pour l'amour de ceux de qui ils l'atten-
dent; leur doit estre fort suspecte, & ils
ont grand sujet de se deffier, que ces
gens n'adorans que la puissance qu'ils
ont de bien-faire, ne changent d'affec-
tion si elle change de maistre, & ne
manquent de reconnoissance, dès qu'ils
manqueront d'esperance. Et c'est cette
deffiance qui est à mon avis l'origine
d'une Maxime, qui n'est que trop fami-
liere aux Grands; de tenir tousiours les
petits qui leur sont utiles par les liens de
cette passion: & pour ne perdre pas ceux
qu'ils ont besoin de conserver; de ne leur
faire jamais à la fois tout le bien qu'ils
leur veulent faire. Au lieu que ceux-cy
s'ils sont gens d'honneur, auront touf-
jours la reconnoissance qu'ils doivent a-
voir pour leurs Bien-facteurs: & n'auront
guerres d'esperance s'ils sont habiles, du
costé de ceux qui leur peuvent faire du
bien, & regarderont les choses de la
Cour, comme les choses du monde les
plus pleines d'incertitude, & qui ressem-
blent

DV MINISTRE D'ESTAT. 163
blent à ces jeux; de hazard, où pour un
Billet de bonne rencontre; il y en a cin-
quante qui ne portent rien.

DISCOVRS ONZIEME.

*Que quand la guerre se vend trop ruineuse aux sujets
d'un Prince, il doit rasher de la terminer s'il
luy est possible. Que le Roy a esté porté à faire &
à continuer la guerre jusques icy par une necessi-
té inevitable. Que les Ennemis & non pas luy
se sont tousiours estoignez de la Paix.*

APRES avoir pris un si grand tour, &
fait des courses si longues; il est
temps que nous retourinions au lieu
d'où nous estions partis, & que nous a-
chevions d'esclaircir le point de l'utilité
que nous avons dit devoir acompagner
ou suiure la guerre, par une troisieme
Regle, que nous ajousterons aux deux
precedentes. Je dis donc en troisieme
lieu, que lors que la guerre s'enflamme si
fort & se fait si furieuse; qu'il y a danger
qu'elle ne consume trop notablement le
bien de l'Estat, & la substance du peuple;
Le Prince la doit esteindre s'il luy est
possible, & imiter les sages Pilotes, qui
ont coustume de relascher s'ils le peu-
vent faire, & de gagner quelque abry,
quand la tempeste est trop forte. Louys

XI prattiquoit souverainement cette Regle, comme Philippe de Comines l'a remarqué : Les Venitiens l'ont aussi de tout temps observée ; comme j'en pourrois apporter plusieurs exemples , & les Espagnols mesmes quelque fierté d'humour qu'ils ayent , & quelque jaloux qu'ils soient de leur Reputation ; ne s'en sont pas tousiours esloignez , comme ils ont fait depuis quelque temps. Aux persecutions qu'ils firent au Duc de Savoye depuis la mort du feu Roy , & lors qu'ils se croyoient estre les Arbitres Souverains du destin de l'Italie ; d'inexorables qu'ils estoient pendant que le Ciel leur rioit , & que la Fortune leur estoit propice ; il ne se voyoit rien de plus traitable ny de plus docile qu'eux, lors qu'elle leur estoit contraire , & ils se relaschoient beaucoup plus pour obtenir la paix ; qu'ils ne s'estoient roidis pour faire la guerre . Et apres que nous eusmes forcé le Pas de Suze, pour deliurer Casal de leurs armes , & que l'Etat de Milan pouvoit estre la proye des nostres , si nous eussions eü autant de volonté d'en entreprendre la conqueste , que nous avions de facilité & de justice pour la faire ; jamais gens au monde ne furent plus soumis

mis qu'eux à tout ce que voulut le Roy, ny plus disposé à accepter toutes les conditions, qu'il luy pleut de leur prescrire.

Le fondement de cette Regle est ; que la felicité des sujets estant la principale Loy , & la dernière mesure des actions & de la conduite du Prince ; il ne luy est jamais permis de s'en esloigner , que pour y revenir plus avantageusement , & pour imiter le Soleil , qui n'attire les vapeurs & la graisse de la terre ; que pour les luy rendre plus fecondes , & remplies d'un esprit plus vif , & d'une vertu plus active. C'est pourquoy ceux qui par opiniastrété , ou par quelque autre passion particuliere , nourrissent une guerre qui est funeste à leurs sujets ; s'esgarent bien fort de la fin de leur charges , & la memoire de François Premier & de Charles le Quint , est mal traitée dans l'Histoire, de ce que l'un & l'autre , & particulièrement le dernier , par une pure animosité , & par une ardente hayne qu'ils se portoient ; s'opiniastrent à travailler à leur ruine , qu'ils ne pouvoient procurer que par celle de leurs Estats , & aymerent mieux laisser noyer de sang toute la Chrestienté , & l'ex poser à l'Ennemy commun qui profitoit

faisoit de leur discord; que de mettre les armes bas, & d'entendre à un Traité de paix raisonnable. Sur tout Charles fust si fort transporté de cette passion, & si fort agité de cette fureur; qu'il laissa perir Rhodes pour vaquer à la desolation de la France, & abandonna l'Autriche à Soliman, pour faire la guerre au Duc de Cleves, qui s'estant allié du Roy de Navarre, estoit entré dans nos interets qui estoient conjoints avec ceux de l'autre.

Cette Regle ainsi posée, & cette Maxime establee comme une chose inviolable, & qui ne reçoit point d'exception que celle que nous avons designée; Il nous faut un peu parler de la conduite du Roy sur ce sujet, & de l'estat de ce Royaume à l'occasion de la guerre, depuis qu'il en est le maistre. Sur quoy je dis qu'encore que cét Estat n'ait jamais fait voir depuis Charlemagne une si grande montre de puissance, ny ne se soit trouvé en une si haute élévation de gloire; que sous le Regne de ce Prince. Qu'encore que tout le cours de ce Regne soit plein de lumiere, & qu'il n'y ait point de partie qui ne soit remarquable par quelque accident illustre.

Quoy

Quoy que dis-je cela soit fort vray; il faut confesser aussi, que la France n'a pas reçu gratuitement ces grands avantages, & qu'elle les a achetez du plus pur de son sang, & du meilleur de sa substance. Il faut confesser que la guerre qui l'exerce maintenant ne luy couste pas peu, & que c'est avec beaucoup de peine & de sueur, qu'elle monte à la felicité où elle doit parvenir, & dont elle n'est pas esloignée. Cependant comme les derniers pas d'un long voyage; sont les plus lassans & les plus penibles, & comme les derniers gouttes des medecines, sont celles qui donnent le plus de dégoût à ceux qui les prennent; Aussi ce reste de mauvais temps que la France essaye, & les derniers abois que la guerre jette; est ce qui luy pese davantage, & qui acheve la lassitude & la langueur qui la travaillent. Mais outre la brieveté du temps qu'elle a à souffrir, & les belles esperances de l'avenir; elle doit considerer, comme nous l'avons desjà remarqué en un autre endroit; que le mal passé estoit necessaire, & que la guerre qui dure depuis tant d'années, n'est pas du choix ny de l'inclination du Prince ou de ses Ministres; mais qu'elle est un effet inevitable

virtable de quelque maligne Constellation qui afflige la Chrestienté: ou pour parler selon la portée de nostre Raison, & selon l'experience; un feu que les Ennemis de cét Estat ont allumé volontairement, & que le Royny ses Ministres, quelque soin qu'ils y ayent apporté, & de quelque adresse qu'ils se soient servis; n'ont encore pû esteindre. C'est ce que je veux maintenant faire voir, sans figure de Rhetorique & sans amplification oratoire: mais racontant succinctement & fidelement, & à mon avis sans qu'on puisse raisonnablement me contredire, ce qui s'est passé depuis la paix de Montpellier, & le retour de la Reyne Mere du Roy dans les affaires; jusqu'à la Conjoncture presente.

Le parle ailleurs des causes veritables ou affectées de l'Infraction de cette paix, qui fust suivie de la guerre que les Anglois vindrent porter dans nos Isles, & de la troisiéme prisé des armes des Huguenots depuis le Regne du Roy. Les Ministres qui n'avoient ny fait ny violé cette paix, comme les Huguenots le pretendirent, & peut-estre mal à propos, ce que je ne veux point esclarcir icy; furent obligez de ne laisser pas recevoir un affront

front à l'Estat, & de s'opposer au mal que d'autres avoient attiré, & dont ils avoient jetté les fondemens & la semence. Apres donc qu'ils eurent surmonté ce grand orage, & que l'Isle de Rhé eust esté le tombeau de ceux, qui en vouloient faire le Siege de la nouvelle domination, qu'ils projettoient d'eriger en ce Royaume; Le Roy jugea que le point fatal estoit venu, auquel il falloit abatre le nid de la Rebellion, & l'Azile des Mefcontans, qui estoit la Rochelle. Quelle a esté la grandeur du Siege de cette place, & quelle incroyable merveille le sucez en paroistra à la posterité; Il n'est pas besoin de l'expliquer icy, puis qu'il n'y a personne qui ne le sçache & qui ne le juge.

Pendant que cette grande affaire se demestroit, & que toute l'Europe estoit occupée à attendre l'evenement d'une entreprise si haute; les Espagnols pour se prevaloir de l'occasion, en firent une autre en mesme temps sur les Estats du Duc de Mantouë, & semirent en devoir de le despoüiller de sa nouvelle succession; pour cela seulement qu'elle les accommodoit, & qu'il ne leur estoit pas agreable à cause qu'il estoit François. Combien la France estoit offensée par cét at-

tentat, & quelle honteuse reflexion se
 faisoit sur elle, de la ruine d'un Prince
 qu'on mettoit en chemise pour son su-
 jet; il n'est pas mal-aisé de le compren-
 dre, & nous l'avons desia dit ailleurs. El-
 le ne se hastoia pourtant pas de venir aux
 moyens extrêmes, pour venger l'injure
 qui luy estoit faite: Et comme avant
 l'Equipée de Bouquingan, & l'Expedi-
 tion des Anglois en l'Isle de Rhé; Elle
 avoit envoyé une Ambassade extraordina-
 ire en Angleterre, pour destourner
 la rupture qu'elle meditoit; Avant que
 de s'embarquer à la guerre d'Italie, & de
 passer les Monts pour secourir le Mont-
 ferrat; elle eust recours à la voye des
 offices, & envoya Monsieur de Baurru
 en Espagne, pour y offrir des conditions
 d'acommodement si civiles & raison-
 nables; que les Espagnols ne pouvoient
 rien pretendre de plus avantageux, fors
 la victoire. Cette voye ayant manqué,
 & la reduction de la Rochelle, sur la sub-
 sistance de laquelle ils avoient fondé le
 principal bon-heur de leurs armes, ayant
 donné moyen au Roy de passer les Al-
 pes, & d'acourir à la delivrance de Ca-
 zal qui estoit aux abois; Il se contenta
 de les en faire retirer par un Traité, qui
 mit

DV MINISTRE D'ESTAT. 171
 mit pour cette fois à couvert le Mont-
 ferrat, & qui empescha l'Etat de Milan
 de changer de maistre.

Qui eust creu qu'un Traité si favora-
 ble & si obligent; n'eust mis fin à cette
 guerre, & que les Espagnols ne l'eussent
 observé qu'autant de temps qu'il leur en
 falloit, pour se preparer à la renouveler,
 & à rentrer dans la lice, d'où ils estoient
 sortis avec quelque perte certes de Ré-
 putation; mais avec l'entiere conserva-
 tion de tout ce qu'ils pouvoient perdre
 en Italie. Ils en userent pourtant de la sor-
 te, & pour payer la courtoisie que nous
 leur ayions faite: ou pour parler selon
 leur sens, pour purger l'assront qu'ils
 avoient reçu devant Cazal; ils firent
 venir d'Allemagne en Italie une partie
 des meilleures troupes de l'Empereur,
 & y envoyèrent d'Espagne le Marquis de
 Spinola, avec beaucoup d'argent & de
 grandes forces, pour renouer la querel-
 le que nous pensions avoir terminée. Et
 affin de nous ofer le moyen de songer
 aux affaires du Duc de Mantouie, & de
 faire une seconde fois passer les Alpes à
 nos armées; Ils avoient appresté deux
 puissantes irruptions contre la France;
 l'une en Champagne par le Valthein,
 H 2 à qui

à qui le Duc Charles d'aujourd'huy fournilloit passages & vivres par la Lorraine; & l'autre en Languedoc par le Duc de Feria qui n'y vint pas à faute de forces, ou pour avoir appris que le Valstein avoit rebroussé vers Ratisbonne, pour y conjurer l'orage qui esclata sur sa teste en cette Diète.

C'estoit là le procédé des Espagnols, & la menée qu'ils ourdissoient contre la France; pendant que nous ne songions qu'aux moyens de composer à l'amiable les differens du Duc de Mantouë: que nous faisons faire des offices en Italie & en Allemagne, pour le tirer avec douceur du mauvais pas où ils l'avoient jetté sans sujet, & que nous avions envoyé à Vienne le Sieur de Sabran, pour y faire des offres si plausibles & si justes; qu'infailiblement l'Empereur les eust acceptées, s'il eust esté maistre de ses volontez, & si les Espagnols qui dominoient dans son Conseil; n'eussent eü tellement l'esprit plein & comblé pour le dire ainsi, des pensées de la guerre; qu'il n'y restoit plus de place pour y recevoir une seule pensée de paix, ny un mouvement qui ne sentit l'outrage & la violence.

Les armes donc de l'Empire de l'Espagne

Espagne & de Savoye conjurées contre nous, & contre nostre Allié; eurent au commencement & en la suite de cette guerre, des succez considerables. Mantouë se perdit par surprise, & Casal qui estoit la seule piece qui s'estoit sauvée du debris de la fortune du Duc, & la dernière ancre du salut de l'Italie; faillit de se perdre par Siege. Il fust neantmoins secouru comme par miracle, & il se fit devant cette place une espee d'accommodement, qui pallia plustot le mal qu'il ne le guerit, & que Feria qui succeda à Sainte Croix au Gouvernement de Milan, eust dessein d'envoyer en fumée, si tost qu'il nous auroit renvoyez delà les Monts, & qu'il seroit en estat de rompre avec avantage. Il eust certes fait ainsi, & il s'en estoit assez laissé donner à entendre, comme nous le deduirons amplement en l'Apologie de l'acquisition de Pignerol; si la vigilance de nos Ministres n'eust évanté ses mines, & si les Armes du Roy de Suede qui commençoient à poindre en Allemagne; n'eussent fait rappeler d'Italie les Imperiales, sans lesquelles celles d'Espagne n'eussent point eü assez de force pour y agir puissamment, ny assez de pretexte pour colorer

leur entreprise. Cela fust cause que les Espagnols furent contrains d'acquiescer à la paix qui fust conclue à Cairasque; puis qu'ils n'estoient pas Parties principales en cette guerre; qu'ils n'avoient à leur dire commencée ny poursuivie, que pour les interets de l'Empereur, & comme Auxiliaires de l'Empire.

Avant la levée du Siege de Casal, & durant la tenuë de la Diète de Ratisbonne; le Roy avoit fait traiter avec le Roy de Suede, que les Protestans d'Allemagne avoient attiré à leur secours, & sur lequel ils avoient jetté les yeux comme sur leur dernier azile, & le seul port qu'il leur restoit contre l'orage dont leur pays estoit batu. Pendant que ce grand Adversaire estoit sur les rangs, pour s'essouper contre une Maison si formidable, qu'estoit alors celle d'Autriche, & qu'à dire vray la victoire n'estoit gueres moins à craindre du costé des Amis, que de celui des Ennemis, entre des Parties si ambitieuses; La Raïson d'Etat vouloit que le Roy demeurât armé, pour avoir dequoy faire respecter son autorité, & dequoy faire considerer sa protection, qu'il avoit offerte si genereusement & si chrestienement, à tous
les

les Catholiques d'Allemagne; pour avoir moyen de contenir en cas de besoin les victorieux, dans les bornes où ils devoient demeurer, & d'empescher qu'ils n'abusassent de la victoire, & ne la poussassent plus loin qu'il n'estoit expedient pour le bien de la Religion, ou pour la liberté Germanique. Que s'il eust esté aussi mortel ennemy de la Maison d'Autriche; que la Maison d'Autriche l'est de la France, & s'il eust juré sa ruine, comme l'autre a juré la sienne; on ne peut douter qu'avec le moindre effort qu'il eust voulu faire contre elle, lors que le Roy de Suede l'esbranloit si violement, il ne l'eust portée par terre: Et si apres la mort de ce magnanime Prince, & pendant que la fortune ne pouvoit encore se separer des armes qu'il avoit commandées; Il eust voulu joindre les siennes à celles des Suedois pour le secours de Ratisbonne, où toutes les forces de l'Empire estoient engagées; apparemment elle eust succombé sous cette charge.

Il a certes esté religieux jusqu'au scrupule, pour n'effleurer point la paix qui estoit entre nous & elle, & pour l'avoir espargnée en une occasion où il pouvoit

Legitimement l'incommoder; Il a esté mal reconnu de cette grace, & les mesmes troupes à qui nous avions donné la vie à Heidelberg, furent celles comme nous avons desia remarqué, qui nous volerent Philisbourg, & nous firent cette grande playe, qui saignera peut-estre jusqu'à la fin de la guerre. Enfin les Espagnols ayant fait surprendre Treves, & enlever l'Electeur qui croyoit estre en sécurité à l'ombre des Fleurs de Lys, & inviolable sous nostre protection, à ceux avec qui nous n'estions pas en guerre; nous avons esté forcez par toute sorte de raisons, de la declarer à ces Ravisseurs, & de purger avec les armes cette injure, contre ceux qui ne l'avoient pas voulu reparer à l'amiable. Depuis il semble que la paix ait esté pour eux un Monstre qui leur ait fait peur, & quelque mine qu'ils ayent fait de la desirer, & quelque personnage qu'ils ayent joiué, pour esbloüir le monde de cette apparence; Il est certain qu'ils n'y ont jamais voulu tout de bon entendre, & que s'estant tousiours flatez de l'esperance, qu'il arriveroit quelque changement parmy nous, qui leur aplaneroit le chemin de la victoire, ou qu'ils se le rendroient aisé avec les

armes;

armes; Ils ont tant pointillé & tant chicané, tantost sur la forme des Passeports nécessaires pour traiter la paix, & tantost sur la qualité de ceux qui y devoient estre compris, & sur d'autres Incidens estudiez, pour acrocher cette affaire, comme nous le representerons au Discours suivant; que les moins clairvoyans ont veu qu'ils ne pensoient à rien moins qu'à cela, & que tout leur rai n'estoit qu'illusion pour piper les simples.

En fin le Ciel lasse de leur hypocrisie, & ayant horreur de tant de sang Chrestien que leur ambition faisoit respandre; a renversé leurs esperances, au plus haut ascendant où elles fussent encore arrivées, & ceux qui avoient eü averfion de la paix, à cause des avantages immenses qu'ils se figuroient en la continuation de la guerre; sont contrains de faire bonne mine & de s'en esloigner encore, pour tâcher de regagner ce qu'ils ont perdu, & voir si la Rouë de la Fortune qui les a mis si bas, ne pourroit pas faire un tour en leur faveur, & les ramener au lieu d'où elle les a fait descendre. Il faut pourtant qu'après s'estre longuement debatus sur cette attente, & avoir tenté toute sorte de moyens pour se relever; ils plient

H 5

sous

sous la violence du destin qui les maltraite, & se résolvent de quitter quelque chose de ce qu'ils n'ont plus, pour sauver le reste qu'ils pourroient encore perdre. Ou tous les presages que l'estat present des choses en donnent sont faux; ou ce terme comme nous avons dit en un autre endroit n'est pas loin, & dès qu'on aura mis à la raison l'Allemagne, ce qui n'est pas mal-aiué pour peu d'effort qu'on fasse encore de ce costé-là; le dernier acte de la Tragedie sera joué, & la paix fermera ce sanglant Theatre, qui a esté si long-temps ouvert à la guerre.

DISCOVRS DOVZIESME,

Où il est montré par deux preuves infailibles, que c'est la Maison d'Autriche qui a tousiours résisté au dessein de la paix, où le Roy & ses Confederex se sont portez tout de bon.

L faut encore esclaireir le monde d'une des plus importantes veritez, qu'il est nécessaire qu'il sçache, & retoucher plus exactement une matiere, qui n'a esté que legerement esbauchée au Discours précédent. Il nous faut faire voir, que ce n'est pas le Roy qui a violé la Regle que nous y avons establie; mais que ce sont ses Ennemis qui luy ont osté le moyen

moyen de l'observer: Que ce sont eux qui l'ont tousiours obligé d'avoir les armes à la main, quoy qu'il eust envie de les quitter, & qu'ayant pitié des maux de ses sujets, & horreur de tant de blessures que la Chrestienté recevoit, & de tant de sang qu'elle perdoit durant la guerre; il a fait toutes les avances qu'il a pû faire avec honneur, pour venir à une paix honneste & sçure.

En effet il a escouté avec les oreilles les plus favorables, & l'esprit le plus preparé qu'on pouvoit desirer, tous les offices que sa Sainteté a fait faire pour ce sujet. Il a delivré de bonne foy & en la forme convenable, les Passeports necessaires pour les Deputez de nos Ennemis. Il a nommé les siens pour aller travailler aux lieux destinez, pour cette sainte œuvre. Bref il n'a rien obmis de tout ce qu'on peut attendre d'un Prince, qui desire veritablement la paix, & les demonstrations qu'il en a données, n'ont pas esté de fausses enseignes & des signes trompeurs; mais des marques certaines & des argumens concluans, de la volonté qu'il en a eüe. Je n'avance rien que le Pape & ses Ministres ne certifient: que les Princes neutres & leurs Mi-

nistres n'ayent connu: que la plus grande partie de la Chrestienté ne sçache, & dont la conscience mesme de nos Ennemis ne demeure convaincuë.

Ceux-cy au contraire n'ont fait que de faux semblans & des mines estudiées, de vouloir la paix, & de desirer le repos de la Chrestienté; pendant qu'ils se distilloient l'esprit à chercher des inventions pour continuer la guerre, & qu'ils travailloient de toutes leurs forces, à trouver moyen d'allonger le trouble, & de faire durer l'agitation. Ils envoyerent à la verité des Deputez à Cologne, où ils pouvoient aller en seureté & avec honneur; mais c'estoit pour deux fins qui toutes deux leur estoient avantageuses, mais qui n'estoient pas celles où le reste de la Republique Chrestienne aspireroit avec tant d'ardeur, & dont elle avoit tant de besoin; qui estoit la cessation de la guerre. La premiere pour tromper le monde par cette belle apparence, & pour faire acroire aux simples; que non seulement ils avoient desir de faire la paix: mais qu'ils avoient encore haste de la faire, & qu'ils brusloient d'impatience de donner commencement à une besongne si necessaire & si desirée.

desirée. Et tout cela affin de se garentir par ces illusions & par ces souplesses, du blasme qu'on leur donneroit, de tenir si long-temps la Chrestienté en trouble, & de verser tant d'huyle & de souffre sur les feux qu'ils y ont allumez, & qui l'ont à demy reduite en cendres.

La seconde fin estoit, pour nous endormir par cette montre, & nous rendre plus languissans & plus tiedes, par cét exterieur de vouloir la paix, à nous mettre en estat de soutenir la guerre qu'ils vouloient poursuivre. Pour refroidir encore par mesme moyen ceux qui avoient envie de se lier avec nous, & les empescher de se faire d'une partie, où leur interest & leur honneur les obligoient de se mettre. Bref pour detacher de nostre amitié & de nostre alliance, ceux qui y estoient desia entrez, en leur proposant des conditions vraysemblablement plus avantageuses, s'ils traitoient separément; que celles qu'ils pourroient trouver dans un Traité de paix generale, & en les persecutant de cette vieille Maxime de Politique, qu'en fait de Societez & de Liges; il n'y a que les derniers traitans sur qui l'orage tombe, & qui payent les frais de la guerre, &

que les premiers sont ceux qui en recueillent le profit, & qui font la moisson du champ que les autres ont cultivé, & de la semence qu'ils ont jetée. Cependant nos Deputez & ceux de nos Confederez, pour lesquels ils n'envoyoient pas des Passeports, ou n'envoyoient point qui ne fussent mutilés & defectueux, en la forme ou en la matiere; n'avoient garde de se rendre au lieu destiné pour traiter; puis qu'ils leur en avoient defendu l'entrée, & fermé les avenues par cet artifice. Procédure certainement injurieuse au saint Siege; de l'entremise duquel ils ont long-temps abusé pour couvrir leur fourberie, & comique pour le reste du monde, qu'ils ont joié par des apparences si esloignées de leurs intentions, & si contraires à la verité; ainsi que nous l'allons monstrier par deux preuves infaillibles.

L'une est la Responce qui fust rendue à Vienne au mois de Juillet del'année 1637. à l'Ambassadeur du Duc de Florence, sur l'instance qu'il y faisoit pour avoir les Passeports necessaires, tant pour nos Deputez que pour ceux de nos Alliez. Ils ne vouloient pas disoient-ils acorder des Passeports pour la Couronne de Suede, avec

avec laquelle ils estoient en Traité particulier: ny pour les Princes qui leur estoient Rebelles; dont ceux qui avoient les armes à la main, comme estoit le Landgrave de Hesse, travailloient de faire leur accommodement à part, & les autres sur qui estoit tombé la foudre, & qui avoient esté mis au Ban de l'Empire; estoient incapables de traiter, & n'avoient point de different qui n'eust esté terminé, par l'espée de l'Empereur & par les Loix de l'Empire. Et en general leur sens estoit, qu'il n'appartenoit pas à des Princes dependans & subalternes; au nombre desquels ils mettoient tous les Princes de l'Empire, d'envoyer des Deputez à une Assemblée, où ne devoit intervenir que ceux des Princes absolus & independans, comme estoit celle qui se devoit tenir à Cologne. Qu'au reste le Roy avoit grand tort, quand mesme il n'auroit pas promis le contraire, comme ils asseuroient qu'il avoit fait; de se mesler des affaires d'Allemagne, & qu'il trouveroit fort mauvais, que l'Empereur s'ingerât dans celles de son Royaume, & qu'il favorisat les Revoltes de ses sujets, & donnat chaleur à leurs broüilleries. Que s'il desiroit des Passeports pour en-
voyer

voyer traiter la querelle qu'il avoit avec le Roy d'Espagne, & le different du Duc de Lorraine; qu'on estoit prêt de les accorder.

Il est aisé à juger par tout le cours de cette Responce, & par le sens caché qu'elle enferme; que la hayne qu'ils nous portent est immortelle, & que la vengeance qu'ils meditent contre nous, est le Demon ordinaire qui les tourmente. Que les paix particulieres qu'ils ont recherchées avec tant de vehemence & tant d'artifices; n'estoient pas pour eux des planches, pour passer plus facilement à une paix uniyerselle: Mais des moyens pour nous faire une guerre plus ardente & plus opiniastre, & pour nous battre par plus d'endroits, & par un plus grand nombre de machines. Surquoy pour faire quelque reflexion sur la teneur de cette belle Responce; Je diray encore, qu'il me semble que pour estre si grands hommes d'Etat que le monde croit, & si habiles en l'art de dissimuler qu'ils en ont acquis la reputation; Ils évenioient trop ouvertement le dessein qu'ils ont de changer l'Empire en Monarchie, & de ne laisser point en Allemagne aucune trace de Souveraineté,

ny

ny aucun vestige de puissance libre. Ou bien certes pour ne dissimuler point la verité, & pour dire la chose comme elle estoit; ce n'est pas qu'encore qu'ils eussent l'esprit tout plein & tout eschauffé pour le dire ainsi de ce dessein; ils n'eussent le pouvoir de le contenir au dedans, s'ils eussent voulu s'empescher de luy donner de l'air, & de luy faire voir la lumiere. Mais c'est qu'effectivement depuis la malheureuse & funeste paix de Prague; ils croyoient avoir tellement ajusté leurs pieces, & pris le dessus du vent; que rien ne les empescherait d'en venir à bout; & c'estoit au plus fort de leurs esperances, & dans la plus haute elevation de leurs pensées, qu'ils firent cette Responce.

Car au reste que vouloit dire autre chose, de comparer les Princes de l'Empire avec les sujets du Roy, & de mettre en parallele, & en un pareil degré de condition les uns & les autres; que commencer à degrader ceux-là de la Souveraineté, que personne ne leur a jusques icy contestée? que vouloit faire la transmutation dont nous venons de parler, & reduire plusieurs Estats qui ont des Seigneurs particuliers, sous un seul Monarque?

marque? Et neantmoins personne n'ignore quelle est la dignité de l'Empire d'Occident, & la puissance qui le constitue, & qu'elles ne résident point en la seule personne de l'Empereur; comme la dignité & la puissance des Monarchies ont leur Siege, en la personne des Princes qui les possèdent: mais bien en l'assemblée & en la conjunction des Electeurs, & des autres Princes d'Allemagne; qui tous ensemble forment le Corps dont l'Empereur est le plus considerable Membre, & supérieur en excellence aux autres Membres considerez séparément, & destachez du Corps qu'ils forment. Il n'y a aussi personne qui ne sçache, que la Majesté de l'Empereur, & cet auguste caractère, qui le distinguent des Monarques; ne se tirent pas de la puissance qu'il ait sur une grande estendue de pays qui luy soit soumis, & sur un grand nombre de sujets sur qui il domine: mais qu'elles se prennent de la grandeur où il monte, & du rang qu'il occupe au dessus de plusieurs Souverains qui l'environnent: qui luy font de l'honneur: qui sont obligez en certaines occasions de le servir de leurs biens & de leurs personnes: qui en reçoivent l'Investiture de leurs Estats.

Estats. Bref qui lui doivent eüe (part aux autres Souverains qui ne sont pas du Corps de l'Empire; & un culte particulier & une veneration extraordinaire.

Or afin que l'Empereur suivant l'humour ordinaire des Grands, ne donne plus d'estendue à son autorité qu'elle n'en a, & ne fasse point d'invasions sur les droits & la liberté des Princes de l'Empire. Et de peur aussi que ceux-cy enfléz de l'esprit de Souveraineté avec lequel ils viennent au monde, & enyvrez de la douceur du commandement qu'ils exercent sur leurs sujets; ne deviennent indociles à l'endroit de l'Empereur, & n'entreprennent d'attirer à eux toute l'autorité de l'Empire; On a fait des Constitutions & establi des Loix qui bornent la Jurisdiction, & temperent la puissance des uns & des autres: qui tiennent entre-eux la balance au point où elle doit demeurer, & apportent le contrepoids nécessaire; afin que l'un devenant trop fort, n'emporte & n'enleve l'autre. Et c'est ce temperament contre lequel l'Empereur & les Princes de l'Empire; ont fait divers desseins en divers temps: ce sont ces limites qu'ils ont souvent voulu

voulu démarquer : c'est ce contrepois qu'ils ont plusieurs-fois essayé d'oster, & de ruiner cette excellente harmonie, en la conservation de laquelle consistent principalement le bon-heur de l'Allemagne, le salut de la Chrestienté, & le plus assureé moyen de resister aux forces Ottomanes, quand elles s'y débordent du costé de terre. Et c'est ce que la Maison d'Austriche s'efforce plus que jamais depuis quelques années de faire. C'est où elle va à voiles & à rames comme l'on dit. C'est la grande œuvre apres laquelle elle travaille, & laquelle si elle pouvoit achever, comme plusieurs-fois elle n'en a pas esté loin depuis la bataille de Prague; Il ne luy seroit pas peut-estre impossible, de convertir les Royaumes en Provinces, & de faire esclorre avec le temps la Monarchie, dont elle a conçu le dessein depuis tant d'années.

Et partant les affaires de l'Empire estant en ces termes; le laissé à juger à toute personne non passionnée, si le Roy n'a pas eü grand interest & grande raison de s'en mesler, & s'il peut avoir promis à la Maison d'Austriche, de laisser accomplir à son aise & sans resistance, le

perni-

pernitieux dessein dont nous venons de parler : s'il a deü avec des yeux indifferens & les bras croisez, voir brusler l'heritage de ses voysins, dont la flamme pourroit apres si aisément gagner le sien. Je laissé à juger, si assister des Souverains qu'on opprime & qu'on despoüille; c'est proteger des sujets Rebelles, & s'il n'y a point de difference entre ceux, aux mains desquels Dieu a mis le glaive pour deffendre leurs droits contre les Estrangers, aussi bien que pour punir les malfaitteurs de leur pays; & entre ceux qui n'ont point d'autre droit de porter les armes, que celui qu'ils reçoivent des mains du Prince. Le Roy donc ne pouvoit abandonner la cause de la miserable Allemagne, ny souffrir qu'on ravit la liberté de ses Princes, sans estre ennemy de son peuple, & deserteur de la Republique Chrestienne; & il n'estoit pas moins obligé de maintenir par ses offices & par ses armes, le temperament de l'Empire dont nous avons parlé, contre la Maison d'Austriche qui taschoit de le destruire; qu'il l'estoit alors qu'il employa son authorité, & laissa passer les forces de son Royaume; pour empêcher que le Comte Palatin ne l'alterat,

rat, & que les Resolutions prises à l'Assemblée de Vormes ne s'exécutassent. Nous éclaircirons davantage cette matière au Traité de la Monarchie de la Maison d'Austriche.

Quant aux Princes d'Allemagne qui ont cessé de cooperer aux saintes intentions du Roy, & se sont départis de son Alliance & de celle de Suede: qui ont pensé mettre à couvert leurs Estats & leur fortune par un Traité particulier, & trouver dans la paix de Prague un azile inviolable, contre le mal qu'ils apprehendoient; ces Princes dis-je sont bien aveugles ou bien foibles de courage, s'ils ne voyent pas venir la servitude qu'on leur prepare, ou s'ils n'osent refuser leurs mains pour forger la chaîne où l'on les veut mettre. Que s'ils se sont laissez prendre aux charmes que la Maison d'Austriche leur a presentez, & s'ils ont suivy les mauvaises inspirations, que de mauvais amis leur ont données. Si la paix qu'ils ont pensé faire, n'a pas tant esté une paix, qu'un changement de guerre, & un passage à de nouveaux troubles, & à des mouvemens plus dangereux, que ceux dont ils estoient sortis. Si en l'estat où ils sont; ils marchent entre
leur

des precipices, & s'ils doivent estre la proye des victorieux de quelque costé que la victoire demeure, & porter la peine de leur defection du bon party: ou estre la dernière conquête de l'autre, & faire la conclusion de la piece qu'ils meditent. En cét accessoire où leur imprudence & la corruption de quelques autres Causes les a conduits; encore vaudroit il mieux chercher quelque chemin pour retourner au bon party, où ils pourroient trouver de la seureté & de l'honneur, en y amenant la victoire; que de perseverer dans une Societé où il faut perir quoy qu'il arrive. Je sçay bien qu'il n'est pas facile de remonter d'un precipice quand on y est tombé, & qu'on ne sort pas comme l'on veut d'un labyrinthe, quand on y entre fort avant. Mais pourtant quelques embarras que soient ces Princes avec la Maison d'Austriche, & quelques filets qu'elle leur ait tendus de tous costez, pour les empêcher de luy échaper: quelque offense qu'ils aient faite à ceux qui les sont venus si genereusement secourir, & de quelque ingratitude qu'ils aient payé un sang des plus pretieux verié, & une des plus illustres vies du monde perdué pour
leur

leur salut; pourveu qu'il leur reste au fons de l'ame, quelque sentiment de l'amour de la liberté, dont leur Nation a tousiours esté si violemment esprise, & qu'ils se tiennent prêts à recevoir la bonne fortune, quand elle se presentera à eux; La favorable Revolution qui commence à luire sur l'Allemagne, leur donnera moyen de se desgager des liens où ils sont pris: de se reconcilier avec leurs anciens amis, & de redresser leur premiere intelligence, avec ceux sans lesquels ils ne sçauoient se sauuer, & avec lesquels ils ne se sçauoient apparemment perdre. Nous les entretiendrons encore plus amplement de cela en un autre endroit. Que cecy soit dit en passant.

Pour ce qui est du Traité particulier que les Autrichiens meditoient alors de faire avec les Suedois, & qu'ils poursuivoient avec tant de vehemence: qui a esté si souvent coupé & si souvent renouï: qui estoit la fin des dernieres Resolutions de la penultiesme Diete de Ratisbonne, & le fondement sur lequel s'eslevoit l'esperance du bon sucez des affaires du party ennemy; le temps a fait voir que ce n'estoit qu'une contremine du costé des Suedois, pour endormir

les

les Imperiaux; comme le dessein des Imperiaux, en cas que le Traité vint à avorter; n'estoit que d'endormir les Suedois, & de les rendre plus lents & moins eschauffez à faire la guerre. Ou bien certes ce n'estoit de leur part qu'un tour d'adresse permise & un artifice legitime, pour piquer leurs Confederez de quelque pointe d'ombrage & de jalousie, & pour les exciter à vaquer avec plus d'ardeur & de plus fortes subventions qu'ils n'avoient fait jusques alors, aux affaires de la Ligue.

Car au reste cette sage & avisee Nation, n'estoit pas si ennemie de son bien, ny si peu esclairée de la verité de ses interests; qu'elle eüst voulu se priver en faveur du Roy de Pologne, d'une grande & riche province qu'il luy estoit facile de conserver; pour estre plus libre à deffendre ses conquestes d'Allemagne, & à faire de nouveaux progresz sur les usurpateurs & sur les deserteurs de la liberté de ce pays-là; & renoncer par apres à ce qu'elle y possedoit de stable & d'immobile, pour une somme d'argent qu'on luy offroit, & pour un bien si labile que celuy-là, & si aisé à se dissiper & à fondre. Que si la Maison d'Autriche consentoit,

I

fentoit,

senoit, qu'elle gardât les provinces & les places qu'elle n'estoit pas en estat de luy offer; elle connoissoit trop l'humeur de cette ambitieuse Maison, & la Politique de ses Ministres; pour se persuader que ce fust que pour autant de temps qu'il luy en faudroit, pour achever ailleurs ses desseins, & pour se procurer ou une si grande victoire, ou une paix si avantageuse; qu'il n'y eust point de Puissance Chrestienne, qui pût ou qui voulût s'opposer à la guerre qu'elle feroit à ceux, qu'elle appelle les Agresseurs de l'Empire, & les Perturbateurs du repos de l'Allemagne. Nous discourrons ailleurs du fondement qu'ils pourroient faire, sur les promesses de cette Maison; si elle les pouvoit violer avec avantage.

L'autre preuve dont je me veux servir est toute fraische, & il ne faut pas exciter la memoire pour s'en souvenir; elle est presente à l'esprit & aux sens de ceux qui sçavent quelque chose de nos affaires. C'est ce qui s'est passé cette année à Hambourg, touchant l'ajustement des conditions necessaires, pour proceder au Traité de la paix generale, & à terminer cette lamentable guerre, qui ne fera enfin de toute la Chrestienté, qu'un

qu'un bascher & qu'une voirie. Cét ajustement se poursuivoit par l'entremise du Roy de Dannemarc, qui pour se rendre plus considerable aux deux partis, & pour donner de la jalousie à celuy qui se monsteroit rebelle à la paix; avoit armé puissamment, & mis sur pied des forces capables de faire tomber la balance du costé qu'il se rengeroit, en cette ardente querelle. Pendant que l'Ambassadeur du Roy & celuy de la Couronne de Suede; se mettoient à la raison, comme ils s'y sont tousiours mis, & faisoient toutes les avances qu'on pouvoit attendre de gens qui agissoient tout de bon, & ne jouïoient point de personnage; Il arriva premierement que le Sieur Lutzau Deputé du Roy de Hongrie se retira, sans rien dire, lors qu'on estoit sur le point de resoudre quelque chose pour cet ajustement pretendu, à l'imitation du Conte Curts, qui en avoit usé quelque temps auparavant de la sorte: & qu'estant revenu six semaines apres, & son Pouvoir s'estant trouvé imparfait & sa Creance defectueuse, pour ne manquer de la part du Roy d'Espagne; la Negotiation fust arrestée. C'estoit tousiours pour pouffer le

temps à l'espaule; ce que faisoient les Impériaux, & pour voir si cette grande nuée qui se formoit du costé de la France, ne produiroit rien à leur avantage, & n'ameneroit point sur ce Royaume la tempeste qu'ils se promettoient, & dont ils fournissoient une partie de la matiere.

D'ailleurs pour ne paroistre point avoir aversion de la paix, & ne se charger point de la hayne qu'attireroit sur eux la continuation volontaire de la guerre, ils souffrirent que le Traité rompu fust remis sur pied, & envoyèrent à Hambourg le Conte d'Aversberg avec un pouvoir plus ample, en vertu duquel apres avoir beaucoup disputé, & longuement combatu de l'esprit & de la parole; l'ajustement qu'on desiroit fust resolu, & les conditions signées, auxquelles il ne manquoit rien pour estre executées, que la Ratification des Princes interessez en cette affaire. Mais cela leur manqua de la part du Roy de Hongrie, qui au lieu d'envoyer la Ratification pure & simple comme il estoit nécessaire: comme son Deputé s'estoit obligé de la faire venir, & comme le Roy avoit fait la sienne; ne l'envoya que mutilée & limi-

& limitée de tant de modifications & de reserves; qu'il ne fust pas mal-aisé de voir, que tout cela n'estoit que Comedie, & la continuation de la Piece que le Sieur Lutzau avoit commencé à joüer pour amuser le monde, & pour donner temps de mourir, au grand dessein qui se tramoit contre la France. Et affin qu'ils ne m'accusent point de leur supposer ce qui n'est pas, & de me faire à plaisir un fantosme pour le combatre; Je n'employeray pour la justification de ce que je dis, que l'autorité d'un Libelle contre nous qu'ils ont n'ageures publié en leur langue, & sous l'enseigne d'une Lunette. Là dedans apres quantité de sottises avancées, & d'impostures vomies, contre les bonnes intentions du Roy & la conduite de ses Ministres; l'Autheur de ce rare Libelle le conclut, par un prognostic ou plustot par une menace qu'il fait, du grand desordre qui estoit prest d'esclater en ce Royaume, de la concurrence de deux partis qui deschiroient la Cour, & qui à son dire devoit esbranler les Colomnes de cette Monarchie.

J'ajoute à ce que dessus, pour faire voir la veritable passion que le Roy avoit, d'applanir de son costé toutes les dif-

ficitez qui pouvoient embarasser le chemin de la paix, & de ne rien obmettre de ce qui pouvoit acheminer cette sainte oeuvre; qu'il avoit donné pour voir à Monsieur d'Avaux son Ambassadeur, * d'accorder dans les Passeports qu'il delivreroit de sa part au Roy de Hongrie, un Tiltre qu'il avoit jusques alors vainement désiré de nous, & que nous luy avions toujours constamment refusé, pour des considerations que nous apporterons au Traité de la Monarchie. Et pour montrer encore l'indubitable averſion que le Roy de Hongrie avec toute sa Maison, avoit de la paix, que tout le reste de la Chrestienté demande & qui luy est si necessaire. Au mesme temps qu'il la luy refusoit par ses evasions & par ses feintes; il achetoit chèrement la continuation de celle qu'il a avec le Turc, & consentoit que pres de deux cens villages fussent retrenchez de ses frontieres, pour en allonger celles de l'autre.

* Voyez, la lettre escrite au Roy de Dannemarc sur ce sujet, par Monsieur d'Avaux.

Fin du premier Livre de la
Seconde partie.

DU CONSEIL DE
GUERRE DU PRINCE.

LIVRE SECOND.

DISCOURS PREMIER.

Que c'est un grand mal-heur à un Prince de n'avoir pas en luy-mesme de quoy se defendre contre un autre Prince qui l'attaque, & de dependre en cela de la volonté d'autruy. Ce qui se confirme par deux Exemples; le premier de la Ligue qui se fit entre le Pape le Roy d'Espagne & les Venitiens, pour le secours de l'Isle de Chypre.



PREs avoir ouvert quelques avis, & donné quelques adresses, aux Princes qui veulent secourir leurs Alliez; il ne sera pas hors de propos d'apprendre à ceux qui ont besoin d'estre secourus, la maniere avec laquelle ils le peuvent estre plus seurement, & de leur montrer les mauvais pas, & descouvrir les embusches, qu'ils rencontreront en ce chemin; si la fortune les y jette. Pour entamer donc cette matiere, & l'estaller avec ordre; Je dis qu'encore qu'un Prince doive estre

soigneux de se fortifier d'Alliances, & d'intéresser le plus grand nombre de Puissances qu'il pourra en sa conservation; c'est toujours un grand mal-heur pour luy, si le bon-heur de ses Estats & la subsistance de sa fortune dependent de la volonté d'autrui, & s'il n'a pas en luy-mesme & en sa propre force, le principe de son salut, & la ressource de ses disgraces. Si cela luy manque & qu'un puissant Ennemy l'attaque; il est souvent acablé, avant que ses Amis se soient mis en devoir de le defendre, & le mal a fait son coup, avant que les autres se soient resolus de l'aller combattre.

La raison de cela est, d'autant qu'un sage Prince ne doit jamais s'embarquer que le plus tard qu'il pourra à une guerre, ny s'exposer avec precipitation à une chose, qui n'a rien de certain que la despense qu'il y faut faire, & dont le succez plus que de toutes les autres choses du monde; depend du caprice de la fortune, & des mouvemens des autres causes estrangeres. C'est pourquoy il taschera toujours de divertir l'orage avec l'adresse, avant que d'entreprendre de le dissiper avec la force. Il tentera au preallable de voyes d'accommodement, & voudra

& voudra que l'essay de son intercession & de ses offices; precede le mouvement de ses armes. Et quand mesme tout cela sera inutile, & que les remedes doux ne faisant qu'aigrir le mal, il se resoudra de se servir des extremes; il y a bien encore du chemin à faire, & des difficultez à surmonter avant que d'en venir là. Il y a à s'equiper de beaucoup de choses & à se bien ajuster; avant qu'entrer dans la lice, & que commencer la course.

En effet s'il ne veut qu'envoyer des secours foibles, & de legers rafraischissemens à son amy; que sera-ce qu'une avance mal employée, & une despense perdue? que jeter quelques gouttes d'eau sur un grand feu, qui l'allument au lieu de l'esteindre? qu'irriter la maladie, & non pas guerir le malade? Que s'il se resout d'armer puissamment, & de faire un grand effort en sa faveur; il ne le fera point sans prendre ses seuretez: sans avoir des gages de la foy de l'autre: sans avoir convenu de quelque desdommagement, & sans plusieurs autres conditions, sur lesquelles il faudra long-temps contester & se debatre. Cependand le Prince qui a l'Ennemy sur les bras, & le feu

dans ses Estats; aura tout loisir de perir, ou de faire quelque perte considerable. Au contraire l'Agresseur fera ses apprets de longue main, & au moindre bruit qu'il pourra pour surprendre l'autre: fera l'invasion la plus pronte & la plus soudaine qu'il luy sera possible pour l'opprimer, avant qu'il se puisse reconnoistre, ou qu'il puisse estre secouru, & fera jouïr toute sorte d'inventions & de machines; pour destourner ou pour alentir, les subventions & l'assistance qui luy pourroient venir de la part de ses Alliez.

Je veux apporter pour l'esclaircissement & la confirmation de ce que je viens de dire, deux Exemples illustres, & de deux des plus sages & plus celebres Nations de l'Europe, en l'art de conduire des Negotiations, & de gouverner des Entreprises. Aussi bien faut-il tascher d'esgayer pour le dire ainsi, par le moyen des Narrations, la face des Discours qu'un trop long Raisonnement rendroit austere, & de detendre l'esprit du Lecteur de la trop profonde attention où ille plongeroit, s'il n'estoit interrompu. Le premier exemple se prendra de la Ligue qui se fit entre Pic V. Philippe.

lippe Second & les Venitiens, contre Selin Second qui avoit attaque l'Isle de Chypre. Il faut rendre ce tesmoignage à la pieté de Philippe, qu'il n'attendit pas d'estre sollicité de secourir les Venitiens en cette occasion, & qu'il leur offrit & envoya ses forces de mer un an avant la conclusion de la Ligue. Mais ce qui se fit en suite de cela, n'apporta pas le fruit qu'on s'en estoit promis. Les remedes ne vindrent pas assez à temps, & le secours s'appresta avec tant de langueur, & marcha si lentement; que Nicosie se perdit avant que les armées Espagnolle & Venitienne fussent ensemble. Cette ville estoit la capitale de Chypre, & une des meilleures forterefes qui fust en Levant. Comme les Espagnols ne s'estoient mis en mer, que sur l'opinion qu'ils avoient de la pouvoir sauver; Ils commencerent aussi à se rallentir dès qu'ils sceurent qu'elle estoit perdue: Et bien qu'au commencement ils eussent fait mine, de vouloir tout de bon assister les Venitiens; il ne fust pas possible apres cela, de faire resoudre Jean André Doria leur General, de s'avancer pour secourir Famagouste qui tenoit encore, & avec laquelle si on l'eust pu

conserver; il avoit esperance de recouvrer ce qui estoit perdu, & de reprendre Nicosie.

Quoy que cela fust ainsi; ce ne fust pas pourtant la seule rigueur que tint Doria aux Venitiens, ny la seule amertume qu'ils eurent à boire de sa part, durant le cours de cette Expedition. Pendant que les armées estoient en mer, & qu'apparemment elles devoient marcher de conserve; Il tenoit tousiours la sienne destachée de celles des autres, & alloit separément; pour n'estre pas obligé de s'engager à quelque entreprise, & de seconder l'ardeur de la Republique, qui ne pouvoit se résoudre de se retirer sans rien entreprendre. Il rejettoit les petits desseins qu'on luy proposoit, comme indignes des forces qu'il commandoit, & de la Reputation de l'armée. Il ne vouloit point s'embarquer aux grands & aux difficiles; à cause du peu de temps qui restoit pour les achever, & qu'on estoit sur le declin de l'Automne, où les tempestes sont frequentes sus la mer du Levant, & la navigation y est dangereuse. De sorte que deux tres-belles armées se retirerent sans avoir fait que du bruit, & un des plus puissans appa-

reils

reils qu'on eust veu sur la mer il y avoit long-temps; n'eut rien de memorable, que de n'avoir rien produit de memorable.

On disoit que ce n'estoit pas par inclination, mais par jalousie; que Philippe avoit si franchement offert ses forces aux Venitiens, & qu'il s'estoit porté à ce dessein, de peur que s'ils venoient seuls à resister à l'orage, & à soutenir la puissance de Selin; leur Reputation ne se haussat excessivement, & qu'ils ne se fissent considerer dans la Chrestienté, & particulièrement en Italie; plus qu'il n'estoit expedient pour le bien de ses affaires. Mais il cherchoit un temperamment qu'il luy fust impossible de trouver. Et comme son esprit retenu & son humeur dessiante, l'inclinoient naturellement à donner en toutes choses le moins qu'il pouvoit au hazard; il vouloit essayer en celle-cy de gagner sans courir fortune de perdre: Il vouloit tâcher de conserver les Venitiens en tesmoignant seulement de les vouloir conserver, & d'empescher les progres du Turc par le seul bruit de ses armes, & par la simple demonstration de ses forces.

Cela ne luy ayant pas reüssi; la Ligue

I 7

gue

que dont nous avons parlé cy dessus se
conclut l'année suivante, & bien que ce
ne fust point sans beaucoup de conten-
tion & de peine; les offices neantmoins
violens & passionnez que fit Pic V. pour
ce sujet; furent plus forts que toutes les
difficultez que les Espagnols formerent,
& que tous les inconueniens qu'ils firent
naistre. Il nous faut arrester un peu à ra-
conter la procedure qu'eux & les Veni-
tiens y tindrent, & à représenter les ru-
ses & les stratagemes que les uns & les-
autres pratiquerent en cette guerre d'E-
sprit; puis que c'est le sujet pour lequel
nous nous sommes engagez à rappor-
ter cet exemple, & que ce que nous
avons dit cy dessus, n'a esté que pour luy
servir de passage & d'avenü. On fust
donc huit mois entiers à contester sur
les conditions du Traité sans en pouvoit
trouver le bout. On agitoit beaucoup &
resolvoit peu, & l'humeur lente & diffi-
cile des Espagnols; fournissoit toujours
matiere pour l'allonger, & quelquefois
des pretextes pour le rompre. Cepen-
dant Famagouste s'achevoit de perdre:
l'insolence croissoit au Turc avec la vi-
ctoire, & les irresolutions dont il voyoit
les Chrestiens trayaille; luy estoient un
argument

DV MINISTRE D'ESTAT. 107
argument necessaire de leur crainte ou
de leur foiblesse.

Et neantmoins il n'estoit pas possi-
ble, de faire joindre des esprits qui
avoient des interests si differens & des
fins si contraires, que les Venitiens & les
Espagnols. Ceux-là qui estoient les pre-
miers exposez aux armes du Turc, & sur
qui se devoit descharger le principal fais
de la guerre; ne tendoient aussi qu'à
l'aller prouement esteindre. Les Espag-
nols au contraire estant plus esloignez
du peril; n'avoient pas tant de haste de
le repousser, & ne pouuant estre de
long-temps touchez du mal qui pres-
soit les Venitiens; ne visoient aussi qu'à
se deliurer d'un autre mal qui les tra-
uille continuellement, qui sont les
courses de la Barbarie. Ils eussent voulu
qu'on eust porté la guerre en ce pays-là,
pour les reprimer: ou au moins estre as-
seurez qu'on le feroit à l'avenir, & que
les Venitiens & eux travailleroient con-
jointement & de toute leur puissance,
pour enlever aux Pyrates leurs Aziles, &
aux Tures les Conserves de leurs flottés.
Mais pour cela il ne se trouvoit point
d'expedient dont ils fussent satisfaits, ny
d'assurance à donner qu'ils voulussent
rece-

recevoir. L'humeur des Venitiens leur estoit suspecte, & ils se deffioient d'une Politique si interessée que la leur, & si pleine d'artifices & de pieges, comme ils la croyoient. Et comme ceux qui ont de l'inclination à la tromperie, ont toujours peur d'estre trompez; ils craignoient qu'apres que les autres seroient au port; ils n'oubliaissent ceux qui auoient aydé à les y conduire, & qu'apres qu'ils seroient à couvert de la tourmente qui leur venoit du costé de Constantinople; ils ne voulussent plus entendre à la guerre d'Alger & de Thunis, ny continuer pour les interests d'autruy les mesmes despenfes, qu'ils auoient faites pour les leurs propres.

La fin donc qu'ils poursuivoient, & le but où ils vouloient donner; estoit celuy-cy. *De former une Ligue offensive & deffensive avec le Pape & avec les Venitiens. Que cette Ligue fust eternelle. Qu'elle eust toujours des forces sur mer, & que les Confederez s'en pourroient servir selon l'exigence des occasions. Et le besoin de leurs affaires.* Là dessus ils faisoient des propositions aussi ridicules que magnifiques, & ils formoient sur ce plan des desseins aussi enflés que leur courage, & aussi

hauts

hauts que leurs esperances. Ils vouloient qu'apres qu'on auroit pris Constantinople & ruiné le Turc; qu'on s'obligeast de faire la guerre au Roy de Perse: de destruire Biserte Thunis & Alger: d'exterminer les Seriphes d'Affrique; bref de poursuivre par tout avec le fer & avec le feu la Secte de Mahomet, & de luy rendre avec usure ce qu'elle avoit si largement presté au Christianisme. Ils ne faisoient apres cela qu'eslever la puissance de leur Maistre, par dessus toute ce qu'il y avoit de grand & de redoutable sur la terre: qu'amplifier son zele envers la Religion: qu'exalter ses prosperitez & donner du vent à ses esperances.

En un mot il estoit aisé à voir, que tout leur procedé n'estoit qu'illusion & qu'artifice, & qu'ils ne travailloient qu'à sauver par là les apparences de bons Chrestiens, & à s'acquérir de la Reputacion parmi les Ames credules & les Esprits foibles; qui sont toujours en plus grand nombre que les sages. Mais quand il falloit venir au particulier de l'affaire, & au sujet pour lequel ils estoient assemblez, qui estoit le secours de Chypre; il n'y avoit rien de si froid qu'eux: il n'y avoit rien de moins traitable, & apres s'estre

s'estre long-temps debatus & avoir longuement tournoyé autour de l'affaire; ils reuenoient tousiours là; qu'ils vouloient bien qu'on fit une Ligue, & que toute la Chrestienté s'unit en une commune querelle. Qu'ils vouloient qu'il y eust tousiours des forces sur pied, pour contrepeser & tenir en eschec celles du Turc; mais ils vouloient apres cela que leur premiere intention preualut, & que d'abord on n'entreprit ny n'attaquat rien; que du costé de la Barbarie.

Cette Ligue comme ils en auoient dressé le plan; assureoit toutes leurs affaires, & jamais dessein ne fust mieux entendu pour eux que celuy-la, ny plus à leur auantage. Sans rien hazarder; ils se mettoient en estat de gagner beaucoup. Ils moissonnoient sans auoir semé, & contre la disposition ordinaire des choses du monde; le bien leur venoit tout pur, & sans qu'il y eust de mal qui le precedat, ny de mal qui le deût suivre. Les levées qu'on leur permettoit de faire sur le bien des Ecclesiastiques, & les Croisades que le Pape leur accordoit tant en l'ancien qu'au nouveau Monde; leur donnoient moyen d'équiper & d'entretenir les vaisseaux, qu'ils estoient obli-

obligez de fournir par les conventions de la Ligue. Ils ne faisoient point d'Ennemy nouveau ny de nouvelle guerre: ils continuoient seulement celle qu'ils auoient tousiours ouuerte avec le Turc, & la portant dans son pays; ils la tenoient par consequent esloignée de leur, & sans estre contrains de fortifier leurs Costes de tant de garnisons & de vaisseaux, comme ils faisoient; elles deuenoient libres des invasions des Corsaires, sans lesquels le Turc n'arroit point sur mer, & de ces petites guerres qui ruinent les particuliers, & incommodent si fort le Commerce. Bref ils se donnoient par ce moyen une grande Reputacion par tout, & ayans tousiours de si belles forces prestes, qu'ils pouuoient faire aisément passer d'Italie aux Pays-Bas; ils tenoient en eschec tous leurs Ennemis, & se rendoient formidables depuis le Levant jusqu'au Ponent, avec une mesme puissance.

Le sort des Venitiens estoit bien different du leur, & l'estat present de leurs affaires auoit une autre couleur & une autre face. Ils auoient un Ennemy sur les bras, dont ils auoient tousiours esté fort soigneux de cultiyer l'amitié, & avec

avec qui ils ne pouvoient estre mal sans souffrir de grandes pertes, ou sans courir de grandes fortunes. Ils estoient exposez comme il a desia esté dit, aux premieres impressions de ses armes, & aux premiers coups de la tempeste. Ils avoient quelques membres de leurs Estats de Mer destachez des autres, & qu'ils ne pouvoient secourir qu'avec de grands frais & avec de puissantes flotes. Candie seule n'estoit pas moins digne de l'ambition & de la fortune de Selin; que le Royaume de Chypre; & cette Ile qui bride l'Archipelague, & qui est la porte par où les Corsaires du Ponent y doivent nécessairement entrer; ne luy devoit pas donner moins de jalousie que l'autre, ny un moindre desir de s'en rendre maistre. Enfin le voyfinage du Turc du costé de la Dalmatie de l'Esclavonie & du Frioul; les obligeoit d'armer encore de ce costé-là, & d'ouvrir toutes les veines de leurs Estats, pour fournir à tant de despense. Nonobstant toutes ces considerations & toutes ces difficultez; la Ligue ne laissa point de se conclurre. Le plus grand interest l'emporta sur le plus petit, & l'embrassement general dont la Chrestienté estoit menacée;

menacée; ramena les inclinations particulieres qui s'en esloignoient, sous un commun dessein de s'y aller opposer, & d'en aller arrester le cours, & reprimer la violence.

Puis que nous avons veu aux choses qui ont precedé la negociation de la Ligue que nous venons de représenter, quel dangereux escueil & quel fatal obstacle, c'est à un Prince qui est en mal-heur, de dependre d'un autre pour en sortir; Il ne sera pas hors de propos, de remarquer encore le mesme inconvenient & la mesme pierre de scandale, aux choses qui ont suivy la conclusion de cette Ligue. Apres donc que la Ligue fust signée, & que chacun des Confederéz en la signant se fust réservé, comme c'est la coustume, quelque secrette intention & quelque fin particuliere qu'il s'empescha de manifester; le temps qui avoit esté si vainement perdu à deliberer, ne le fust pas de mesme à executer ce qui avoit esté resolu. Les forces Confederées se mirent en mer avec diligence, & le Turc que la prosperité faisoit déborder, & qui se vantoit de ne souhaiter au Chrestiens, qu'assez de courage pour l'attendre; apprit que nostre armée le cherchoit.

La sienne cependant ne se tint pas immobile, & sçachant que la nostre alloit à elle, voulut faire la motié du chemin, & une partie des avances pour la voir & pour la combattre. Mais quoy que toutes deux brûlassent d'une mesme ardeur, & qu'elles desfrassent esgalement de serencotrer; c'est une chose remarquable que l'une & l'autre fust esgalement estonnée, d'abord qu'elles se descouvrirent. Tant il est vray que l'esprit humain ne demeure pas long-temps en mesme assiete, & que la veüe d'un objet à tout autre effet, que la pensée, & que l'aprehension d'un peril opere diversement, selon qu'il est près de nous ou qu'il en est esloigné.

Les deux Generaux seulement D. Iean d'Autriche pour les Chrestiens, & le Bacha Aly pour les Turcs; ne sentirent pas cette pesanteur & ce refroidissement, qui avoit faisi les armées, & contre l'opinion presque de tous les Chefs qui les acompagnoient; ils se resolurent de donner bataille. D. Iean d'Autriche sur tout estoit vivement sollicité par les Ministres d'Espagne qui estoient aupres de luy; de ne mettre point au hazard le salut de toute la Chrestienté, & la fortune

ne de son Maistre. Ils luy representoient qu'encore que le hazard du combat fust esgal; les suites de la victoire n'estoient pas pareilles, & que des forces ramassées comme estoient celles des Chrestiens; n'en useroient jamais si bien, que celles qui ne dependoient que d'un seul, & qui n'estoient animées que d'un mesme esprit, ny portées que d'un mesme interect; comme estoient celles du Turc. Mais luy qui avoit l'Ame pleine de l'image de la gloire, que cette grande action luy promettoit, & de l'esperance de la victoire qu'il devoit gagner; leur fit cette genereuse Responce; *Qu'il estoit temps de combattre & non pas de deliberer, & qu'il n'avoit pas besoin de Raisonnement ny de conseil pour cela, mais d'execution & de courage.*

L'evenement ne trompa point son esperance. La fortune se declara pour les Chrestiens, & la victoire qu'ils gaignerent; leur ouvroit le chemin à de plus beaux succez, si les Espagnols ne l'eussent trahie. Mais c'estoit assez fait pour eux & selon leur intention, qui estoit que le Turc ne fit pas de nouveaux progresz sur les Chrestiens, ny que les Vénitiens se reparassent à ses despens de ses despoüil-

despoüilles, & se raquitassent de leurs pertes. Il est certain que si apres la bataille, D. Iean d'Autriche eust voulu avancer, au lieu de retourner en arriere, & s'il fust entré dans l'Archipelague pendant que tout y estoit plein d'effroy, & que la consternation qu'apporta la nouvelle de ce grand accident, y estoit encore vive; il eust enlevé ces Isles sans resistance: Il eust esbranlé la fortune des Ottomans, & Constantinople auroit pû voir arborer le Crucifix, aux lieux où le Croissant est adoré. En effet Selin ayant perdu ses meilleures forces de mer à la Journée de Lepante, & les Sieges de Nicosie & de Famagouste; luy ayant consumé les meilleurs hommes qu'il eust pour la terre; Il estoit presque hors de deffense, & son Empire demuroit comme un grand corps, qui abatu de foiblesse, & ayant à grand peine la force de se soustenir & de porter son propre poids; tombe necessairement dès qu'on le hurte.

DISCOURS SECOND.

Du mal-heur de la condition des petits Princes.

IL ne faut pas s'imaginer icy, que quand j'ay parlé au Discours precedent,

dent, des petits Princes, qui ont besoin du secours de leurs Alliez pour se conserver, & qu'en suite de cela j'ay apporté l'exemple de la Republique de Venise; je l'aye voulu mettre absolument & sans relation en ce rang, & que je ne sçache bien qu'entre tous les Princes d'Italie; il n'y en a point de plus grand qu'elle, ny dont la puissance soit estable sur de plus solides fondemens, & sur une base plus inefbranslable. Je n'ay donc eü autre visée en l'exemple dont je me suis seruy; que de faire voir que c'est un dur accesoire & une triste necessité à qui que ee soit, de dependre de la volonté d'autrui, pour repousser une violence de fortune, & pour soustenir l'effort d'un Enemy qui estant superieur en forces; est toujours porté d'une plus ardente passion de ravager & de destruire, que nul Amy ne sçauroit l'estre de conserver & de defendre. Qu'au pis aller il y a tousiours tant de temps à perdre & tant d'esueils à passer, avant qu'on parviene à la conclusion d'un Traité; que c'est merveille si cependant il n'arrive quelque naufrage, & ne se fait quelque grande perte. Outre cela quoy que la Republique de Venise porte en elle-mesme beaucoup

de grandeur, & qu'elle ait joint de tout temps à la verité d'une puissance considerable, la Reputation d'une sagesse singuliere; Si est-ce qu'il est vray que l'opposant au Grand Seigneur, & la mettant en parallele avec ce superbe Dominateur de l'Asie de l'Afrique, & d'une partie de l'Europe; Elle en demeure offusquée, & qu'en cela c'est comparer le cours d'un petit ruisseau, à la rapidité d'un grand fleuve.

Disons encore icy un mot, puis qu'il ne sera pas hors de propos, & que le fil de nostre discours nous y mène; du destin des Princes qui sont petits en eux-mêmes, ou qui n'ont qu'une puissance mediocre. C'est une chose pitoyable de voir à quelle necessité sont reduits les premiers pour se maintenir, & à combien de veritables maux ils sont exposez, pour conserver cette vaine image de liberté dont ils sont épris, & cette douce illusion d'autorité souveraine dont ils sont charmez. Ils se consomment en despeses pour se garder, & donnent presque tout ce qu'on leur prendroit; affin qu'on ne le leur prenne point. Ils sont obligez d'observer tous les caprices & tous les mouvemens de leurs Ennemis & de leurs A-

mis

DV MINISTRE D'ESTAT. 229
mis, & s'ils subsistent ce n'est pas par leur force, puis qu'ils n'en ont point; mais par leur foiblesse, & pource que leurs Estats sont si peu de chose; qu'ils ne meritent pas qu'un Ambitieux les convoite, & qu'il viole la Justice pour les conquerir. Ou bien certes ils sont à couvert des entreprises des uns, par la jalousie des autres, & demeurent en liberté; d'autant qu'ils s'empeschent les uns les autres de s'en saisir & de s'en rendre les maîtres.

La petite Republique de Raguse, ne se maintient que par le Tribut qu'elle paye au Grand Seigneur, & par les presents qu'elle donne aux Grands de la Porte. Il n'est pas jusqu'aux plus petits Sangaics qui luy sont voisins, dont elle ne retienne l'insolence avec de l'argent: qu'elle ne fasse quelque hommage au Roy d'Espagne, pour n'en estre pas inquietée, & ne souffre une partie de ce qui plaist aux Venitiens; qui ne seroient pas fâchez de trouver quelque juste sujet de s'approprier s'ils osoient, un Estat qui est si fort à leur bien-seance, & qui estant situé vers le milieu du Golfe dont ils se disent Seigneurs; en rendroit la possession plus nette & la jouissance

K 2

plus



230. SECONDE PARTIE

plus feure. Il n'y a point de doute, que le Duc de Florence, ne laisseroit pas à la Republique de Luques la liberté & le repos dont elle jouit; si l'Espagne ne l'appuyoit, & ne la couvroit de sa protection, qu'elle ne luy donne pas pourtant, mais qu'elle luy vend; comme elle fait toutes les autres. Elle seroit bien marrie que cet Estat tombat à la mercy d'une Puissance, qu'elle a trouvée trop grande apres l'avoir renduë telle, & pour laquelle elle voudroit rappeler si elle pouvoit, les liberalitez qu'elle luy a faites comme elle parle: ou retenir les bien-faits dont elle a recompensé ses services, comme parle l'autre.

Que fust devenuë Geneve sans l'Alliance des Suisses, & sans la protection de la France? Qui ne sçait combien de fois les Ducs de Savoye ont medité de l'attaquer à force ouverte, sur l'esperance du secours que l'Espagne leur promettoit, lors qu'ils estoient bien avec elle, & de celuy du saint Siege qui ne leur eust pas manqué, s'ils se fussent embarquez à une entreprise, dont le visage a une apparence si sainte & une couleur si pieuse? Et combien de fois encore la fortune & la rencontre des choses ayant decon-

certé

. DV MINISTRE D'ESTAT. 231

certé ce dessein, & envoyé en fumée les esperances de ces Princes; ont ils Formé des Conjurations & dressé des parties secrettes, pour surprendre & pour enlever cette place? Que s'il semble maintenant qu'elle respire de cette crainte sous la minorité du Duc de Savoye, & sous la dependance particuliere qu'il a de la France: Et si les Suisses leur semblent mesme un plus ferme rempart qu'ils n'estoient, à cause de la Conjoncture presente, qui les rend plus considerables à ceux de qui ils auroient à craindre quelque chose; Si est-ce que cette vicissitude perpetuelle qui altere les choses humaines, & ce mouvement sans fin avec lequel la Roüie de la fortune les tourne; pourroit amener quelque conjoncture, où les François n'auroient pas le pouvoir ou la volonté de l'assister: & il ne seroit pas impossible, si la Revolution qui menace l'Allemagne depuis tant d'années s'achevoit; qu'elle ne s'estendit sur le pays des Suisses, qui en est la lisiere, & que les Cantons Catholiques n'envahissent les Protestans, comme ils l'ont souvent projectté; & ne fissent par consequent tomber de ce costé-la, le rempart qui couvre Geneve.

Combien plus seurement & plus avantageusement seroient quelques uns de ces petits Estats, sous la domination que sous la protection d'un grand Prince? Et ne seroient-ils pas plus heureux d'estre à un Maistre puissant, qui veilleroit pour leur salut, & qui les delivreroit de la crainte qui les travaille, & de la despense qu'ils soustiennent à se conserver par eux-mesmes? Leurs Privileges seroient aussi entiers qu'ils sont, & leur liberté plus grande; puis que pour le moins ils seroient gueris de la passion dont nous venons de parler, & des poursuites importunes qu'il faut faire à ceux à qui l'on donne des pensions, pour les recouvrer. Les Princes à qui ils se seroient donnez, se piqueroient bien davantage d'une chose qui leur seroit propre; que d'une qui n'est que dependante de leur Couronne, & la bresche qui se feroit à leur Estat, s'ils les perdoient, seroit bien plus large à cause de l'interest de la Reputacion; que s'ils se perdoient eux-mesmes estant sur leur foy, & chargez seuls de leur desense. Enfin plus ils seroient à leur bien-seance; plus ils prendroient de soin de leur estre indulgens, & de bien traiter les habitans, de peur qu'ils

ne se

ne se portassent à quelque changement, & que la facilité qu'ils auroient de secoier le joug où ils se seroient mis volontairement, & de retourner à eux-mesmes; ne les obligeat à l'entreprendre.

Mais certes l'humaine condition est sujette à tant de foiblesses, & nostre Raison est assiegée de tant d'erreurs, que non seulement les Particuliers, mais les Communantez toutes entieres, se trompent souvent en l'election du bien qui leur est propre, & se frapent de l'esclat & des apparences; plustot que de la solidité & de la verité des choses. Ou bien certes l'accoustumance qu'on prend, & l'habitude qu'on fait à quelque genre de vie, & à quelque forme de police; est un lien si fort & un charme si puissant, pour ceux qui en sont pris; qu'il leur est fort mal-aisé d'avoir seulement la pensée, de les rompre & de les desfaire. Ou bien encore la liberté absolue & la puissance souveraine, sont des choses si cheres à ceux qui en jouissent; qu'il n'y a point de prix auquel ils les voullussent quitter, & ils aiment mieux en posseder seulement l'ombre avec de notables incommoditez; que de vivre dans la plus legere dependance, & dans la

K 4

plus

plus commode sujecion qui soit au monde. Ou bien enfin comme il n'y a rien en cette vie qui n'ait deux faces, ny de Bien qui n'ait ses inconveniens; ainsi quoy que ceux que ces petits Souverains souffrent, pour conserver ce fantôme de Souveraineté qu'ils adorent, leur soient fort sensibles; ceux de la sujecion quelque douce qu'elle puisse estre, leur paroissent plus insupportables, & ils auroient peur d'empirer leur condition en la changeant, & de quitter un bien connu & certain, pour un bien douteux & inconnu, & prendre des maux que la nouveauté rendroit plus aigres & plus pesans, pour des maux dont l'accoustumance a emoussé la pointe, & temperé l'amertume. En un mot ce que j'en ay dit, n'a pas esté pour prevenir les sentimens de personne, ny pour persuader ce qu'on ne voudra pas croire: mais seulement pour monstret l'une des faces de la medaille; afin que par cette representation on pût mieux juger de l'autre: ou bien certes on le prendra pour un jeu d'esprit, & pour un exercice de Raisonnement, qui est sans dessein & sans consequence.

Pour ce qui est des Princes qui n'ont qu'u-

qu'une puissance mediocre, comme par exemple le Duc de Savoye; il n'y a point de doute que le voyinage de deux grandes Couronnes entre lesquelles il est enfermé, ne soit son salut, & que la jalousie que l'une a que l'autre ne se faisisse de ses Estats & n'oste cét entre-deux & cette barriere, qui fait la separation des leurs; ne les sollicite vivement de l'empescher de toutes leurs forces. Il n'y a point dis-je de doute, que les François n'ayment mieux avoir ce Duc pour leur voisin; qu'un Roy d'Espagne, & que les Espagnols ne scauroient rien porter plus impatiemment; que de voir estendre la domination des François jusqu'au Duché de Milan, qui est la base qui porte pour le dire ainsi, le reste de leurs Estats d'Italie.

En second lieu, il semble que ce soit un heur fatal à la Maison de Savoye, de porter d'excellens Princes pour la paix & pour la guerre, & que le Ciel leur ait accordé ces deux grandes qualitez, pour suppléer à ce qu'il leur avoit refusé de puissance, & afin qu'ils pussent avec l'esprit & avec le courage, faire le contrepoids de la grandeur & de la puissance des autres. Ajoutez à cela, que les Alliances de

lang' qu'ils ont de tout temps contractées, avec l'une ou l'autre des deux Couronnes, & que ces Couronnes ont desirées pour leurs fins particulieres; leur ont grandement servy pour en tirer du secours, quand ils en ont eü besoin, & pour s'empescher de tomber, ou pour se relever de leurs cheutes.

C'est pourquoy bien que communément parlant les Ducs de Savoye n'ayent point de plus grands souhaits à faire, que pour la bonne intelligence des deux Couronnes, ny rien tant à apprehender, si non qu'elles s'esbranlent l'une contre l'autre; Si est-ce que quand cela arrive, la Loy ordinaire de leur interest requiert, que ne pouvant demeurer Neutres, ils prennent party du costé de France, & ils ne scauroient faire autrement, si quelque conjoncture extraordinaire ne les en exempte, sans courir fortune de se perdre, & sans estre inondez par les forces d'un grand Royaume, avant que l'Espagne ait moyen d'en arrester l'inondation, & d'en divertir le ravage. Ils s'est fait de cela tant d'experiences; que personne ne le peut revoquer en doute. Et sans parler de la Savoye que nous pouvons enlever sans beaucoup de resistan-

ce, &

ce, & où il n'y a qu'une forteresse qu'on peut rendre inutile par un Blocus, qui se puisse presque deffendre; Qui ne sçait en combien peu de temps, ce Charles qui s'attacha à la persuasion de sa femme qui estoit Portugaise, à la fortune de Charles le Quint; fust despoüillé de la meilleure partie du Piedmont par François Premier, & comme il avoit laissé sa posterité en chemise, si la vertu de Philibert son fils qui nous deffit devant Saint Quentin, & le mal-heur de la France; ne luy eussent ouvert par un Traité de paix, la porte de tant de places, qui luy avoient esté fermées durant tant d'années de guerre. Ce seroit une chose superflüe, puis qu'elle n'est ignorée de personne, de parler de la conquête que fit le feu Roy de toute la Savoye, & des progres qu'il eust pü faire en Piedmont, si une puissante Conjuracion qui se formoit dans le cœur de son Royaume, & la reverence qu'il portoit au Pape; ne l'eussent obligé d'entendre à la paix, où il estoit convié de la part du saint Siege. Je passe aussi sous silence les Expéditions du Roy en Savoye & en Piedmont, que toute l'Europe a veües, & l'extremité où il a poussé les derniers Ducs, à la face de l'E-

Espagne & de l'Empire, & nonobstant les efforts de leurs armes conjurées.

Les Ducs de Lorraine ne sont pas en une constitution fort dissemblable, ny en une dependance moins forte des interets de ce Royaume; que ceux de Savoie. Que si le Duc Charles d'aujourd'huy eust bien connu cette verité qui luy estoit si importante, & si quelque mauvais Demon, ou plustot quelque mauvais Conseiller ne l'eust aveuglé, pour ne voir pas ce qui estoit si visible & si plein de lumiere; Il ne se fust pas perdu comme il a fait: Il n'eust pas si souvent conjuré contre la France, & n'eust point quitté le chemin qu'avoient tenu ses predecesseurs qui les avoit fait heureux; pour se jeter dans ces sentiers destournez qui l'ont esgaré de son bien, & l'ont conduit au precipice où il se trouve. Pour le moins s'il eust pû garder la Neutralité entre les Princes qui se faisoient la guerre, & estre Spectateur de la querelle sans se mettre sur les rangs; il eust esté en consideration de tous costez: Il eust pû se prevaloir de la fortune des uns & des autres, & son pays apres avoir quelque temps esté un des Theatres de la guerre; n'eust pas esté un des

plus

DV MINISTRE D'ESTAT. 239
plus beaux membres des conquestes du Roy, & une des principales pieces de son Triomphe.

DISCOURS TROISIEME.

Où est apporté le second Exemple dont il a esté parlé au Premier Discours, pour monstrier les artifices dont se servent les Princes qui attaquent un autre Prince, pour empêcher ses Amis de le secourir.

LE second Exemple que dans le Premier Discours nous avons promis d'apporter; se prendra encore de la Republique de Venise, & d'un differrent qu'elle a eü avec la Maison d'Austriche, sur le sujet des Uscoques. J'en donneray icy la peinture entiere pour la curiosité du Lecteur, & afin qu'il puisse remarquer plus distinctement & en leur place naturelle, les traits sur lesquels il importe pour mon dessein qu'il s'arreste, & qu'il fasse une reflexion particuliere. Il y a plaisir de voir sur les rangs deux celebres combatans, qui s'esprouvent l'un contre l'autre, & ceux qui ont de l'inclination pour les affaires d'Etat, ne scauroient assister à un spectacle plus agreable; qu'à la rencontre & au choc pour

K 7

le dire ainsi, de deux Puissances toutes deux sçavantes en l'Art de regner, & toutes deux à peu près esgalement fortes en artifices & stratagemes politiques; comme sont l'Espagne & la Republique de Venise. Telles & semblables observations, sont les fruits dont les gens d'Etat doivent faire leur principale moisson en la lecture de l'Histoire: sont les veritables lumieres dont ils se doivent munir pour éclairer leur conduite, & la riche matiere dont se doit composer la science, dont ils font profession.

Le sujet donc de ce Discours sera la broüillerie des Uscoques, qui a fait tant de peine à la Republique de Venise: qui l'a promenée par une Negotiation la plus espineuse & la plus intriguée qu'elle ait gueres jamais gouvernée, & qui s'est enfin terminée en une guerre qui a consumé une partie de son Tresor, & luy a fait perir des hommes sans nombre. L'origine & le progres de cette affaire ont esté tels. La Mer Adriatique si fameuse dans l'Antiquité à cause des grandes pyrateries qui s'y exerçoient; avoit esté renduë par le soin des Venitiens, la plus seure Mer du monde. C'estoit

un

un azile pour les vaisseaux qui fust longtemps respecté par les Corsaires, & la seureté de la Navigation, qui embrassoit les Costes de quelques autres Princes, aussi bien que celles de la Republique; n'y fust point troublée notablement jusqu'au temps de Soliman, que les Uscoques la violerent. Ils furent pourtant bien-tost reprimez par les armes de la Republique, qui s'obligea par la paix qu'elle fit avec Soliman l'an 1539. de tenir son Golfe net de Pyrates, & de reparer à ses despens les dommages qu'en receuroient les sujets du Grand Seigneur, qui navigeroient sur cette mer. Ce calme du costé des hommes dura depuis jusqu'au temps des Empereurs Rodolphe & Mathias, & des Archiducs Ferdinand & Leopold, que les mesmes Uscoques l'interrompirent, & le Golfe fust tellement travaillé de leurs courses & de leurs larcins; qu'ils les estendirent jusqu'aux Ports de la Republique, en l'un desquels ils pillerent une Galere, & apres avoir tué tout ce qui estoit dedans, par une inhumanité des Barbares du nouveau monde, mangerent le coeur du Capitaine qui la commandoit.

Ces

Ces Uscoques sont une espece de gens ramassez de plusieurs Nations, Croates Hongrois Eclavons & Bannis de la Republique: qui n'ont ny bien ny industrie: qui ne s'entretiennent & ne vivent que de rapines & de carnage, & que l'enormité des crimes dont ils craignent la punition, ou les traits d'une vie desreglée & qui est hors du frein des Loix & des Magistrats; ont jettez dans cette violente Societé, & dans ce sanguinaire commerce. Ils habitent en Eclavonie, autrement appellée Venadel & anciennement Liburnie, au deffous de la Montagne Morlache, qui fait une partie de celle qu'on appelle *Chaisne du monde*. Leur principale demeure, & comme la grande Tanier de ces Volceurs; sont la ville de Segna & la forteresse de Serisa, qui fust prise sur eux par Jaques Zane Provediteur de la Dalmatie. Ils sont sujets de l'Empereur & des Archiducs de Grets, qui se pouvoient vanter d'avoir à leur disposition des hommes seulement nez pour faire du mal, & pour estre le fleau des autres hommes; comme Dieu à sous la generalité de ses Creatures, & dans l'estenduë de son Empire, des Demons aussi bien que de bons An-

ges,

DV MINISTRE D'ESTAT. 243
ges, & des foudres & des tempestes, aussi bien que des Meteoires agreables & salutaires.

Ces gens donc se mirent à faire des courses sur la Mer Adriatique, & bien que le pretexte de leurs pyrateries fust de faire la guerre au Turc, & que comme bons sujets ils se parassent de cette belle couleur, qui est si familiere à leurs Maistres; ils ne laissoient pas de piller & de mettre à rançon les Chrestiens & sur tout les Venitiens, aussi bien que les Turcs, & la Baniere de saint Marc ne leur estoit pas plus inviolable, que le Croissant de Constantinople. Leurs courses & leurs invasions ne s'arrestoyent pas à la Mer; ils mettoient souvent pied à terre, & passant par les terres de la Republique, pénétoient dans celles du Grand Seigneur, d'où ils enlevoient tout ce qu'ils pouvoient emporter, & revenoient chargez de despoüilles, dont les plus riches & plus pretieuses estoient la part des Officiers de l'Empereur & des Archiducs; outre les droits de l'Admirauté, qu'ils payoient comme c'est la coustume des Pyrates protegez, mieux que gens du monde.

Il n'en falloit pas tant pour mettre les
Turcs

Turcs en mauuaise humeur contre les Venitiens, & pour allumer le sang de ces ames auares, qui non seulement ne se connoissent point à souffrir des pertes de la part des Chrestiens leurs voysins; mais qui sont en perpetuelle possession d'en tirer des tributs, ou de faire sur eux des prises. Aussi certes ils en tesmoignent bien-toft du ressentiment à la Republique, & accompagnerent leur ressentiment de plaintes aigres & de menaces de revanche, si elle ne remedioit à ce desordre, & ne faisoit cesser le mal qui croissoit tous les jours, & se fortifioit par sa conniuece. C'estoit justement le but des Princes de la Maison d'Autriche, & sur tout des Espagnols; qui ne visoient qu'à la broüiller avec le Grand Seigneur, & à les commettre ensemble; afin que le besoin qu'elle croyoit auoir de leur secours si le Turc rompoit avec elle; luy fit perdre la volonté de les trauffer au dessein qu'ils auoient fait d'opprimer le Duc de Savoye. Mais sa dexterité qui a tousiours esté aussi grande que le monde sçait, & le credit qu'elle auoit à la Porte, qui n'estoit pas mediocre; frustrerent les Espagnols du succez de leur projet. La connoissance que

les

les Turcs eurent de cétartifice, allentit l'ardeur qui commençoit à les eschauffer, & retint leur patience & leur moderation, dans des bornes qui ne leur sont pas naturelles.

Il arriva un accident presque semblable durant la broüillerie de l'Interdit, & un dessein tiré de la mesme idée, & jetté pour le dire ainsi sur le mesme moule; eust une fin à peu pres pareille, & s'eschoüa de la mesme sorte. Pendant que la mauuaise intelligence du Pape & des Venitiens estoit la plus enflammée, & que les choses de tous costez tendoient visiblement à une rupture; les Espagnols envoyerent le Marquis de Sainte Croix avec 40. Galeres en Albanie, qui y prit & sacagea Duras ville des appartenances du Turc, & de quelque reputation dans la province. Leur intention n'estoit pas d'incommoder le Grand Seigneur par la prise d'une place, qu'ils ne pouuoient long-temps garder, ny de s'establir en un lieu où ils n'auoient point de tenuë, & ne pouuoient prendre racine. Ils pretendoient seulement de réveiller par cette piqueure cét orgueilleux Ennemy, & de l'obliger à se ressentir de cét affront; ce qui ne se pouuoit fai-

re sans

se sans qu'une partie du faix de la guerre tombat sur les Venitiens, & que leurs Estats fussent la premiere Scene, où se deployeroit l'effort des armes du Turc: ou au moins sans qu'elles passassent par leur Golfe pour attaquer les Costes de Naples; ce qui estoit tousiours pour eux, un grand sujet de jalousie, & une ample matiere de despense. Mais la mine ayant esté éventée par le Grand Seigneur; faillit de se renuerser sur ceux qui l'avoient preparée. Au lieu d'attaquer les Estats de la Republique; il luy envoya offrir ses forces contre les Espagnols & contre le Pape, & fit avancer Giasser Bassa avec 55. Galeres jusqu'aux Gomenicies pres de Corfou, pour joindre le General Paschaligo, toutes les fois qu'il plairoit aux Venitiens. Ils n'eurent pas pourtant ny la volonté ny le besoin de se servir d'un remede, dont l'operation estoit tres-dangereuse: ny d'entrer dans une Societé, où il y avoit pour eux fort peu à esperer, & beaucoup à craindre.

Revenons à nostre sujet. La Republique voyant que l'affaire des Uscoques avoit besoin d'un prompt remede, & que de cette racine pourroit pulluler quelque

que grand accident à son prejudice, si l'on ne la coupoit de bonne heure, se met en devoir d'y remedier. Pour cét effet elle tente premierement, comme c'est tousiours sa coustume, la voye de la Negotiation & des offices, avant que de venir à celle des armes. Mais en tout cecy elle ne reçoit que des paroles sans effet, & des changes perpetuels qu'on luy donne: que des eschapatoures estudiez, & des fourbes colorées, & jamais procedure ne fust plus oblique plus vague & plus indeterminée; que celle dont on usa en son endroit. Quand elle faisoit solliciter l'Empereur, de reprimer les attentats des Uscoques, & d'en destourner les violences; Il la remettoit aux Archiducs comme Gouverneurs du pays où ils habitoient. Quand elle avoit recours aux Archiducs pour le mesme effet; Ils respondoient que c'estoit à l'Empereur comme au Souverain d'y pourvoir, & non pas à eux qui n'avoient qu'une puissance subalterne. Quand elle les avoit tous ajustez, & mis en estat de n'user plus de collusion & de desfaites; Ils s'avisoyent tantost de dire, que cette affaire se termineroit plus seurement en une Diète d'Hongrie qu'il falloit convoquer;

voquer; puis que les lieux de la demeure des Uscoques estoient de la dependance, & relevoient de ce Royaume. Quelquefois ils protestoient que ce n'estoit pas à eux à qui il falloit s'adresser immédiatement, mais au Comte Sossimo & à Frangipani, comme aux Seigneurs particuliers desdits lieux: qu'il falloit marcher dans l'ordre, & passer par les degrez des Jurisdictiones inferieures, avant que de venir à la suprême.

Enfin quand apres tant d'evasions & de destours, par où la Republique fust promenee, elle tesmoignoit que sa patience estoit au bout, & qu'elle useroit du droit de Souverain, & se feroit raison elle-mesme contre ceux qui la luy refusoient; On luy envoyoit des Agens au nom de l'Empereur & du Roy Catholique, qui promettoient qu'on luy donneroit satisfaction, & qu'on feroit cesser ses plaintes. Mais tout cela ne se trouvant que du vent & des promesses vaines & creuses, & la Republique si long-temps & si souvent abusée, se preparant tout de bon pour emporter par la force, ce qu'elle n'avoit pu obtenir par la douceur; On deputoit des Commissaires sur les lieux, qui bannissoient ou faisoient mou-

mourir quelques uns des plus petits & des moins coupables des Uscoques: mais qui ne touchoient pas à leurs Chefs & aux autres membres plus considerables; c'est à dire qui retrenchoient quelques legeres & inutiles branches du mal; mais laissoient en son entier le tronc, & les autres parties de l'arbre. Et ainsi le desordre estant plustot cultivé qu'arraché par cette procedure, repoussoit plus gaillardement qu'auparavant, & ressembloit aux eaux d'un torrent qu'on arreste, qui se respandent avec plus d'impetuosité & de ruine apres que l'obstacle qui les bridoit est osté; que lors qu'elles couroient en liberté, & que leur force n'estoit pas irritée par la contrainte.

En un mot il y a de quoy s'estonner de la quantité des Traitez qui se firent sur cette dispute, & du succez & comme du destin de ces Traitez, dont un seul ne fust executé, & qui tous s'en allerent en fumée. Ils s'en fit à Ratisbonne, à Lints, à Prague, & notamment à Vienne du 12. May 1612. par lequel il fust arresté que l'Archiduc Ferdinand purgeroit la Mer Adriatique de pyrates, & empescheroit ceux de Segna d'aller

d'aller en courſe. Mais l'heure de l'exécution n'eſtoit pas encore venuë, & les Eſpagnols avoient beſoin que le mal durât plus long-temps, & que la Republique fuſt divertie hors d'Italie; afin qu'elle ne s'appliquât pas ſi fortement qu'elle euſt fait, à ce qui ſe paſſoit en Piedmont, & donnât moins de chaleur aux affaires du Duc de Savoye. Tous les Commiſſaires qu'on envoioit pour faire exécuter le Traité; tomboient malades en chemin, ou eſtoient rappelés ſous quelque pretexte affecté, & il intervenoit toujours quelque accident, qui fruſtroit la Republique des eſperances dont on la repaiſſoit depuis ſi long-temps, & qui luy fit comprendre qu'il n'y avoit que le fer qui peut arracher l'Ulcere, qui s'eſtoit enraciné & rendu malin par la connivence.

Cela la fit reſoudre à la guerre contre l'Archiduc Ferdinand, & pour empêcher le mal de couler plus long-temps; de l'aller combattre dans ſa ſource. Pour cet effet elle fit aſſieger Gradifque, & n'eſpargna ny argent ny hommes pour r'avoir cette place, qu'elle avoit autrefois baſtie contre les invaſions des Barbares en Iſtrie, & qui luy ouvroit

le

le chemin à la conquête de Goritia. Avec ces deux places, comme avec une chaîne tenduë; elle euſt fermé le paſſage aux troupes Allemandes, qui pouvoient deſcendre dans le Frioul par les montagnes du Carſo, & par la riviere de Liſonzo. Cette bien-ſeance qui n'eſtoit pas petite pour les Venitiens, & la commodité de mettre une puiffante barriere entre leurs Eſtats & l'Allemagne, dont ils ont touſjours appréhendé l'inondation; firent dire à ceux qui meſurent touſjours les deſſeins des autres par leur regle propre, & ne connoiſſent d'autre Loy d'agir que l'utilité; Que les courſes des Uſcoques eſtoient le pretexte de cette guerre; mais que la conquête de ces deux places en eſtoit la cauſe. Mais ceux qui conſidereront l'intereſt violent qu'avoir la Republique de reprimer les attentats des Uſcoques, & les perilleuſes conſequences qui reſultoient à ſon prejudice, d'une plus longue patience; jugeront facilement qu'elle ne pouvoit faire autrement, & que ſi en cecy on pouvoit blaſmer ſa conduite; ce ne ſeroit que de trop de lenteur & de ſlegme, & d'avoir laiſſé par trop d'inſenſibilité enhardir l'inſolence, & croiſtre l'outrage qu'on luy faiſoit.

L

Cc

Ce n'est pas icy le lieu de raconter le progrès de cette guerre, ny les differens villages que la fortune luy a donnez tantost en faveur des Archiducs, & tantost des Venitiens. Mon intention est seulement de descrire la procedure qu'eux & les Espagnols y ont tenue, & de représenter les divers moyens dont deux Princes puissans en artifices & en prudence politique, comme nous avons dit au commencement; se sont fait la guerre, & les mines & contre-mines avec lesquelles ils se sont attaquez & deffendus. La rupture arrivée entre les Venitiens & les Archiducs, & la guerre s'eschauffant de part & d'autre; le Duc d'Osone dont l'humeur estoit naturellement portée au trouble, & qui finalement comme la chaleur naturelle s'attache à l'humide radical quand l'aliment estranger luy manque; ne trouvant pas au dehors assez de matiere pour broüiller, s'en fit dans les Estats de son maistre, ce qui fust la cause de sa perte. Le Duc d'Osone dis-je nonobstant la continuation de la paix avec l'Espagne; arme par mer pour traverser la Republique: escume le Golfe sous la conduite d'Alonzo Rivera: enleve des vaisseaux & pour pouvoir

voir estre desavoué en cas de besoin, & par un artifice digne de l'esprit Espagnol; fait toute cette équipée sans arborer d'autres Enseignes, que les siennes. Enfin les affaires se troublant à la longue de plus en plus, & l'animosité des partis devenant plus forte par les divers accidens que la guerre produit tous les jours; Il desploye les Enseignes Royalles, & par une nouveauté des derniers temps, & inconnuë aux temps precedens; fait la guerre sans la declarer, & sans confesser de la faire.

On a dit que tout cela se faisoit par forme de diversion, & pour rendre le change aux Venitiens, qui s'efforçoient sous main, comme il a esté dit ailleurs, le Duc de Savoye, & luy payoient tous les mois une certaine somme d'argent, pour nourrir la guerre du costé du Piedmont, & afin que les Espagnols occupés avec ce Prince; ne vinssent à effleurer leurs frontieres dégarnies de vieux soldats, & pour veües seulement de gens qui ne servoient qu'à faire nombre, comme sont les milices d'Italie. Ce danger du costé de la terre, qui tenoit plus en cervelle les Venitiens, que les entreprises que faisoient les Espagnols du

costé de la mer, & la jalousie de la conservation de leur campagne, dont ils sont plus travaillez que gens du monde; fit qu'ils s'aviserent de faire proposer en Espagne quelque forme d'acommodement entre les Archiducs & eux, & d'y faire aussi comprendre le Duc de Savoye avec lequel ils estoient alors en société d'intereits, & en quelque façon en communauté de fortune. C'estoit obliger le Roy Catholique par cette deference, de ne rien entreprendre sur leurs Estats, & de ne traiter pas comme Ennemis, ceux qui le choisissoient pour Arbitre de leurs differens, & luy confioient si franchement leurs affaires. Cette procedure eust pu adoucir le courage des Espagnols, s'ils eussent esté aussi magnanimes que superbes, & emousser l'indignation qu'ils avoient conceué contre les Venitiens, à cause de la guerre qu'ils faisoient aux Archiducs, & de l'assistance qu'ils donnoient secretement au Duc de Savoye.

Mais au lieu des'amollir par ce grand respect qui leur estoit rendu, & de relâcher de leur animosité par une soumission qui leur faisoit tant d'honneur; Ils tesmoignerent plus d'endurcissement,

& se

& se roidirent davantage à ne vouloir point ouyr parler d'accord. Ils se haussèrent d'autant plus qu'ils croyoient que les Venitiens s'estoient abaïsez, & les prenant pour gens qui avoient faute de cœur, ou qui manquoient de puissance; Ils les traiterent avec reproches & menaces. Ils faisoient sans doute les difficiles, pour se faire davantage prier. Ils croyoient trouver moins de resistance à faire accepter les conditions du Traité, par la repugnance qu'ils monstroient à vouloir s'entremettre de l'acommodement, & ils s'imaginoient que ceux qui estoient dans le borbier; s'estimeroient tousiours heureux d'en sortir, quoy qu'ils en fussent tirez avec rudesse, & qu'il n'y avoit point de port trop incommode pour ceux qui se salvoient d'un naufrage. Ils se tromperent pourtant: car ny les affaires de la Republique n'estoient encore si déplorées; qu'elle eust besoin d'avoir recours à des moyens honteux pour les restablir, & elle n'estoit jamais tombée en des disgraces si profondes; qu'elle ne se fust tousiours propolée de s'en relever avec dignité. Ce que cela opera fust, que les Espagnols dans l'effet furent plus retenus

qu'ils

qu'ils n'eussent esté à offenser les Venitiens, & qu'ils ne violerent pas du costé de terre la paix qu'ils avoient avec eux; ce qui estoit leur principale intention.

La proposition donc d'accommodement estant avortée à Madrit, & pour ce coup l'humeur des Espagnols & celle des Venitiens ne s'estant pas trouvées sociables; les differens furent renvoyez à Rome. icy les difficultez qui traversoient la paix, ne s'applanirent non plus qu'en Espagne. Car outre que le Pape estoit suspect de passion pour les Espagnols, & qu'en l'affaire dont il s'agissoit, il y en avoit qui croyoient qu'il n'avoit pas les mains assez adroites, pour la manier; Ceux-cy n'eussent pas volontiers souffert, que d'autres qu'eux eussent la gloire de la terminer, & l'inclination de leurs Ministres d'Italie, estoit trop portée à la guerre, qui leur produisoit une utilité presente & certaine qu'ils n'avoient pas en temps de paix, avec l'esperance de quelque sucez esclatant, qui eust rendu leur Administration remarquable. Ainsi on ne songeoit tousiours qu'à gagner du temps, & ce jeu continua jusqu'à ce que les armes Espagnolles s'estant mises en reputation par la prise de Verceil, & la

crainte

crainte qu'avoient tousiours eü les Venitiens qu'elles ne se continssent pas dans les frontieres du Milanois, & ne se débordassent dans leur pays, s'estant augmentée par cét accident; Ils se mirent à reprendre les erremens qu'ils avoient quitez du costé d'Espagne, & à rejouïr leur vieille Piece, mais beaucoup plus ajustée, & avec plus de couleur d'en desirer la conclusion; qu'ils n'avoient fait la premiere fois.

Les Espagnols aussi de leur costé ne s'amuserent plus à faire les fins & les Rodomons, comme ils avoient desia fait. Sur tout le Duc de Lerme Ministre d'humeur pacifique, & qui ne cherchoit il y avoit long-temps, que quelque chemin specieux, pour sortir avec honneur de la guerre d'Italie; embrasse la conjoncture. Elle ne pouvoit estre plus avantageuse aux affaires de son maistre; puis que la paix venoit apres la victoire: ny plus favorable aux siennes particulieres; puis que par ce moyen il estoit du commandement des armées D. Pedro de Toledé qui estoit de faction contraire, & qui commençoit à offusquer le Cabinet où l'autre estoit proprement en son jour, par l'esclat des choses

L 4

qu'il

qu'il avoit fait à la campagne. Il reçoit donc avec grand agrément les propositions des Venitiens : promet de reconnoître l'honneur qu'ils faisoient à son Maître, par les conditions les plus utiles & les plus honorables qu'il leur pourroit procurer, & jamais Traité n'eust l'apparence d'une plus certaine conclusion, que celui-là.

Toutefois comme les tourmentes ne sont pas plus fréquentes à la mer, que les Revolutions le sont à la guerre, & que celle de Piedmont avoit cela de particulier, qu'elle suivoit la forme du Gouvernement de France, & estoit dependante de l'inconstance & des changemens d'une Cour, qui estoit en ce temps-là plus changeante & plus mobile qu'elle fust jamais, Il arriva que le Marechal d'Ancre Partisan passionné des Espagnols, & grand promoteur de leurs interets; ayant esté tué, & que la source qu'il tenoit fermée des principaux secours qui devoient venir au Duc de Savoie, ayant esté ouverte par sa mort; Il passa tant de François en Piedmont, que le Duc se trouva en estat de faire quitter la campagne à l'armée des Ennemis, que le siege de Vercel avoit toute debiffée: qu'il

leur

leur enleva par la prise de plusieurs places une partie des restes de cette armée: qu'il estoit prest de penetrer dans la ville mesme de Milan; si l'on n'eust rompu le cours de la victoire du costé de France, & retenu la foudre qui estoit prest à tomber sur les Espagnols. D'ailleurs la fortune qui avoit mal-traité les Venitiens devant Gradisque, commença à se déclarer en leur faveur, & un renfort notable de Hollandois qui leur estoit venu sous la conduite du Comte Jean de Nassau; leur promettoit une heureuse issue, & une prompte reduction de cette place, qui leur avoit cousté avec une infinité d'argent, beaucoup de sang estrange & domestique.

Dans ce changement de fortune, & dans cette nouvelle face d'affaires; les Venitiens changerent de procedé à l'endroit des Espagnols, & leverent le masque sous lequel ils avoient jusques alors caché leur intention; qui n'avoit jamais esté que les Espagnols si puissans & si redoutables en Italie, à cause des Estats qu'ils y possèdent; devinssent les Arbitres des querelles qui s'y esmouvoient, & ajoutassent à la puissance

L 5

qu'ils

qu'ils y avoient, l'autorité de terminer les differens & de regler les affaires, où ils n'avoient point de puissance. Ils firent donc dire au Roy Catholique, que leur Ambassadeur n'avoit eu charge de s'adresser à luy, que pour sçavoir ses sentimens, & avoir ses avis sur le sujet de la guerre de Gradisque & de celle de Piedmont, & qu'ils avoient bien entendu de le consulter en cette matiere comme Amy; mais non pas de luy en remettre la decision, & de l'en constituer Juge. Et ainsi le remerciaient en termes magnifiques, & avec des paroles de grand respect qu'ils ont coustume de substituer en abondance aux choses qu'ils ne veulent pas accorder; Ils frustrerent les Espagnols de leur dessein, & reserverent à la France un honneur que les autres avoient passionnément desiré.

De sorte que dans tout le cours de cét Intrigue, & dans toute cette guerre de Cabinet; le champ demeura aux Venitiens, qui ne trouverent pas pourtant leur compte en France, où les interets de l'Estat, ou le genie des Ministres trop portez d'inclination à obliger l'Espagne, ou de crainte de la

deso-

desobliger; furent qu'on eust trop d'esgard à la dignité de cette Couronne, ou trop peu à celle de la Republique, & aux interets du Duc de Savoye. Il ne faut pas taire icy le mecontentement que l'Empereur & les Archiducs eurent des Espagnols à cause de cette paix, & des plaintes qu'ils firent d'un accommodement, qui n'avoit pas amendé leur condition: qui n'avoit fait que les remettre en l'estat; où ils s'estoient mis par le Traité de Vienne, & les rendre au mesme port d'où ils estoient sortis, apres avoir essuyé la despense & les hazards d'une navigation inutile. Ainsi les Espagnols ont coustume de sacrifier à leurs interets, ceux de leurs meilleurs Amis, & de tendre à leurs fins sans exception de moyens ny de personnes.

L'usage de cét artifice dont nous venons de parler; n'estoit pas nouveau dans le monde, ny de l'invention des Venitiens. Il avoit esté il y avoit long-temps mis en pratique par Charles VIII. pour divertir Henry VII. Roy d'Angleterre de secourir le Duc de Bretagne, à qui il vouloit faire la guerre. Pour conjurer donc l'orage qui luy

L 6

pouvoit

pouvoit venir de ce costé-là, & retarder le secours que Henry eust pû amener, ou envoyer en faveur de son voylin; Charles fit semblant de desirer la paix, & offrit de soumettre à Henry le différent qu'il avoit avec le Duc, & de le reconnoistre pour Arbitre & Mediateur de la querelle. Avec un atrait si delicat & ce subtil charme d'honneur; Il desarma l'esprit de Henry, qui estoit tout porté d'inclination d'assister le Duc de Bretagne: Et luy cependant fit un armement si puissant & si prompt, & mit en si peu de temps de si belles forces sur pied; que le Duc fust accablé auparavant qu'on eust presque sçeu en Angleterre, que Charles fust entré dans son pays à main armée, & la Piece fust achevée, avant qu'on y eust appris qu'on en avoit jouié le premier Acte.

DISCOURS QUATRIEME.

Quelques Regles que les Princes & sur tout ceux qui sont foibles, doivent observer quand ils ont besoin de se servir du secours de leurs Amis.

NOVS avons veu aux Discours precedens le malheureux destin des Princes foibles, quand ils sont attaquez par

par de plus puissans, & les divers artifices que ceux-cy ont coustume de faire joüer, pour empêcher ou pour allentir les secours qui leur pourroient venir de la part de leurs Amis. Mais puis qu'il est necessaire qu'il y ait de tels Princes dans le monde, & que dans la distribution des parties de cette petite machine, pour lesquelles les hommes se donnent tant de peine & font tant de bruit; l'egalité n'a pas esté observée; Il faut que les plus mal partagez suivent la Loy generale, & qu'ils demeurent la proye des plus forts qui les attaquent: ou qu'ils cherchent de la protection aupres de ceux qui leur en peuvent donner, & se sauvent à l'ombre de leur autorité, ou par la force de leurs armes. Cependant il y a quelques Regles à observer qu'il importe qu'ils connoissent. La premiere est qu'ils fassent le plus grand effort qu'ils pourront d'eux-mêmes, pour s'opposer à l'Ennemy qui leur vient tomber sur les bras, & pour arrester sa premiere impetuosité; qui est d'ordinaire la plus forte, & rendre vains ses premiers coups; qui sont toujours les plus dangereux.

Pour cét effet & dans cette publi-

que nécessité; ils ne feront point difficulté de vendre ou d'engager ce qu'ils auront de meilleur & de plus pretieux: de puiser largement dans la bource de leurs Amis, & dans celle de leurs sujets pour faire de grandes levées; & il vaut bien mieux pour ceux-cy qu'ils souffrent d'estre un peu saignez & pour un peu de temps par le Prince, que s'ils venoient à estre totalement & à jamais ruinez par les Estrangers: & pays gasté comme l'on dit, vaut mieux encore pour luy, que pays perdu, & sujets un peu foulez, que sujets contrains de changer de maistre. Et bien qu'ils ne puissent pas long-temps soutenir cét armement extraordinaire, ny resister à cette despense excessive; Il se pourra faire que l'ardeur de l'Assaillant se refroidira par la resistance qu'il aura d'abord trouvée plus grande qu'il n'avoit creu, & qu'il ne sera point fâché qu'on luy fasse des propositions d'accommodement, & qu'on luy ouvre quelque porte, pour sortir avec honneur d'une entreprise, dont les commencemens n'ayans pas esté heureux; il y auroit à craindre que le progres ne fust de mesme, & que la chaisne du mal-heur ne fust continué. Et ainsi ce nuage qui avoit

esté

esté formé contre eux; se dissipera sans avoir fait que du bruit, & ils retourneront au port, sans avoir esté que menacez de la tourmente.

Ou bien certes si l'Ennemy ne se rebute point pour ce mauvais visage que la fortune luy aura fait d'abord, & s'il se relout de ne lascher point le pied pour cela, & de ne retourner pas en arriere; Ils n'auront pas peu fait d'avoir gaigné du temps, qui est le grand remede des mal-heureux & des foibles, & donné moyen à leurs Amis de les venir secourir, & de leur mener des troupes fraisches, avec lesquelles ils ne pourront pas seulement se maintenir; mais ils pourront peut-estre encore faire changer la guerre de face: convertir la deffense en attaque, & devenir les Assaillans de leurs Adversaires. Le Duc de Savoye Aycul de celuy d'aujourd-huy en a usé de la sorte, aux guerres que les Espagnols luy ont faites depuis la mort du feu Roy. Sans cela il eust esté emporté d'emblee, & englouty pour le dire ainsi par ces puissantes armées, avec lesquelles les Gouverneurs de Milan entroient en Piedmont, & faisoient peur à toute l'Italie, fors à ce Prince. Et neant-

moins

moins avec cette sagesse & hardie procedure, il n'a pas seulement soustenu & eschoué leurs premiers efforts; mais il leur a encore avec le temps fait des affronts, & nous avons remarqué au Discours precedent qu'après la perte de Vereel, qui eust pû estre conservé s'il eust esté bien defendu; s'estant fortifié du secours que Monsieur d'Escliguières luy amena, qui estoit florissant & beau; il les mit sur la defensive, & les contraignit de desirer la paix, qui fust conclue à Paris à leur avantage.

La seconde Regle est, qu'il n'est pas seulement question icy, d'essuyer une grande despense & de faire de grandes levées; mais qu'il importe encore extrêmement de les faire de bonne heure, & de ne s'exposer pas aux hazards des surprises, qui estant dangereuses en toute sorte d'affaires; se font infiniment à la guerre, & sont d'ordinaire des bresches par où la mauvaise fortune entre si avant dans les Estats; qu'on a bien de la peine à l'en chasser, & il faut quelquefois qu'ils meurent de ces coups, ou qu'ils en soient long-temps malades. Et c'est ce qu'on a quelquefois trouvé à desirer à la sagesse des Venitiens, & à leur excellente condui-

te.

te. Leurs Historiens mesmes confessent, qu'une des causes de la perte du Royaume de Chypre; fust la longueur qu'ils apporterent à se preparer contre l'orage qu'ils voyoient venir, & nous les avons veus aux mouvemens qui ont travaillé l'Italie, pour la Succession du dernier Duc de Mantouë; armer plus lentement qu'il n'eust esté besoin pour le dessein mesme qu'ils avoient, & suspendre plusieurs fois les ordres & les commissions qu'ils avoient données pour la guerre, sur des bruits vagues & incertains qui couvoient de quelque Traité de paix, & qui n'estoient peut-estre qu'une ruse estudiée; & qu'un artifice affecté par les Espagnols; pour leur jeter cette froideur & ce relaschement dans l'ame. Pour le moins il est certain, que si apres que le Roy eust forcé le Pas de Suze, & ouvert cette barriere qui luy fermoit l'entrée de l'Italie; Ils n'eussent revoqué l'ordre qu'ils avoient donné à leur General d'entrer dans le Cremonois; ils auroient pris quelque notable avantage sur les Espagnols; pendant qu'ils manquoient de forces: qu'ils estoient perdus de courage, & que l'inclination des peuples leur estoit contraire.

Qui

Qui peut dis-je douter que s'ils eussent occupé Cremona qui leur tendoit les bras, & soupiroit apres un joug si doux que le leur; Ils n'eussent grandement fortifié le party qu'ils favorisoient, & obligé peut-estre par cette declaration les Espagnols, à observer la paix de Suze, & à faire envoyer au Duc de Mantoue les Investitures accordées par ce Traité; plustot que de s'enfermer entre deux Puissances si considerables; comme estoient la France & Venise, & peut-estre encore quelque autre; que celle-cy eust attirée. Ou bien certes si la guerre eust rallumée, comme elle fit l'année suivante, & si les Espagnols piquez des affronts qu'ils auroient reçeus de toutes parts, eussent voulu à quelque prix que ce fust en effacer la honte avec les armes; la guerre eust sans doute pris une autre forme, si les Vénitiens y eussent esté engagez: apparemment Mantoue ne se fust pas perdue: on eust veu tous les desseins des Ennemis avorter, & au lieu du mal-heureux succès de l'Expedition de Valesse, pour avoir esté faire trop tard & avec precipitation; la Republique auroit veu meuir à son aise & sans beaucoup de hazard, les fruits

fruits d'un dessein si genereux, si elle l'eust fait de bonne heure. Elle n'en eust pas esté pour cela plus haïe de la Maison d'Autriche: elle en eust esté davantage respectée, & toute l'Italie eust pris plus de coeur pour defendre la commune liberté; si elle eust eü devant elle un si grand exemple de courage, de la part de ceux qui luy donnent tous les jours de si grands exemples de sagesse. Mais quoy c'est le sort de la sagesse humaine; d'estre quelque fois fautive: ou plustot c'est le propre des mauvais evenemens; d'estre tousiours attribuez à des causes peu raisonnables: ou bien encore c'est la nature de toutes les affaires qu'on met en deliberation; d'avoir plusieurs visages, & des raisons de tous costez qui inclinent à agir ou à n'agir pas, de cette maniere ou de cette autre. Et enfin c'est le privilege de la fortune, ou pour parler plus chretienement, c'est le droit de la Providence qui gouverne le monde; de frustrer ou de faire suivre comme bon luy semble, ces raisons de l'effet où elles tendent, & du succès qu'elles promettent.

La troisième Regle sera, que si apres que le Prince qu'on attaque aura fait l'effort que nous luy avons conseillé de faire,

faire, & que nonobstant cela il ait besoin
 du secours de ses Alliez pour faire cesser
 le mal, ou pour l'empescher de passer
 outre; Il faut qu'il tasche de se servir de
 leurs forces par diversion, & de les faire
 entrer dans le pays de son Ennemy, s'il
 n'est trop pressé dans le sien, & si le mal
 qu'il sent ou qu'il craint, peut attendre
 ce remede. Par ce moyen il deschargera
 son pays des troupes qui le desoloient, &
 qui en avoient juré la ruine, & le garen-
 tira encore du ravage des Auxiliaires;
 qu'on ne scauroit éviter quelque ordre
 qu'on y apporte, & qu'on peut fort pro-
 prement comparer aux medecines, qui
 ne peuvent guerir le corps sans l'user, ny
 en chasser les mauvaises humeurs qui
 l'alterent, sans y faire du desordre, & sans
 y laisser mesme quelquefois quelque im-
 pression malfaisante. Pour ce qui est de
 cette diversion il n'est pas possible qu'elle
 ne réussisse, & n'ait l'effet qu'on pre-
 tend; puis qu'elle le caractere & la mar-
 que des diversions efficaces, & qu'elle se
 fait sur un pays qui est d'ordinaire de
 plus grande importance, & en plus forte
 consideration à l'Ennemy, estant le
 sien propre; que celuy dont on le veut
 esloigner: & qu'il n'y a point d'appar-
 rence

DV MINISTRE D'ESTAT. 271
 rence qu'un sage Medecin, laisse souf-
 fir le cœur ou quelque autre partie no-
 ble; pour vaquer à la cure d'une lege-
 re contusion, ou de quelque petite es-
 gratigneure.

Disons encore avant que de retour-
 ner à nostre principal sujet, & pour mieux
 esclarcir ce point de la Diversion, qui
 ne nous en esloignera pas beaucoup, &
 qui ne luy est pas estranger; qu'une des
 plus memorables & des plus judicieuses
 que le Siecle passé ait veu; a esté celle
 que fit François Premier sur les Espa-
 gnols, quand le Connestable de Bour-
 bon, le Marquis de Pescaire & les autres
 Chefs de l'armée Imperiale, vindrent
 assaillir la Provence. Au lieu de s'aller
 opposer de droit fil à eux, & de les aller
 combattre dans son Royaume; Il trans-
 porta promptement son armée en Italie,
 & vint fondre sur l'Estat de Milan, com-
 me sur l'Estat favory de l'Empereur, &
 sur l'endroit de tout le reste de ses Estats,
 qui luy estoit le plus cher, apres l'Espa-
 gne. Aussi certes il ne se trompa point en
 sa pensée, & l'armée Imperiale ne man-
 qua pas au premier bruit de cette Ex-
 pedition, d'abandonner la Provence,
 & de s'acheminer en Italie; avec une
 si estran-

si estrange vitesse & une diligence si incroyable: qu'elle prevint nostre arrivée dans l'Etat de Milan, & eust moyen d'en assseurer & d'en munir quelques places, qui furent le salut de tout le reste.

Que si les succez qui suivirent apres, nous furent aussi funestes, que le premier nous avoit esté favorable, & si le cours de cette guerre se vit terminé par la prison du Roy, & par la ruine de son armée; Il ne faut point attribuer cette disgrâce à la nature de cette diversion, qui fust faite fort à propos, ny charger une cause salutaire, de la production d'un effet malin qui est provenu d'une autre cause. Il faut dis-je attribuer cette disgrâce au dessein de la fortune, qui avoit entrepris de mortifier François: à la mauvaise conduite de ce Prince: à la faute de ses Ministres, & sur tout à cette autre malheureuse & peu sage diversion, qu'il se proposa de faire sur le Royaume de Naples, où il envoya le Duc d'Albanie avec une partie de son armée. Car outre le notable affoiblissement qu'il apportoit à ce qui luy restoit de forces, & le beau jeu qu'il faisoit aux Ennemis, pour le venir attaquer comme ils n'y manquèrent pas, dans

dans cette foiblesse; Il ne consideroit pas que le Royaume de Naples estant moins important à l'Empereur, & luy tenant moins à l'esprit que l'Etat de Milan; son armée n'abandonneroit pas la deffense de celuy-cy, pour accourir à celle de l'autre.

La quatrième Regle sera, que si c'est une necessité inevitable à un Prince de faire venir dans son pays du secours estrange, & d'en fortifier son armée; ce sera un grand bon-heur pour luy, si pour cela il n'a besoin que de forces mediocres, & qui soient inferieures aux siennes: à qui il puisse tousiours donner la Loy: de qui il ne puisse jamais recevoir de jalousie, & en un mot qui ne le mettent pas luy-mesme en quelque espeece de sujettion à la veüe de ses sujets, & n'abaissent cet esclat d'authorité avec laquelle il domine sur son peuple, & l'opinion de sa grandeur, par cette marque de dependance où il ne scauroit éviter d'entrer, recevant chez soy des armées fortes. Il ne parle pas des autres inconveniens qui peuvent naistre, de l'introduction des Estrangers dans un Estat; & particulièrement si l'ambition y vient avec la puissance: ou si la beauté du

te du pays & la richesse des habitans; y peuvent servir d'amorce pour le convoiter, à ceux qui estant nez sous un Ciel rigoureux, & en des Contrées sauvages; ne sont que trop tentez de changer de demeure, & de s'acquérir une habitation plus heureuse. C'est par cette voye que Philippe pere d'Alexandre, a autrefois attenté à la liberté de la Grece: que les Romains en ont fait la conqueste, comme nous l'avons desia remarqué: que les Gots les Vandales & les autres peuples du Septentrion; ont ocupé les pays de ceux qui les appelloient à leur secours, & que six mille Turcs qui estoient passez d'Asie en Europe, pour servir les Empereurs de Constantinople, charmez de la douceur & de la fecondité de cet agreable Climat, ayant invité les autres de leur nation de s'y venir establir; ont esté la premiere cause de la revolution de ce bel Empire.

C'est pour quoy les sages Princes, & les Republicques bien instruites en l'Art de gouverner; ont de tout temps évité l'usage d'un remede si dangereux, & l'employ d'un moyen si plein de jalousie; que l'introduction dans leur Estat d'une armée estrangere considerable. En la guer-

la guerre que les anciens Romains eurent contre Pyrrhus, & apres que par le gain de quelques batailles, ce brave Prince eust esbranlé les fondemens de la Republique; Ils refuserent l'armée que les Carthaginois envoyoiént à leurs secours sous la conduite de Mago, & se proposerent en une telle extremité, de ne devoir qu'à leur vertu & à leur puissance; le retablissement de leurs affaires, & le retour de leur fortune.

Après la deroute de la Giragdade, & le funeste succez de cette Journée, qui osta tout d'un coup aux Venitiens toute leur Terreferme; La Republique ne voulut point accepter l'offre que Bajazet second luy envoya faire de ses forces, ny se servir de ce moyen pour se delivrer du mal-heur qui la poursuivoit, qui estoit extreme, & pour sortir du precipice où elle estoit tombée, qui estoit effroyable. Il est certain que ce mal-heur ne pouvoit estre plus grand, ny ce precipice plus profond. Elle avoit sur les bras toute la Chrestienté conjurée, & une puissante armée victorieuse: Elle en avoit perdu une, à laquelle il luy estoit impossible d'en substituer une autre: Elle avoit veu entrer la terreur

& le desespoir dans toutes les villes de son Estat, avec le bruit de cette disgrâce: Elle-mesme s'estoit veu contrainte, par un mouvement estrange de prudence, & par un trait de politique qui n'est pas commun; de conseiller à ses sujets d'en ouvrir les portes aux Victorieux, & de faire sans offenser leur devoir & sans devenir felons; ce qu'aussi bien la consternation où ils estoient tombez, & le courrant de la victoire que les Ennemis avoient obtenue; les eust forcés de faire. Et toutefois nonobstant cela, elle ayma mieux chercher son salut & sa ressource en sa Sageste, & en la seule voye qui luy restoit pour se relever; qui estoit de travailler de toutes ses forces à la desunion des Confederez, & à la rupture de la Ligue; que d'attirer dans son pays ces armées barbares, d'où elle ne les renvoyeroit pas quand elle voudroit, & d'exposer l'Italie au mesme sort, qu'avoient souffert les provinces voy fines de Constantinople, sous les Turcs dont nous avons parlé cy dessus.

En la naissance de l'Herésie dans ce Royaume, & aux premiers feux dont il brusta pour le fait de la Religion; François Second refusa Philippe son Beaufrere,

DV MINISTRE D'ESTAT. 277
frere, lequel craignant que la contagion de l'erreur & de la felonie qui regnoit parmy nous; ne passat en Flandres & n'achevat de corrompre les sujets qui en avoient desia reçu quelque odeur; luy avoit envoyé offrir toutes ses forces pour la combatre. Le Duc d'Alue encores apres avoir obtenu aux Pays-Bas quantité d'heureux succez contre les Rebelles de son Maistre; supplia Charles IX. de souffrir qu'il luy menat pour rompre ceux de son Estat, quinze mille hommes de pied, & cinq mille chevaux tous gens aguerris & accoustumez à vaincre. Mais le Roy par l'avis de son Conseil refusa encore cette offre, & ne voulut en l'acceptant, ou faire paroistre la foiblesse de son Regne: ou donner aux Religionnaires factieux plus de pretexte d'appeller à leurs secours les Estrangers, & à ceux cy plus de couleur d'y venir: ou sur tout introduire dans le cœur de son Royaume, des gens qu'il n'en eust pas chassés quand il eust voulu: qui luy eussent demandé des places de seureté pour y entrer, & des dédommagemens immenses pour en sortir, & qui eussent pû avec le temps eslire la matiere, d'une plus difficile & plus longue guerre; que celle qui

l'exerçoit. De sorte que pour une partie de ses sujets à qui il avoit pour lors à faire, & pour des Rebelles qu'il vouloit mettre à la raison, qui faisoient profession de fidelité; & qu'il pouvoit par conséquent desarmer facilement avec l'indulgence, toutes les fois qu'il eust fait trop dangereux de les reprimer avec la force; Il eust eü à se deffendre de ses sujets & de ses voylins, & à combattre des Ennemis, qui ayans quelque tiltre de justice, & faisans la guerre sans remors de conscience & sans scrupule; l'eussent faite plus opiniastre & moins susceptible d'accodement.

De ce que nous venons de dire se formera une cinquième Regle, qui l'esclaircira davantage; qui est que non seulement il faut éviter s'il y a moyen d'introduire dans l'Etat des secours estrangers en Corps d'armée, & en tel nombre; qu'ils puissent faire la Loy ou donner de la jalousie, à celuy qui les employe: mais qu'il faut encores s'il est possible observer deux choses, l'une de tascher de faire en sorte que ces troupes estrangeres, dependent davantage du Prince qui les appelle & qui les paye; que de celuy qui les mene & qui les commande, &

de, & que la relation qu'ils auront à celuy-là soit plus forte & absolüe; que celle qu'ils ont à celuy-cy. L'autre chose sera d'empescher qu'elles ne subsistent en un corps, & de les tenir tousiours separées, s'il n'y a rien qui oblige de les mettre ensemble, & de les rejoindre. C'est ainsi que les Venitiens essayèrent il ya desia quelque temps, de diviser les troupes que le Sieur de Roquelaure leur avoit menées, & de luy en oster le commandement, & que les Hollandois travaillerent à faire le mesme au Comte de Mansfelt, apres qu'il eust secouru Berg-Opson. Mais les uns & les autres rencontrèrent des Esprits fermes, qui resisterent à leur artifice, & contre lesquels s'emoussa ce trait hardy de Politique. Il est vray qu'on ne peut essayer de faire ce traitement qu'à des Chefs Avanturiers, qui ne dependent que de leur espée, & du Prince qui les employe, & qui ayant assemblé ces troupes par leur industrie & par leur credit, les maintiennent aussi dans leur dependance, par leur autorité & par leur adresse.

Pour ce qui est d'empescher la jonction en mesme lieu, des troupes qui pourroient former des corps grands &

considerables; c'est un moyen indubitable d'en desfourner le desordre, & de prevenir la licence qui a coustume de naistre en ces Ames mercenaires, de l'esperance de l'impunité; comme l'esperance de l'impunité a coustume de s'engendrer de la multitude des coupables. De cette racine ont souuent pullulé la sedition & les mutineries, dans des armées anciennes & modernes. De là sortit autrefois l'audace des troupes Pretoriennes, qui entreprirent de tuer & d'eslire des Empereurs, & qui abuserent si souuent de la pourpre Royalle, en l'ostant & en la donnant à qui bon leur sembloit, par ce mouvement aveugle qui agite les courages, lesquels n'estant point reglez par la raison; n'ont ny respect ny crainte qui les retienne. Sejan le plus grand des Favoris de tous les Siecles, & le premier exemple de grande faueur que le monde ait veu; en ayant le commandement, s'avisâ de les loger toutes ensemble, pour se rendre plus redoutable par ce pront & present secours qu'il avoit en main, des meilleurs soldats de l'Empire. Ceux-cy se mirent à accommoder leur logement, & à le fortifier de telle sorte; qu'ils en firent comme

une

une Citadelle pour dominer Rome, & comme une bride pour tenir en sujction la Capitale ville du monde. Le grand nombre de Janissaires que le Grand Seigneur a coustume de tenir à Constantinople; est cause des tumultes qu'ils y excitent souvent, & des insolences qu'ils y commettent, qui vont quelquefois jusqu'à violer la seureté du Serrail; à contraindre le Prince de leur livrer ses Favoris, pour en faire justice, comme ils parlent, & à ne pardonner pas à sa propre personne, jusqu'à attenter à sa vie mesme. Que si un Prince doit éviter avec tant de soin, & pour les consequences que nous avons representées, de laisser ensemble quantité de gens de guerre de ses sujets; combien plus doit-il estre curieux, de tenir tousiours separez autant qu'il le pourra faire commodément, ceux qui ne tiennent à luy que par la consideration de la paye qu'ils en reçoivent, comme sont les estrangers, & ne le respectent qu'autant qu'ils le craignent, & ne le craignent qu'à mesure qu'il a la puissance de les chassier.

La sixième Regle sera, qu'un petit Prince qui est attaqué par un plus grand, & qui a besoin d'un remede plus present

M 4

& plus

& plus efficace que la diversion, contre la violence qu'il accable; avant que de se résoudre à recevoir dans ses Estats quelque armée estrangere plus forte que la sienne, & de luy bailler des places pour sa seureté & pour sa retraité, si elle en demande; doit faire une exacte & juste comparaison, des maux où il s'expose en le faisant, & de ceux où il tombera necessairement s'il ne le fait pas: doit examiner froidement & sans passion, la nature & les circonstances de l'affaire qui l'exerce: les conditions de ses Ennemis & de ses Amis: la foy & l'ambition des uns & des autres: la bien-seance pour eux de ses Estats, ou de quelqu'une de ses places; Et apres cette comparaison & cet examen, des inconveniens qu'il y a à courir de tous costez; Il s'arrestera aux moins fâcheux: Il s'accordera avec ses Ennemis s'ils sont traitables, ou se servira du secours de ses Amis s'ils sont fideles, & louera Dieu, comme d'une grace toute sienne, & d'une faueur extraordinaire, quand il aura bien choisi, & qu'il sera arrivé au port sans faire naufrage.

La dernière Regle sera; qu'en general un Prince doit tousiours avoir s'il le peut une ou deux fortereffes, pour la seureté

seureté de son pays & pour servir d'arrest aux forces qui s'y pourroient déborder, & aux invasions d'un Ennemy, qui sans cela s'en pourroit prontement rendre le maistre. C'est ainsi par exemple, que le Duc de Saxe a Dresde & Vittemberg, le Marquis de Brandebourg a Custrin & Spandau, le Lantgrave de Hesse a Cassel & Zigenhaim; ausquelles places consiste sans doute le salut de leurs Estats, & sans lesquelles ils seroient la proye du premier Ocupant, comme sont ceux de quelques autres Princes d'Allemagne, qui n'ont point de fortereffes. Et que fust devenu je vous prie le Monterrat, sans la Citadelle de Casal, & sans cette excellente piece, qui a fait eschoüer autant d'armées ennemies qui ont entrepris de l'attaquer; que sa situation, & la jalousie que sa force donne, en a convié de l'entreprendre?

Il faut pourtant se donner bien de garde de faire icy une faute specieuse, & de passer du defaut où quelques Princes demeurent, & peut-estre par impuissance, à l'extremité où d'autres tombent, par un certain dereglement de fantaisie qu'ils ont, de ne se trouver jamais assez puissans ny assez considerables. Il faut

qu'ayant de petits Estats, & un Revenu fort limité; Ils s'empeschent de les charger d'un trop grand nombre de places fortes, & de faire comme les Intemperans, qui mangeans avec excez, ne peuvent digerer ce qu'ils mangent, & se remplissent d'une si grande quantité de mauvaises humeurs; que la chaleur naturelle ne sçauroit les resoudre, ny descharger le corps de cette abondante source d'incommoditez, & de cette seconde miniere de maladies. Il arrive de cette faim desreglée, & de cette intemperance d'esprit, de vouloir quantité de forteresses; que le bien du Prince ne pouvant fournir à les rendre toutes completes: ou à les pourvoir des choses necessaires pour leur conservation: ou à y tenir des garnisons suffisantes & bien payées; Il en pert tousiours quelqu'une par laquelle un de ces manquemens, & il arrive encore que l'Enemy qui s'en est emparé, achevant de la fortifier & de la munir; se fait quelquefois par le moyen de cette place un si puissant establissement dans cet Estat, & y prend des racines si profondes; qu'on a bien de la peine à l'en chasser, que par quelque Traité de paix, & par cette lassitude

& im-

DV MINISTRE D'ESTAT. 285
& impuissance que la guerre apporte à la longue, qui le contraignent à y entendre.

Il derive encore de ce principe un autre inconvenient, qui met tout l'Estat en proye, & coupe de tous costez les attaches & les nerfs qui en lient & conjoignent les parties; c'est que le nombre excessif des garnisons que le Prince est obligé d'entretenir, fait qu'il se trouve d'ordinaire foible quand il est obligé de mettre en campagne, & que l'ennemy se rendant maître sans resistance du plat pays, toutes les places se trouvent bloquées tout à la fois, & se perdent en foule & à l'envy l'une de l'autre, pour ne voir pas d'armée capable de les secourir, & pour ne s'exposer au traitement qu'on fait à ceux qui s'opiniaient à une dessein inutile, & qui ne pouvans avoir un dessein raisonnable de se sauver; n'en peuvent auoir que de perir un peu plus tard, & de consumer ceux qui les attaquent.

Les Ducs de Savoye sont tombez dans cet inconvenient d'avoir quantité de forteresses, & la plupart accompagnées de quelqu'un des defauts que nous ayons representez. L'assiette veritable-

ment de leur pays, & particulièrement la situation du Piedmont, qui est enclavé au milieu des Estats de Princes si grands & si formidables, qu'un Roy de France & un Roy d'Espagne, peut avoir beaucoup contribué à ce desordre. Mais cela n'empesche pas qu'il ne leur en ait souvent mal pris, & estant impossible qu'ayans tant de foibles dans leur Estat, on n'en rencontre tousiours quelqu'un; Ils ne scauroient éviter de recevoir tousiours par là, quelque blessure fort dangereuse. Monsieur de Rohan a aussi remarqué dans ses Memoires, qu'une des causes de la ruine du Party Huguenot, & un des principes de la dissolution de ce grand Corps; a esté le trop grand nombre de places fortes qu'il avoit; qui a fait que les voulant conserver toutes, il les a toutes perduës, & que ne se trouvant pas assez fort pour disputer la campagne aux armes du Roy, cômme il faisoit autrefois; Il a fallu que tout ait enfin succombé sous la vertu & sous la puissance de ce Prince. Il n'appartient qu'aux Flamens & aux Hollandois, d'avoir leur pays tout semé de forteresses, & toutes ces forteresses pourveües de puissantes garnisons; & de pouvoir en mes-

me

DV MINISTRE D'ESTAT. 287
me temps mettre sur pied de grandes armées.

Mais quant aux premiers, qui ne scaient qu'encore que leur pays soit un des meilleurs du monde & qu'on l'ait appellé les Indes de la Chrestienté à cause de ses richesses; Il eust esté bien tost espuisé & mis à sec, sans l'influence de l'Espagne, & sans l'abondance des deux Indes, qui a esté employée à nourrir la guerre, & à soutenir les mouvemens dont ces peuples sont travaillez depuis tant d'années? Encore n'a-t'elle pû tousiours fournir aux besoins de cette guerre, & à la faim de ce Monstre insatiable: & l'on a veu plusieurs fois deperir les armées de ce pays-là à faute d'argent, & de cette disette s'esclorre des corps considerables de Mutins, comme autant de Republicques, qui subsistoient avec ordre & discipline, sans se rejoindre au gros d'où ils s'estoient destachez, jusqu'à ce qu'on leur eust fait raison de ce qui leur estoit deu, & qu'ils eussent cessé d'estre Creanciers du Prince, pour retourner estre ses sujets.

Pour ce qui est des Hollandois, qui ne scaient aussi qu'ils n'ont pas tousiours esté en l'estat où l'on les voit aujourd'

d'huy: qu'ils n'ont pas tousiours eü tant de places fortes, ny si bien munies qu'ils ont à present: qu'ils ont esté long-temps sur la defensiva, & avec une armée si mediocre; qu'ils croyoient gagner tout ce qu'ils ne perdoient pas, & vaincre suffisamment quand ils n'estoient pas vaincus. C'estoit lors qu'ils ne subsistoient que sous le bon plaisir d'autrui, & par les subuentions & les secours qui leur venoient de France d'Angleterre & d'Allemagne: qu'ils n'auoient pas encore appris le chemin des Indes: qu'ils n'auoient pas despoüillé les flotes d'Espagne, qu'ils ne frequentoient les Mers du Levant que sous la Banierre de France. Qu'en un mot ils n'estoient pas les maistres du Commerce & de la Navigation, comme ils le sont à cette heure. Mais depuis que la Mer les a enrichis de tous costez, & a fait venir l'abondance chez eux de toutes les parties du monde; Ce n'est pas merveille si leurs places ny leurs armées ne manquent jamais de rien, & si estans grands œconomes & prenans bien leurs mesures en toutes choses, ce qui est le propre des Republiques; Ils ne demeurent jamais courts en leurs Expéditions militaires. Encore

core ne peut-on nier qu'ils ne scauroient mettre en campagne plusieurs années de suite sans se lasser, & sans tarir leur Espargne, & qu'ils n'ayent besoin de se reposer & de prendre haleine: ou de recevoir de la subvention de dehors; comme ils en reçoivent souuent de la France.

Ce que je viens de dire sont des Propositions generales, qui sont le plus souuent vraies; mais qui ne le sont pas tousiours, non plus que la plupart des autres Regles de la Politique. Ce sera à la prudence de ceux qui gouvernement de les ajuster à la nature des affaires qu'ils auront en main, & à l'estat des conjonctures où ils se trouvent; & non pas d'ajuster les affaires & les conjonctures, à ces Propositions & à ces Regles.

DISCOURS CINQUIEME.

Quelle sorte de Confederation & de Correspondance se peut former entre un Prince & les sujets d'un autre Prince qui luy sont Rebelles. Que le Roy a pû en conscience assister les Catalans.

APREs avoir discoursu de la maniere avec laquelle se doivent donner & recevoir les secours entre les Souverains; il ne sera pas hors de propos d'exami-

d'examiner icy une autre matiere qui est liée à celle-là, & de rechercher quelle sorte de Confederation & de Correspondance se peut former, entre un Prince & les sujets d'un autre Prince qui luy sont Rebelles. Sur quoy je dis premierement, que les soulevemens des peuples contre les Princes, & les agitations intestines des Estats; estant d'ordinaire des coups de la cholere du Ciel, ou pour mieux dire des effets de sa justice; ont aussi des succez fort differens selon qu'elle est differemment irritée. Quelquefois elles en changent tout à fait la face, & y introduisent de nouvelles formes; s'il est ainsi resolu au Conseil de la Providence. Et alors il n'y a ny industrie ny force humaine, qui en puisse destourner l'evenement: une foible estincelle cause alors des embrasemens, que nul secours ne peut esteindre, & l'on voit la petite pierre de Daniel, renuerser & mettre en pieces des statues enormes & prodigieuses. La defestion des Suisses de la Maison d'Autriche d'Allemagne, & la defestion des Flamens de celle d'Espagne, sont des preuves si claires de cette verité; qu'il n'en faut point rechercher d'autres.

Quel-

Quelquefois ces desordres ne sont que de simples menaces de la part de Dieu, pour conduire par là à resipiscence les Princes & les peuples qui l'ont offensé. Et alors quelque disposition qu'il y ait au changement dans l'inclination des Causes secondes, & quelque roide que soit la pente par où elles y descendent, ous'y precipitent; on en voit arrester la cheute comme par miracle: l'embaras des affaires se demesse aussi inespéremment, que l'intrigue d'une Comedie, & les choses retournent à leur premier Estre, sans qu'on s'apperçoive presque du chemin, par où elles y sont revenus. De cela la France a fait plusieurs experiences, sans parler des autres pays. Je me contenteray de rapporter icy la plus moderne de toutes, qui est la descence des Anglois en l'Isle de Rhé. Il n'y avoit point d'apparence au monde selon laquelle ils ne deussent executer leur dessein, & se rendre maistres de cette Isle. Et toutefois si cela fust arrivé; on eust bien eü de la peine à parer la tempeste qui nous menaçoit en suite, & à garentir de naufrage quelques Provinces de ce Royaume. Les emboucheures des Rivieres de Loire & de Garonne, dont l'Ar-

mée



mée navalle d'Angleterre se devoit saisir, & par consequent toute sorte de communication fermée par là, à la Bretagne au Poitou & à la Guyenne. Une armée considerable qui estoit prestée à venir joindre les Anglois, & qui marchant depuis le Languedoc jusques à eux; se fust enflée de quantité de forces Huguenotes qui s'y fussent rendus; comme un fleuve se grossit en roulant de plusieurs rivieres qui s'y deschargent. Un grand Capitaine à la teste pour mesnager tous les avantages qu'on eust gaignez, & tous ceux que la fortune eust offerts, & plusieurs autres circonstances; formoient une Conjoncture tres-perilleuse.

Ce n'est pas qu'il faille douter que la vertu & la fortune du Roy: la prudence le courage & l'activité de ses Ministres, & les forces d'un puissant Royaume; n'eussent pû corriger ce que cette Conjoncture avoit de malin & de funeste. Mais il ne faut pas douter aussi qu'elles n'auroient pû estre mises à une plus forte espreuve, & qu'il n'auroit pas fallu moins que cela; pour rompre les desseins de la Rebellion, & pour empescher qu'elle ne se fit un establissement dans l'Estat, qui auroit peut-estre duré aussi long-temps

temps que la Monarchie. Mais Dieu avoit trop la France, pour permettre qu'elle vint à cette espreuve, & la gloire du Roy se devoit former d'une plus belle matiere; que de la necessité de se deffendre. Aussi ceux qui faisoient l'invasion de l'Isle de Rhé, furent frappez de l'esprit de confusion, dès le commencement de l'entreprise: un fatal aveuglement, qui ne les abandonna point depuis les avoir saisis jusques à ce qu'ils fussent perdus; fit avorter un des plus hardis & mieux entendus projets, qui eust esté fait il y avoit long-temps, & il luy arriva comme à ces formidables machines qu'on voit quelquefois à la guerre; que peu de chose rend percluses & inutiles d'abord qu'elles se remuent.

Je dis en second lieu, qu'il faut poser pour Fondement & pour Maxime; que les Sujets peuvent bien par eux-mesmes se soulever contre leur Souverain, & briser les liens de l'obeissance qu'ils luy doivent, par la seule force de leurs passions. Mais que ce soulèvement se puisse maintenir en chaleur, s'il n'est eschauffé de dehors, & que cette nouvelle liberté vive long-temps; si quelque Puissance estrangere ne la nourrit; C'est ce qui

ce qui ne s'est gueres veu, & il y en a fort peu d'exemples. Au contraire il y en a une infinité qui tesmoignent, que l'un ne peut estre sans l'autre, & qu'une Revolte est mal assise, qui n'a pour base que les forces d'un peuple rebelle. Je me serviray encore pour confirmer cette verité, de l'exemple des Suisses & de celuy des Flamens; puis que j'en ay desia fait mention. Il n'y a point de doute, qu'apres que les Habitans de ce pays sauvage & rude, à qui le village de Suits a donné le nom; eurent pris les armes contre les Princes d'Autriche, & que pour se deliurer de la longue violence, & de la tyrannie insupportable qu'ils exercoient sur eux par leur Gouverneurs; Ils se furent deliurez de la domination de si mauvais maistres; cette nouvelle Republique demeura long-temps tremblante & mal-assurée: qu'elle ne commença à s'affermir & à respirer un air libre, que sous la protection de Charles VII. & qu'elle ne reçut son entiere consistance, & son parfait établissement, que de l'Alliance qu'elle fit avec Louys XI. Apres que les Flamens eurent resolu de secouer le joug d'Espagne, & de n'adorer plus une Puissance mal-faisante
bien

DV MINISTRE D'ESTAT. 295
bien qu'elle fust legitime; Ils n'eussent pas duré long-temps contre elle, si des Puissances voy fines ne se fussent interessées en leur conservation, & s'il ne fust venu divers secours pour les appuyer, d'Allemagne de France & d'Angleterre.

Pajouste à ce que dessus, que quand du temps de nos Peres, l'Herésie & l'Ambition s'allierent contre la puissance Souveraine, & que de ces deux principes de Rebellion se fust esclors un Party, qui ne laissoit à nos Roys qu'une partie de leur autorité, & à ce Royaume qu'une partie de ses forces. Bien que ce Party fust animé * du sang mesme de nos Roys; & guidé par une des plus hautes Intelligences de son Siecle. Bien qu'il eust tous les attraits que la nouveauté donne à l'erreur, & tout le zele qui acompagne les partisans des Sectes naissantes. Bien que l'union parmy ses membres ne pût estre plus grande qu'elle estoit, ny le concert de leur volonté plus juste. Il est toutefois certain qu'avec tant d'avantages, & tant de rencontres favorables; il ne se fust pas maintenu comme il à fait: Il n'eust pas jetté de si profondes racines

* Le Prince de Condé. L'Admiral de Chastillon.

racines dans l'Etat, ny estendu si loin les branches; si des mains estrangeres ne l'eussent soustenu, & s'il n'eust esté souvent rafraischy par l'or d'Angleterre, & des forces d'Allemagne. En effet la decadence de ce Party n'a commencée, & sa ruine n'est arrivée, que lors que ces sources qui luy envoyoient de puissantes subventions, & que ces veines qui luy portoient le sang & la vie; ne luy ont plus esté ouvertes: que lors que l'Allemagne est tombée en impuissance, & que l'Angleterre s'est trouvée timide ou foible, & l'Espagne lente ou irresoluë pour le secourir. De là vient que les peuples qui meditent de ces changemens, & qui se portent à ces resolutions hardies & violentes; ne le font jamais si l'inspiration ne leur en vient de dehors, avec des promesses de grands secours: ou s'ils ne le font dans une certaine constitution de temps & d'affaires; qui leur montre quelque port où ils se pourront mettre à l'abry, & se refugier en cas de tourmente.

En effet pour parler des choses presentes, & du soulèvement des Catalans; Il n'y a point de doute qu'ils ne s'y fussent jamais portez, quelque sujet qu'ils

en

en eussent, ce qui ne se doit pas examiner icy; qu'à la faveur de la Conjoncture où ils se trouvoient alors: Et bien que peut-estre il eust esté conçu il y avoit long-temps, & que toute la matiere dont il a esté formé eust esté ensemble: Si est-ce qu'il ne fust point sorti du sein de ses Causes, ny ne se fust montré au jour, si les armes de France n'eussent esté triomphantes par tout comme elles estoient: Si celles d'Espagne n'eussent esté malheureuses en Flandres & en Italie, & si la Reputation des Imperiales, n'eust esté comme elle estoit alors abaissée dans l'Allemagne.

Le dis en troisième lieu, qu'en matiere de ces mouvemens de peuples, on ne s'en peut rien promettre de certain, ny sçavoir quelle en sera la durée: jusqu'à ce qu'ils ayent traité avec le Prince dont ils implorent l'assistance, & qu'ils luy ayent donné des gages de leur foy dont il se contentera; & il n'y en a point de plus grand ny de plus seur, que quand ils se donnent eux mesmes. Jusques alors il aura sujet de douter, que la mine qu'il fera de les vouloir proteger; ne serve qu'à piquer de jalousie le Prince dont ils sont sujets, & à l'exciter davan-

tage

sage à remuer toute sorte de ressorts, & mettre en œuvre toutes les inventions possibles, pour les ramener à leur devoir, & pour faire dissoudre leur union, pendant qu'elle n'est pas encore bien fermée. Jusques alors dis-je il aura juste sujet de se desier qu'ils ne s'accommodent, & que balacez entre l'aprehension de la peine qui succederoit à la victoire, si elle demeueroit à l'autre Prince, & les offres non seulement d'impunité, mais encore de recompense, dont il taschera de les esbloüir; ils n'embrassent l'occasion de se remettre en grace: Et comme c'est le naturel des peuples de changer facilement de passion; qu'ils ne soient bien-aïses de retourner à un estat plus tranquille, & à une station plus douce; que ne leur paroistra celle où ils se trouveront dans la Revolte. Cela estant il n'y auroit pas moins de mal à craindre pour luy de leur accommodement; qu'il y auroit à esperer de bien de leur brouïllerie; leur penitence luy seroit aussi funeste; que leur peché luy pourroit estre favorable, & ils seroient obligez de purger à ses despens la faute qu'ils auroient faite pour ne l'avoir pas achevée, & de tourner contre luy les for-

ces, qu'ils auroient préparées contre l'autre Prince.

Que s'ils se resolvent de ne faire pas à demy, ce qu'autrement il ne faudroit point commencer. S'ils résistent aux offres & aux menaces de leur premier Prince, & les prennent comme peut-estre elles le sont, pour des pieges qu'il leur tend, & pour des embusches qu'il leur dresse. S'ils se persuadent, comme la chose pourra estre ainsi, qu'il ne croira pas estre obligé de leur tenir, ce qu'il ne leur aura pas promis de son bon gré; mais qu'ils luy auront arraché de force: ny d'observer la foy qu'il leur aura donnée; puis qu'il dira qu'il ne la violera que pour leur bien, & pour les empêcher d'estre une autre fois Rebelles. Si en un mot ils perseverent à vouloir secoüer le joug, dont ils croyent qu'ils seront enfin opprimez, & à implorer l'assistance & la protection d'un autre Prince; il y a encore quelques considerations à faire, avant qu'il la leur accorde.

Il semble d'abord que ce soit une chose de mauvaise odeur, & de dangereux exemple parmy les Princes que l'un s'oblige par Traité de deffendre & de protéger, les sujets d'un autre qui luy sont Rebelles. Que ce soit blesser un droit

ou tous les Souverains sont interessez dans la consequence, & donner cœur à la Rebellion, d'estre par tout moins retenue & plus entreprenante qu'elle ne seroit, si elle croyoit estre destituée d'apuy estrange & de forces Auxiliaires. On ne peut certes nier generalement parlant, que cela ne soit ainsi, & il n'arrive pas souvent que les Princes se declarent hautement en faveur des sujets des autres Princes, ny qu'ils les secourent ouvertement & à Enseignes desployées. Quand ils le font; c'est d'ordinaire sans bruit & comme à la derrobée: c'est en cachant le bras apres avoir jetté la pierre: c'est ou en fournissant secrettement de l'argent; comme Philippe II. en fournissoit aux Chefs de la Ligue, durant la vie de Henry III. ou en licentiant des troupes & les faisant passer au party Rebelle; comme firent les Venitiens en la guerre des Barons de Naples contre Ferdinand le vieux & le Duc de Calabre son fils; ainsi qu'il a esté remarqué en un autre endroit.

Il faut user en cecy d'une distinction qui esclaireira cette doute, & conciliera ce qu'il y semble avoir d'opposition & de contrariété. C'est que ny la Loy de la conscience ny celle de la prudence ci-

vile,

vile, ne peuvent souffrir que durant la paix & en temps calme, & pour le moins quand ce n'est pas par forme de revanche, & pour divertir un orage qui se prepare; on suscite du trouble dans les Estats de ses voysins, ny qu'on y fasse soulever les sujets contre leur Prince. Mais quand la guerre est allumée entre deux Princes, & qu'ils brulent d'une ardeur reciproque de se faire du pis qu'ils pourront, & de se destruire; La difficulté s'adoucit, & l'on a plus de raison de demander, si l'un de ces Princes peut en conscience fomentier la Revolte des Sujets des l'autre. Ou bien pour dire la mesme chose en plusieurs façons, & pour revestir la mesme idée & le mesme sens, d'expressions differentes; si un Prince peut en conscience joindre ses forces, à celles des sujets Rebelles d'un autre Prince, & agir de compagnie & comme de conserve avec eux, contre un Ennemy contre lequel il peut en conscience agir tout seul. Ou bien s'il luy est permis de diminuer le nombre de ses Ennemis, en donnant chaleur à des gens qui seront necessairement contre luy, s'ils ne sont pour luy, & deviendront ses Ennemis, s'il ne les tient en hu-

meur & en puissance de demeurer ses Amis. Ou bien si cela luy est moins permis; que de recueillir des Officiers & des Soldats du party contraire, qui se viennent ranger au sien: que de se servir contre ses Ennemis des chevaux du canon & des autres instrumens de guerre qu'il aura gaignez sur eux. Et en general s'il a le mesme droit d'user des choses ennemies que la fortune luy presente elle-mesme, & luy fait tomber entre les mains sans aucune peine; que de celles qu'il obtient avec les armes: qu'il rend siennes avec la force, & qui sont des conquestes legitimes, & des fruits d'une juste guerre.

Or il est certain que ces choses vont d'un mesme pied, & avec une esgale force, & que si les unes sont permises, comme l'on n'en doute point; il n'y a point de difficulté ny de scrupule pour les autres. Au pis aller il n'y a point de doute, que cette procedure ne soit plus douce ou moins odieuse, que de corrompre la fidelité d'un Gouverneur de place; ce qui se pratique tous les jours par les Princes les plus religieux, qui ne font point de conscience de tascher d'avoir de gré, ce qu'ils croyent leur estre permis de

de prendre de force, & d'acheter avec un peu d'argent, ce qui cousteroit le sang & la vie à une infinité de leurs sujets. En cecy il y a une difference fort notable, comme il est aisé à voir. Car au premier cas dont il s'agit; on sollicite les Princes: on leur demande protection: on implore leur assistance contre la violence & la tyrannie. Ils ne font que donner de l'aliment à ce qui a desja vie: que profiter du mal s'il y en a que d'autres ont fait: qu'user du benefice que la fortune leur offre. Au lieu qu'au second cas, ils recherchent, ils attirent, ils desbauchent, ils font en quelque façon naistre l'infidelité & la trahison. Et neantmoins ils croyent que cela leur est permis en conscience, & ils le pratiquent sans scrupule, & en quelque façon avec gloire. Tant il est vray que la Justice que les Souverains exercent contre les autres Souverains, a son estenduë longue & ses bornes reculées, au prix de celle qui se distribue parmi les particuliers: que le droit de la guerre qui est un droit de force & de ruse; se poursuit par des chemins qui sont fermez & avec des adresses qui sont defendus, au droit des personnes privées, & que le salut des Peuples est dans

de l'ame des Princes, une Loy dominante à toutes les autres Loix, & l'obligation qu'ils ont de le procurer, est supérieure aux autres obligations de leur Charge.

On peut voir par là que le Roy en regardant les Catalans, qui se sont jettez entre ses bras; n'a pas commis un si grand crime, que des personnes ignorantes ou passionnées pour l'Espagne ont publié. Qu'en cela il n'a rien fait qui fust de mauvais exemple: qu'il n'ait pû faire legitiment: que la Loy de la conscience ne luy ait permis, & celle de la prudence ne luy ait conseillé. Et puis qu'au milieu de la paix que les Espagnols avoient avec nous; ils n'ont point fait difficulté de favoriser à decouvert & à la veuë de tout le monde, les Rebelles de son Royaume, & qu'ils traitent avant la rupture, avec Monsieur de Rohan pendant qu'il estoit Chef de Part, & que pour profiter du mescontentement d'un de nos Princes; ils envoyerent avec luy dans ce Royaume, de ces troupes Avanturieres* qui ne vivent que de proye, & dont la vaillance ne consiste pas à prendre les places qui resistent; mais à brusler celles qui ne se peuvent deffendre: ny à

* Les Polaqués.

gagner

gagner des combats, mais à tuer apres la victoire. Puis que le droit de revanche appartient aux princes, & qu'il leur est loysible de rendre ce qu'on leur preste; Je ne pense pas qu'aux termes où nous estions avec les Espagnols, & dans le feu de la guerre que nous avions avec eux; Le Roy deust faire conscience d'accorder aux catalans la protection qu'ils luy demandoient, ny d'accepter ceux qui se donnoient à luy volontairement, puis qu'il luy eust esté permis de les prendre de force, & de s'en rendre maître avec les armes.

DISCOURS SIXIEME.

A quoy se doit terminer la Protection, que donne un Prince aux Sujets Rebelles d'un autre Prince, & ce qu'il faut faire afin que cela se fasse & honnestement pour celuy-la, & seulement pour ceux-cy. Cela se confirme par la procedure que le Roy a observée en l'occurrence de la Catalogne.

NOUS avons apporté de la lumiere au Discours precedent à une doute qui concerne la conscience, sur le fait des Secours que les Princes donnent aux Sujets Rebelles des autres Princes. Il nous faut maintenant traiter d'un inconyent inevitable en cette matiere, &

de resolution plus difficile; Aſçavoir à quoy ſe terminera cette protection, & ce que fera en leur faveur le prince qui la donne, en cas que la paix ſe faſſe; comme il faut enfin qu'elle ſe faſſe, & que le repos ſuccede quelque jour à l'agitation, & le calme à la tourmente. Car il faut ou que les ſujets Rebelles retournent en grace aupres de leur Prince naturel par le moyen du Traité qui ſe fera, & qu'ils ſe reconcilient avec luy, par l'entremiſe de l'autre Prince: ou qu'ils demeurent affranchis de la domination du premier, & faſſent un Eſtat à part & un Corps ſeparé, comme ont fait les Suiſſes, & comme font les Hollandois: ou qu'ils ſoient à celui qui les a tirez de Servitude, & au ſecond Maître qu'ils ſe font choiſis, pour ſortir du joug de l'autre: ou enfin qu'ils ſoient abandonnez & laiſſez en proye au reſſentiment, & à la cholere de celui-cy.

Quant au premier point, (on fera le meſme jugement, & encore en plus fortes termes du ſecond & du troiſième;) ce ſera une choſe bien difficile à digerer à un Souverain, qu'un autre emporte cet avantage ſur luy; que d'eſtre le Mediateur & l'Ar-

& l'Arbitre entre luy & ſes ſujets, & il faut que la fortune le mette bien bas & luy faſſe une eſtrange violence, pour luy faire accepter une ſi dure condition, & un party ſi peu honorable. Au Traité de Madrid & en celui de Cambray, qui n'a eſté à proprement parler, que le correctif & la modification de l'autre; on voit à la verité quelques Particuliers qui avoient ſuiivy le party d'Eſpagne, reſtablis en leurs honneurs & en leurs biens par ces Traitez. Mais qui ne ſçait en quelle conſtitution ſe trouvoit alors la France? Qui ne ſçait que le Ciel n'avoit plus pour elle que des regards mal-faiſans, & des influences funeſtes, & que la fortune verſant ſes faveurs ſur l'Eſpagne; avoit oublié d'eſtre muable? On a veu quelle peine on euſt il y a quelques années, d'obtenir grace pour le Marquis de ſaint George & pour quelques autres Montferrins, qui avoient ſervy le Duc de Savoye, aux guerres qu'il avoit eües depuis la mort du feu Roy, avec les Ducs de Mantouïe. On a veu la dureté que les Genoïſ apporтерent & la reſiſtance qu'ils firent, pour ne pardonner pas aux priſonniers, qu'ils acuoſoient d'avoir conjuré contre leur Patrie, &

conspiré avec le Duc de Savoye pour luy donner l'entrée dans Genes, & qu'enfin dans l'accommodement que fit cette Republique avec le Duc; Il fallut inventer un moyen & trouver un tempe-rament, pour empescher ces criminels d'Etat de perir, & affin qu'il ne parût pas que la Republique leur eust donné grace. Et au Traité de Vervins les Deputez du feu Roy se roidirent, à n'y laisser comprendre aucun François, qui eust eü de l'attachement avec l'Espagne, & à ne donner rien à l'intercession des Estrangers, de ce qui n'appartenoit qu'à la clemence du Prince.

C'est bien plus; ce ne fust pas sans un grand mal de cœur, & sans une extrême repugnance, que les Espagnols souffrirent, que les Ambassadeurs de France d'Angleterre & de Venise signassent non seulement comme Mediateurs, mais encore comme Garens de la part de leurs Maistres, le Traité de Vercel, qui termina la guerre née de l'inexecution de ecluy d'Ast. Et neantmoins il n'estoit pas icy question d'un different de Sujet à Souverain, & de ces querelles d'Etat qui ne se doivent assoupir, que par la soumission ou par la peine de l'un, &

par

par l'indulgence ou par la Justice de l'autre. Il s'agissoit seulement d'une pointille d'honneur, & d'une preminence d'autorité que les Espagnols affectoient, de traiter par toute l'Italie en Maistres: d'y imposer des Loix aux Princes: d'y donner comme bon leur sembloit la forme aux affaires, & d'y estouffer les broüilleries qu'ils y laissoient allumer, par la seule signification de leur volonté, & par la simple demonstration de leurs armes. Il fâchoit fort à ces Ambitieux; qu'un Duc de Savoye eust l'audace de s'opposer à cette publique necessité, & de resister au destin commun des petits Princes d'Italie. Ils ne pouvoient souffrir qu'il eust des pensées de Prince libre, ny qu'il voulut user des privileges de la Souveraineté, & faire l'independant auprès d'eux. Ce fust le sujet des querelles qu'ils luy firent, & qu'ils renouvelerent deux ou trois fois. C'est ce qui obligea la France de ne permettre pas qu'il succombât en une cause si juste. C'est ce qui luy fit entreprendre avec l'Angleterre & avec la Republique de Venise, la garentie de ce qui luy fust accordé par les Espagnols, & ce fust l'amertume & le tourment de

N 6

ceux-

ceux-cy ; d'estre contrains pour éviter pis, & pour n'attirer avec la guerre les Estrangers en Italie, suivant la Maxime qu'ils tenoient alors, & qu'ils ne devoient jamais abandonner ; d'estre contrains dis-je apres avoir offert au Duc tous les avantages imaginables, & cherché tous les expediens possibles, pour destourner l'entremise des susdits Ambassadeurs ; de consentir qu'ils se rendissent Pleiges de l'observation du Traité.

Que si nous avons veu arriver quelque chose de semblable, entre le Roy & ses Sujets Rebelles, & si l'Angleterre s'est meslée de leurs affaires, & est intervenüe au Traité de la paix qu'il leur donna devant Montpellier. Il est à considerer que ç'a esté par cette Loy dure & inexorable qui fait accepter le moindre mal pour éviter le plus grand, & que dans la lassitude où la France se trouvoit alors, on jugeoit qu'il estoit plus expedient de luy procurer du repos avec un peu de honte ; que de la laisser dans les travaux de la guerre avec un peril extreme. Ou bien certes il faut avouer qu'il ny avoit pas dans le Cabinet, assez de vigueur & de courage, assez de soin de l'honneur du Roy & de la dignité de la Couronne, &

DV MINISTRE D'ESTAT. 311
 que les veines de ceux qui gouvernoient en ce temps-là ; n'estoient pas remplies de ces esprits genereux, & de ce sang magnanime, dont on voit de si grands effets en l'Administration presente. Aussi pour dire ce qui en est, ces paix forcées & ces reconciliations violentes ; ne sont pas de longue durée. Il faut qu'elles rompent bien-tost de quelque costé que la faute vienne, & les sujets enflés & fiers de cette protection estrangere ; ne peuvent se contenir dans les bornes qui leur sont marquées : ou le Prince ne peut souffrir des sujets qui ayent relation à une autre Souveraineté que la sienne : sur qui il ne luy reste qu'une ombre d'autorité, & de qui il ne reçoive qu'une apparence d'affection, pendant qu'ils donnent le cœur & la realité à un autre.

Ce qui a suivy la paix de Montpellier, nous a fait toucher au doigt cette verité, & montré qu'estant faite par necessité ou par crainte, & arrachée plustot qu'accordée volontairement ; l'intervention & la garentie des Anglois, n'avoient seruy qu'à donner plus de jalousie au Roy, contre ceux qui les avoient recherchées : qu'à luy donner plus de curiosité d'obierver leurs deportemens,

& plus d'inclination à les interpreter avec esprit de deffiance. Qu'elles n'avoient seruy qu'à rendre ceux-cy plus tendres & plus sensibles, à la moindre esgratigneure qu'ils s'imaginoient qu'on fit à la paix: qu'à les faire plus hardis à en demander la reparation, & à la demander avec menaces: qu'à les faire proceder plus en esgaux qu'en sujets, en toute cette broiillerie. Bref de quelque cause que cela ait procedé, qu'il n'est pas icy le lieu de rechercher, & que j'ay designée ailleurs. Tout a enfin esclaté à une rupture ouverte, comme nous avons remarqué au Discours precedent, & de toutes ces Causes assemblées s'est formé la plus perilleuse guerre, qui eust menacé l'Estat depuis la naissance de l'Herésie.

Toutefois Dieu changea en bien ces funestes apparences, & empescha que le mal n'accomplist son periode. Il l'arresta au fort de son mouvement & sur le milieu de sa course, & il avoit suscité au Roy des Ministres, non pas pour emousser sa vertu par leur froideur; mais pour luy donner de la pointe par leur courage: non pour biaiser devant le desordre, & pour en retrencher quelques branches; mais pour l'attaquer de droit

fil,

fil, & pour le couper à la racine: non pour amuser pour quelque temps la Rebellion avec des promesses qu'on sçavoit ne vouloir pas tenir, & peut-estre qu'on croyoit ne le devoir pas; mais pour la mettre en estat de ne plus capituler avec son Maistre, & pour luy oster deormais la volonté de remuer, en luy ostant la puissance de le faire. Cela n'a pas manqué d'arriver. Les Anglois ont esté battus, & les Huguenots humiliés en cette guerre. La Rochelle est tombée par terre, & l'Espagne est devenuë aveugle ou paresseuse, pour ne fournir pas les secours qu'elle avoit promis à un Party mourant, & pour comble du bonheur du Roy, & pour la perfection de sa gloire, faisant la paix avec l'Angleterre; Il luy a fait relascher ce point, que Monsieur de Rohan n'y fust pas compris, & l'a obligée d'abandonner celuy qui avoit refusé un peu auparavant de traiter sans elle, & n'avoit voulu se prevaloir d'une si belle occasion que la guerre d'Italie, pour traiter seul avec avantage.

Nous avons veu quelque chose de pareil à cette derniere circonstance, en la paix que le feu Empercur fit * un peu auparavant à Lubec avec le Roy de Danne-

marc.

* Au mois de Juin 1629.

marc. Les Princes dont celuy-cy avoit embrassé la protection ; n'y entrèrent que sous cette clause generale, qui estoit une marque d'abandonnement, *Que l'Empereur n'en inquieteroit aucun contre la Justice & l'Equité. Que cependant le Roy de Dannemarc ne s'immisceroit point dans les affaires de l'Empire, & ne s'en mesleroit non plus que l'Empereur se mesloit des affaires de son Royaume.* Il faut pourtant confesser pour parler au vray de cette occurrence, que les avantages que l'Empereur tira de ce Traité ; ne furent pas le juste prix des succez qu'il avoit obtenus durant la guerre, & que la recolte des fruits ne respondit pas aux promesses qui la precederent. Qu'aux termes où estoit le Roy de Dannemarc, en se desistant de la protection de ses Allies ; Il ne quittoit que ce qui n'estoit point en sa puissance, ou ne laschoit que ce qu'il ne pouvoit plus tenir : & que par cette renonciation qui ne produisoit rien de réel à l'Empereur, & n'estoit qu'une marque inutile de superiorité, que la victoire avoit renduë assez visible ; Il en receut de solides biens : il recouvra toutes ses pertes, & conjura la tempeste qui estoit presté à fondre sur le reste de ses Estats.

Mais

Mais l'ambition des Espagnols, & la violence qu'ils firent à l'Empereur, pour envoyer ses armées en Italie contre un Prince Catholique qui ne luy avoit rien fait ; le contraignirent comme nous l'avons remarqué ailleurs, de faire la paix avec un Prince Protestant qui l'avoit offensé ; d'allentir sa bonne fortune dans sa plus grande chaleur, & de retenir le courant de la victoire qui eust pû passer les bords de la Mer Baltique, & arrester au dela cette fatale Puissance qui a depuis inondé l'Empire, & esbranlé jusqu'à ses fondemens la Maison d'Autriche.

Quoy que c'en soit revenons en tousjours là ; que c'est une preuve de grande superiorité en puissance, ou de grand ascendant en bon-heur ; de faire exclurre des Traitez de Paix, ou d'y faire comprendre ceux que l'on veut, & qu'il faut que ce soient de bien violens interests d'Etat, qui obligent les Princes de faire oublier dans les accommodemens leurs Amis, dont ils ont esprouvé la fidelité durant la querelle. En cecy ils ne scauroient garentir leur honneur ; que par la necessité extrême de leurs affaires : ny estre dispensez de l'observation de leur foy ; que par cette suprême Loy qui doit
regler

regler leur conduite, qui est le salut de leurs Sujets. Surquoy ceux qui voudroient les excuser pourroient dire, que cela est une condition qui entre tacitement en toutes leurs Alliances, & une reserve qui n'a pas besoin d'y estre comprise, d'autant qu'elle n'en peut estre excluse, & qui touche esgalement l'esprit de tous les Confederéz; dont il n'y en a point qui ne s'en serve en cas de besoin, & qui croye estre obligé de perir, s'il ne peut se sauver qu'en compagnie. Il n'y en a point qui croye se rendre parjure, quand il ne tient pas ce qu'il ne croit point avoir promis: Et bien qu'aux Traitez des Confederations ils promettent tous, de ne s'accorder pas sans le sçeu & sans le consentement les uns des autres; Tous l'entendent neantmoins avec cette exception, sinon en cas d'extreme malheur dont autrement ils ne pourroient se garentir, & d'une derniere ruine d'où ils ne sçauroient sortir que par cette breche.

Que si cela n'estoit ainsi, ce seroit agit contre la fin des Confederations, où plusieurs se rangent & s'unissent pour resister tous ensemble à un mal, qui seroit superieur aux forces de chacun en particulier.

DV MINISTRE D'ESTAT. 317
culier; mais où personne ne s'enfermeroit, s'il ne luy estoit loysible d'en sortir lors qu'il ne pourroit y estre davantage en seureté, & qu'il se perdrait en y demeurant. Qu'elles sont comme des vaisseaux, où ceux qui les menent s'obligent bien de travailler autant qu'ils pourront pour les defendre contre l'orage; mais où chacun se reserve la liberté de pourvoir à son salut en les abandonnant, quand ils sont prêts de couler à fond, & que le naufrage est inevitable. Qu'en un mot les Estats sont en quelque façon entre les mains des Princes, comme les biens des Mineurs. * Ils en sont les Tuteurs, Mais non pas en tout sens les Maistres, & dans toute l'humaine Societé il n'y a point de deposit si sacré & si inviolable, que celuy-là l'est pour eux. Les peuples de qui ils les tiennent les leur ont bien confiez; mais ne les leur ont pas donnez absolument & sans condition. Ils leur en ont bien commis la garde; mais ils ne leur ont pas laissé la faculté de les aliener, & de les mettre au hazard de perir & changer de maistre.

On peut ajouter encore à ce que

* Tout cecy s'expliquera en la 3. Partie de l'Obeissance, que les sujets doivent au Prince.

deffus; qu'il vaut mieux que l'un des
 Confederez cedant au temps, & baiffant
 les voiles devant la fortune; s'accorde
 tout seul pour travailler apres à rendre
 meilleure la condition des autres, & à
 leur servir de ressource; que s'ils se per-
 doient tous ensemble par une fausse ge-
 nerofité, & par une delicatesse d'humeur,
 qui se peut bien souffrir en la conduite
 des Particuliers; mais qui ne doit jamais
 intervenir en celle des Princes, ny trou-
 ver place dans leurs affaires. Que hors
 de là il n'y a point de doute; que ce ne
 soit pour eux une fort vilaine tache,
 que de manquer à l'observation des
 choses promises, & qu'il n'y a point de
 grandeur à acquerir ny d'establissement
 à faire, qui puisse reparer les bresches de
 la foy violée, & purger la honte d'estre
 parjure.

Ce sont des considerations qui me
 sont venuës dans l'esprit, pour déchar-
 ger autant qu'il se peut le procedé, dont
 les Princes sont quelquefois contrains
 d'user en matiere de Traitez. Je ne pre-
 tens pas pourtant garentir mes penfées
 d'infalibilité, ny les faire passer pour de-
 cisions ou pour dogmes. Je laisse à cha-
 cun la liberté d'en juger selon son sens
 de

de les approuver ou condamner com-
 me il luy semblera bon, & de les prendre
 pour des raisons qui establiſſent, & pour
 des adresses qui menent bien: ou seule-
 ment pour des couleurs qui pallient, &
 pour des chemins qui esgarent. Quoy
 qu'il en puisse estre, il faut bien se don-
 ner de garde, d'employer souvent & de
 mettre à tous les jours une conduite si
 chatoüilleuse, & il ne faut point s'en
 servir, que comme on se sert des poi-
 ſons en la Medecine; c'est à dire ne
 s'en servir que rarement, que contre
 des maux extrêmes, & qu'avec des cor-
 rectifs excellens & des preparations ex-
 quisés. J'ajouſte enfin qu'aux exemples
 que j'ay alleguez du Roy d'Angleterre
 & de celuy de Dannemarc; je n'en-
 tens pas blasmer au fond la conduite de
 ces Princes, ny me constituer Juge sou-
 verain d'une chose, dont je ne ſçay pas
 toutes les raisons ocultes d'où elle est
 fortie, qu'il faut presumer avoir esté ju-
 ſtes: ny tous les ressorts cachez qui luy
 ont donné le mouvement, qui la peu-
 vent avoir renduë necessaire. Je n'ay seu-
 lement fait qu'en designer l'exterieur,
 & ce qui en a paru au dehors, qui a
 quelque apparence moins plausible, &
 que

que j'ay tâché de temperer & d'adou-
cir par les considerations que j'ay appor-
tées.

Ne touchant donc point à ce qui est
de la verité au fond, d'une telle procé-
dure; ce qui en paroît au dehors semble
estre un argument de mauuaisé foy ou
de foiblesse, & l'une & l'autre de ces qua-
litez sont des precipices, dans l'un des-
quels un Prince ne tombera jamais s'il est
vertueux, & ne descendra gueres dans
l'autre, s'il est assez prevoiant, & s'il
sçait bien prendre ses mesures. D'où ie
conclus affin que ce dernier n'arrive
point, & que le Prince qui protege ne
soit pas contraint de donner au monde,
cette marque honteuse de son impuis-
sance; ou qu'il doit d'abord rejeter les
propositions des peuples qui implorent
sa protection, & fermer la porte à leurs
prieres: ou s'il les reçoit de le faire si puis-
samment, & avec des forces si conside-
rables; qu'apparemment rien ne luy
puisse oster la victoire, ny empescher par
consequent que la paix ne se fasse sur le
plan qu'il en dressera, & ne mette à cou-
vert les Peuples du salut desquels il
s'est chargé, & dont il a espousé la des-
fense.

En

En un mot on ne sçauroit presenter un
plus digne exemple à suivre, ny un plus
excellent modele à imiter en pareilles
occurrences; que la conduite que le Roy
a observée en celle de la Catalogne. D'a-
bord qu'elle a paru, & que cette grande
occasion d'avancernos affaires s'est mon-
strée; Il a sagement jugé qu'il n'y avoit
point d'apparence de la laisser eschaper:
qu'il n'y avoit point lieu de repousser la
bonne fortune qui nous venoit trouver,
sans que nous l'eussions appellée, ny de
refuser une faveur que le Ciel nous of-
froit si liberalement. Et comme on
voit quelquefois qu'aux maladies diffi-
ciles, la Nature fait quelque effort, qui
monstre aux Medecins le chemin qu'ils
doivent tenir pour sauver les malades,
& leur descouvre l'endroit par où il faut
attaquer le mal; Le Roy a aussi fort bien
compris, que par cét accident impre-
veu, & par cette aventure inesperée
du soulèvement des Catalans; Dieu nous
avoit voulu marquer une des routes
que nous devons suivre, pour arriver
au port pour lequel nous nous estions
mis en Mer, & parvenir à la fin pour la-
quelle nous avions entrepris la guer-
re; qui est une paix seure & honneste, un
repos

repos ferme & durable entre les Princes Chrestiens.

Il a compris que si nous avions eü raison de l'entreprendre de ce costé-là, lors queroutel'Espagne nous estoit contraire, & que tous ses peuples conspiroient avec le Prince, pour ruiner nos desseins, & rendre vain l'effort de nos armes; les mesmes causes & les mesmes raisons subsistant, la plus peuplée & plus belliqueuse Province de cette Nation, s'estant destachée des autres, & joignant ses forces aux nobles; Il n'y avoit rien que vray-semblablement nous ne deüssions nous promettre du bon succez de cette affaire. Il le devoit certes croire ainsi, & croire encore si cette affaire s'embarquoit heureusement, & si la faveur du Ciel n'en abandonnoit pas le progez; que la prospérité peut-estre ne se borneroit point aux frontieres de la Catalogne: que la bonne influence pourroit s'espandre plus loin; Et comme une aiguille frottée d'Ayman a la vertu d'en attirer d'autres apres elle; que la subsistance des Catalans seroit l'atrait, qui seroit suivre d'autres Provinces mescontentes.

Il sçavoit que les Portugais n'avoient jamais perdu la volonté de se soulever, depuis

depuis qu'ils avoient esté soumis à la Couronne d'Espagne: qu'ils ne pouvoient porter de joug si impatiemment que celuy-là: qu'ils souspiroient tousjours apres leur ancienne forme de Gouvernement, & que la hayne qu'ils avoient pour les Castillans estoit si naturelle & si forte; qu'il n'y avoit longueur de temps, ny moderation de conduite, qui en peut effacer l'impression, & en adoucir la violence. Il jugeoit que les Aragonois qui n'ont pas encore perdu le souvenir du traitement que leur fit Philippe II. qui sont encore outrez du depit de la cassation de leurs Privileges, & de la perte de leur Liberté: qui n'ignorent pas que de droit ils nous appartiennent; regarderoient quels seroient les premiers succez des armes de leurs voyfins: quelle la forme de leur Establissement, & quels les signes & les presages de leur future durée; pour se joindre peut-estre à eux, s'ils le pouvoient faire avec seureté, & s'ils voyoient dans cette union assez de resistance & de force, contre les entreprises de leur commun Ennemy. Bref il jugeoit que si l'on pouvoit mener cette guerre en longueur, & faire que le premier effort

des troupes que le Roy d'Espagne assembleroit, pour reduire ou pour acabler les Catalans, avant qu'ils fussent en estat de luy resister, manquat son coup; Il faudroit necessairement qu'il rappellat des Pays-Bas & d'Italie, une partie des forces qu'il y tenoit, pour les opposer à celles qu'il auroit sur les bras au milieu, & comme dans le centre de sa Monarchie. Et par consequent que ses autres Estats demeurans descouverts & foibles; Ils seroient exposez à des coups fort dangereux & à de fort grandes blessures, & que plusieurs autres bons effets & suites heureuses, pourroient deriver de cette cause & de cette source. Et partant concluons que la procedure du Roy sur l'occurrence de la Catalogne, ne pouvoit estre plus judicieuse, ny le mouvement de ses armes de ce costé-là, mieux entendu selon les Loix de la prudence civile.

DIS-

DISCOURS SEPTIEME.

Que c'est un grand secret à la guerre, de sçavoir bien choisir l'Endroit où il faut faire les plus grands efforts. Que les Espagnols ne se trompent gueres en ce choix, avec quelques autres observations sur leur conduite. Que celle du Roy a esté admirable à gouverner la guerre qu'il fait en tant d'endroits de la Chrestienté.

CE que je viens de dire au Discours precedent, du procedé du Roy sur les mouvemens de la Catalogne; me porte à une autre consideration qui n'est pas de petit poids, pour le maniment d'une guerre qui se fait en plusieurs endroits, & qui se divise en plusieurs branches esloignées l'une de l'autre. C'est qu'en cecy le suprême degre de sagesse militaire, & comme l'Elixir pretieux qu'il faut chercher pour rendre cette guerre heureuse; est qu'il faut s'cher toujours de bien connoistre l'endroit, qui en doit estre le siege principal, pour tourner aussi de ce costé-là le principal de ses forces; & estre toujours prêt de changer de conduite, selon qu'il arrivera du changement en ce point, & que la guerre prendra une autre constitution & une autre forme. La Maison d'Autriche a de tout temps merveil-

seulement entendu & prattiqué ce secret, & si le feu Empereur s'en departit, lors qu'il envoya faire la guerre au Duc de Mantouie, & qu'il negligea celle d'Allemagne, pour s'appliquer puissamment à celle qu'il portoit en Italie; c'est qu'il y fust forcé comme nous l'avons desia plusieurs fois remarqué, par l'ambition des Espagnols, qui preferans leurs Interests aux siens; l'obligerent de les aller poursuivre où ils estoient pour eux les plus forts, & d'aller travailler pour leur grandeur en Italie, qui les touchoit alors davantage, que celle de l'Empereur en Allemagne.

La cause pour laquelle les Espagnols particulierement possèdent en perfection ce secret, & ne se trompent gueres en la connoissance & au choix, de ce qu'il y a de plus important dans leurs affaires; est l'ordre de leur Gouvernement, & cette diversité de Conseils particuliers dont il est composé, selon les divers pays où leur domination se partage, & où leurs armes s'exercent. Par exemple pour ce qui regarde l'Italie; Il y a un Conseil estably dans l'Italie mesme, qui se forme de la correspondance & de la relation qui s'observe entre

DV MINISTRE D'ESTAT. 327
 tre les Ministres qu'ils y entretiennent, & sur tout entre le Gouverneur de Milan, le Viceroy de Naples, l'Ambassadeur de Rome, & l'Ambassadeur de Venise. Aux affaires donc qui surviennent en ce pays-là; les premieres deliberations s'en font par ces quatre Testes qui constituent comme le premier Tribunal, où les difficultez sont agitées, & les resolutions prises, de ce qui est le plus expedient de faire en l'occurrence dont il s'agit. Le Resultat des avis de ce premier Conseil, avec une Relation fidelle des Faits sur lesquels ils ont esté formez, & des raisons sur lesquelles ils se fondent; est envoyé en Espagne à un autre Conseil, composé de personnes intelligentes aux affaires d'Italie, & qui ayant passé par les grands emplois de ce pays-là; en ont aussi de grandes lumieres & des notions exactes. Icy se fait le second Examen de l'affaire, & les avis & les raisons du premier Conseil s'y mettent encore à l'esprouve, & s'y digerent tout de nouveau.

Et derechef comme dans l'economie du corps humain; les Esprits qui se forment au foye, se vont purifier au cœur, & s'y descharger de ce qu'ils ont de plus

grossier, & de là se rendent au cerveau où ils reçoivent le dernier degré de subtilité & de lumière dont ils sont capables, & une certaine trempe qui les rend les plus prochains organes du mouvement du corps & des operations des sens. De mesme les Resolutions de ce second Conseil sont portées à un troisième, qui est le Conseil d'Etat du Prince, pour y subir un troisième Examen, & pour voir si elles peuvent trouver place dans l'ordre de ses affaires, & si ce qui est conforme au bien de celles d'Italie, à quoy seulement ont visé les deux Conseils precedens; ne seroit pas contraire au bien general de leur Monarchie.

Ils n'agissent pas seulement dans cet ordre, & avec ce raffinement de prudence aux affaires qui leur sont propres, & qui les touchent immédiatement; Ils apportent encore les mesmes soins & la mesme contention d'esprit, à examiner celles de la Maison d'Autriche d'Allemagne, & à résoudre la forme & le mouvement qu'on leur doit donner; avec cette difference neantmoins, qu'encore qu'ils adressent comme à leur centre les particulieres qu'elle a, au bien general de cette Maison; Ils sont que ce bien general

general demeure tousiours inferieur & subalterne, aux Interests particuliers de la leur, & au grand dessein qu'ils ont eü de l'agrandir sans mesure, & de l'eslever à la Monarchie Chrestienne. J'ay desia apporté quelque exemple pour la preuve de cette verité, & j'en pourrois apporter d'autres sans nombre pour la confirmer s'il en estoit besoin, & si elle n'estoit si evidente & si connue; qu'il sembleroit que je voulusse eclairer le Soleil, & rendre la lumiere visible. De sorte qu'il ne faut point s'estonner, si le Conseil de Vienne n'est que le Ministre des Resolutions, dont celuy de Madrid est l'Authcur, & si l'on ne voit rien sortir de celuy-là, qui ne porte la marque de l'autre, & qui n'ait reçu l'impression de ses Maximes & de sa conduite.

Et d'autant que la connoissance des Faits & du veritable estat des choses; est la base des Raisonnemens, & que ceux cy n'ont point de subsistance, si l'autre est mal-assurée, & ressemblent aux couleurs de l'Arc-en-ciel, qui quelques brillantes & agreables qu'elles soient, ne laissent pas d'estre fausses, pour n'avoir pas des corps où elles soient infuses

& attachés; Ils pourvoyent à cet inconvenient par deux moyens. L'un est par un pouvoir sans limite qu'ils donnent à leurs Ministres, de ne rien espargner, & de ne considerer aucune sorte de despense, pour estre bien informez de ce qui se passe, & pour penetrer ce qui se delibere & se resout, chez leurs Ennemis & chez leurs Amis: & cette despense leur est toute alloüée sans examen & sans restriction, & sur le simple memoire qu'ils en presentent. Leur Raison est d'autant qu'encore que cela soit une matiere à fourberie, & un champ où l'avarice peut faire des moissons injustes; Ils ayment mieux courir ce hazard qui est peu considerable, pour le bien qui leur en peut revenir qui l'est beaucoup, & ils croyent qu'une despense bien employée de ce costé-là, & un bon avis donné à propos; les recompensent avec usure de cent despenses perduës, & de cent avis inutiles.

L'autre moyen est, que jamais gens au monde n'ont esté plus soigneux qu'eux, d'entretenir leurs correspondances, ny d'en entretenir un plus grand nombre. Ils n'en affectent pas seulement de specieuses, & avec des personnes illustres & intelligentes; Ils en forment en-

core

core avec tous ceux qui en veulent lier avec eux, & l'experience leur a appris qu'un homme de basse condition & de peu de sens; leur descouvrira quelquefois quelque verité importante, qui aura eschapé aux soins & à la subtilité d'un grand personnage. De sorte que c'est une chose merueilleuse & je m'en suis quelquefois estonné; de voir le grand nombre de Copistes qui travaillent aux Chancelleries de leurs Ministres, & la grande quantité de Lettres que leurs Ambassadeurs par exemple, escrivent par toute sorte d'ordinaires. Apres cela il n'est pas croyable, combien ils sont diligens à informer le Prince, & ses autres Ministres soit de guerre soit de paix, de ce qu'il est necessaire qu'ils sçachent: combien tant les mauvaises nouvelles que les bonnes, leur sont envoyées prontement, & sur tout les mauvaises, comme celles qu'il importe principalement qu'on sçache de bonne heure & sans déguisement, pour remedier à temps & avec les provisions necessaires, au mal qu'elles annoncent ou qu'elles presagent. Bref comme les Courriers qui les portent, sont pour le moins aussi largement payez, & aussi civilement

O 5

traitez;

traitez; que ceux qui portent les bon-
nes.

Après donc qu'ils ont compris au
vray l'estat present de leurs affaires, &
reconnu l'endroit où il leur importe da-
vantage d'agir; Ils tournent de ce co-
sté-là comme nous avons dit, le prin-
cipal de leurs forces, pour agir plus seu-
rement, & pour rompre & inonder par
un excez de puissance, tout ce qui se
pourroit mettre au devant d'eux, & leur
faire obstacle. Ils se résoluent de souf-
frir de petites pertes & de legers désa-
vantages en un endroit, pour obtenir de
grands succez en un autre, & ils sça-
vent bien que les branches ne peuvent
demeurer debout, apres que le tronc est
renversé, & qu'apres que les parties no-
bles sont blessées, les autres meurent
d'elles-mesmes. C'est par ce principe
que nous avons quelquefois veu nos
frontieres couvertes de nuées espouvan-
tables de leurs gens de guerre, où el-
les se sont pourtant dissipées, & que la bas-
se Allemagne a veu former contre elle de
grands & formidables Corps d'Armées
Imperialles, qui s'y sont encore eschoiez.

Puis que nous sommes en train de
parler de la conduite, que les Princes de

la Maison d'Austriche ont coustume
d'observer particulièrement à la guer-
re, Il n'y aura point d'inconvenient de
remarquer encore icy, que quand ils me-
ditent quelque grand dessein, & qu'ils se
preparent à quelque haute entreprise; Ils
se font le plus sourdement & à moins de
bruit qu'il leur est possible. Ils apportent
autant de soin afin qu'elle ne s'évente
pas, que s'ils travailloient à une mine. Ils
font semblant de se reposer & de dor-
mir, lors qu'ils travaillent davantage &
qu'ils font les plus esveillez. Ils ne sont
pas fâchez qu'on les accuse d'impuis-
sance, & ils sement eux-mesmes des rai-
sons apparentes, & fournissent des cou-
leurs specieuses, pour rendre cette accu-
sation vray-semblable. Il n'est pas mal-
aisé de deviner quelle est la fin de cét ar-
tifice, qui est d'endormir & de surpren-
dre, & l'Histoire & l'experience nous ap-
prennent assez; quels incroyables avan-
tages ils en tirent quelquefois, & quels
grands & prodigieux coups ils font, à
l'ombre de cét artifice, & à la faveur de
ce silence. Le mal-heur de la bataille de
Saint Quentin eust son origine, en ces se-
crets & occultes preparatifs que fit Phi-
lippe II. des grandes forces avec lesquel-
les

desil entra en Picardie, & en cette fatale credulité dont nous nous laiffames frapper de sa foiblesse, & du peu de moyen qu'il avoit d'armer puissamment; jus- qu'à ce que nous l'aprismes à nos des- pens, & que nous fumes battus de la foudre, sans avoir veu preceder l'esclair. Nous ne scaurions avoir perdu la memoire d'une chose si fraische & si sensible, que fust la surprise qui faillit d'op- primer Banier dans le haut Palatinat, & l'orage qui esclata sur luy si inespé- ment; que peu s'en fallut, que toute la puissance des Suedois en Allemagne, ne fust esteinte de ce coup avec la liberté Germanique.

Tajouste enfin que quand le Ciel se- conde leur prevoyance, & se rend propice à leurs desseins; il n'y a point de gens au monde communément parlant, qui entendent mieux à bien user de ses faveurs, & à se servir de leurs avantages. Au lieu que d'autres se relaschent dans les bons succez, & que la prosperité sem- ble amollir & fondre leur vigueur. Au lieu qu'ils s'arrestent d'eux-mesmes comme pour reprendre haleine, au plus beau de leur chemin, & qu'en laissant aller la bonne fortune devant eux, sans avoir le courage

courage de la suivre; Ils la perdent quel- quéfois de veüe. Ceux cy au contraire ne se reposent jamais moins, qu'apres qu'ils ont travaillé avec succez, & ne sont ja- mais plus ardens à combattre, qu'apres le gain d'une bataille, ny plus desireux de rentrer dans la carriere, qu'apres avoir esté couronnez. Ils scavent poursuivre une victoire jusqu'au bout, & ils ne per- dent pas une des suites heureuses qu'elle peut produire, ny un seul des fruits qui s'en peuvent humainement recueillir. Celle de Nortlinghen sans monter plus haut, en est une preuve evidente, & si la France ne fust intervenue pour en rete- nir le courant & en retarder la rapidité; Ils n'eussent eü apres cela rien davantage à faire en Allemagne, qu'à prendre pos- session de ce qui se fust rendu, ou qu'à marcher & à se presenter pour vaincre par tout.

De sorte que si l'on considere la puis- sance esmerveillable de la Maison d'Au- striche; qui se maintient & demeure de- bout apres avoir reçu tant de secous- ses, apres avoir perdu tant de batail- les, apres le soulevement des Provin- ces & des Royaumes: Et d'autre costé si l'on regarde l'ordre si constant & si bien

bien entendu de sa Politique, & les vertus qu'elle pratique dans le Cabinet, & qu'elle exerce à la Campagne; Il faudra avoier que pour avoir esté empêchée de venir à bout de ses desseins, il a esté nécessaire que le Ciel ait particulièrement entrepris de les traverser, & qu'il ait suscité pour luy opposer, des forces esgales ou superieures aux siennes: une Politique aussi sage pour le moins & incomparablement plus juste, & des vertus aussi fortes & aussi agissantes; mais plus veritables & plus effectives. C'est pourquoy l'obligation qu'a toute la Republique Chrestienne au Roy, ne se pourra jamais assez comprendre; & quelque reconnoissante qu'elle soit; elle ne le fera jamais assez envers luy, pour avoir raffermi sa Liberté si violemment esbranlée: pour avoir mis un arrest à l'ambition d'une Maison si puissante: pour avoir fait des efforts pour ce sujet, qu'on pourroit dire avoir esté trop grands, s'ils n'avoient esté nécessaires. Cependant le Lecteur ne trouvera point mauvais, que j'aye fait icy cette legere peinture de la conduite de cette Maison, & particulièrement de la branche d'Espagne, qui est

est comme le Mobile & l'Ame de la conduite de l'autre. Si elle ne peut estre entierement imitée aux autres Estats & des autres Princes, pour les raisons qu'il n'est pas icy le lieu d'alleguer; Elle le pourra estre en partie, & avec quelque proportion: Et ce ne sera pas toujours avoir peu fait, que de l'avoir fait connoistre, affin qu'on puisse & qu'on sçache s'en deffendre.

Voyons maintenant si en ces derniers temps, la France a bien compris ce mystere politique dont nous avons parlé au commencement de ce Discours; & si dans l'execution de ses desseins, elle a observé l'ordre que nous avons dit qu'il falloit garder, & sçeu changer de conduite selon le changement des conjonctures. Pour s'asseurer de cecy il faut supposer, que l'intention du Roy n'ayant jamais esté que de s'opposer à l'agrandissement injuste & demesuré de la Maison d'Autriche, & d'empêcher les usurpations qu'elle projettoit de faire de tous costez; La Loy des contraires vouloit qu'il accourut principalement aux lieux, où elle vouloit faire ses principaux establissemens, & qu'il allat rompre son travail, où devoit estre le fort de la

besoig-

besoigne, & le gros de l'œuvre qu'el-
le méritoit. Or on ne peut douter que
presque dans tout le cours de cette lon-
gue & funeste guerre qui devore la
Chrestienté, jusqu'à la levée du sie-
ge de Casal, & au soulèvement des
Catalans qui est venu en suite; ces
lieux n'ayent esté l'Allemagne & l'Ita-
lie.

Quant au premier, il est certain que
c'est une resolution constante & un des-
sein immortel, dans l'Ame de ces Prin-
ces qui recueillent l'Empire comme par
Succession; de faire aussi de l'Allema-
gne leur Patrimoine. Personne n'ignore
ce que fit & ce que ne fit pas Charles le
Quint, pour parvenir à ce but, & tout le
monde sçait encore, & nous le dedui-
rons amplement au Traité de la Mo-
narchie, comme ce vaste & belliqueux
pays dont il s'estoit promis la conquête
luy échapa, & rompit les filets dont il le
tenoit envelopé. Nous avons veu à quoy
il a tenu que le feu Empereur n'ait ache-
vé un ouvrage qu'il avoit plus qu'à de-
my fait. Sans la paix de Lubec dont nous
avons parlé aux Discours precedens, &
sans la degradation du Valsthein à la
Diète de Ratisbonne, dont nous parle-

rons

rons en la Troisième Partie; apparem-
ment rien ne pouvoit l'empescher de luy
donner la dernière main, & l'on peut di-
re de luy, qu'apres avoir esté à l'entrée
du port, il a esté rejetté au large, & reduit
au point de faire naufrage. Nous avons
veu les esperances que la fortune a fait
luire, dans l'Ame du Roy de Hongrie,
d'une conquête si désirée, & combien le
sucez en estoit avancé, si en la Retraite
de Torgau Banier ne se fust demeslé
comme par miracle, de tant d'armées
qui l'enveloperent: comme il se fust
peut-estre achevé, sans cet esmerveillable
& inoüy passage du Rhin fait par Mon-
sieur de Longueville, & sans le renfort &
le courage que les armes du Roy com-
mandées par ce brave Prince; donnerent
à ceux qui combattoient pour la Liberté
Germanique, & à ceux qui n'osoient a-
voir que de bonnes intentions pour cette
mesme Liberté. Nous avons remarqué
cy dessus l'extrême peril que l'armée Sue-
doise qui avoit esté jusques alors la base
du bon Party d'Allemagne; courut au
haut Palatinat, & combien il s'en fallut
que cette base ne fust renuersée, & que le
Party Imperial ne prit un ascendant, qu'il
auroit esté impossible de luy faire perdre.

Outre



340 SECONDE PARTIE

Outre cela comme la fuite du mal, est la première & plus forte inclination de la nature, & comme les pointes de la douleur & l'image de la mort, remuent plus vivement l'Ame; que les attraits de la Volupté & l'idée d'une vie heureuse. Aussi dans l'ordre des passions que le Prince doit avoir pour l'Etat; L'amour de la conservation doit toujours preceder le desir de la conqueste, & avant que de songer à entreprendre & à faire progrez au dehors; Il doit pourvoir à la feureté du dedans, & retrancher les avenues par où le desordre y pourroit entrer. Et partant puis qu'il n'y a que l'Allemagne qui nous puisse faire de mal considerable: puis que c'est elle qui a toujours envoyé les armées qui ont inondé la France, & qu'il est certain que si les armes Imperialles y demeueroient victorieuses; elles ne demeueroient pas enfermées dans les confins de ce pays-là, & qu'apres s'estre enflées du débris des Confederées, & de quantité d'autres forces qui y courroient comme à l'enuy; elles se deschargeroient sur le nostre: Elles pourroient descendre en Italie, & y faire les mesmes ravages & apporter la mesme desolation; que lors qu'elles

DU MINISTRE D'ESTAT. 341

qu'elles y descendirent sous Colalte. Ou enfin elles pourroient y fortifier de telle sorte les Espagnols, & espoüvanter les Italiens; que nous aurions bien de la peine d'empescher ceux-là d'achever les desseins qu'ils ont, & qu'ils n'ont pas peu avancez, & de divertir ceux-cy d'accepter les chaines de la servitude ou de la dependance qu'on leur prepare depuis tant d'années.

Puis que dis-je tout cela est possible, je conclus que la chaleur que le Roy a donnée aux armes du feu Roy de Suede, & qu'il a continué au party qu'il a laissé dans l'Allemagne: que les efforts qu'il a fait pour le relever, apres qu'il fust presque abatu devant Nortlinghen: que les subventions d'argent & d'hommes qu'il a envoyées à diverses fois en ce pays-là: que les Traitez qu'il a fait pour en soutenir les affaires, avec le feu Duc de Veimar & les troupes qu'il a commandées, & avec cette genereuse Princesse, * dont le bon sens & la constance serviront d'exemple aux Princes les plus magnanimes, & seront la honte des laches; Je conclus dis-je que quoy que cela ait cousté & qu'il couste à cette

* Madame la Land-grave de Hesse.



Couronne; qu'il n'y a rien qui n'ait esté projecté & fait selon les Regles de la bonne Politique, & particulièrement selon cette Loy de prudence, qui veut qu'on coure au devant du mal qu'on craint pour le divertir, & qu'on n'attende pas qu'il fasse son impression, pour le repousser quand il l'aura faite. le passé outre & dis davantage, que non seulement le Roy a deu envoyer en Allemagne, des forces qui ayent esté capables avec les Confederés, de contrepeser & tenir en eschec les Imperialles, comme elles ont fait jusques icy. Mais pour ce qu'en cette posture la moindre faveur de la fortune; les pourroit oster d'eschec, & que dans un juste contrepoids il ne luy seroit rien de plus aisé, que de faire tomber la balance du costé des autres; On ne scauroit trop louer ce Prince de la resolution qu'il a prise, d'y en establir de si puissantes; qu'elles mettent infailliblement les autres sur la defensiva: qu'elles leur donnent continuellement la Loy, & preparent seurement le chemin à la liberté Germanique, & à la Paix generale de la Republique Chrestienne.

Quant à l'Italie on ne peut douter, que
cc

ce n'ait esté un dessein fixe & immuable dans l'esprit des Espagnols; de la mettre sous le joug, & de despoüiller ses Princes de tous les Estats qu'ils y possèdent: ou de les reduire à une dependance qui ne soit differente de la sujietion que par la vanité des Tiltres & par l'exterieur des formes. Il ne faut pas rafraischir icy la memoire des attentats de Charles le Quint, contre la liberté de ce beau pays; des violences qu'il luy a faites, & des embusches qu'il luy a dressées; cela se rapportera au long au Traité de la Monarchie. Il ne faut non plus représenter tout ce que les Espagnols ont entrepris depuis la mort du feu Roy tantost contre le Duc de Savoye, tantost contre les Venitiens & du costé de la Valteline, tantost contre le Duc de Mantouë. C'est à dire toutes les atteintes qu'ils luy ont données, & tous les endroits par où ils ont tasché d'entamer & d'affoiblir, ce qu'il y restoit d'entier & de vigoureux; Nous le verrons amplement en la Troisième Partie, en l'Apologie du Traité de Monçon, & en celle de l'Aquisition de Pignerol. Il faut seulement qu'on se souviene de l'estat pitoyable où estoit tombé

tombé ce pays, & des augures qui paroissent de sa prochaine ruine; lors qu'après que les Espagnols eurent rangé le Duc de Parme: suborné les Grisons: usurpé Sabionete & la Mirande: envahy presque tout le Piedmont & tout le Montferat, & assiégré Casal; toute l'esperance de son salut se trouva reduite, au courage heroïque d'un Prince, qui voulut perir ou sauver cette place, & au bon-heur des armes du Roy, qui n'est pas sujet à l'ordre des choses, & qui rend quelquefois facile ce qui apparemment est impossible.

Je ne parle pas de nos Expéditions de Flandres, ou il semble que le Roy ait converty pendant quelques années le principal effort de ses armes. Ce n'est pas à moy à entreprendre de reveler ce mystere, & de lever le voile d'une chose que la prudence de ceux qui gouvernent veut estre cachée. Il y a aux matieres d'Etat des endroits aussi dangereux pour les particuliers qui en veulent parler; que les bancs & les escueils le sont pour ceux qui navigent, & pour eux les motifs de la conduite des sages Princes en plusieurs choses; doivent ressembler aux racines des arbres qui sont cou-

vertes

vertes & invisibles; pendant qu'on voit le tronc & les branches: ou aux vertus des Cieux dont nous ne connoissons pas la nature, bien que nous en sentions les effets, & en admirions la puissance. Aussi il ne faut point douter que le Roy n'ait eü de grandes raisons, de s'appliquer comme il a fait à la guerre des Pays-Bas; bien que ces raisons ne soient pas connües de tout le monde: & que les visées qu'il a eües de ce costé-là, n'ayent esté fort justes, quoy qu'elles passent la portée de nostre veüe.

Outre ce qui en paroist & qui tombe sous les sens d'un chacun; qui estoit de delivrer nos frontieres de la jalousie qu'elles recevoient, de quelques unes des places ennemies, & principalement de couvrir & remparer davantage Paris, qui est comme le cœur & la plus noble partie de l'Etat; Il y a peut-estre encore esté obligé par d'autres Interests, qui ne sont pas tout à fait les siens, & pour s'ajuster aux Interests de quelques uns de ses voysins par cette prudente Maxime de Politique, qui veut que les Grands prennent quelquefois la Loy de ceux qui ne le sont pas tant, & en suivent les mouvemens

venemens quand ils ont à faire d'eux, & qu'il y auroit danger qu'une entreprise ne se desconcertat, si quelqu'un des Reforts qui la doivent faire joier, venoit à manquer & à se destacher des autres. Peut-estre que dans les sujets des grands & profonds desseins qu'avoit le Roy sur ce pays-là; Il prevoit que s'ils estoient tous aussi heureux, qu'ils estoient sagement projettez; il y pourroit arriver quelque revolution, qui gueriroit pour jamais son Royaume, des alarmes & des irruptions qui luy viennent quelquefois de ce voisinage. Et certes si l'attaque de Calo & le siege de Saint Omer avoient reüssi, comme apparemment ils le devoient faire: ou si un coup inesperé qui esclata sur la frontiere de Champagne, n'eust destourné les favorables progres que promettoit la prise d'Aire; On eust peut-estre veu l'effet de la prevoiance de ce Prince. Peut-estre encore qu'il vouloit pour une bonne fois fermer les portes par où les forces d'Allemagne entrant en Flandres, se peuvent venir desborder & faire du ravage en France.

Mais quand les choses ont changé de face, & que le soulèvement des Catalans

DV MINISTRE D'ESTAT. 347
 talañs a formé une autre conjoncture; il a aussi changé de conduite, & jugé comme nous l'avons desia remarqué; qu'apres les affaires d'Allemagne il n'y en avoit point, où il deût vaquer avec plus d'ardeur, & faire une plus grande montre de ses forces; que celles de ce pays-là. Il a preveu que les fruits qui se recueilliroient de cette Expedition ne seroient pas mediocres, & que les avantages qui en reussiroient à la Cause commune, ne seroient pas de legeres dispositions à la paix, pour laquelle on fait la guerre. Car outre que les Espagnols ne scauroient long-temps agir puïssamment, en Espagne en Flandres & en Italie, & que la nourriture qu'ils donneroient à leur pays originel, consumerait l'aliment des autres; Si l'on voyoit le Roy de Hongrie embarrassé dans l'Allemagne, & celuy d'Espagne attaqué dans le cœur de ses Estats, & empêché à en defendre la vie; Il ne seroit pas impossible qu'il en reussit encore deux biens fort considerables. L'un que les Princes d'Allemagne qui se sont separez du bon Party; prendroient courage pour s'y rejoindre. L'autre que la Ligue à laquelle jusques



icy on a travaillé inutilement d'induire les Princes Italiens, se pourroit former, & qu'ils ne laisseroient pas eschapper une si belle occasion, de chasser ceux qui ont volé la liberté de leur pays, & d'oster le mélange & la bigarrure de Nations & de mœurs estrangeres, qui le tachent & le desfigurent. Car de s'imaginer qu'à moins que cela la République de Venise, qui est le plus considerable de tous ces Princes pour ce qui est des choses temporelles: qui donneroient le branle aux autres, & apres laquelle ils ne feroient point difficulté d'entrer dans la lice qu'elle auroit ouverte, se portat à cette Ligue; Ce seroit n'en connoistre pas l'esprit: ce seroit en ignorer les Maximes: ce seroit croire ce que l'on desire, sur le simple mouvement de sa passion. Nous examinerons ce point au Discours suivant, celuy-cy n'estant desia que trop long.

J'ajouste seulement icy pour ceux qui pourroient trouver quelque chose à desirer de nostre part, sur le sujet des grandes extrémités, où les affaires sont quelquefois tombées en Allemagne & en Italie; que le Roy ne pouvoit pas faire toutes choses par tout, & qu'il

DY MINISTRE D'ESTAT. 349
 en auroit peut-estre trop fait, comme nous l'avons desia remarqué; si ce n'eust esté une necessité absoluë & inevitable pour le bien mesme de son Royaume, de le faire. Qu'il ne pouvoit pas tout seul divertir tous les malheurs qui pouvoient arriver en ces pays-là, par le manquement & par l'insensibilité de ceux qui estoient plus interessez que luy, & pour la liberté desquels il prenoit tant de peine & faisoit tant de despense. Que dans le cours & la grande variété d'affaires qui l'ont exercé; Il n'a pas mesme tousiours pû faire, que ceux qui ont reçu ses ordres, ayent esté aussi heureux à les executer & mettre en œuvre; qu'il avoit esté prudent à en faire le dessein, & à en dresser le plan. Mais que c'est une merveille qui paroitra presque incroyable aux siècles avenir, & qui sera un des plus beaux rayons de la gloire de ce Prince, & un des plus nobles monumens de son incomparable Regne; que par sa sagesse par son courage & par sa puissance; Il ait relevé chez soy & chez ses Allies ce qui venoit de tomber: qu'il y ait redressé tout ce qui commençoit à panacher, & frustré tousiours la fortune du

progrez de ses malices, & des suites de ses surprises.

DISCOVRS HVITIEME.

En quelle Conjoncture on se pourroit vraisemblablement promettre, que les Venitiens entreiroient en Ligue contre les Espagnols.

B IEN que je ne pense pas qu'il soit besoin que cette Ligue dont nous venons de parler se fasse, ny que le terme de la Paix generale soit si reculé, qu'il puisse attendre l'accomplissement d'une négociation si difficile; l'ay creu neantmoins qu'il ne seroit pas hors de propos que j'en disse mes sentimens, pour faire mieux connoistre le Genie de la Republique de Venise, & ce qu'on peut attendre d'elle en de pareilles rencontres: & pour faire voir en mesme temps à l'Auteur d'un Livret qui parut un peu apres le dernier siege de Casal sous le nom du Soldat Montferrin, que la saison n'estoit pas encore venue de former cette Ligue comme il le pretendoit, & que la chose n'estoit pas meure selon le sens de cette Republique, & les Maximes de sa Politique.

Le fondement sur lequel j'appuyé mon opinion, est celuy-cy. Pour ce qu'on

DV MINISTRE D'ESTAT. 351
tre que c'est le naturel ordinaire des Republiques d'estre extremement deffiantes, & de craindre beaucoup plus que d'esperer, quand les apparences du mal & du bien sont esgales; on peut dire qu'entre toutes les autres celle de Venise est travaillée de cette humeur, & que l'inclination qu'elle a en tout ce qu'elle entreprend, de donner le moins qu'elle peut au hazard, & le plus qu'elle peut à la prudence; fait qu'elle ne s'esbranle guerres pour la guerre qui est l'Element de la fortune, si un extrême danger ne l'y force, ou une evidente utilité ne l'y convie. Je pourrois apporter quantité d'Exemples anciens pour confirmer cette verité, si je ne croyois qu'il valoit mieux n'en employer que de modernes comme estant plus efficaces, & de plus grande instruction que les autres. Dans ce haut & merveilleux dessein que le feu Roy avoit formé, pour humilier la Maison d'Autriche, & pour mettre le repos de la Chrestienté si souvent troublé par cette Maison, en quelque estat de consistance; Il fit solliciter la Republique de vouloir estre de la partie. Et neantmoins quelque autorité qu'il eust apres d'elle, qui ne pouvoit estre plus grande,

de quelques avantages qu'il luy fit proposer pour le prix de l'armement, & pour l'usure de la despense qu'elle feroit, qui n'estoit pas mediocres. Bien que cela ne se fit que pour rompre les fers de l'Italie, & pour arracher aux Espagnols ce qu'ils y tenoient injustement. Quoy que tout le fruit de la conqueste, dont la plus grande partie se devoit faire à ses despens & par ses forces; deust estre pour les Italiens, & qu'il ne se reservat que la gloire d'avoir esté leur Libérateur, & d'avoir fait perdre aux Espagnols le lieu d'assemblée de la pluspart de leurs armées, qui estoit alors l'Etat de Milan; Si est-ce qu'il ne peút jamais tirer d'elle, que des paroles generales de bonne volonté, & des loüanges qu'elle donna sans mesure, comme c'est sa coustume, à ce magnanime Prince, qui n'avoit pas de moindres pensées; que d'estre le Fleau & l'Exterminateur des Tyrans, le Restaurateur & l'Arbitre de la Republique Chrestienne.

Celle de Venise donc ne se laissa point si fort esbloüir aux propositions qu'on luy faisoit, ny aux apparences dont elles estoient revestues; qu'elle n'eust encore davantage devant les yeux l'instabilité des

des choses humaines, & les jeux ordinaires de la fortune: le mouvement perpetuel de sa Rouë, & les subites & frequentes revolutions qu'elle apporte dans le monde. Elle avoit peur qu'avant que l'ouvrage dont on luy presentoit le plan, fust achevé ou mesme bien commencé; l'Entrepreneur ne vint à manquer, ou par une mort naturelle; ce qui ne seroit pas estrange, ou par une fin violente; ce qui n'estoit pas sans exemple. Elle vouloit voir toute la contexture de la Ligue; l'affiète & l'action des pieces de cette machine, & le succes de ses premiers mouvemens; affin que si elle venoit à se desprendre, ou à estre acueillie de quelque accident funeste, elle n'eust pas à se repentir d'y estre entrée, ny à s'accuser de precipitation, & d'estre tombée pour estre allée trop viste. Que si le Ciel regardoit favorablement cette Ligue, & si elle avoit le vent propice; Elle sçavoit bien que la porte luy en seroit tousjours ouverte: Elle sçavoit que sans elle l'Expedition qu'on meditoit en Italie; seroit foible & estropiée, & que la perfection de son bon-heur, dependoit de la jonction de ses armes à celles des autres. Et ainsi qu'en y entrant elle n'au-

auroit que fort peu de hazards à courir,
 & fort peu d'avances à faire: elle trou-
 veroit la moisson prestee: elle n'auroit
 qu'à poursuivre les restes de la victoire,
 & viendroît plus tost au partage qu'à la
 prise de la proye. Telle estoit la crean-
 ce du feu Roy sur la procedure de cette
 Republique, & c'est à peu pres en ce
 sens qu'il donna charge à Monsieur de
 Bullion d'en parler au Duc de Savoye,
 vers lequel il l'avoit envoyé pour con-
 clurre & terminer la Ligue, que Mes-
 sieurs de Nemours & de Vaucelas a-
 voient esbauchée. Le Lecteur pourra
 voir cela plus au long, dans l'instruction
 de Monsieur de Bullion, qui est à mon gré
 une tres-belle piece, & une des meilleu-
 res choses que j'aye veu en ce genre.
 Passons outre.

Apres que Cordoïa eust assigé Casal,
 & que par un attentat dont le commence-
 ment manquoit mesme de pretexte pour
 le colorer; Il eust fait voir aux Italiens,
 que son Maistre ne mettoit point de dif-
 ference entre ce qui l'accommodoit &
 ce qui luy appartenoit; La Republique
 arma veritablement, & fit quelque de-
 monstration de s'interessier en cette que-
 relle. Toutefois de quelque importan-
 ce que

ce que fust la conservation de Casal
 pour le salut de l'Italie, & quoy que
 l'ambition d'Espagne n'eust point de
 plus forte barriere en ce pays-là, que cet-
 te place; Elle ne peut jamais estre in-
 duite à la secourir, ou en envoyant son
 armée dans le Montferrat pour attaquer
 celle de Cordoïa, ce qui n'estoit pas im-
 possible: ou en faisant diversion du co-
 sté du Cremonois, ce qui luy estoit fort
 facile. Mais apres qu'elle eust veu l'heu-
 reux succez du siege de la Rochelle, &
 le Pas de Suze forcé, & par consequent
 une des portes d'Italie ouverte à nos ar-
 mes; Elle se resolut de faire entrer les
 siennes dans l'Etat de Milan, à la defen-
 se duquel elle ne voyoit qu'un peu de
 troupes estoonnées, & le debris d'une ar-
 mée que l'hyver & les assiegez avoient
 mal-traitée devant Casal, & qui n'avoit
 plus de force que pour fuir, & pour se
 sauver devant la nostre.

Quoy que cela fust ainsi, & qu'appa-
 remment les fruits de la victoire que le
 Roy avoit obtenuë; ne pussent estre plus
 certains ny plus plantureux, si l'on l'eust
 suivie. Quoy qu'il semblat apres cela,
 qu'il ne nous restat plus de peine, que
 pour recueillir les faveurs que la fortune

ne nous offriroit d'elle-mesme, & pour recevoir ce qui se rendroit; Si est-ce qu'il y eust encore bien des efforts à faire & des combats à donner, pour faire resoudre la Republique d'envoyer l'ordre à son General de passer le Rubicon; c'est à dire d'entrer à main armée dans le Cremonois, & de franchir des limites qui luy avoient esté il y avoit pres d'un siecle sacrées & inviolables. Ce ne fust pas sans une longue agitation de pensées, & sans un travail d'esprit extrême; qu'elle se porta à cette hardie resolution. Jamais l'Eloquence & l'adresse de Monsieur d'Avaux quelques grandes qu'elles furent; ne furent plus empeschées qu'à la luy faire prendre. Elle y apporta les memes formalitez & les memes precautions; que lors qu'elle se determina à accepter la guerre, que le Heraut de Louys XII. luy declara de la part de la Ligue de Cambray, ou celle que le Chaoux de Selin second luy intima, pour la possession de Chypre. Et depuis apres que pour des considerations importantes, que j'ay touchées en la premiere Partie, le Roy eust arresté le cours de la victoire de Suze, & donné la paix aux Espagnols, qui n'estoient plus en estat de faire du

re du mal à nos Alliez; Elle a avoué plusieurs fois à Monsieur d'Avaux, qu'elle ne pouvoit assez s'estonner de la resolution qu'elle avoit prise de rompre si tost avec l'Espagne, & que c'estoit par une espece de transport, & contre le train de sa conduite ordinaire; qu'elle s'estoit jetée si avant dans la querelle du Duc de Mantouë.

On peut encore remarquer par la guerre, ou plustot par la persecution que le feu Empereur & le Roy d'Espagne firent à ce Duc; qu'il est mal-aisé d'attirer les Venitiens à quelque Ligue offensive, & de les engager à une guerre, que par l'amorce de quelque grand avantage qui leur paroisse comme infaillible: ou par la crainte d'un grand mal qui vienne avec rapidité, & qui soit prest à fondre si l'on ne l'arreste. Ainsi Eux qui ne purent jamais estre induits à mettre en campagne contre les Espagnols, lors que Casal estoit aux abois & tout le Montferrat en proye; jusqu'à ce qu'ils virent luire delà les Monts les armes Françoises, & avec elles l'esperance de la conquête de Milan, & du partage de ce bel Estat, qui leur sembloit estre ouvert par la Fortune de la France. Quand ils virent

P 6

Mantouë

Mantouie en danger & sur le point de se perdre. Quand ils virent que l'affaire pressoit de ce costé-là, & que le mal estoit en sa violence: & qu'ils virent par consequent que cette place, laquelle entre les mains du Duc de Mantouie seruoit de rempart à une partie de leur Estat de Terre-ferme; deuenoit entre les mains de l'Empereur ou du Roy d'Espagne une Citadelle pour le dominer; ils firent auancer leur armée pour la secourir. Mais soit que le remede vint trop tard, & que la maladie n'en fust plus capable: ou que le mal-heur ou l'imprudence de ceux qui furent ordonnez pour le dispenser, en corrompit la vertu & en empeschat l'operation; Il arriva qu'il ne produisit point l'effet que les Venitiens s'estoient proposé, & pour dire la chose comme elle a esté; la longueur dont ils userent à se refoudre à ce secours: l'ordre du plan que le Duc de Rohan en avoit dressé, qu'un des Chefs de leur armée changea par jalousie, & la mauuaise intelligence qui s'esleva entre le Duc de Candalle & le Marechal d'Estrée; furent les causes fatales de la perte d'une place, qu'il importoit si fort aux Venitiens de conseruer.

Il est conclud de là, que ce peril éminent qui les excite à agir, ne menaçant plus leur teste, & la deffaitte des Espagnols devant Casal: les grandes pertes qu'ils ont souffertes devant Thurin, & les autres disgraces qui leur sont depuis arrivées; ayant dissipé la crainte qui les travailloit, qu'ils n'estendissent leurs invasions sur le reste de l'Italie. Et d'autre costé voyant que la fortune de la Maison d'Autriche, se soustient encore hautement dans l'Allemagne, & que cette source qui pourroit envoyer de puissans secours à l'Estat de Milan, n'est pas tarie; Il ne faut point s'estonner, s'ils refusent de s'embarquer en une querelle, où il n'y a pas de grand mal à craindre pour eux, ny de bien certain à esperer, s'ils s'y embarquent. Mais s'ils voyoient les forces Confederées superieures & dominantes dans l'Allemagne; comme ils voyent dans l'Espagne les semences d'une longue guerre, & la matiere d'un embrasement durable. Et par consequent qu'elle ne peut plus faire en Italie, que des efforts languissans & foibles; Il y a de l'apparence qu'ils profiteroient de la conjoncture, & seroient bien-aïses d'attraper quelque portion de l'Estat de Milan,

Milan, qui seroit à leur bien-seance: ou qu'au moins ils se mettroient en devoir de faire rendre gorge aux Espagnols, des usurpations qu'ils ont faites en Piedmont & au Montferrat, le pouvant faire seurement & sans crainte de revanche.

Et sans mentir ce seroit une chose bien estrange & fort injuste, qu'estans si interessés comme ils sont en la liberté de l'Italie, & y ayans tant à perdre; Ils voullussent y demeurer tousiours Spectateurs immobiles de ce qui s'y passe. Ils voullussent en repos & les bras croisez, y laisser tousiours travailler leurs Amis à l'œuyre de leur salut, & ne rien contribuer à l'avancement de la paix, & à la structure du Temple qu'on luy prepare; que des Raisonnemens oysifs, que des souhaits super-flus, & des offices sans effet. De cette paix dis-je qui est la fin des armes du Roy, & Pobjet de ses plus ardens & continuels desirs; pour laquelle il essuye tant de soins & tant de peine: Il expose sa personne à tant de dangers, & tire tant d'argent de la bource de ses sujets & tant de sang de leurs veines. De cette paix qui ne doit pas seulement pallier les blessures de la Chrestienté; mais

mais qui les doit entierement guerir & consolider: qui ne doit pas seulement estre un remede contre les maux presens; mais encore un preservatif contre ceux de l'avenir: qui doit mettre les Petits à couvert de la violence & des attentats des plus Grands, & à l'ombre de laquelle tous jouïront de ce qui leur appartient; sans trouble & sans jalousie.

DISCOURS NEUVVIEME.

Quelles conditions doit avoir la Paix que tous les gens de bien desirent, affin qu'elle soit honneste & seure. Que les Paix particulieres que la Maison d'Autriche tasche de faire, seroient la ruine de ceux qui les seroient.

CE que j'ay dit au Discours precedent de la Ligue que la Republique de Venise seroit capable de faire, & de la Paix à laquelle elle devroit contribuer quelque chose de plus réel & de plus effectif, que des souhaits & des offices; me porte à dire un mot des conditions que doit avoir cette Paix, & du mal-heur des Princes qui s'en sont esloignez en Allemagne. Affin donc qu'elle soit telle, que tout les gens de bien la desirent, & pour en jeter des fondemens si profonds & si solides, qu'on ne puisse

puisse craindre que l'Edifice tombe ou
 se démente de long-temps; Il faut ne-
 cessairement que ce soit une Paix gene-
 rale, & que tous ceux qui se sont associez
 pour faire la guerre, comme ils ne font
 qu'un Corps composé de plusieurs
 membres; n'ayent aussi qu'une mesme
 Ame qui les meuve, ny qu'une mesme fin
 où ils tendent. Que les Confederez se
 procurent mutuellement & sans esprit
 d'emulation, tous les appuys honnestes
 & tous les avantages raisonnables, qui
 pourront servir à la commune seureté.
 Qu'encore que la Ligue offensive se se-
 pare, & que les armées felicentient; Il
 demeure tousiours une Ligue defensi-
 ve, qui soit la gardienne de la Paix, &
 comme l'ancre sacrée sur laquelle elle se
 reposera: par laquelle tous les Confede-
 rez s'obligeront de courir sus au pre-
 mier qui entreprendra de la violer, & de
 rallumer les flambeaux qu'elle aura es-
 teints, & resusciter les troubles qu'elle
 aura calmez. Bref que de l'union indis-
 soluble, & de la parfaite correspondance
 des Princes & des Estats de cette Ligue;
 se forme un si puissant contrepoids, & se
 fasse pour le dire ainsi une si forte &
 haute levée, contre l'ambition de la Mai-
 son

DV MINISTRE D'ESTAT. 363
 son d'Austriche; qu'elle soit contrainte
 de se contenir dans les bornes qui luy se-
 ront marquées, & de jouïr d'un bien
 qu'elle perdroit en l'ostant aux autres;
 qui est le repos.

C'est de cette matiere que la Paix
 dont la Chrestienté a besoin, doit estre
 faite affin qu'elle dure. C'est sur cette
 base qu'il la faut eslever si l'on veut
 qu'elle subsiste. Hors de là je ne voy
 point qu'on luy puisse donner assez de
 fermeté & de subsistance, & il est certain
 que si les Confederez se laissent prendre
 aux amorces & aux avantages qu'on leur
 presentera par des Traitez particuliers,
 & que les Membres de la Ligue se des-
 tachent du Corps qu'ils composent; Ils
 se perdront infailliblement, & il leur ar-
 rivera comme à ces Insectes qu'on cou-
 pe en pieces, qui conservent pour quel-
 que temps un peu de mouvement &
 de vie; mais qui meurent & perissent
 bien-tost apres, pour estre privez de la
 vertu qui sortoit de l'union de toutes les
 parties, comme du principe de leur du-
 rée. Par où l'on peut voir quelle a esté
 l'imprudence du Duc de Saxe, & des au-
 tres Princes d'Allemagne, qui ont suivy
 le cours de ce premier Mobile; de s'e-
 stre

être séparé de l'Alliance de Suede. Car
 sans parler de l'honneur offensé par
 cette separation, dont nous avons fait
 mention ailleurs, & de cette vilaine ta-
 che d'ingratitude dont ils se sont char-
 gez envers la memoire d'un Prince à
 qui ils estoient si redevables; leurs inte-
 rests portoient qu'ils demeurassent tous-
 jours unis, & qu'au lieu de cette mal-
 heureuse paix de Prague, qu'on leur a
 vendue si cherement; Ils travaillassent
 encore un peu de temps, pour parvenir à
 une generale, qui n'eust point laissé de
 playe ouverte, ny de tison fumant dans
 l'Empire: qui n'eust point caché de pieges
 ny recelé d'embusches, & qu'ils eussent
 obtenue par une plus courte & moins
 onereuse guerre; que celle qui s'est es-
 close de l'autre, & qui continue encore.

En effet si l'on n'eust jetté de la pou-
 dre aux yeux de ces Princes, & si leur
 Conseil ne les eust trompez: s'il leur fust
 demeuré un peu de lumiere ou un peu de
 liberté, pour voir ce qu'ils faisoient, ou
 pour s'empescher de le faire; y a-t'il
 apparence qu'ils n'eussent point veu le
 precipice où l'on les menoit, ou qu'ils
 y fussent descendus volontairement? y
 a-t'il apparence qu'ils eussent pris si
 grosse-

grossierement le change qu'on leur a
 donné? qu'ils fussent sortis d'une Socie-
 té, pour se mettre dans une chaisne, &
 que d'égaux & de compagnons qu'ils es-
 toient des Suedois; ils se fussent rendus
 esclaves des Imperiaux, & dependans des
 Espagnols? N'eussent-ils point connu,
 qu'au lieu de quelque leger mesconten-
 tement, & de quelque petit degoust
 qu'ils recevoient d'un des Ministres de
 la Couronne de Suede, à quoy on eust fa-
 cilement remedié; Ils s'exposoient à
 tous les traitemens, que la Tyrannie a
 coustume de faire à ceux dont elle veut
 s'asseurer, & qu'elle a peur qui luy escha-
 pent? Qu'au lieu que dans l'Alliance de
 cette Couronne, ce qu'ils contribuoi-
 ent pour l'entretienement de la guerre, estoit
 volontaire, ou ne pouvoit excéder ce
 qui estoit porté par les conditions du
 Traité; ce qu'ils devoient contribuer
 dans celle de l'Empereur, n'auroit point
 d'autres limites que leur impuissance:
 que la charge de la despense qu'on les
 obligeroit de faire redoubleroit sans
 relasche, & s'appesantiroit sans mesu-
 re, & qu'on ne viseroit pas moins en
 cette trompeuse & infidele Confedera-
 tion, à faire exhaler toute leur chaleur
 & tous

& tous leurs esprits, & à les espuiser d'argent & d'hommes; qu'à exterminer les Suedois dans l'Allemagne, & à purger comme ils parlent, l'Empire de Nations estrangeres qui s'y sont jettées; afin qu'on n'ait plus à faire qu'à eux, quand on aura fait avec les autres.

Si des principes de la Politique d'Espagne, qui ne regnent pas moins à Vienne qu'à Madrid, ils ne veulent pas tirer une conclusion si necessaire; qu'ils inferent pour le moins de leur propre experience, & qu'ils considerent, que si les autres ne les vouloient tenir que par les liens de l'Amitié, & par le sentiment des Bien-faits: s'ils n'avoient dessein de les consumer en destruisant les Suedois & les autres Estrangers, & de s'en servir contre ceux-cy, comme les Affineurs se servent du plomb pour purifier l'or & l'argent à la coupelle; lequel au mesme temps qu'il envoye en fumée les autres metaux imparfaits, s'evapore luy-mesme, & se pert avec ceux qu'il chasse. Ils ne feroient pas comme ils font auttant qu'ils peuvent, de leur pays le Theatre de la guerre: Ils n'en feroient pas la curée ordinaire de leurs troupes, aussi bien que de celuy des Ennemis, & ils en

en recevoient un traitement pour le moins aussi doux; que celuy qu'en reçoit le Duc de Baviere. Qu'ils se souviennent des discours qu'on a ouï tenir à Rome, aux Ambassadeurs du feu Empereur, sur les plaintes qu'on y faisoit de la concession que leur Maistre avoit faite des biens de l'Eglise au Duc de Saxe, au grand mépris de la Religion, & au grand scandale des bons Catholiques. Que c'estoit le peu d'assistance & de subvention qu'il avoit receu du saint Siege, qui l'y avoit contraint: que c'estoit la violence de ses affaires qui l'y avoit forcé: que c'estoit la plus dure & la plus inexorable de toutes les Loix, qui est celle de la necessité, à laquelle il avoit obey.

Qu'on recherche maintenant l'esclaircissement de ce mystere, & le sens caché de ces paroles. Qu'on en tire l'esprit secret qu'elles contiennent, & l'on jugera à mon avis que cette paix tenant plus de la force, que de l'election, & estant plustot arrachée, que sortie librement de la volonté de l'Empereur; Il n'y aura pas faute de Docteurs qui prouveront, qu'elle ne doit point estre observée, pour le moins par ses Successeurs qui ne l'ont pas

pas faite. Que ceux-cy ne seront pas obligez de tenir, ce qu'il n'estoit pas loysible à leur Predecesseur de promettre, & qu'il n'y a point de promesses plus illegitimes, & dont il faille plus promptement couper le lien, & reparer le dommage quand on le peut; que celles qui blessent la Religion, & par lesquelles les Princes consentent à la dissipation des biens de l'Eglise; qu'ils ont une particuliere & inevitable obligation de proteger & de defendre.

Les Princes donc qui ont quité les Confederations si solennellement jurées, & si souvent renouvelées, de leurs veritables Amis, pour se precipiter dans la paix de Prague; doivent tenir pour certain, qu'ils ont abandonné la poursuite d'une realité & d'un corps, pour n'embrasser qu'un fantosme & qu'une ombre, & qu'il n'y a qu'un de ces trois chemins ouverts à leur condition future; ou de demeurer la proye finale des Imperiaux, comme nous l'avons dit ailleurs, & de faire la conclusion de la Piece qu'ils joüent en Allemagne, si le Party Confederé succombe: ou si la victoire se range du costé des Suedois; de souffrir la peine de la foy publique violée,
& les

& les effets de la vengeance que demande le sang du Roy de Suede versé pour le rachapt de leur liberté. Ou enfin s'ils veulent voir la verité de cette Amnistie, qui est le sujet des armes Confederées; au lieu de cette autre imaginaire, qui a esté l'appas avec lequel la Maison d'Autriche les a pris. S'ils veulent voir finir l'agitation de l'Allemagne par un repos ferme & durable. S'ils veulent voir refleurir les Constitutions & l'ancien Ordre de l'Empire. S'ils veulent voir mettre un arrest éternel à l'ambition de ceux qui l'alterent; affin dis-je que cela se fasse bien-tost & facilement, il ne leur reste que de retourner au bon party, & de se rejoindre à ceux, qui travaillent avec tant d'ardeur, à cét immortel ouvrage.

Je passe outre & dis encore, que comme il ne faut point douter, que la Maison d'Autriche ne remuë tous les ressorts de la Politique, pour défilier la Ligue qui est sur pied en Allemagne, & pour reduire les troubles presens à des paix particulieres, & semblables à celle de Prague; comme il ne faut pas dis-je douter qu'elle ne le fasse, affin que chacun des Confederéz pris en son particulier,
& de-

& detaché du Corps de la Ligue, se trouve plus foible pour luy resister quand elle l'ataquera, quoy qu'elle promette le contraire; Il est aussi necessaire pour se garantir de cet inconuenient, de prendre le contrepied de cette Maison, & de mettre en pratique la Loy des contraires, qui est de si grand usage dans les affaires du monde. Il faut que tous les Confederez se resolvent, de ne se desunir jamais: de rejeter toutes les propositions qu'on leur fera des Traitez particuliers, comme un poison déguisé qu'on leur presentera sous l'apparence d'un remede, & de s'enfermer pour ne l'abandonner point qu'il ne soit accompli, dans le projet d'une paix generale, & d'une Ligue deffensive telle que je l'ay depeinte cy dessus.

Mais peut-estre qu'en les menaçant de la licence qu'on dit que la Maison d'Autriche se donne, de violer les Traitez dont l'observation luy est dommageable, & l'inobservation avantageuse; le leur veux donner une fausse alarme, & faire peur d'un fantosme. Peut-estre quelle est aussi soigneuse d'accomplir de bonne foy ce qu'elle promet, & particulièrement quand le Nom de Dieu y est

y est intervenu, qu'elle a les autres apparences de pieté specieuses, & le dehors de la Religion exemplaire. Peut-estre qu'elle ne respire non plus que nous qu'une bonne paix, & que son intention est quand elle aura gaigné ce port; de ne se commettre plus à l'avenir, si l'on ne l'y force, à une Mer si dangereuse que la guerre. Je veux monstrez icy que cela n'est point, & faire voir qu'elle se donne veritablement cette licence, & qu'elle abuse du Nom de Dieu & se joüe de la foy publique quand ses Interests en ont besoin, peut-estre plus que Prince du monde. Pour cet effet je ne pretens point faire l'Orateur, ny employer un Art qui se vante avec ses couleurs & avec ses lumieres, de changer quand il luy plaist l'estat des choses, & de les faire paroistre grandes ou petites, belles ou hideuses, comme bon luy semble. Cela est autant esloigné de mon humeur, qu'il est au dessus de mes forces, & je renonce de bon cœur à un exercice, duquel je m'aquiterois fort mal quand je l'aurois entrepris. Je ne veux non plus apporter icy toutes les infractions de Traitez que la Maison d'Autriche a faites, ny

Q

toutes

toutes les infidelitez dont elle a noircy sa conduite. Il faudroit pour cela des volumes tous entiers. Je m'arresteraý seulement à quelque chose de plus moderne, comme plus sensible, & à ce qui s'est passé en ces derniers temps en Allemagne & en Italic.

Pour ce qui est de l'Italie; qui ne scait que les guerres posterieures que les Espagnols ont faites au Duc de Savoye Ayeul de celuy-cy; ont tousiours pullulé de l'inexecution de leur part des Traitez qui les precedoient, & que dès que la crainte du mal qui les avoit obligez de s'accommoder, venoit à cesser, & que l'esperance de la fin qu'ils avoient proposée à leurs armes, venoit à renaistre; Ils perdoient la memoire de la paix qu'ils avoient jurée, & ne faisoient point difficulté de renouier la querelle, & de rallumer le desordre aux despens de leur foy & contre toute justice. De sorte que ce qui intervenoit entre deux guerres, n'estoit pas tant une paix, qu'une suspension d'armes: ny la guerison de la fièvre, que la remission de l'accez. Le feu se couvroit de cendres, mais il ne mouroit pas dans l'intention des Espagnols, & il arrivoit de toute cette affaire, comme des

playes

playes mal-pensées qui se r'ouvrent souvent; Elle se renouvelloit de temps en temps, & ce jeu dura jusqu'à ce que de nouveaux accidens, firent prendre aux Espagnols de nouveaux desseins, & que les troubles d'Allemagne firent calmer ceux d'Italie.

Je ne parle pas de la Paix de Suze, qu'ils violerent sans autre couleur, sinon qu'ils avoient besoin de la violer pour l'interest de leur Reputation: ny de l'ingratitude avec laquelle ils reconnurent la courtoisie dont le Roy usa en leur endroit, & cette rare moderation, qui luy fit borner sa prosperité par la deliurance de ses Alliez, & ne luy permit de vaincre qu'autant qu'il trouva de resistance. Nous en avons parlé en un autre endroit, & nous en parlerons amplement en la troisieme Partie. Je remets là aussi à parler du Traité de Cairasque, que la necessité des affaires d'Allemagne emporta d'eux, plustot que l'amour du repos de l'Italie, & auquel les Resolutions de la Diete de Ratisbonne, & l'entrée du Roy de Suede en Allemagne, où l'on voyoit desja paroistre les signes de la tempeste, qui a depuis batu la Maison d'Autriche; les forcerent de consentir & de don-

Q 2

ner



374 SECONDE PARTIE

ner les mains, avec dessein de ne l'observer pas, dès qu'ils nous auroient renvoyé delà les Monts, comme nous le deduirons au long en l'Apologie de l'Acquisition de Pignerol.

Je ne veux non plus rafraîschir icy les fourberies qu'ils exercerent à l'endroit des Venitiens, & les changes qu'ils leur donnerent sur le sujet des Vicoques. Ce seroit refaire ce qui a esté fait. Je passe encore sous silence les diverses niches qu'ils ont faites en divers temps aux Grisons, & les artifices & la force ouverte avec laquelle ils ont si souvent attenté à leur liberté contre la foy des Traitez faits avec eux, & avec leurs Alliez. Cela se verra en là troisième Partie en l'Apologie du Traité de Monçon, où je donne un Tableau assez exact des affaires de cette Republique. Je viens à celles d'Allemagne, & à ce qui s'est passé sur cette Scene, qui n'est gueres moins fameuse par les Traitez, que par les guerres qu'on y a veu faire. Qui ne sçait que la paix d'Ulme qui fust conclüe par l'entremise de la France, donna moyen à l'Empereur de respirer du faix de la guerre sous lequel il gemissoit, & de demesler l'embaras d'où il ne pouvoit sortir que

DV MINISTRE D'ESTAT. 375
tir que par cette voye? Et qui ne sçait aussi qu'il ne l'observa qu'autant de temps qu'il luy en fallut, pour se preparer à la guerre qu'il meditoit en jurant la paix, & que la ruine du Conte Palatin & de ses Amis, n'a procedé que de la confiance qu'ils avoient prise en ce Traité, & de ce fondement ruineux sur lequel ils se reposoient, comme sur une Ancre sa crée par le droit des gens, par la reverence du Nom de Dieu qui y estoit intervenu, & par l'autorité d'un si grand Mediateur, que le Roy de France?

Après le gain de la bataille de Prague, & cette fatale suite de prosperitez, qui viennent apres les grandes victoires. Apres que les armes Imperialles eurent triomphé de tout ce qui favorisoit le party du Palatin, & que le Conte de Tilly & le Marquis de Spinola eurent mis à nud ce mal-heureux Prince; l'Empereur transporta son Elektorat au Duc de Baviere, & partagea son pays entre luy & le Roy d'Espagne. Mais d'autant que l'on pretendoit, que les formalitez ordonnées par la Bulle d'Or & par les autres Pragmatiques Sanctions, n'avoient pas esté observées en cette translation & en ce partage; & de peur que

cette procedure qu'on presumoit avoir esté violente; n'irritat les autres Electeurs par un commun interest, & n'excitât le Roy d'Angleterre à s'en ressentir, & à poursuivre la reparation de l'outrage fait à son Gendre. L'Empereur protesta à la Diète de Ratisbonne de l'année 1622. *Qu'il n'entendoit avoir transféré l'Electorat à la Maison de Baviere, que durant la vie du Duc qui en estoit investy, & que pour ce qui estoit du Palatinat, il feroit raison au Comte Palatin, & donneroit là dessus satisfaction à ses Amis.* Il donna les mesmes assurances au Roy d'Angleterre par ses Lettres de l'année 1623. que le Duc de Baviere mesme luy envoya confirmer par les siennes, & luy declarer que ce n'estoit que durant sa vie, qu'il entendoit que sa Maison jouist de la dignité Electorale, & qu'il ne l'avoit acceptée qu'à condition qu'elle retourneroit d'où elle estoit sortie, & seroit un privilege de sa personne, & non pas un heritage de ceux de sa Race. Ce fust l'appas qu'on presenta tousiours au Roy d'Angleterre, & auquel il se laissa tousiours prendre, & son humeur naturellement portée à la douceur du repos & aux delices de la paix; fust aisément

divertie

divertie par cette demonstration qu'on fit de le vouloir contenter, des pensées de la guerre qui ne luy estoient pas naturelles. Il acheva le reste de sa vie attendant les effets de cette esperance, qui luy estoit renouvellée de temps en temps, & dont le Comte de Gondemar qui s'estoit saisi de son esprit, & mis en possession de le gouverner souverainement, luy sceust figurer l'exécution si infaillible; que non seulement il l'empescha d'armer contre les Usurpateurs du bien de son Gendre; mais qu'il le disposa mesme à prester ses vaisseaux à son Maistre, pour asseurer contre les Hollandois les flotes d'Espagne qui venoient des Indes.

Cette affaire a tousiours esté depuis aux mesmes termes du costé de l'Empereur, & est tousiours demeurée flotante dans l'irresolution & l'incertitude, jusqu'à ce qu'après l'accident de Nortlinghen qui fust fatal aux Suedois, La plupart des Princes & des villes franches de l'Empire, se destacherent de leur Confederation, & conspirerent à Prague avec la Maison d'Autriche contre la liberté Germanique. Là l'Empereur fier & orgueilleux de ce prodigieux succez, & se croyant maistre des affaires &

de la fortune; sans se souvenir des promesses qu'il avoit si solennellement faites au dernier Roy d'Angleterre, & de la foy qu'il luy avoit si souvent donnée en faveur de son Gendre: sans qu'il fust rien intervenu depuis contre luy de la part de ce Prince, ny de la part de ses Enfans, qu'un triste & deplorable progres de calamitez & de disgraces; declara de sa propre autorité, (bien qu'il ne le peut faire legitivement, que de l'autorité d'une legitime Diète, & parties oiiyes;) declara dis-je l'Electorat deüement transféré au Duc de Baviere & à toute sa Race, sans qu'il pût passer à aucune autre Maison que celle-là ne fust esteinte. Declara en outre nulle l'opposition interjettée par le Duc de Neubourg, comme Prince de la Maison Palatine, & luy non receuable en cette pretention; & ce pour de grandes & importantes considerations connües de sa Majesté Imperiale. Maintint & confirma au partage & en la jöissance du Palatinat, ceux qui l'avoient occupé en son nom & sous son autorité, sans à avoir esgard aux Contes Palatins, & aux prieres des Princes qui se devoient rendre leurs Intercesseurs; Et cela sous des conditions si basses & si honteuses; qu'il sçavoit bien qu'elles

qu'elles ne seroient jamais acceptées. Du depuis considerant qu'un si sanglant affront fait au Roy d'Angleterre d'aujourd'huy, & le contrepoids qu'il apporteroit à la balance où la victoire estoit suspenduë entre deux partis, s'il se declairoit pour celuy qui luy estoit contraire. Considerant encore le dommage que receuroient les Pays-Bas, de la cessation des Convoys que les Anglois leur amenoient, & les autres consequences qui naistroient de la hayne d'un Prince, animé à la vengeance par le long mépris qu'on faisoit de luy, & par l'extrême injure qu'on avoit faite à ses Nepveux; Il reprit la peau de Renard qu'il avoit quittée au Traité de Prague, & se rejetta à l'exercice du premier Art avec lequel on s'estoit si souvent jöüi du pere, pour en abuser le fils, & pour suspendre la resolution qu'il pourroit prendre, de rechercher avec la force, ce qu'on avoit refusé à son intercession & à ses offices. Il fit donc semblant de gouster les ouvertures d'accommodement qui luy furent faites: Il reçeut les Envoyez du Roy d'Angleterre pour ce sujet, & tesinoigna de desirer une Ambassade solennelle, pour se rendre avec plus d'honneur, & pour donner plus d'es-

Q s sclar

scilat au Traité qu'il devoit conclurre. Mais le voyage du Comte d'Arondel: les divers dégousts qu'il y reçeut, & le peu de satisfaction qu'enfin il en rapporta; esclairent le monde de la verité des intentions de l'Empereur, & firent clairement voir que ce n'estoit qu'un artifice estudié pour gagner temps, & pour tenter plus avantageusement la fortune de la guerre, ayant à faire à moins d'ennemis.

Il ne parle pas de ce qui est arrivé au dernier *Ambassadeur que l'Angleterre y a envoyé, ny du succez de sa Legation, qui n'a point dementy celuy de l'autre. C'est une chose qui est trop fraische & trop presente, pour estre ignorée de personne, & sur laquelle on pourroit dire en faveur de la Maison d'Autriche, que le Traité qui se devoit conclurre ayant besoin d'estre emologué par le Roy & par le Parlement du Royaume; Il n'y avoit pas lieu de le terminer, durant le Schisme qui les divise. Cela certes n'est pas sans fondement, & sans pretexte plausible. Mais le secret de l'affaire est, que tant que ce Schisme subsistera, & que le feu que les Anglois viennent d'allumer au milieu de leurs entrailles,

* Monsieur Rooh.

se maintiendra en sa chaleur & en sa force; le Roy de Hongrie ny ceux de son party n'ayant rien à craindre de leurs armes, ne se hasteront pas de traiter, & s'il est expedient qu'ils traitent tout de bon; que ce sera tousiours assez tost, quand les Anglois auront repris leur premiere concorde, & le dessein de vouloir relever la Maison Palatine, & restablir ses Princes que l'Empereur & ses Adherans ont mis en chemise. Que cependant ils courront le hazard de la guerre, où peut-estre ils obtiendront des succez si considerables, & leur puissance s'accroistra si demesurément; que quand l'Angleterre entreroit dans la Ligue où toute sorte de raisons la convient d'entrer, & joindroit ses forces à celles des Confederez; ils auront mesme dequoy esperer la victoire, & ne seront pas obligez de relascher de gré, ce qu'on ne leur scauroit oster de force.

Ces prejuges que je viens d'apporter, attendant que je les accompagne de plusieurs autres, ce qui se fera en la troisieme Partie; suffiront pour faire voir à nos Confederez, quel fondement ils pourroient faire sur la durée des Traitez particuliers; ausquels la Maison d'Autriche

striche les presse & les sollicite d'entendre. Sur tout les Suedois qu'elle voudroit débaucher de la Confédération de la France, & contre la foy desquels elle dresse les plus fortes bateries, & arme les plus subtils artifices; sont trop habiles pour ignorer, que c'est une resolution constante, & une volonté immuable parmy les Princes de cette Maison; de ne permettre pas qu'ayant mis si avant comme ils ont fait, le pied dans l'Allemagne; ils y prennent de longues racines, & qu'il se fasse une adjonction à l'Empire d'un Membre si puissant, & d'une Nation si belliqueuse. Je croy aussi qu'ils ne doutent point, que pour ce qui regarde la fermeté & la subsistance du Traité particulier qu'ils auroient fait avec eux; Ils ne trouvaissent mille pretextes d'honneur pour le rompre sans infamie, & mille evasions de conscience pour le violer sans scrupule. Qu'ils ne fissent venir à leur secours, comme nous l'avons designé ailleurs, cette Maxime qu'ils tiennent en reserve pour s'en servir quand ils auront besoin; qu'on n'est pas obligé de garder la foy aux Heretiques; principalement quand elle a esté donnée en des choses qui aydent à confirmer l'Her-

resie

resie en quelque pays, d'où l'on a dessein de la banir: qui luy fournissent de l'aliment & de la vigueur: qui l'enslent & l'enorgueillissent de puissance temporelle, & d'autres avantages humains sur lesquels elle subsiste. Que les faisant passer pour Brigands de peuples, & pour Ravisseurs d'Estats, comme infailliblement ils le feront; Ils n'employassent contre eux, cette opinion des Casuistes qui est derivée du droit de nature, & que les Payens n'ont pas ignorée; que les promesses faites à des Voleurs quand on est à leur discretion, & qu'ils ont la force à la main, n'estant pas volontaires; n'apportent pas par consequent d'obligation de les observer, & n'imposent pas un joug qu'on ne puisse briser sans faire mal.

Bref ils doivent tenir pour certain, que possedans la plus seconde maniere & la plus ample source de Cas de conscience, qui soit en la Chrestienté, qui est l'Espagne, & estans maistres du fond où viennent plus abondamment qu'en nul autre lieu, ces Docteurs aigus & subtils, qui font quand ils veulent des Anatomies si curieuses & si recherchées des actions & des mœurs des hommes,

Q 7

& qui

& qui ont de pleins magasins de couleurs pour déguiser les choses qu'ils veulent. Qui décident avec une merveilleuse hardiesse des difficultez, ausquelles la Bible les Conciles les Papes & les Peres n'ont pas voulu toucher, & en un mot qui manquant le plus souvent d'un point fixe à établir leurs opinions, & se servant d'une Regle si molle & si flexible pour les mesurer, comme est leur Raisonnement; les sçavent par consequent accommoder quand il leur plaist, aux inclinations de ceux qui les consultent.

Les Suedois dis-je doivent tenir pour certain, que les Princes de cette Maison trouveront tousiours quelqu'un de ces Docteurs, (car il ne faut point faire le mesme jugement de tous) qui leur prouvera, que de ne tenir pas aux Heretiques ce qu'on leur a promis; n'est pas un Mal, quand il en peut reussir un Bien pour la Religion, & que de les dépoüiller des biens temporels qui servent de nourriture & d'appuy à l'Herésie, bien qu'on leur ait promis de leur en laisser la possession; n'est pas une action plus blamable; que d'oster une espée des mains d'un furieux qui s'en pourroit

percer

percer le cœur, quelque promesse qu'on luy eust fait de la luy laisser. Au pis aller les Princes de ce temps & particulièrement ceux de la Maison d'Austriche; sont trop intelligens & trop ingenieux, pour ne sçavoir pas faire naistre quand ils voudront des sujets de broüillerie: & les affaires de la Chrestienté sont auioird'huy si troubles & si confuses, que quelque soin qu'on apporte à les esclaireir & à les demesler; on est asseuré que d'icy à long-temps il n'y demeurera que trop de matiere pour quereller & pour faire noise, à ceux qui en auront envie.

DISCOVRS DIXIEME.

Que la Confederation qui est entre le Roy & ses Associez, a toutes les conditions necessaires affin que la Paix qu'on pretend faire soit de durée. Quelques considerations sur la nature des Ligues affin qu'elles se maintiennent.

IL resulte clairement de ce que nous avons dit cy dessus, que les troubles de la Chrestienté ne sçauroient se calmer, par des moyens si trompeurs & si infideles, que des paix particulieres, & que ce seroit baltir son re-
pos

pas sur de la glace qui fondroit aux premiers rayons du Soleil, qui viendroient à luire; que de l'eslever sur un fond si peu certain & mal-assuré. Il faut affin qu'il soit tel qu'on le desire, qu'une paix generale en soit le fondement & la base, & qu'une Confederation permanente de ceux qui sont associez pour faire la guerre; soit le bouclier de cette paix, & le rempart qui la couvre contre les attaques qu'on luy pourroit faire. Il faut qu'elle soit l'obstacle qui retienne perpetuellement la Maison d'Austriche, & l'empesche de faire des invasions sur ses voysins, & de les tourmenter à l'avenir comme elle a fait par le passé. En un mot comme il y a une si forte liaison & une si estroite correspondance, entre les branches & les dependances de cette Maison; qu'on diroit qu'elles n'ont toutes qu'un mesme Interest, & qu'on les voit courir au secours les unes des autres avec la mesme chaleur & la mesme impetuosité, que si c'estoit leurs affaires propres; Il faut de mesme que toutes choses mises à part, les Puissances Confederées s'entendent tousiours & soient tousiours prestes, pour agir de concert contre la Maison d'Austriche, toutes

les fois qu'elle s'esbranlera mal-à propos contre quelqu'une d'elles, & que reprenant cét esprit d'ambition qui luy est si naturel, & qui luy fait tant de peine; Elle viendra une autre fois à conjurer contre le repos de la Chrestienté, & contre la liberté de ses Princes.

Or il me semble que la Confederation qui est maintenant sur pied, entre le Roy & les autres Princes qui travaillent avec luy, pour procurer une paix honneste & seure au reste de la Chrestienté; a toutes les conditions necessaires pour former & pour maintenir cette belle union, & cette parfaite correspondance, que nous voulons opposer à celle qui lie & conjoint la Maison d'Austriche & ses Dependances. C'est ce que je pretens faire voir en la suite de ce Discours, & que je feray aisément comprendre, en examinant la nature & les conditions des plus fameuses Lignes, que la Chrestienté ait veu depuis deux Siecles, & en recherchant les defauts & les foibles par où elles ont manqué, & qui ont esté les principes de leur dissolution & de leur ruine.

Pour entrer donc en matiere je dis, qu'encore qu'il y ait deux sortes de Lignes,

gucs, ou qu'on les puisse considerer sous deux visages differens & sous deux fonctions distinctes; les unes & les autres ont besoin des mesmes appuys pour estre fermes, & des mesmes soins pour estre durables. Il y en a qui selon la premiere intention de ceux qui les font; n'ont quasi point d'action qui paroisse, ny de mouvement & de vie qui se fassent presque sentir. Qui ne sont proprement que pour estre les preservatifs des guerres qu'on apprehende, & pour empescher les Princes turbulens d'exciter des troubles; comme les digues empeschent la Mer de se desborder, & retiennent les invasions & les degats qu'elle feroit sur la terre. Les autres sont toutes en mouvement & en action, & la premiere idee sous laquelle on les projette; est pour servir de remedes contre les maux qui pressent & non pas contre ceux qu'on craint: pour repousser les tempestes qui esclatent, & non pas pour conserver les calmes qui regnent. J'apporteray des exemples des unes & des autres, qui seront les fonds des Raisonnemens, & qui rendront plus aisée & plus sensible la force des Instructions qu'on en doit tirer. Quant aux premieres; on en vit eslever & fleu-

& fleurir une en Italie du temps de Laurens de Medicis le plus grand Politique de son Siecle, & plusieurs autres Princes & Estats de ce pays-là s'associerent pour la conservation de la tranquillité publique, & pour se jeter tous ensemble sur celuy qui entreprendroit le premier de la troubler, & de rompre cette belle harmonie de peuples, qui rendoit l'Italie heureuse.

Cette Ligue regardoit principalement les Venitiens, qui estans alors les plus puissans de tous les Princes d'Italie; estoient estimez aussi les plus ambitieux, & peut-estre pour cela mesme qu'ils estoient les plus puissans, & qu'on ne croyoit pas que la moderation des desirs allat volontiers de compagnie avec de grandes forces, ny qu'on peut garder la sobrieté quand on est tenté par l'abondance. Mais d'autant que le ciment de cette Ligue, estoit la sagesse de Laurens de Medicis, & qu'elle avoit besoin de quelque chose de plus fort & de plus durable pour subsister; Il arriva qu'elle tomba par la mort de Laurens, & que Ludovic Sforce pour usurper sur son Neveu l'Estat de Milan; fust le premier qui s'en destacha, & qui ouvrit la porte par où les

les François entrèrent en Italie, & apres eux les Espagnols & les Allemans. Il arriva encore comme par un juste jugement de Dieu, que l'usurpateur de l'Estat de son Nepveu, & le perturbateur du repos de sa patrie, se vit despoüillé de cet Estat & bany de sa patrie, pour passer le reste de ses jours & mourir prisonnier en pays estrange. Ce qu'il y avoit à desirer à la perfection de cette Ligue, & ce qui fit si promptement relâcher la liaison de ses Membres; fust qu'il n'y avoit pas de grande Puissance réelle & effective qui fust le lien des autres: qui ne fust pas sujette à manquer par la mort, ny à tomber par une disgrâce, & qui peut servir à toutes de port en cas de tourmente, & de ressource en cas de mal-heur.

Mais il ne suffit pas que dans la structure des Ligues affin qu'elles tiennent, & dans l'assemblage des pieces qui les composent, affin qu'elles ne se dementent point; Il entre une grande Puissance, si les mouvemens de cette Puissance ne sont moderez, & si elle n'a pour but le bien general de la Ligue, à qui elle sert de Chef & de Centre. Autrement si cette Puissance superieure se constitue la fin des autres, & si elle ne vise qu'à faire
ses

ses affaires & non pas les leurs; Elles se separeront bien-toft, & dès que le gros du mal qu'elles craignoient sera passé, & que le torrent qui leur faisoit peur sera tary; elles retireront leurs subventions, & ne voudront plus fournir de materiaux ny prester leurs mains, pour bastir une Societé qui pourroit avec le temps leur estre fatale. Expliquons nous avec des exemples. Apres que l'Herésie de Luther eust pris racine en Allemagne, & estendu ses branches presque par tout le Septentrion; il se fit une Ligue à Smalchalde contre Charles le Quint, de la plupart des Princes & Estats qui avoient embrassé la nouvelle Secte. A cette Ligue l'Empereur fust contraint d'en opposer une autre, & d'implorer le secours des Princes Catholiques en une occasion, où l'ancienné Religion avoit à craindre, tout ce qui peut sortir de funeste & de tragique, de la fureur & du zele des Sectes nouvelles. Quelques uns des Princes Catholiques refuserent d'y entrer, comme les Venitiens, & d'autres s'y embarquerent, dont le plus considerable & celuy qui y envoya les plus beaux & plus grands secours; fust le saint Pere. Avec ce renfort qui estoit notable

notable, & avec sa vertu & sa fortune ordinaire, l'Empereur vint à bout des Protestans conjurez, & eust poussé plus loin sa victoire dans l'Allemagne, si le Pape qui connût que ce n'estoit pas aux Heretiques, mais aux Rebelles de l'Empire à qui Charles en vouloit; ne l'eust arrestée, & n'eust retiré ses forces, par la soustraction desquelles l'Empereur demeura court, & se trouva aussi immobile en la poursuite de ses desseins; qu'un navire à qui le vent vient subitement à manquer, & qui est tout à coup accueilly d'un calme.

Icy on peut remarquer deux choses, qui establisent & confirment les propositions que j'ay avancées. L'une que la Ligue Protestante tomba du premier coup qu'elle reçut sans se pouvoir relever, & qu'une seule bataille gagnée la fit aller en fumée, pour la premiere raison que j'ay dite, & à cause qu'elle manquoit de quelque grande Puissance, qui eust de quoy recueillir & r'assembler le debris du naufrage: qui peut mettre sur pied de nouvelles forces, & venir à d'autres faits d'armes contre les Ennemis, & à d'autres esprouves contre la fortune. Et certes à parler veritablement de la chose;

Il

Il est des petits Princes qui sont Ligue contre un plus puissant, comme des Societez de loicteurs qui ne sont pas riches, lesquels ayans fait un fond où chacun a contribué tout ce qu'il avoit d'argent; dès que ce fond est espuisé ils demeurent tous à sec, & sont contrains de rompre leur Societé & de se retirer sur leur perte, De mesme les autres mettant d'abord sur pied ce qu'ils ont de forces, & faisant tout l'effort qu'ils peuvent faire; sont sans ressource dès qu'ils sont deffaits, & se defilent incontinent, si quelque grande Puissance n'intervient pour les r'allier. Nous avons encore veu arriver la mesme chose à la Ligue Protestante, qui prit son origine de la broüillerie intervenüe entre les Pretendans à la succession de Cleves, & qui acheva de croistre & de se former, sur le sujet de l'Electioin du Comte Palatin au Royaume de Boheme. Le premier grand eschec qui luy survint luy fust mortel, & elle fust si estourdie de la perte de la bataille de Pradue; qu'elle ne peut jamais s'en remettre, & tout ce que le Roy de Danemarck Albestat & Mansfelt ont depuis fait pour restabliir ce Party; n'a seruy qu'à le faire plus long temps languir, &

a ref.

à ressembler à la vertu des eaux précieuses qu'on donne aux malades desesperez; qui leur font bien un peu revenir le cœur & leur allongent la vie de quelques heures; mais qui ne les remettent point en santé, & ne les empêchent pas de mourir.

L'autre chose qu'il y a à considerer en la Ligue Catholique qui donta la Protestante; Est qu'elle tenoit véritablement à une grande Puissance, & qu'elle avoit pour fondement & pour lien un grand Empereur, & qui fit certes voler plus haut les Aigles de l'Empire, qu'elles n'avoient jamais volé depuis Charlemagne. Mais d'autant qu'il estoit encore plus ambitieux que puissant, & qu'il ne portoit pas à faux cette Devise, qui designoit l'immensité de ses desirs * *de ne s'arrester jamais & de passer tousjours outre*; D'autant que sans avoir esgard au bien de ses Confederez, il ne songeoit qu'à son utilité particuliere; Cela fust cause comme nous l'avons remarqué, qu'ils se retirerent de la Ligue. Apres le restablissement des Sforces dans l'Etat de Milan, le mesme Empereur avoit essayé de former en Italie une autre Ligue du premier genre, sous pretexte de

* Plus ultra.

l'em-

l'employer contre les irruptions des François, qui entreprendroient d'en venir troubler la tranquillité, & d'y venir faire des querelles: ou pour s'en servir contre le Turc, si ses flotes venoient à attaquer les Estats de quelqu'un des Confederez, & à mugueter leurs Costes. Mais les Italiens furent aussi fins qu'il estoit subtil, & ayant descouvert l'hameçon qu'il leur tendoit sous une amorce si specieuse; Ils n'eurent garde de s'y laisser prendre. En effet ils ne voyoient que trop que l'Empereur ne visoit par là, qu'à affermir sa domination en Italie, que les seuls François estoient capables d'y esbranler, & qu'à tenir le Turc en escheq, pour travailler plus à son aise & avec moins d'obstacle à la ruine des Chrestiens. Les Allemans ne furent pas si avisés & si sages, quand ils formerent la Ligue de Suaube qui servit si long-temps * à faire les affaires de la Maison d'Austriche, & à en avancer la grandeur, sous couleur de courir sus aux Rebelles de l'Empire, & aux Perturbateurs du repos de l'Allemagne. Elle n'en fust pas demeurée là, & le mal qu'elle faisoit croyant bien faire n'eust pas si tost cessé; si elle n'eust esté dissipée par les offices de François Premier,

* 70. ans.

R

mier,

mier, & par l'industrie & l'éloquence de Monsieur de Langey, qui fit comprendre aux Allemans les artifices de cette Maison, & leur demesla les changes qu'elle leur donnoit pour les détruire.

J'ay donné aux Discours precedens le plan de celle que Philippe second tacha de faire avec le Pape & avec les Vénitiens, apres que Selin second eust attaqué Chypre, & que le bruit des armes Ottomanes, avec la consternation & l'effroy, eust volé dans l'Italie. Nous y avons aussi veu comme le Pape & les Vénitiens resisterent aux propositions de ce Prince, qui ne respiroient que son utilité particuliere, & nous verrons en la troisième Partie, le peu de satisfaction que les derniers rapporterent de celle qui fust concludé avec luy, & comme finalement ils furent contrains de s'accorder avec le Turc separément, & sans le secours de Philippe; comme plusieurs années auparavant, ils avoient esté obligez d'acheter la paix de Soliman, apres que les procedez de Charles le Quint avec qui ils estoient en Ligue, leur eurent fait connoître; qu'ils ne pouvoient continuer la guerre en si mauvaise compagnie, & en une Societé si infidele, sans courir

courir fortune de se perdre. Ce n'est pas seulement avec Charles le Quint & avec Philippe son fils; qu'il a fait dangereux de faire des Ligues. Le mal est venu de plus haut, & la corruption a une source plus esloignée. Ferdinand d'Aragon leur Ayeul, leur avoit transmis avec le sang cette trop interessée inclination, & il fust un de ceux qui violerent la Ligue de Cambray, au prejudice de Loliys XII. qui l'avoit si également observée; & en celle qu'il fit à Blois pour despoüiller le Roy de Naples son parent, & pour la conquête de son Royaume; apres avoir conquis par la valeur du grand Capitaine ce qui estoit de son partage; Il nous fit harceller de gayeté de cœur, & faire des querelles estudiées, pour nous oster ce qui estoit du nostre.

De cette invincible habitude qu'il semble que la Maison d'Autriche a faite de n'observer pas ce qu'elle promet, & de cet art subtil qu'elle a de destourner les Ligues où elle entre à ses fins particulieres, sans se soucier du bien du reste des Confederez; Il est arrivé qu'en celle d'Allemagne qui subsiste sous le nom de Catholique; elle évita en apparence d'en avoir la direction, pour évi-

ter de donner trop de jalousie aux Confederez, & que les forces de cette Ligue furent mises entre les mains d'un Prince qui n'estoit pas de cette Maison, qui fut le Duc de Baviere, & sous un Lieutenant general qui ne dependoit que de luy, qui fust le Comte de Tilly. Mais en cecy il n'y a eü que transposition d'Enseignes, pendant que la chose a esté la mesme, & l'Empereur est parvenu par une voye destournée, où il ne pouvoit arriver par le droit chemin. Pendant que les forces de cette Ligue tenoient en escheec les Protestantes, & servoient de barriere à tout ce qu'elles pourroient entreprendre sur les Catholiques; il s'avisâ d'en mettre d'autres sur pied en son nom, & sous un General qui n'auroit d'attachement ny de relation qu'à luy; qui fust le Valthein. Avec celles-cy qui se rendirent formidables & prodigieuses, par l'invention des quartiers que ce grand General donnoit aux Officiers pour faire leurs levées; l'Empereur commençoit à donner la Loy à toute l'Allemagne, & à menacer tout ce qu'il y avoit d'independant & de libre; quand l'affaire de Mantoüe survint.

Alors certes il parût aux Catholiques,
que

que ce n'estoit pas tant à la Religion des Protestans que l'Empereur faisoit la guerre; qu'à leurs Estats, & la paix qu'il fit avec le Roy de Dannemarc pour vauquer à l'oppression du Duc de Mantoüe; leur fit comprendre, que si l'on n'arrestoit le cours de ses armes, Catholiques & Protestans seroient enveloppez dans un mesme mal-heur, & qu'elles n'avoient commencé à agir par la ruine des uns, que pour finir par celle des autres. La descente donc en Italie des meilleures forces de l'Empereur sous la conduite de Colalte, & l'estat où l'Allemagne se trouva par là, d'estre deschargée de ce grand fais de gens de guerre sous lequel elle gemissoit; donnerent cœur au Duc de Baviere & à ses Partisans, de parler hautement à la Diete de Ratisbonne, en faveur de la liberté Germanique, & d'y demander la degradation du Valthein qui en estoit le fleau, & le plus propre instrument que l'Empereur eust seu trouver, pour y introduire la servitude. Les Espagnols aussi à qui l'humeur fiere & indocile du Valthein estoit odieuse, & qui le regardoient comme le plus grand obstacle qu'ils eussent pû rencontrer sur le chemin qu'ils

s'aplanissoient, pour ramener l'Empire à leur Branche; poussèrent fortement à la rouë que le Duc de Baviere avoit esbranlée.

D'autre costé les Protestans qui avoient esté despoüillez, ou qui croyoient le devoir estre, & à qui les exorbitantes contributions que le Valtsein levoit sur leurs Estats, estoient comme les Avant-coureurs & les presages de leur prochaine ruine; traiterent avec le Roy de Suede, pour venir au secours de leur liberté mourante, & pour profiter de la conjoncture du defarmement du Valtsein, & du licentierement de ses troupes, qui ne demandoient que retraite & qu'azile, contre les Commissions qu'on devoit decerner, pour informer des ravages qu'elles avoient fait sur les terres de l'Empire. Et ainsi les Princes Catholiques respirerent de la peur que leur faisoit la Maison d'Autriche, pour estre acueillis d'une plus grande & plus dangereuse crainte, qui proceda des victoires du Roy de Suede. Mais si ce mal n'eust precedé, ce remede n'eust pas suivy, & si les desseins de cette Maison eussent esté moderez, les armes de ce Prince ne fussent jamais entrées en Allemagne,

DY MINISTRE D'ESTAT. 401
magne, & cette Maison n'eust pas esprouvé le mesme sort qu'elle faisoit souffrir aux autres.

Pour ce qui est de la Ligue qui se fit entre le Roy de Suede & les Princes Protestans qui l'appellerent à leur secours; on ne peut certes dire que ce Prince fust une de ces grandes Puissances dont nous parlons, si l'on les considere par la fertilité & par les richesses de leur pays; par la multitude de leurs Sujets, & par les autres avantages qui sont plustot attachez aux lieux de la domination, qu'à la personne des Princes. Mais celuy-cy avoit des conditions si admirables en la sienne, & un tel amas de vertus naturelles & acquises; qu'il se mit bientost en posture d'estre cette grande Puissance, de laquelle toutes les autres de cette Ligue, furent subalternes & dependantes. Elles jetterent au commencement les yeux sur luy par jalousie, & pour ne donner pas cet honneur à un de leur Nation, qu'il fust le Chef de la Ligue. Ou peut-estre qu'elles estimerent qu'il n'y en avoit point d'assez fort d'entendement & de courage, pour soutenir la pesanteur de cette guerre, & qu'elles jugerent encore que le Roy de Suede e-

stant en quelque façon à leur solde; Elles en disposeroient comme elles voudroient, & le contiendroient justement au point qu'il faudroit, pour reprimer les ambitieux desseins de l'Empereur, & pour rendre à l'Empire la tranquillité perdue & son ancienne forme. Mais elles ne s'avisent pas que ce Prince estoit trop courageux & trop brave, pour jouir ce personnage, & qu'on n'arreste pas comme on veut un torrent, que la force des neiges fonduës precipite d'une Montagne: & qu'on n'esteint pas facilement un grand feu que le vent souffle, & qui est attaché à quantité de matieres combustibles. Aussi certes ce Prince se rendit si puissant & si redoutable, par les victoires qui le suivoient en foule, & les conquestes qu'il faisoit estoient des Ay-mans qui en attiroient tant d'autres, que plusieurs des Confederez commençoient avant sa mort, à en prendre de la jalousie. Mais laissons là ces ombrages, & le soupçon d'un mal qui n'est pas arrivé, pour parler de ce qui nous touche.

Il est aisé à juger de ce que nous venons de dire, que la Ligue qui est maintenant sur pied entre nous & nos Confederez, a toutes les conditions nécessaires pour

pour continuer la guerre autant de temps qu'il faudra, & pour rendre la paix qui la terminera sacrée & inviolable. Il s'y trouve cette grande Puissance dont nous avons parlé, qui n'a pas seulement le droit d'Ainessé sur toutes les autres Puissances de la Chrestienté, par l'antiquité de son origine; Mais qui l'a encore par la grandeur de ses forces, & par une abondance d'argent & d'hommes, qui ne ressemble pas aux eaux des Cisternes, qui s'espuisent facilement; mais à celles qui viennent des sources vives, qui se rafraischissent & renouvellent à mesure qu'elles coulent. Cette verité est si certaine & d'une experience si confirmée & si generale; qu'il faudroit n'estre pas du monde, ou ne sçavoir rien de ce qui s'y passe; pour l'ignorer. Il faudroit ne sçavoir pas ce que nous avons fait en Italie en faveur du Duc de Mantouie, & n'avoir pas appris, que non obstant les espouvantables difficultez qui accompagnoient cette guerre: la desolation que la peste & la famine avoient fait en nos armées, & les disgraces arrivées à nos Alliez par leur malheur ou par leur faute; Nous avons contraint l'Allemagne l'Espagne & la Savoye

conjurées, de rendre ce qu'elles avoient usurpé sur eux, & de remettre le Duc de Mantouë & les Grisons, dans leurs Estats & dans leurs places. Il faudroit ignorer ce que le Roy a fait pour le Party Suedois, & pour ses Confederez depuis la bataille de Nortlinghen: ce qu'il fait tous les jours en Allemagne aux Pays-Bas en Italie & en Espagne: l'argent & les hommes qu'il y envoie, & le nombre de ses armées de Mer & de Terre, qui remplissent nos Ennemis de frayeur, & d'estonnement toute l'Europe.

Quant à la seconde condition qui est la moderation des desirs, & cette belle Temperance qui met un frein à l'ambition, & qui enchaîne le courage: que les Heros ont plus de peine d'observer, que de deffaire des armées & domter des Monstres; On ne peut certes nier qu'elle ne soit d'autant plus admirable en l'Amé du Roy, qu'ayant toutes les lumieres qui esclairent le Cabinet, & toutes les qualitez qui agissent à la Campagne; Il a outre cela les forces d'un grand Royaume pour les mettre en œuvre. Il a tout ce qu'il faudroit pour envahir & pour usurper; s'il ne croyoit que c'est quelque chose de plus magnanime & de plus

plus glorieux de conserver & de deffendre: quelque chose de plus divin d'exercer la Justice; que de faire des conquestes. Le croy avoir semé tant de preuves de cette verité en tant d'endroits de cette œuvre; que je ne sçay si ce ne sera point une chose superflue de les rafraichir, & de repeindre dans l'esprit du Lecteur les mesmes images. Quoy que c'en soit je le suplieray de se souvenir, que dans ces longs & tragiques mouvemens qui agitent la Chrestienté; Le Roy n'a jamais attaqué personne le premier, & qu'il ne s'est point esmeu ny esbranlé, que pour secourir ses Amis qu'on opprimoit, & faire cesser les embrasemens qui reduisoient leurs Estats en cendres. Qu'il n'a jamais eü recours à la voye des armes, qu'apres avoir essayé celle de la douceur & des offices. Qu'avant que de passer les Alpes pour la delivrance de Casal que Gonçales avoit assiégué; il envoya en Espagne: il fit faire des offices à Vienne: il fit interposer l'authorité du Pape, pour obliger les Espagnols de retirer & encore avec honneur leurs armes du Montferat; comme avant l'ouverture de la guerre, il avoit fait traiter avec le Duc de Savoye par plusieurs En-

Voyez, & avec des offres les plus avantageuses qu'il eust pû desirer, s'il en eust pû souffrir d'equitables, pour composer civilement le different qu'il avoit avec le Duc de Mantoiie. Et apres qu'il eust fait lever le siege de Casal en forçant les Alpes, & donné la paix aux Espagnols qui leur estoit si necessaire; Il envoya à Vienne pour les empescher d'estre parjurez; & pour destourner les semences d'une seconde guerre, en faisant delivrer au Duc de Mantoiie les Investitures promises par la paix de Suze.

Pour ce qui est de l'Allemagne, tout le monde sçait que le Roy n'est d'abord intervenu aux troubles qui l'ont travaillée; que pour les appaiser, & que dans la querelle de l'Empereur & du Comte Palatin à cause du Royaume de Boheme; Il envoya une celebre Ambassade vers les Princes interessez, pour la terminer à l'amiable, & fit conclurre une paix à Ulme, comme nous l'avons desia dit, qui reestablissoit les affaires de l'Empire au point où elles doivent estre. & dans le temperament qui leur est assigné par ses Constitutions, si elle eust esté observée. Du depuis celles de l'Empereur s'estant eslevées à une prosperité pro-

prodigieuse, & le Roy voyant que les Traitez de Ratisbonne & de Cairasque n'avoient pas enfermé tous les vents, qui pourroient alterer une troisiéme fois le repos de l'Italie, & porter peut-estre l'orage plus loin, si la Maison d'Austrie n'avoit rien davantage à faire en Allemagne; Il fit traiter avec le Roy de Suede que les Protestans y avoient appellé, & luy fournit quelque argent, pour luy donner plus de moyen d'y donner de l'occupation & de l'exercice à cette Maison, affin qu'elle ne songeat plus à faire de la peine à ses Alliez, ny à luy-mesme dans son Royaume. Enfin il n'eust jamais déclaré la guerre à l'Espagne, si elle n'eust fait enlever l'Electeur de Treves qui s'estoit mis sous sa protection, sans autre sujet que parce qu'il s'y estoit mis, & qu'il avoit pourveu à son salut par son entremise.

En second lieu pour s'afféurer que les armes du Roy ne font point mercenaires, ny ne se meuvent pas par esprit d'intérest particulier, qu'on se souviene du dernier Traité qu'il a fait avec le Duc Charles, & de la generosité avec laquelle il avoit renoncé en sa faveur à une des plus justes conquestes, qui, puisissent du droit de

la guerre. Qu'on se souviene combien franchement il abandonna par le Traité de Cairasque presque toute la Savoye & une partie du Piedmont, qu'il avoit legitimement occupées; pour faire rendre Mantouie qui n'estoit qu'une usurpation colorée, & le pays des Grisons qui estoit une usurpation sans couleur. Que si l'on voit qu'il a entre ses mains quelques places de l'Empire, dont le nombre pourtant est fort petit, ou quelques autres de ses Alliez d'Italie; On considerera que ce n'est que pour les conserver à ceux qui n'auroient pas le moyen de les garder par eux-mesmes; ce qui n'est pour luy qu'une matiere de grande despense: ou pour delivrer ses frontieres de la jalousie qu'elles en receuroient, si elles tomboient entre les mains de ses Ennemis: ou pour servir de retraite & de seurété à ses armées, quand elles sont obligées de s'en esloigner, pour le bien de la Cause commune: ou finalement pour les sacrifier au bien de la mesme Cause, & au retablissement de ses Amis despoüillez, dans un Traité de paix generale.

Que si Pignerol luy est demeuré apres les guerres d'Italie, qui ont precedé

la

la paix de Cairasque, & si cette place semble estre le desdommagement de tant de milliers de ses sujets morts, & de tant de millions de son Espargne consumez, pour la liberté de ce pays-là; c'est une chose à mon avis qui ne luy peut estre raisonnablement ny reprochée ny enviée; puis qu'il ne la garde pas comme une conqueste, mais comme une acquisition, & qu'il l'a achetée du gré de celuy qui avoit la puissance de la vendre: puis que ce n'a pas tant esté pour servir de rempart à son Royaume, & pour en couvrir la frontiere; que pour avoir l'entrée plus libre en Italie, & pour voir plus promptement accourir à son secours, quand elle seroit attaquée. Bref qu'on considere le desinteressément & la magnanimité, qui ont paru de sa part en tous les Traitez qu'il a faits en Allemagne, depuis celuy que Monsieur de Charasselé fit à Beervalde; jusq'au celuy que Monsieur d'Avaux renouvela l'année passée à Hambourg. Qu'on considere la douceur & l'equité des conditions, avec lesquelles il reçut sous sa protection l'Electeur de Treves; * comme il se peut voir aux Traitez que firent avec luy

* Cela se verra en la 3. Partie.

Mef-

Messieurs de Saint Chaumont & de la Sa-
ludie. Qu'on considere les soins qu'il a
eus des Interests des Suedois, & la re-
connoissance effective & réelle, qu'il a
touffours fait exhorter leurs Confede-
rez à l'Allemagne de leur rendre; com-

me il se peut justifier par les Harangues
que fit Monsieur de Feuquieres à l'As-
semblée de Hailbrun & à celle de Franc-
fort. Qu'on tire enfin consequence pour
semblables choses; de ce que le Roy
a promis aux Princes d'Italie touchant
les places qu'il tient en Piedmont, &
qu'il confirme en cette sorte en l'Arti-
cle troisieme du Traité qu'il a fait * avec
Messieurs les Princes de Savoye. *Que
le Roy ratifie de nouueau les Declarations
qui ont esté faites par ses Ministres en di-
verses occasions, & par les Lettres que sa
Majesté a escrit au Pape & à la Republi-
que de Venise sur la restitution des places
qu'elle tient en Piedmont depuis la mort
du feu sieur Victor Amedée, pourveu que
celles qui sont occupées par les Espagnols ses
Ennemis soient pareillement restituées, &
que Monsieur le Duc de Savoye en demeu-
re assurement le Maistre, sous la tuelle &
Regence de Madame. Qu'on tire dis-je la
consequence de cela, & l'on jugera que*

* A Thurin le 14. Juin 1642.

nos Confederez peuvent prendre une en-
tiere & pleine confiance en sa conduite,
& que ce Conseiller de l'Electeur de
Mayence qui est sans doute fort habile
homme, lequel en la Diète qui fust tenuë
il y a quelques mois à Mayence, creût de-
chiffrier les desseins que le Roy avoit de
s'establir en Allemagne; s'esloignoit de la
verité, quoy que ce fust par le chemin de
la vray-semblance, & qu'effectivement
il descouvrit les moyens avec lesquels il
le pouvoit faire, s'il en avoit la volon-
té.

Avant que de finir ce Discours j'ay à
avertir le Lecteur, que j'avois esbauché
deux Traitez qui sont du sujet que je
traite en ces deux Livres, l'un de la natu-
re des Equivoques, & l'autre de la force
des Opinions probables, qu'il importe
infiniment aux Ministres des Princes de
connoistre. Mais d'autant que ce Livre
est desia trop long, & que ces deux Trai-
tez pourront entrer commodément en
la 3. Partie; j'ay creu qu'il estoit plus à
propos de les mettre là.

Fin du second Livre.



412 SECONDE PARTIE
DE LA PRETENDVE
MONARCHIE DE LA
MAISON D'AUSTRICHE.

LIVRE TROISIEME.

DISCOURS PREMIER.

Que le veritable employ de la vaillance d'un Prince, consiste à delivrer son Estat de guerres civiles, & à en desfourner les estrangeres. Que le Roy a admirablement reussy en l'une & l'autre de ces deux choses.

L est certain que le veritable employ de la vaillance d'un Prince, & le juste exercice de ses armes, ne consistent qu'en ces deux choses; L'une à calmer le dedans de son Estat quand il est agité, & à couper les racines & tarir les sources des broiilleries qui y peuvent naistre. L'autre à rompre les entreprises que les Estrangers pourroient faire contre luy ou contre ses Alliez, & à retenir par tout l'Ambition dans les bornes de la justice. Quand il a acomply ces deux points, & que ces deux grandes fins luy ont reussy; Il peut dire

DV MINISTRE D'ESTAT. 413

dire qu'il ne manque rien à sa gloire. Que sa vie n'a rien à desirer davantage pour estre l'exemple des Princes & l'admiration des peuples, & qu'une telle prosperité est la derniere preuve que le Ciel puisse donner de son amour, & le plus esmerveillable effet que la vertu puisse produire.

Certes on ne peut nier que le Regne du Roy ne soit remarquable par ces deux merveilles, & comme il a effacé la gloire des plus beaux Regnes qui l'ont precedé; qu'il ne doit point laisser de matiere aux Regnes suivans par où ils le puissent esgaler, ny dequoy moissonner apres luy en un Champ, dont il aura pris toute la despoiiille. Quant au premier point qui regarde le dedans de l'Estat, & l'obeissance que les Sujets doivent au Prince; qui ne sçait qu'elle estoit si fort relaschée parmy nous, que bien souvent elle eschappoit entierement aux Huguenots, & qu'elle n'estoit pas rendue aussi pure & aussi nette qu'elle devoit, de la pluspart des Catholiques. C'estoit un spectacle hideux & une monstrueuse confusion que la France; où au milieu de l'Estat on voyoit un autre Estat: où regnoit une Faction confirmée, qui estoit entretenuë

nuë

aué aux despens du Prince, & engraisée de la substance qu'il luy fournissoit: A qui en laissant des places de seureté, il faisoit une tacite declaration au monde, que sa foy qui doit estre aussi ferme & aussi immuable que les Poles du Ciel, & les fondemens de la Terre; estoit suspecte & douteuse. Bref où l'on n'entendoit parler que d'*Assemblées, de Cercles, d'Abreges, de Cercles, de Chefs de Part,* & de semblables mots de mauvais augure, & qui estoient des marques d'une Revolte presente, ou des presages d'une Revolte future. Combien donc estoit-ce une chose juste, combien mesme il estoit nécessaire, qu'une telle Faction fust supprimée, & que tous ceux qui avoient une commune naissance: qui respiroient un mesme air, & reposoient sous les soins d'un mesme Prince, & sous la protection des mesmes Loix; fussent rangez sous une égale sujétion, & rendissent une commune obeissance à la Puissance qui les conservoit; pour en douter il faudroit que cette Faction fust encore vivante, & qu'on fust enveloppé dans ses mouvemens & dans ses fureurs.

Mais comme cette chose estoit fort juste, elle n'estoit pas moins difficile, & si c'estoit

si c'estoit l'effet d'une adresse ordinaire & d'une force mediocre, de destruire une Rebellion si entreprenante & si opiniastre, que celle dont nous parlons, & de remettre en leur place naturelle des parties si destachées de leur Teste & du reste du Corps, comme l'estoient quelques unes de cet Estat; Philippe second & ses Successeurs l'ont esprouvé en la defection des Pays-Bas. Et certes un Party comme celuy des Huguenots, enraciné en tant d'endroits de ce Royaume: animé à sa defense par le plus violent & plus indomtable motif qui puisse remuer l'esprit humain, qui est celuy de la Religion: orgueilleux & fier non seulement par la consideration de ses avantages effectifs & de ses forces presentes; mais encore par la memoire des pertes dont il s'estoit relevé, & des foibles dont il estoit revenu. Vn Party dis-je comme celuy-là, muni de troiscens places parmy lesquelles il y en avoit d'excellentes: assisté de plusieurs Chefs de Reputation & de merite, & secouru d'une grande Puissance estrange; apparemment estoit invincible.

En effet il ne pouvoit estre vaincu que par un Prince belliqueux, comme estoit

soit le nostre; qui eust le courage d'entreprendre tout ce qui ne seroit pas impossible, pourveu qu'il fust nécessaire: qui eust la prudence de conduire ce grand dessein, & qui sceust desfumer ceux qu'il n'eust pas esté seur d'attaquer joints & unis: qui sceust appliquer les remedes doux, où il eust esté dangereux de se servir des violens, & aller avec la persuation & l'adresse, où il estoit malaisé d'arriyer avec la force & la contrainte. **Qui** eust la resolution de pousser cette affaire jusques au bout, & de ne demeurer pas à moitié chemin, comme on avoit fait tant de fois; à ne se rebuter point ny par la longueur du temps: ny par la difficulté de l'ouvrage: ny par les secretes contradictions qu'il recevroit du costé des siens: ny par les oppositions ouvertes que luy feroient les Ennemis: ny par la resistance qu'il rencontreroit aux Elemens: ny par les alterations contraires que luy pourroient susciter les Astres. **Qui** eust enfin une grande pieté, pour attirer sur ses entreprises, & faire descendre sur ses armes les faveurs du Ciel, sans lesquelles tous les efforts des hommes deviennent impuissans, & tous leurs desseins steriles.

De

De dire maintenant quels ont esté les fruits que nous avons recueillis de la ruine de ce Party, & quelle sera la moisson de ceux qui ne sont pas encore meurs, & qui ne peuvent tarder de l'estre. Personne ne peut certes douter que ces premiers ne soient fort grands; Si ce n'est que ce soit peu de chose, que le Roy ait regaigné cette partie de la Souveraineté, que son pere n'avoit pû luy laisser, & que ses Predecesseurs avoient perduë. Qu'il soit devenu maistre de tous ses sujets & possesseur de tout son Royaume. Que son Estat que la division rendoit foible & ouvert à plusieurs injures; ait repris ses forces & reparé ses bresches, par l'union & par la concorde de ses habitans. Que les grands Coulpables n'ayent plus d'azile pour leurs fautes, ny les Melcontans de retraite, pour y aller former ou mediter en seureté de la broüillerie. Qu'en cela le Roy à l'imitation de Dieu ait tiré le bien du mal, & tellement reunny à son service ceux qui l'avoient traversé; qu'ils ayent depuis travaillé utilement à ses desseins, & aydë conjointement avec le reste de ses sujets, à luy acquerir des victoires & à luy preparer des triomphes. Bref que par cette generale

nerale & profonde paix qu'il a establie dans son Royaume; Il ait esté plus deschargé & plus libre, pour acourir au dehors esteindre le feu qui devoit les Alliez, & rompre les fers que l'on forgeroit pour l'Italie & pour l'Allemagne.

Pour ce qui est du bien que l'avenir nous prepare, comme une des suites heureuses de la suppression du Party Huguenot; Nous ne le sçaurions certes assez bien comprendre durant le mal-heur de la guerre qui nous exerce, & il faut que ce soit la paix qui nous le fasse sentir. C'est alors que nous connoissons par experience, que le Roy n'aura fait dans les subventions & les secours que la necessité de ses affaires le force de tirer de son peuple; que comme le bon pere de famille, qui ne demolit rien de sa Maison; que pour le refaire mieux qu'il n'estoit, & d'une architecture plus belle. Que les Bien-faits dont il desire & n'a pu jusques icy combler ses sujets; ressembleront à certains fleuves, qui s'estant cachez pour quelque temps dans la terre; n'en ressortent que pour n'y jamais rentrer, & pour couler tousiours sur sa surface. Le temps de ce favorable changement & de cette salutaire revolution est

est fort proche. La Clemence de Dieu est presté à desarmer sa Justice, & à luy oster des mains le fleau dont elle nous bat depuis tant d'années. Toutes les causes de la despense que nous faisons s'en vont cesser avec la guerre. La Paix qui ne vient jamais au monde que couronnée d'abondance & les mains pleines de richesses; sortira bien-tost du milieu de cette confusion & de ce Chaos où la Chrestienté est plongée. Ce ne sera point une paix de verre, comme tant d'autres que nous avons veües. Ce sera une paix de Diamant qui aura de l'esclat & de la solidité tout ensemble, & les fondemens que le Roy en creuse & jette par tout, seront si profonds & si larges, si entiers & si sains; qu'il ne faudra pas craindre qu'il en vienne de longs temps faute.

Il n'a pas certes tenu à luy que cela n'ait esté accomply, & les avances qu'il a faites, & les choses ausquelles il s'est relasché pour ce sujet; sont un gage asseuré à la Chrestienté, qu'il n'aura rien qui luy soit cher, pour luy donner le repos qu'elle desire. La passion qu'il a pour la paix triomphera en fin de l'inclination que la Maison d'Autriche a pour la guerre.

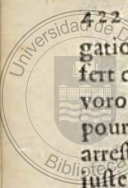
Quoy qu'elle ne puisse estre plus forte ny plus obstinée qu'elle s'est monstrée jusques icy ; Elle n'est pas pourtant invincible, & la grande Machine qui la soutenoit, dont le pied estoit dans cet Estat mesme, ayant esté renuersée : & l'esperance qui la nourrit encore & luy donne un peu de vie, qui est l'Allemagne, ne pouvant longuement durer ; Il faut necessairement qu'elle tombe bien-tost, & qu'elle se perde. Bien que le Roy ait dequoy vaincre & faire des conquestes plus long-temps, que cette Maison n'a dequoy estre vaincuë & faire des pertes ; Il n'a jamais pourtant eü plus de volonté de desarmer qu'il en a maintenant, & plus il se trouve haut dans la prosperité ; plus il est prest de descendre pour la consideration du bien general : & plus le courant de ses victoires est impetueux & roide ; plus il est disposé à le retenir pour l'utilité publique. Il fera par magnanimité ce que toute la puissance de ses Ennemis ne le scauroit contraindre de faire, & rendra genereusement ce qu'il leur seroit impossible de luy oster. Cependant pour induire les Cercles Germaniques à leur fournir de l'argent, pour nous forcer à entendre à la paix,

dont

dont à leur dire nous avons averfion ; Ils ne laissent de publier par tout, qu'il n'a pas tenu à eux que le Traité de Hambourg n'ait reussi, & que le calme n'ait esté rendu à la Republique Chrestienne. Mais le contraire est si éventé dans l'Allemagne : le Roy de Dannemarc s'en est laissé si clairement entendre, & les Ministres des Princes Neutres residens à la Cour du Roy de Hongrie, l'ont mandé en des termes si formels & si positifs ; qu'il n'y a personne qui ne decouvre la fourbe, & ne s'apperçoive du Change.

Quant au second point il est certes fort avancé, s'il n'est pas encore acheué, & toutes les apparences seront fausses, ou le Roy avec l'ayde de ses Confederez fera mourir dans l'Ame des Princes de la Maison d'Austriche, & sur tout dans celle des Espagnols où il a son principal siege ; le dessein de la Monarchie dont on les accuse, & cet illustre Crime qu'on leur impute, qui a esté la source de tant de troubles & de broüilleries. Et c'est ce qui rendra le Regne du Roy remarquable & glorieux par dessus les Regnes de tous ses Predecesseurs, & qui fera que la Chrestienté luy aura une obligation

S 2



gation immortelle, de n'avoir pas souffert que cette superbe Maison qui la devoit toute de la pensée; ait fait un pas pour s'acheminer à ce but, qu'il ne l'ait arrestée, & ait pris une mesure pour s'y ajuster, qu'il n'ait rompuë. Mais afin que personne ne s'imagine que j'avance au hazard ce que je viens de dire, & que parlant du dessein de cette pretendüe Monarchie, je me fasse un Monstre pour le combatre; Je me suis resolu d'en estaller icy quelque chose, & de donner une partie du plan qui en a esté autant que je l'ay pü comprendre dressé en Espagne. D'autres pourront ajouter ce qui manquera à cette besogne, & finir la peinture que je n'auray qu'esbauchée.

Je prendray ce dessein jusqu'à sa premiere origine & à sa source la plus reculée, & le continueray jusqu'aux troubles de la Boheme, où il se fit plus notablement sentir, & où il esclata avec bien plus de bruit & de violence qu'il n'avoit fait jusques alors. Car il est vray que le premier mouvement de defection ou de Revolte (on l'appellera comme l'on voudra) qui s'esleva dans l'esprit des Bohemiens contre la Maison d'Austrie,

che,

che & la premiere pensée qu'ils eurent de se soustraire de sa puissance, & de passer sous un autre joug; leur vint de la peur qu'ils eurent de tomber avec le temps sous celui d'Espagne. L'amour de la liberté dont les peuples du Septentrion sont plus épris que peuples du monde; faisoit apprehender à ceux-cy de voir mourir la leur qui estoit desia blessée en plusieurs endroits, sous une Domination qui ne tient jamais les Estrangers, que par des chaînes qu'ils ne puissent rompre, ny ne s'assure jamais de leur fidelité, que par l'impuissance où il les met de se rebeller. D'autre costé le zele de la Religion, qui est également violent soit qu'elle soit bonne ou mauvaise, en l'ame de tous ceux qui en ont; ne permettoit pas qu'ils se figurassent sans horreur & sans desespoir, l'image de ce severe Tribunal qui n'en souffrant qu'une; n'a que le fer & le feu pour desraciner & pour destruire les autres.

De ces deux indomtables passions naquirent & pullulerent, comme des fruits de leur semence & des branches de leur Tronc, ce memorable soulevement qu'ils firent contre l'Empereur Ferdinand, & cette fatale election à la Royauté

de leur pays, qu'ils arresterent en la personne de Federic Comte Palatin. Nous ferons voir à la fin de ce Liure par des preuves authentiques, que cette imagination des Bohemiens n'estoit pas vainne ny cette terreur panique, & qu'il y avoit long-temps que les Espagnols avoient formé ce projet. Qu'ils en jetoient tous les jours les fondemens, & assembloient les materiaux pour le continuer, & pour le conduire jusqu'au faiste. Pour ce qui est de la suite de cette defection, qui n'est pas encore terminée, & des embrasemens qu'elle a causez dans l'Europe, qui n'ont pas encore cessé; Nous en avons parlé en plusieurs endroits de cét ouvrage, & nous en parlerons encore plus amplement en la troisième Partie, où j'espère de faire voir que l'Histoire soit ancienne ou moderne, n'a gueres de Tableau à représenter, où l'on voye des passions plus rapides & plus changeantes de la part des hommes: des coups plus soudains & plus inesperez de la part de la fortune, & des occurrences plus signalées & de plus grande instruction pour les Princes; que celles qui ont paru aux affaires d'Allemagne.

Avant que d'entamer une matiere si impor-

DV MINISTRE D'ESTAT. 425
 importante, & d'entrer en un si beau champ; Je ne sçaurois m'empescher de dire un mot des mœurs d'une partie de ceux, que la Maison d'Austriche employe pour faire la guerre, & des moyens dont elle se sert pour affermir ses conquestes. Ces gens-là donc que nous avons souvent en teste, & dont nous avons esté quelquefois en peine de deffendre nos frontieres; sont une certaine espee d'hommes, à qui le voisinage & le commerce des Turcs, dont leurs troupes sont peut estre meslées; ont fait perdre tout sentiment d'humanité & de Religion, & que l'impunité de leurs crimes qu'ils reçoivent au lieu de solde, a conduit à une habitude invincible d'exercer toute sorte de cruauté, & de commettre toute sorte de sacrileges. Les Loix de la bonne guerre, que le Marechal de Brisfac rendit autrefois si fameuses en Italie, & qui estoient plus indulgentes & plus favorables au pays ennemy, que celles qu'on pratiquoit maintenant ne le sont au pays amy; sont pour eux une matiere dont ils n'ont pas seulement ouï parler. Ils n'y entrent jamais que l'espee à l'une main & le flambeau à l'autre. Ils veulent que le feu y consume ce que

le fer n'y scauroit destruire. Ils y donnent aussi peu aux choses sacrées qu'aux profanes. Les Religieuses & celles qui ne le sont pas, sont également l'objet de leur brutalité, & leur volupté seroit imparfaite, si le meurtre ne succedoit au violement, & si apres avoir contenté ce qu'il y a de plus indocile & de plus desordonné en la partie concupiscible; Ils n'assouissoient encore par des supplices horribles & par des morts barbares, ce qu'il y a de plus inhumain & de plus sauvage en la partie irascible. Ie ne dis rien que l'experience ne confirme, & dont la Lorraine & d'autres pays, n'ayent veu des exemples, qui sont aujourd'huy l'estonnement de toutes les Nations, & seront à l'avenir l'opprobre de nostre Siecle.

Quant à ceux en faveur desquels se font des conquestes si tragiques & si funestes; Il est certain que s'ils abatent & destruisent quelque chose d'un Estat; Tants'en faut que ce soit leur dessein, comme c'est celuy du Prince legitime, d'en reparer les ruines quand ils le pourront, & de le rebastir plus magnifique & plus superbe qu'il n'estoit auparavant; qu'ils le voudroient mettre s'ils pou-

voient

voient rez pied rez terre: qu'ils en voudroient s'ils pouvoient arracher les fondemens: qu'ils voudroient faire passer la charruë & semer du sel dessus; afin qu'il n'y restat un simple vestige de son premier Gouvernement, ny un seul trait de son ancienne forme: & leur methode de s'establiir, & d'enraciner leur domination; est d'y mettre à bas les Testes hautes, jusqu'à ce qu'il n'y en ait point qui ne soient humbles & basses: d'y prendre pour crimes de leze Majesté, le courage & l'esprit des habitans, & d'y tenir pour Rebelles tous ceux qui ont des qualitez pour oser le devenir: de s'en deffaire ou de les transporter ailleurs, où ils ne leur soient point suspects, & où ils ne puissent irriter une jalousie si tendre, & une deffiance si delicate que la leur. Et d'autant qu'ils scauent bien qu'il faut que plusieurs Generations passent, & que plusieurs siecles s'escoulent, avant que les peuples conquis oublians la premiere domination sous laquelle ils ont vescu; se soient acoustumés à la nouvelle: & que d'ailleurs l'obeissance forcée, & qu'il n'est pas au pouvoir de ceux qui la rendent de refuser, revient mieus à leur humeur altiere & imperieuse; que l'o-



beillance volontaire, qui se peut perdre toutes les fois que les sujets changeront d'inclination, & reclaimeront un autre Maistre. Ils s'en assurent avec des garnisons & des Colonies, & par le moyen des Gouvernemens & des Magistratures, qu'ils mettent entre les mains de ceux de leur Nation à l'exclusion de ceux qui n'en sont pas, & qui sont punis par là du vice de leur origine, & font penitence d'un peché, dont ils ne sont pas coupables.

C'est une peinture dont les traits ne sont pas sortis de mon invention & de mon caprice; mais qui ont esté empruntez de leurs Relations & de leurs Histories, & dont l'Italie les Indes & d'autres pays encore sont des Originaux certains & indubitables. Et c'est la desolation que le Roy veut prevenir avant qu'elle naisse, & jusques dans le sein de ses Causes: c'est la tempeste qu'il conjure auparavant qu'elle esclate: c'est le veritable sujet des secours qu'il exige de son peuple, & la raison qui le force de mettre en pratique cette dure & triste Loy de la conservation; qui permet qu'on chafse & qu'on divertisse les plus grands maux par les moindres.

DISCOVRS DEUXIEME.

De l'Origine du dessin de la pretendue Monarchie de la Maison d'Autriche. Quelques avantages qu'apporte la Dignité Imperiale au dessus des autres Dignitez Seculieres du Christianisme.

FERDINAND d'Aragon un des grands Politiques de son temps, & qui eust tousiours des pensées plus vastes que sa puissance; fust celuy qui commença à concevoir le dessein de la Monarchie dont nous parlons, & qui en jetta le premier fondement, en mariant sa fille Jeanne & son heritiere, à l'Archiduc Philippe fils de l'Empereur Maximilian. Son mariage avec Isabelle de Castille, avoit uny & comme enté dans sa Maison toutes les Espagnes, excepté le Royaume de Grenade; dont apres une guerre de dix ans & par la valeur de Ferrant Gonzalve, il se rendit maistre, & en remporta le surnom de CATHOLIQUE, qu'il a laissé à ses descendans. La mesme fortune des armes, & la vertu du mesme Capitaine; luy donnerent sur nous le Royaume de Naples; que nous avions recouvré sur les Roys de Naples ses parens, & rejoignirent en

sa personne, à la part que nous luy en ayons faite, celle que nous nous estions gardée en le conquerant. L'interdit que fulmina Iules second contre Henry Roy de Navarre nostre Allié, luy presta couleur & fournit pretexte, pour usurper ce Royaume. Le hazard plustot que la Raison: ou pour mieux dire une secreete disposition de la divine Providence, qui tend quelquefois à ses fins par dessus la Raison des hommes & contre l'apparence des choses: le fit entendre aux propositions de Christofle Coulom pour la descouverte des Indes Occidentales, & luy exposa la despoüille des plus riches Mines que la terre porte, & l'abondance du plus long travail que le Soleil ait fait, depuis qu'il l'esclaire. De sorte que sa fille apporta de grands Estats & de belles esperances à l'Archiduc son mary, qui recueillit encore du costé de sa Mere les Pays-Bas & la Comté de Bourgogne; outre ce qui luy devoit venir du costé du Pere, qui n'estoit pas petit ny peu considerable en Allemagne.

Cette conjunction donc de la chaleur & du courage d'Allemagne, à la secheresse & à la prudence d'Espagne estant faite, & tant de differens Estats estant assemblez

semblez en une mesme Maison, comme autant de bras espars en divers endroits, pour embrasser & pour estreindre le reste de la Chrestienté; Il posa pour Element & pour principe de la doctrine qu'il laissoit à sa Posterité, de retenir tousiours l'Empire devers soy, comme la base qui devoit porter la Grandeur où elle aspireroit, & comme le centre où tous les Estats dont elle meditoit la conquete, se devoient unir pour faire le Cercle de la Monarchie. Voila la premiere idée de ce grand dessein, & le germe d'où il a commencé à s'esclorre. Voila la visée de Ferdinand & sa plus douce esperance; Et bien que l'Ambition de son Gendre luy ait fait de la peine à luy mesme, & ait esté le trouble de son repos & le tourment de sa veillesse; Il l'a peut-estre souffert avec un sentiment pareil à celuy d'Agrippine Mere de Neron, laquelle menacée par un Astrologue du funeste & tragique traitement que luy seroit son fils s'il parvenoit à l'Empire, **QVE IE MEVRE reparait elle POURVEU QU'IL REGNE.**

Faisons icy une Station qui ne sera pas inutile, & considerons avant que de passer outre, ce que la possession de

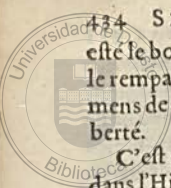


L'Empire peut contribuer au dessein de la Monarchie. Il est certain que comme entre les Dignitez Seculieres du Christianisme, il n'y en a point de si haute que l'Imperiale, ny dont la lumiere brille si vivement que la sienne; Elle a aussi des moyens extraordinaires de s'agrandir, & d'attirer où elle voudra injustement ou avec justice, tous les Estats qui dependent d'elle. La Maison d'Autriche l'a fait voir, depuis que Charles le Quint y fust eslevé, & qu'il eust fortifié la puissance de l'Empire, par la jonction de tant d'Estats qu'il recueillit ou qu'il usurpa. Les moyens les plus esclatans & qui ont fait le plus de rumeur, dont luy & ses Successeurs se sont servis, ou se sont voulu servir, pour estendre leur grandeur à l'ombre de cette Dignité; sont particulièrement ceux-cy.

Le premier est, les Ligues qu'ils ont faites ou trouvées en Allemagne, & qu'ils ont tousiours eü l'adresse d'ajuster à leurs Interests sous d'autres pretextes, & de les destourner à leurs fins particulieres, sous couleur de rechercher & de poursuivre le bien des Confederés. Cette invention a esté un des plus rares & plus subtils Stratagemes de leur Poli-

Politique, & ils n'ont gueres jamais mis d'artifice en œuvre, qui leur ait produit de si grands succez, qui ait eü une utilité si presente, ny qui ait agy si long-temps & si imperceptiblement, que celuy-là. Par ce moyen ils ont disposé des forces qui n'estoient pas à eux, comme de celles qui leur appartoient, & n'ayant pas en leur pouvoir la Fontaine, c'est à dire les Estats de leurs Amis; Ils n'ont pas laissé d'avoir la commodité & l'usage du Ruiffeau, c'est à dire de leur puissance. Tout le monde sçait * combien de temps ils se servirent pour envahir & pour despoüiller, de la Ligue de Suaube qui n'avoit esté instituée, comme nous l'avons remarqué en un autre endroit, que pour empescher les invasions qui se preparoient, & faire reparer les violences qui se commettoient dans l'Empire: Et l'Histoire nous apprend assez, la peine qu'eust Monsieur de Langey à rompre le charme qui lioit les membres de cette Ligue: à leur rendre la veüe, & à leur faire comprendre que ce qui avoit esté préparé comme remede, estoit devenu poison entre les mains de l'Empereur Charles & de Ferdinand son frere. Tant il est vray que la France a tousiours

* 70 ans.



434 SECONDE PARTIE

este le bouclier fatal de l'Allemagne, & le rempart destiné à arrester les mouvemens de ceux qui ont entrepris sur sa liberté.

C'est encore une chose assez connue dans l'Histoire, & dont nous avons fait mention au dernier Discours du Livre second, que si le mesme Empereur n'eust trouvé moyen de former en Italie & en Allemagne, une Contreligue pour l'opposer à celle de Smalchalde, où tous les Protestans presque du Septentrion avoient concouru pour le despoüiller; celle-cy l'auroit mis en chemise: l'auroit dégradé de l'Empire, & fait trouver ridicule la Rodomontade du Duc d'Alve, qui répondit à celuy qui pour luy figurer la grandeur des forces, & le nombre des Puissances conjurées contre son Maistre; luy disoit que le Duc de Saxe & le Lantgrave de Hesse, le Roy de Danemarck & celuy de Suede &c. estoient de la partie; que le Roy d'Espagne & celuy de Naples, l'Archiduc d'Autriche & le Comte de Tyrol; le Duc de Milan & le Seigneur des Pays-Bas &c. estoient entrez dans la Ligue que son Maistre opposeroit, à la multitude & aux forces de ces Puissances conjurées. Mais à la faveur de cette

DV MINISTRE D'ESTAT. 435
de cette Ligue il domta l'autre: Il fit ouvrir les portes aux villes mutines, & eust peut-estre deslors pû achever, ce qui a esté depuis si souvent & inutilement tenté; c'est à dire la reduction de toute l'Allemagne, s'il n'en eust esté empesché d'ailleurs comme nous l'avons rapporté au Discours susdit.

Je ne parleray pas à present d'autant que j'en ay parlé amplement au second Livre, de celle qu'en Allemagne on appelle CATHOLIQUE. Il est vray qu'il ne s'en fit jamais de mieux entendüe, ny d'une ordonnance plus reguliere & plus juste, pour les Interests de la Maison d'Autriche. Et bien qu'elle n'ait eü pour fondement & pour pretexte de son establissement, que la defense de la Religion contre les menaces des Protestans; Il est certain qu'elle n'a presque travaillé ny presté ses forces jusques icy, que pour remettre les affaires de l'Empereur qui estoient en ruine, & pour rendre sa fortune plus florissante & sa puissance plus formidable.

Un autre moyen que la possession de l'Empire, a fourni aux Princes de la Maison d'Autriche, pour entreprendre comme impunément sur les autres Princes



ces Chrestiens, & pour faire les apprests de leurs entreprises sans trouble, & sans qu'on ait quasi osé en tesmoigner de la jalousie; a esté l'obligation speciale que l'Empire apporte de faire la guerre au Turc, & le personnage particulier que l'Empereur soustient, d'Adversaire de ce grand Ennemy des Fideles. Et neantmoins combien de fois Charles le Quint a-t'il armé puissamment, & fait armer l'Allemagne sous ce pretexte? Et combien de fois a-t'il trompé le monde, & donné le change aux Allemans, en tournant ses armes contre la France, ou à l'oppression de quelqu'un de nos Alliez, comme il arriva au Duc de Gueldres? Et lors que nous avons fait semblant de nous remuer au bruit de ces preparatifs: lors que nous nous sommes mis en quelque devoir de nous couvrir contre l'orage qui venoit à nous: lors que nous avons voulu user de quelque precaution, pour acquerir une seurété nécessaire, C'est alors qu'il a fait des declamations & des invectives: qu'il a publié des Cartels & des Manifestes: qu'il a estourdy les Conclaves & les Dietes, des plaintes qu'il faisoit contre nos Roys, & des acufations dont il les char-

geoit,

geoit, de le destourner d'une guerre sainte, & de l'intelligence qu'à son dire ils avoient avec le Turc, au prejudice de la Chrestienté & de ses Princes. De sorte que par les artifices & par les menées de l'Empereur, nous estions reduits à ce triste party, & a cette dure necessité, ou de nous laisser surprendre au mauvais temps qui se formoit; comme il est quelquefois arrivé à François premier: ou d'encourir le blasme de peu de sentiment & de peu de zele pour la Religion, si nous nous preparions quelque abry & quelque retraite pour nous en garantir; comme il est arrivé à Henry second.

Le diray par occasion, & pour le divertissement du Lecteur, que les Successeurs de Charles n'ont pas mal profité de son exemple, & qu'ils ont esté tresdignes Imitateurs d'un si bon maistre. La Barbarie a plusieurs fois esté le sujet apparent des armemens qu'ils ont faits, & des flotes qu'ils ont équipées contre la France. C'est un artifice qui semble estre naturel & comme infeodé au sang d'Espagne, & l'on en a veu des exemples aux Siecles plus reculez, & en des temps où la fourberie ne passoit pas pour prudence, & où il y avoit encore commune-

ment

ment dans le monde de la bonne foy qui estoit pure, & de la sincerité, qui n'estoit pas sophistiquée. En voicy un assez remarquable. Apres que Pierre III. Roy d'Aragon eust perdu la Sicile, & que nous l'eusmes despoüillé de cette belle Isle, qui ne luy estoit gueres moins chere que son Royaume d'Espagne; comme il estoit grand maistre en l'art de dissimuler, il tesmoigna bien-tost en apparence d'estre consolé de sa perte; & bien que le cœur luy en saignat depuis tres-profondement, il fit mine de n'y songer plus, & de n'avoir des pensées pour la reparer, que du costé de la Barbarie. Sur un bruit si specieux qu'il fit semer de tous costez, & sur une si plausible impression dont il esbloüit les autres Princes Chrestiens; Il en obligea quelques uns entre lesquels estoit saint Loüys, de l'assister d'argent pour s'équiper, & pour dresser l'armée navalle qu'il destinoit à une Expedition si sainte. Ce bon Prince qui ne scavoit regner que pour la gloire de Dieu, & à qui la Couronne qu'il portoit eust trop pesé, si la Charité ne l'eust soustenué; n'eust garde de manquer à une si pieuse assistance, & il se laissa aisément prendre à un atrait si subtil

& à

& à une amorce si delicate. Mais cette armée qui devoit conquerir l'Affrique, & mettre aux fers les Infideles de ce pays-là; n'eust pour objet que la ruine des François qui estoient en Sicile, & par une supercherie sans exemple, & par une mer de sang respandu qui n'eust jamais rien de semblable; fit ces fameuses Vespres que depuis on a appellé Siciliennes.

Ce n'est pas pour parler sainement de cette affaire, que ce fust un crime à Pierre, s'il n'y eust eü autre chose; de tenir caché un dessein qui ne pouvoit reussir que par le silence, & qu'on ne deust mesme louer la responce qu'il fit à Martin IV. qui luy envoya demander, où tendoit ce grand Equipage, & ce puissant Appareil de guerre; *Que si sa chemise scavoit ce qu'il avoit dans le cœur, il la brusleroit tout à l'heure.* Les Princes certes ne sont pas obligez de n'avoir point de secret pour les autres Princes, & de rendre raison de tout ce qu'ils veulent faire, à tous ceux qui la leur voudroient demander. Mais il n'y a point de couleur ny d'art, pour déguiser & pour adoucir la mauvaise foy de Pierre, & cette noire procedure qui luy fit destourner l'argent que
 , saint

saint Louÿs luy avoit donné pour faire la guerre aux Infideles, à l'oppression des Chrestiens, & convertir une matiere destinée à une œuvre sainte, au massacre & à la boucherie de ses sujets. Ce que je pretens inferer de ces exemples, & de plusieurs autres de mesme nature, que la Maison d'Autriche peut fournir assez abondamment; est qu'il y a une trop grande facilité, & une trop stupide disposition dans l'Âme de plusieurs personnes, & particulièrement de celles qui se piquent de devotion, & font profession d'une vie plus reformée; à croire toutes les choses que les Partisans & les Emisaires de cette Maison publient, en faveur de sa pieté. Que le zele qui semble la brusler, pour la Religion; n'est quelquefois qu'un feu en peinture, & qu'un zele en apparence, & que cette belle montre qui donne si fort dans la veüe de tant de gens; ressemble aux couleurs de l'Arc-en-ciel, qui ne font qu'illusion & que tromperie pour les yeux des simples.

Cette obligation particuliere qu'ont les Emperours Chrestiens, de s'opposer aux armes du Ture, & d'estre le rempart de la Chrestienté du costé de la Hon-
 grie;

grie; leur apporte encore une faculté speciale que n'ont pas les autres Princes de faire des Ligues, & d'induire les autres Princes d'armer quand il est besoin contre l'Enemy immortel de leur Religion & de leurs Estats.

DISCOVRS TROISIEME.

Suite des avantages qu'apporte la Dignité Imperiale au dessus des autres Dignitez Seculieres du Christianisme.

VN troisiéme moyen que l'Empire fournit à ceux qui l'ocupent, de faire progresz & d'avancer leurs affaires en faisant des graces, ou en suscitant des traverses; Est la puissance soit legitime soit usurpée, avec laquelle les Emperours se sont de tout temps meslez de la convocation & de la tenuë des Conciles œcumeniques. Il n'y a point de doute qu'à cause qu'ils sont les Testes les plus relevées du Corps Seculier du Christianisme: ou à cause de quelque droit particulier qui est annexé à leur Dignité (si tant est qu'il y en ait d'annexé;) Ils n'interviennent avec plus d'autorité & de reverence, que les autres Princes, à ces grandes & importantes Assemblées. Il
 n'y

n'y a point encore de doute, que particulièrement aux derniers Siecles, où l'on a esté contraint d'y traiter des affaires temporelles, aussi bien que des Ecclesiastiques, à cause de la puissance des Heretiques & de celle des Infideles; Les Empereurs n'ayent pû s'y rendre formidables ou indulgens à qui ils ont voulu: Et comme c'est le naturel de l'esprit humain d'aller tousiours au de là des choses permises, & d'allonger les limites de sa jurisdiction; qu'au lieu de remedier aux invasions des Infideles & à la defection des Heretiques, par les voyes convenables; Ils n'ayent tantost voulu imposer un joug aux Papes & leur mettre des cepts aux pieds; comme parloient les Ministres de Charles le Quint, sur le sujet du Concile de Trente: & n'ayent tantost applaudy au murmure des Heretiques, & aux plaintes qu'ils ont eslevées contre l'Eglise, à cause des mœurs des Catholiques, & sur tout à cause des vices & des abus dont ils ont acufé la Cour de Rome.

Cette reformation certes des mœurs des particuliers; est une chose fort desirable, & ea tousiours esté le souhait des gens de bien, de voir refleurir l'ancienne discipline, & renaître l'innocence

ce du Siecle d'or de l'Eglise. Mais les œuvres ne sont pas si aisées à faire que les souhaits, & les Papes sous lesquels s'est convoqué ou tenu le Concile de Trente; ont eü raison d'avoüer qu'il estoit juste, qu'on purifiast l'Eglise de la corruption qui s'estoit glissée en quelques uns de ses Membres, & qu'on ostast les taches qui defiguroient quelques uns de ses Ministres. Mais qu'il n'estoit pas moins juste & moins raisonnable, que les Princes qui demandoient avec tant d'ardeur & de vehemence, cette Reformation & ce renouvellement d'esprit des Ecclesiastiques; travaillassent aussi de leur costé à nettoyer ce qu'il y avoit de gaste chez eux, & à guerir leurs Ames de ces furieuses passions d'ambition & de vengeance, dont elles estoient agitées, & qui remplissant la Chrestienté de feu & de sang; n'en faisoient qu'une solitude & qu'un Cemetiere. Qu'il falloit premierement en bannir la guerre, qui estant la Mere de tous les vices; estoit une des sources de la licence de quelques Ecclesiastiques, & un des principes de leur ignorance. Qu'il falloit rendre la paix au monde, & faire cesser l'aigreur des courages & la hayne des Partis; afin que



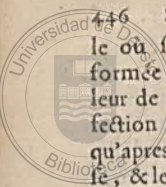
les Peres qui iroient au Concile, y vin-
sent le cœur vuide des passions de leurs
Maistres, & l'Ame seulement pleine
des Interests de l'Eglise.

Quant aux Heretiques qui s'en estoient
separez, sous couleur d'y avoir remar-
qué de la corruption; (supposé que cela
fust ainsi) qu'ils l'avoient fait par une
corruption encore plus grande. Que
c'estoient des freres lasches, qui au lieu
de travailler à la guerison de leurs freres
malades, les laissoient mourir à faute
d'assistance: & des Enfans desnaturez
qui abandonnoient la vieillesse de leur
Mere, sous pretexte que sa beauté de-
clinoit, & qu'ils croyoient avoir veu
quelque tache & quelque ride sur son vi-
sage. Qu'il falloit retrancher les super-
fluites & les excroissances de l'arbre s'il
y en avoit; mais non pas le couper au
pied, & estançonner ce qui penchoit du
bastiment; mais non pas l'abatre. Que
ces gens-la estoient venus faire la guerre
au luxe à la pompe & aux autres vices de
la Cour de Rome, qui estoient des ap-
partenances des Sens & de la matiere,
avec l'orgueil & la felonie, & les au-
tres pechez qui estans propres de l'es-
prit; avoient un venin plus dangereux,
&c.

& estoient d'un ordre superieur en ma-
lice.

Revenons à nostre sujet, & pour la
preuve & la confirmation de ce que nous
avons dit cy dessus; n'oublions pas d'ob-
server que le Concile de Trente soit en la
poursuite de sa Convocation, soit en sa
tenuë; a esté entre les mains de Charles
le Quint comme un cousteau qui tren-
choit tantost contre le Pape, & tantost
contre les Protestans d'Allemagne: ou
comme un instrument dont il se servoit,
tantost pour gagner les inclinations des
mesmes Protestans, & les attirer à sa cor-
delle: tantost pour se rendre agreable
au Pape, & le mettre dans ses Interests.
Et ainsi par le moyen de la crainte & de
l'esperance, & par le ministere de ces
deux puissantes passions; Il taschoit de
dominer à Rome & en Allemagne: de
donner la Loy au reste de la Chrestienté,
& sur tout de batre & de miner la Fran-
ce, & de s'oster le grand contrepoids
qu'il trouvoit pour l'execution de ses
desseins, aux forces de ce Royaume.

Aux Protestans qui pleins de l'esprit
de Luther & gastez de son venin, brus-
loient de hayne contre le saint Siege; Il
promettoit la convocation d'un Conci-



le ou son autorité devoit estre reformée: & au Pape qui outré de douleur de voir ce grand Schisme & la deflection de tant d'Ames; ne souspiroit qu'après leur retour au sein de l'Eglise, & leur reunion au Centre de son unité qui est le saint Siege; Il donnoit esperance de faire venir les Protestans au Concile, & au cas qu'ils ne voulussent se soumettre à ses Resolutions & à ses Decrets; de les y contraindre. Maintenant il faisoit intimer à ceux-cy mesmes ces menaces, & leur faisoit peur des armes du saint Siege qu'il devoit fortifier des siennes. Et c'estoit lors qu'ils se monstroient difficiles à ce qu'il desiroit d'eux, & qu'ils ne vouloient conspirer & travailler de concert avecque luy, à la ruine de la France; ce qui estoit le but de ses artifices. Une autrefois il essayoit de donner de la terreur au Pape, & le menaçoit de le faire tellement brider par le Concile, & reduire son pouvoir à des bornes si estroites; qu'il se repentiroit de n'avoir pas esté assez indulgent à ses desirs, & assez favorable aux mouvemens qui le transportoient contre ce Royaume. Quelquefois pour nous rendre odieux aux Protestans, & pour aiguiser

ser la hayne qu'il leur imprimoit contre nous, & faire fructifier les semences qu'il en avoit de long-temps jettées; Il leur donnoit à entendre que c'estoit nous qui estions l'obstacle de la tenue du Concile, aux lieux qui leur estoient commodes, & aux conditions qui leur estoient agreables. Et quelquefois il faisoit exagerer devant le Pape, les precautions que nous apportons, & les preservatifs dont nous nous munissons, pour nous garantir des pratiques qu'il formoit contre nous, & des maux qu'il nous preparoit à Rome & au Concile.

De sorte que nous n'eusmes pas peu de peine à destrouper les Allemans à qui il avoit donné de si sinistres impressions de nostre conduite: ny besoin de peu d'industrie hardiesse & bonne fortune, pour faire avorter les propositions qu'il fit faire à Trente par ses Ministres. Asçavoir, que toute la Chrestienté se liguar contre nous, pour nous faire renoncer à l'Alliance du Turc; bien que nous ne nous en soyons jamais servis que pour le bien des Chrestiens, ou pour une defense necessaire. Pour restablir le Duc de Savoye son Oncle, aux places de ses Estats que nous avions ocupées;

quoy que c'eust esté legitimelement & à titre de juste guerre. Bref pour d'autres fins qui le concernoient, & non la Chrestienté, & qui tendoient à la promotion de ses Interests, & non à l'avancement de ceux de l'Eglise. De là naquirent ces prudentes & necessaires Protestsations que Henry second fit faire à Rome & à Trente par ses Ambassadeurs, contre ces Conjurations & contre ces Monopoles. De là vint cette genereuse résistance que firent les Suisses aux menées du Nonce du Pape pratiqué par l'Empereur, & à la violence des offices qu'il faisoit, pour les destacher de nostre Alliance, & pour empescher chez eux la permission des levées de gens de guerre, qui se faisoient en nostre faveur.

Je ne veux pas oublier icy un trait remarquable de la mauvaise volonté de Charles contre la France. Bien que le Turc fust le juste Adversaire, comme nous l'avons desia dit que sa Dignité luy assignoit, & que les Contributions de l'Empire qu'on appelle R O M A S Z V K, ne s'ordonnent principalement que pour luy faire la guerre; Si est-ce qu'apres que les Princes & Estats Protestans, pour se delivrer

delivrer des importunitéz qu'il leur faisoit de l'assister contre nous: pour ne travailler pas eux-mesmes à saper les fondemens de leur subsistance, qui sont en la protection de cette Couronne, & pour luy ouvrir une Carriere à s'esproover plus digne de luy; luy eurent offert de le servir de cent mille hommes contre le Turc, il les refusa, & s'obstina à vouloir ce secours & cette subvention contre ce Royaume. Il ne faut pas aussi oublier un autre trait non moins remarquable, du respect que ce Prince a porté, & de la deference qu'il a renduë au saint Siege & au Concile. C'est que pour gaigner le cœur des Protestans, & pour disposer de leurs forces contre nous; Il leur a permis durant la tenuë du Concile & auparavant: à la face du Legat & des Nonces du Pape, & sans leur interuention; Il leur a permis diverses Assemblées & Conferences, pour y traiter & resoudre divers points qui concernoient la Religion, & qui devoient estre decidez par le Concile. C'estoit proprement enraciner par son autorité l'Herésie, qui avoit esté plantée par sa connivence, & donner un nouveau titre à des Erreurs, qui ne

croioient estre que trop bien fondées. S'il fust arrivé quelque chose de semblable à quelques uns de nos Roys, & s'ils eussent si insolemment oublié qu'ils estoient Enfans de l'Eglise; Il n'y eust point eü assez de foudres au Vatican pour lancer sur leurs testes, au jugement de nos Adversaires: Il n'y eust point eü de couleurs assez noires pour obscurcir leur honneur, ny de Satyres assez violentes pour le flectir. On ne doutera point de cette verité, si l'on se souvient du bruit que fit chez nos voyfins & en France mesme, le Colloque de Poissy; qui neantmoins ne fust assemblé que du consentement du Pape: qu'à la presence d'un Legat Apostolique, & pour appaiser le Schisme qui nous deschiroit, & degrader plus solennellement l'Herésie; comme le Cardinal de Lorraine l'avoit fait esperer au Roy.

Et toute fois pour des entreprises si impies, & des attentats si sacrileges, que ceux de l'Empereur; on n'en murmura à Rome qu'entre les dents, & l'on n'en fit que des plaintes secretes & des discours à l'oreille. Et soit que la mollesse de quelques uns de cette Cour, ne souffrit pas qu'on y choquat hautement la

puissance & la fortune de Charles: ou que la prudence, conseillat de dissimuler & laisser courir un mal, qu'il eust fait dangereux d'entreprendre de chastier; cette procedure demeura impunie à Rome: les armes du saint-Siege ne furent pas employées à la venger, & la Maison d'Autriche n'a pas laissé depuis, de se conserver non seulement parmy ses sujets, mais encore parmy les sujets des autres Princes; la reputation d'estre l'espée & le bouclier de l'Eglise. Tant il est vray que cette Maison est puissante en artifices: qu'elle a des ressorts cachez & subtils pour remuer les Creances, & du plastre fin & delié pour déguiser sa laideur & couvrir ses taches. Tant il est vray aussi que la France est malheureuse de ce costé-là, & que le zele qu'elle a tousiours eü pour la Religion, & le respect qu'elle a tousiours porté au saint Siege; ont eü peine de gagner creance parmy les hommes, & de s'insinuer mesme dans l'esprit de ses propres Enfans, & de ceux-là encore, qui ont veritablement de la pieté & de bonnes intentions: Mais qui donnent trop à leur chaleur qui n'est pas assez esclairée ny assez discrete, & defferent trop peu



SECONDE PARTIE

à la lumière des autres; dont la chaleur est prudente & considérée.

Un quatrième moyen capable de gagner des Estats à peu de frais, & des victoires sans combatre, que les Empereurs de la Maison d'Austriche ont voulu introduire dans l'Empire, & qui les eust menez bien loin si on les eust laissé faire, & s'ils n'eussent trouvé la France en teste pour les arrester; est la voye des Sequestres. Cette voye a une consequence si funeste à la liberté des Princes & des Estats qui dependent de l'Empire; que les plus affectionnez mesmes à la Maison d'Austriche en ont eü peur & s'en sont scandalifez, & le Duc de Baviere qui a de tout temps esté une des colonnes qui ont soustenu la grandeur de cette Maison; s'en laissâ assez entendre en ce sens par une lettre du 13. Decembre 1629. que le sieur Iocherius escrivit en son nom à Monsieur le Nonce Bagny, pour responce à celle que ledit sieur Nonce luy avoit escrîte, du 5. Octobre de la mesme année; par laquelle il luy represente de la part du Roy, *la consequence du refus que l'Empereur faisoit à la priere des Espagnols, de donner l'Investiture des Estats à ceux qui en estoient les legitimes*

DV MINISTRED'ESTAT. 453

legitimes heritiers, & qui estoient compris dans les premieres Investitures, & de les despoüiller desdits Estats par le moyen des Sequestres. Cela regardoit le dernier Duc de Mantouïe.

Ils commencerent à faire l'ouverture de ce chemin, & à mettre ce moyen en pratique, apres la mort de Guillaume Duc de Cleves. Les Espagnols qui vouloient à quelque prix que ce fust envahir sa succession, qui outre l'estenduë & la bonté du pays qu'elle embrassoit, estoit pour eux d'une merveilleuse bien-seance; obtindrent de l'Empereur qu'il envoyat occuper Lucilliers par l'Archiduc Leopold Beau-frere de leur Roy, & tenir cette place en forme de Sequestre; jusqu'à ce qu'il eust jugé à qui de droit cette Succession appartenoit, & terminé en justice ce fameux different, où il y avoit tant de nœuds à deslier, & tant de parties à contenter; que la decision n'en pouvoit estre que fort longue & mal-aisée. Cette invention de Sequestres s'ils l'avoient pû establir; leur donneroit moyen de s'affleuer avec le temps sous une apparence de justice, la possession de ce où ils n'auroient point de droit, & dont ils se seroient saisis par une simple bien-seance.



En effet il n'est rien de plus vray, que l'humeur des Pretendans dont il y en auroit tousiours quelqu'un qui seroit à leur disposition, ou la nature de l'affaire qui ne seroit jamais si nette & si claire, qu'il n'y eust tousiours quelque ombre & quelque nuage qui seroit peine à chasser: ou les formes mesmes de la Justice si souvent contraires à l'Expedition de la Justice, seroient naistre tant de difficultez & esclorre tant d'incidens; que les veritables maistres du bien contentieux lassez d'une longueur sans fin, & desesperant de le pouvoir jamais retirer de mains si puissantes & si avides, que celles qui le leur retiendroient; seroient contrains d'entendre aux propositions qui leur seroient faites d'en recevoir compensation, & de prendre quelque chose de réel & d'effectif, pour un peu d'esperance mal fondée, & pour quelques tiltres vains & frivoles. De sorte que ceux-là deviendroient apparemment maistres legitimes, de ce dont ils n'estoient auparavant que Detenteurs de mauvaïse foy, & ce qui au commencement & dans son origine, n'estoit que force & que violence; prendroit au progresz & dans la suite, le visage & les couleurs de la Justice.

C'est

C'est ainsi que les Espagnols avoient resolu de traiter le Duc de Mantouë, s'il eust voulu consentir au Sequestre de la Citadelle de Casal, & que peut-estre ils l'eussent traité encore s'ils eussent pris cette place de force, comme ils firent de grands effors pour la prendre. L'offre qu'ils luy firent faire du Cremonois à la reserve de la Citadelle de Cremonne, ou de quelque autre Estat de pareille valeur dans la Franche Comté, au lieu du Montferrat; Est un aveu tacite de la violence qu'ils exercoient, puis qu'ils le vouloient mettre en quelque devoir de la reparer, & un argument manifeste du procedé qu'ils veulent tenir en l'usage des Sequestres, & dans l'introduction de ce nouveau moyen de s'insinuer dans les Estats qui les accommodent, sous quelque forme d'equité, & en sauuant les apparences de la justice.

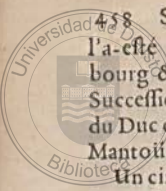
Charles le Quint à la verité dans le different qui a si long-temps exercé les Ducs de Savoye de Mantouë & d'autres Princes, sur le sujet du Montferrat; ne proceda point par la voye du Sequestre avant que de prononcer sur cette affaire. Cette entreprise luy sembla trop hardie & trop jalouse, eü esgart à la conjon-



sure qu'il se trouvoit, & il comprit bien que cela refroidiroit la volonté de ceux qu'il vouloit gagner dans l'Italie, & luy rendroit Ennemis, ceux qu'il desiroit qui demeurassent en Neutralité. Cette crainte tint en arrest le desir qu'il avoit d'usurper le Montserrat, sous le pretexte dont nous venons de parler, & il ayma mieux traifner cette affaire en longueur, & s'en servir comme d'un leurre & d'une amorce, pour attirer à son party le Duc de Savoye, & pour desbaucher du nostre le Marquis de Salusse, dans l'esperance que le Montserrat sur lequel il avoit aussi des pretentions, luy seroit adjudgé; comme Antoine de Leve luy avoit donné à entendre. Enfin apres s'estre long-temps joié de la credulité du Duc, & avoir trompé le Marquis; Il adjugea le possessioire du Montserrat au Duc de Mantouë, & en laissa le petitoire à celuy de Savoye pour le poursuivre civilement & selon les formes de la justice, à la Chambre Imperiale. Il n'avoit garde d'agrandir davantage celuy, sur les Estats duquel il avoit de grands desseins, & qu'il ne pouvoit souffrir estre le maitre de la barriere qui separe la France de l'Italie, & le gardien de la porte par où les

où les François y peuvent entrer. Ses Successeurs ont esté plus entreprenans, & tout ensemble plus inconsiderz que luy, & ils ont osé remuer une machine, qui ne s'est esbranlée qu'à leur honte & pour leur ruine. Ils ont suscitè pour ce sujet une guerre cruelle & longue dans l'Italie. Mais ce qu'ils ont en cela gagné a esté de tomber par un juste jugement de Dieu dans le precipice qu'ils vouloient éviter, & d'attirer les François en ce pays-là, qu'ils en vouloient pour jamais exclurre.

Revenons au sujet des Sequestres qui nous a jettez si avant dans cette matiere, & remarquons que c'est une chose bien estrange; que les Espagnols qui les trouvent si plausibles & si justes au fait des autres, n'en veulent point oüyr parler aux affaires contentieuses où ils ont interest, & tout le monde sçait que dans la Succession du Portugal, que cinq ou six Pretendans rendirent fameux du temps de nos Peres; Philippe second ne voulut jamais consentir que ce Royaume fust mis en deposit: ny faire dependre comme il disoit son droit du jugement d'autruy; qui ne fut pourtant jamais aussi clair & indubitable, que l'a esté



458 SECONDE PARTIE

l'a-este celuy du Marquis de Brandebourg & du Duc de Neubourg pour la Succession des Estats de Cleves, & celuy du Duc de Nevers pour la Succession de Mantouë.

Un cinquième moyen de s'agrandir, & un droit que l'Empire donne quelquefois de faire progrez & de s'estendre; Est la confiscation des Fiefs qui en relevent. Mais d'autant que nous en traiterons en la troisième Partie dans l'affaire du Palatinat, & que nous nous y arresterons expressément, au moins si quelque consideration de prudence ne nous en empesche; nous nous contenterons d'y renvoyer le Lecteur, & passerons outre apres avoir remarqué encore que la Dignité Imperiale apporte ces grands Droits & ces belles prerogatives, & qu'elle esclate par ces illustres privileges sur les autres Dignitez Seculieres du Christianisme. Toutefois d'autant que les abus & les excez des grandes Puissances, ne sont pas moins dangereux que les desbordemens des grandes Rivieres, & qu'elles ressembtent au Char du Soleil des Poëtes, qui ne peut sortir de son chemin naturel, ny quiter la ligne Ecliptique, sans brusler une partie du monde.

DV MINISTRE D'ESTAT. 459

monde; On a bridé celle des Empereurs comme nous l'avons dit ailleurs, & on luy a eslevé des bords pour le dire ainsi, affin qu'elle ne sorte point de son liët, & ne passe pas les limites: On luy a marqué les routes qu'elle devoit suivre, & le cours qu'elle devoit prendre, par les Pragmatiques Sanctions, & par les Resolutions des Dietes des Princes & Estats de l'Empire. Ce sont ces Loix & ces Resolutions qui moderent cette puissance, & qui font la symmetrie du Temperament, & l'harmonie des humeurs de tout le Corps, dont les Empereurs ne sont que les Testes. C'est ce que vouloit dire l'Electeur Maurice de Saxe, lors qu'il disoit que l'Allemagne faisoit autant de pas vers sa ruine, que l'Empereur ajoutoit de nouveaux degrez à sa puissance, & qu'affin qu'elle fust tousiours florissante & libre; Il estoit necessaire de conserver tousiours leur autorité aux Princes, & leur force aux Constitutions de l'Empire, qui estoient le contrepoids qui la balançoient.

Mais d'autant qu'il estoit mal-aisé de maintenir la justesse de ce contrepoids, & que l'Ambition non plus que le feu ne dit jamais c'est assez, & que pour dominer

miner elle rompt toutes les chaînes dont la justice pense la lier, & ne respecte ny Loix ny Coustumes pour se satisfaire; On a cherché de l'appuy pour l'Empire hors de l'Empire, & la subsistance du Corps & la liberté des Membres; ont esté particulièrement sous la protection de la France. En quelle maniere s'est formée cette protection, si c'est par Traitez prealables, ou par la Coustume tournée en force de Loy, qu'à tousiours eü cette Couronne d'acourir au secours de l'Empire, & d'empescher la dissolution de ce Corps, & l'aneantissement de sa forme naturelle; Je n'ay que faire de le rechercher icy. Il suffit que les Allemans en tombent d'accord, & qu'ils l'ayent tousiours déclaré aux Traitez qu'ils ont fait avec nos Roys, lors que pour se redimer de vexation; ils sont venus implorer leurs offices ou leurs armes. On voit cét Aveu si formel & cette Declaration si expresse, en la Ligue * que l'Electeur Maurice & les Princes ses Associez firent avec Henry second, pour sauver l'Allemagne des fers où Charles le Quint la vouloit mettre; qu'il n'y a pas lieu d'en douter. De sorte qu'on ne peut acuser la France de temerité ny d'entreprise, lors qu'elle

* An 15. Janvier. 1551.

le se mesle des affaires d'Allemagne, & qu'elle interpose ses soins & ses armes; afin que la balance dont nous venons de parler demeure droite, & ne panche ny du costé de l'Empereur, ny de celuy des Princes & des villes libres de l'Empire.

Je ne parle pas icy, d'autant que je l'ay fait ailleurs, de cette generale & indefinite obligation que les Grands ont, de secourir les Petits quand on les opprime. La Loy commune de l'humanité dont ils ne sont pas exempts, & la Loy particuliere de la Charité, qui entre quelque-fois dans leur conduite; exigent ce devoir de tous ceux qui se peuvent rendre, & la Loy de leur interest, qui est la suprême & dominante Loy des Princes; les sollicite assez d'empescher que les foibles ne soient devorez par les plus puissans; de peur que ceux-cy ne le deviennent trop; & que la puissance enflammant leur ambition, ne la pousse & ne l'estende jusques à eux. Je ne parle pas aussi d'une autre obligation plus bornée & plus circonscrite, que la France a de proteger quelques Princes & Estats particuliers de l'Empire, & de leur servir d'azile & de port, en temps de persecution

tion & de tourmente. Telle est la protection & la sauvegarde qu'elle doit particulièrement à l'Electeur de Treves, & qui ayant esté respectée par le Roy de Suede, & sacrée à des Heretiques victorieux; a esté mesprisée par les Espagnols, & violée par ces bons Catholiques avec qui ny luy ny nous n'avions pas guerre.

Il est vray que l'assistance que la France doit à l'Empire quand il est menacé de ruine; n'a gueres paru depuis qu'il est entré dans la Maison d'Austriche, qu'à l'endroit des Membres contre les entreprises du Chef; comme aussi l'oppression & la violence qu'on a voulu repousser; ne sont gueres venuës que de ce costé-là, & n'ont eü leur origine, que dans les invasions que les Princes de cette Maison ont voulu faire sur la liberté des autres. Elle n'a pas neantmoins manqué au dernier Empereur quand il en a eü besoin: & si aux troubles de la Boheme, & apres les heureux commencemens, & les signes apparens d'une suite encor plus heureuse des armes du Palatin, le Roy n'eust laissé couler quantité de François pour fortifier ses troupes, & envoyé la plus illustre & plus solennelle Amba-

Ambassade qui soit sortie, il y a longtemps de ce Royaume, pour dechirer la Ligue des Protestans, & rompre le cours de leur prosperité; l'Empereur auroit couru fortune d'estre despoüillé de ses Estats; d'esproüver le mefine sort qu'il a fait souffrir au Palatin, & de devenir pensionnaire des Espagnols; comme l'autre l'a esté des Hollandois.

Il est aisé à conclurre de ce que nous avons dit cy dessus; que ce n'est pas sans raison que la Maison d'Austriche fait de l'Empire, la base & le centre de sa pretendüe Monarchie. Que ce n'est pas sans raison que le feu Empereur, écrivant au Roy d'Espagne, pour luy faire agréer la translation de l'Electorat du Comte Palatin en la personne du Duc de Baviere; luy representoit qu'il considerat, que ç'avoit tousiours esté le sentiment de leurs Predecesseurs, que le siege sur lequel se devoit reposer la grandeur de leur Maison, estoit l'Allemagne, & que ce qu'il y avoit de plus haut & de plus esclatant dans l'Allemagne, estoit l'Empire, Qu'il falloit conserver cette Dignité dans leur Maison preferablement à toute autre chose, & que la promotion de Baviere & de ses Successeurs à l'Electorat,

ren-

rendant superieurs en nombre les suffrages des Electeurs Catholiques, qui seroient tousiours pour les Princes de leur Race; la possession de l'Empire s'y affermissoit, & ce qui estoit electif en la forme & selon les apparences; y devenoit hereditaire en effet & dans la substance. Et le feu Roy qui avoit tant de lumieres naturelles & acquises des choses du monde, & en qui le bon sens avec lequel il estoit né, s'estoit si fort esclaircy par l'experience qu'il s'estoit formée; disoit en sens contraire au * Prince d'Anhalt, lors qu'il luy fust envoye de la part des Princes d'Allemagne, qui avoient fait Ligue avec luy, pour se delivrer pour une bonne fois des atteintes & des alarmes, qu'ils recevoient si souvent de la Maison d'Autriche; Qu'il falloit arracher l'Empire de cette Maison où il sembloit avoir pris racine, & le faire passer à une autre qui fust Catholique, mais qui fust moins ambitieuse, & qui ayant les ailles plus courtes & plus foibles, ne peust les estendre si loin ny voler si haut.

Mais la mort fit tomber ce magnifique projet, lors qu'il n'estoit encore qu'en fleur, & l'execution en est peut-estre re-

* *A Haal* 16. Janvier 1610.

servée

servée à quelqu'un de ses Descendans, qui heritera de ses pensées magnanimes, & marchera sur ses traces genereuses; comme fait le Roy d'aujourd'huy. Il est certes aussi digne imitateur des vertus de son pere, que legitime Successeur de son Royaume. Il Brusle du mesme zele que luy, pour l'establissement du repos de la Chrestienté, & a cette satisfaction qu'il n'aura rien oublié, pour couper cette fatale Succession de l'Empire en la Maison qui l'occupe, & ce passage de mauvais augure qui s'en fait de l'un à l'autre, en la personne de ses Princes. Qu'il n'espargne rien pour faire en sorte que l'Empire se reduise à son premier estat, & sous son ancienne forme: que ce qu'on y veut rendre absolu & Monarchique; se tempere par l'Aristocratie qui luy est convenable & propre, & que tout se gouverne en Allemagne, selon les Loix & les Constitutions desja establies, & non par l'ambition & par les caprices de ceux qui se veulent mettre au dessus des Constitutions & des Loix; Afin que par le retablissement de ce bel ordre, & par l'observation des choses qui le doivent maintenir; La paix qu'on veut donner au monde y vienne avec une entiere

seureté,

seureté, & que le souvenir des maux passez dont on ne craindra point le retour, ne serve qu'à augmenter la douceur des biens presens qu'on n'aura pas peur de perdre. Nous touchons tantost au temps de ce bien-heureux estat, & quoy que la guerre semble n'avoir jamais esté plus forte ny plus eschauffée qu'elle l'est à present; ce ne sont que les derniers arbois qu'elle rend, & des esclans plus vifs de la clarté d'un flambeau qui est prest de s'esteindre.

DISCORVS QUATRIEME.

Que Charles le Quint jugea que pour parvenir à la Monarchie, il se devoit rendre maistre de l'un de ces trois pays; de la France de l'Italie ou de l'Allemagne. Qu'il les manqua tous trois, & ne peut subjuguier qu'une partie de l'Italie.

A PRES avoir esclairey & developé ce principe de la Doctrine que Ferdinand laissa à ses descendans; pour parvenir à la Monarchie; Il nous faut voir comment ceux-cy en ont profité, & quelle a esté la moisson d'une si admirable semence. La mort qui enleva Philippe d'Autriche durant la vie de l'Empereur Maximilian son pere; ne luy permit pas de pousser ses pensées hors

hors de l'Espagne, ny de travailler à l'ouvrage dont son Beau-pere avoit dressé le plan, & qui occupa si longtemps & si vainement son fils Charles. Celuy-cy donc ne manqua point de tourner les premiers pas de sa jeunesse vers l'Empire, & quoy que la montée qui conduisoit à cette haute Dignité, fust fort roide & scabreuse, & qu'il y eust bien des Ennemis à surmonter & des barrières à rompre, avant que d'y arriver; Il ne laissa pas de l'entreprendre. La Tige maternelle d'où il estoit forty estoit fort suspecte aux Allemans, qui eussent voulu n'estre soumis qu'à un sang purement Germanique, & qui ne fust alteré par le mélange d'un sang superbe & cauteleux; comme estoit alors celuy d'Espagne. Il trouvoit outre cela sur son chemin un Concurrent puissant & brave, & François premier aspiroit aussi bien que luy à l'acquisition d'une Maistrefe, (c'est ainsi qu'il appelloit l'Empire) qui estoit digne de tout son amour de toute sa fortune & de toute sa puissance.

Il vint neantmoins à bout de ces deux obstacles, & il fust assez heureux pour adoucir l'averfion des Allemans, & pour triompher des pourfuites de François.

cois. La maniere de proceder de ces deux Princes en cette glorieuse recherche fust fort differente. Celuy-cy qui estoit peut-estre trop magnanime pour un Prince, au moins pour le Siecle auquel il vivoit, & dont la grande Ame ne respiroit que generosité & franchise; disoit que Charles & luy travailloient à la poursuite de l'Empire, comme deux honnestes hommes pretendoient à l'amour d'une belle Dame; qu'ils desiroient sans se vouloir mal, & estoient pour ce sujet piquez d'emulation, & non pas poussez de hayne. Aussi n'ayant agy en cette Concurrence qu'avec des offices qu'avec des promesses & avec de l'argent; Il demeura inferieur à son Rival, qui outre l'avantage de la naissance paternelle, ajouta à ces choses les menaces & la force, & fit ses sollicitations en equipage d'homme de guerre, & accompagné d'une bonne armée. Cette haute pretention ayant esté couronnée du succès que Charles avoit desiré; luy en fit concevoir une autre à laquelle elle seroit de planche, comme nous avons dit, qui est celle de la Monarchie Chrestienne: & la jeunesse où il se trouvoit alors luy faisant voir devant luy un long espace

espace de vie; luy faisoit aussi esperer qu'il auroit assez de temps pour passer la carriere où il vouloit entrer, & pour jouïr mesme longuement du bien qu'il devoit recueillir au bout de la course.

Mais l'exécution de ce grand projet ne respondit pas aux esperances qu'il en avoit eues, & la fortune les fit disparoistre lors qu'elles se monstrerent les plus belles & les plus riantes. La Monarchie dont il estoit si fort épris, luy eschapa presque d'entre les bras, & ressembra pour luy à ces pommes des Fables, qui descendent sur le bord des laves de l'affamé Tantale, & qui apres les avoir baïsées se reculent, & s'entuyent. Cela luy arriva deux fois, la premiere apres la Journée de Pavie où François premier fust fait prisonnier, & la seconde apres la deffaitte de la Ligue Protestante d'Allemagne, où le Duc de Saxe le fust aussi. En celle-cy on l'arresta lors qu'il estoit le plus esbranlé, comme nous l'avons desia plusieurs fois dit, & la prevoyance de Paul III. l'empescha de passer outre, & coupa pour le dire ainsi les aïles à sa victoire, dans la force de son vol & dans la rapidité de son mouvement. En l'autre il fust esbloïy

par cette inespérée prosperité, comme par un excès de lumière, & se trouvant plus haut qu'il ne s'estoit proposé; la teste luy tourna de telle sorte, qu'il ne sceut prendre sur nous les avantages qu'il avoit devant les yeux, ny donner la main à la fortune, qui le vouloit mener effectivement, où il n'alloit auparavant que du desir & de la pensée.

Quoy que c'en soit, Charles n'eust pas plustot tourné les yeux vers sa pretendue Monarchie, & envisagé ce charmant objet; qu'il se trouva combattu de deux difficultez pour l'obtenir, que luy ny les siens n'ont jamais pû surmonter, ny fermer l'une de ces deux playes, que l'autre ne se soit ouverte. La premiere & la plus importante a esté la sterilité de gens de guerre, qui à pourtant esté moindre en Charles qu'en ses Successeurs: & la seconde la disette d'argent dont Charles a esté fort travaillé, & que ses Successeurs ont moins sentie. Et neantmoins à cause de cela il leur est arrivé pour leur grand dessein, comme à celui qui voudroit construire un grand Edifice en un lieu où il y auroit faute de materiaux, & qui n'ayant point à

fa

sa disposition de carrieres ny de forests pour avoir de la pierre & du bois; ne scauroit presque d'où en recouvrer, ny par où en faire venir. Sur tout Dieu a permis que la chose la plus necessaire pour l'accomplissement de leur ouvrage, qui estoit une abondance durable d'hommes; leur ait fait faute. Sans elle comme tout le monde scait, on ne scauroit entreprendre ny continuer de grandes guerres. Sans elle on ne scauroit faire de progresz permanens, ny de conquestes qui tiennent. Sans elle un Prince belliqueux peut bien courir & ravager une grande estendue de pays; mais il ne scauroit y prendre racine ny s'y affermir, & cet amas de Bergers & de Vagabonds d'où est sortie la Republique qui a commandé à toute la terre; a commencé la Monarchie que ses descendants ont eslevée, en faisant provision d'hommes: en changeant les habitans des villes conquises en Citoyens & Bourgeois de Rome, & en establisant dans l'enceinte de celle-cy la principale masse, d'où se formeroient les armées: d'où se tiroient les garnisons, & d'où s'envoyeroient les Colonies.

Ces choses pourtant ne refroidirent point

point l'ardeur de Charles, & ces difficul-
 tez ne firent qu'enflammer davantage
 son courage pour les vaincre, & sur tout
 pour tacher de s'ouvrir quelque source
 de gens de guerre qui fust abondante, &
 de s'asseurer de quelque pays fort peu-
 plé, qui fust la pepiniere de ses armées,
 & la ressource de ses pertes. Pour cela
 il y avoit l'Italie qui estoit fort riche &
 assez peuplée: l'Allemagne qui estoit
 fort peuplée & assez riche, & à qui les
 Pays-Bas dont il estoit Seigneur, ser-
 voient de liziere & de frange: & la
 France qui avoit l'une & l'autre de ces
 deux conditions en un degré quasi pa-
 reil, & qui estoit presque également peu-
 plée & riche. Quant à celle-cy il n'avoit
 point de pretexte pour l'attaquer legiti-
 mement, & il n'estoit point d'Etat dans
 le monde, dont la possession fust plus
 nette & moins embroüillée pour son
 maistre. Outre que c'estoit alors une
 masse si forte & si bien liée, & que l'u-
 nion des membres & du Chef estoit si
 estroite & si ferme; qu'en l'estat où se
 trouvoit alors Charles, il n'y avoit pas
 lieu d'esperer de la pouvoir porter par
 terre, non pas mesme de la pouvoir es-
 branler. Il falloit donc pour cét effet

atten-

attendre qu'il fust devenu plus puissant,
 & que la fortune luy offrit quelque juste
 sujet, ou quelque couleur specieuse pour
 l'entreprendre; ce qui n'arrive que trop
 souvent dans l'intrigue des affaires, &
 dans l'embaras des choses du monde.

Pour ce qui est de l'Allemagne, & de
 ce vaste & belliqueux pays où les gens
 de guerre ne tarissent point, & où l'on
 voit aussi bien naistre que mourir les
 hommes dans les armées; c'estoit une
 entreprise qui portoit avec elle des diffi-
 cultez extrêmes, & en quelque façon in-
 vincibles. Car bien que Charles fust a-
 lors investy de la Dignité Imperiale, qui
 est particulièrement reconnuë & reverée
 en ce pays-là, & qu'il y eust un assez con-
 siderable Patrimoine; Si est-ce que cette
 Dignité n'estant en elle-mesme qu'un
 simple Tiltre personnel, ou au moins
 n'apportant pas à celuy qui en est pour-
 veu un pouce de terre qui luy appartien-
 ne: Et d'ailleurs la puissance qui luy est
 jointe n'estant que subalterne & depend-
 ante des Resolutions des Dietes, & des
 Contributions volontaires des Prin-
 ces & des villes libres de l'Empire, Ce-
 la & tout le reste des Estats de Charles
 estoit fort peu de chose, pour l'oppo-

V 4

ser à

ser à la puissance de ces Princes & de ces villes, qui ne manqueroient pas de s'unir pour défendre la commune liberté dès qu'elle seroit menacée, & d'attirer à leur party d'autres Puissances qui prendroient de la jalousie d'un dessein si ambitieux, & s'interesseroient à ne laisser point eslever une nouvelle Monarchie, au milieu du Christianisme. De sorte qu'il comprit bien qu'il ne domteroit jamais l'Allemagne tant qu'elle seroit entiere, & qu'il n'y avoit que le vent de la division qui le peut mener au port où il aspireroit, & pour lequel il avoit à esquiver tant d'escueils, & à essuyer tant de tourmentes. Et ainsi que pour venir à bout de l'Allemagne il luy falloit exciter des partis, & allumer de la discorde dans l'Allemagne: ou estre tousiours tendu & tousiours prest, pour acourir à toutes les nouveutez qui y paroistroient & à tous les signes de broüillerie, qu'il y verroit naistre.

Mais attendant que la fortune fit venir un temps si propice, & une conjoncture si favorable; l'objet le plus present qui se trouva alors pour tenter l'humeur de Charles, fust l'Italie, & ce beau pays eust tant d'atraits pour luy donner de l'amour;

l'amour; que sa passion de conquerir commença à s'y attacher, & à y jeter sa premiere flamme. Cela certes n'estoit point estrange ny pour l'Empereur ny pour l'Italie. L'avantageuse situation de celle-cy, par laquelle elle tient à la France à l'Espagne à l'Allemagne, & aux Estats du Grand Seigneur. La grandeur & la magnificence de ses villes: la fertilité de la plus grande partie de son terroir: les ports de mer dont elle abonde, & la quantité d'argent que le commerce y attire. L'esprit de ses habitans & le temperament de leur Ame; qui fait qu'on trouve presque tousiours en une mesme personne un excellent Negociateur avec un grand homme de guerre. Sur tout le Siege du Chef de l'Eglise qu'elle contient, & les avantages qu'en pourroit tirer pour les choses temporelles, celuy qui en seroit le maistre; Tout cela estoit capable de toucher une Ame moins sensible à la grandeur, que n'estoit celle de Charles, & de donner dans une veüe moins avide de domination, que la sienne.

Quoy que cela fust ainsi, & quelques appas qu'eust l'Italie pour l'obliger d'en entreprendre la conqueste; l'execution

pourtant n'en estoit pas fort aisée, & il y avoit bien du chemin à faire & de mauvais pas à franchir; avant que d'y arriver. Car encore que Charles y eust desia un pied, & qu'il en possédât une des plus belles portions & un des plus puissans membres, qui est le Royaume de Naples; Il est à considerer que cét Estat n'estant qu'à l'un des bouts, & estant par consequent frontiere du reste, il ne pouvoit s'y avancer sans rencontrer l'Estat de l'Eglise, & sans y entrer hostillement; ce qui estoit une matiere odieuse, & une entreprise à donner du scandale au reste des Chrestiens, & à jeter une mauvaise odeur parmy la pluspart de ses sujets, & jusques dans l'Espagne mesme. Que les Italiens n'estoient point gens à se laisser surprendre aux artifices, & esbloüir aux apparences. Qu'ils voyoient fort avant dans l'avenir, & fort clair dans l'intention des autres. Qu'ils éventeroient son dessein au moindre bruit qu'il en feroit, & en sentiroient l'odeur pour peu qu'il en sortit & s'en exhalât au dehors, que la jalousie qu'ils avoient pour leur liberté estoit si tendre; qu'il ne falloit que fort peu de chose pour la réveiller, & que la des fiance leur estoit

si na-

si naturelle, & qu'ils l'aiguisoient si fort par la vivacité de leur esprit, & par la subtilité de leurs speculations; que non seulement ils prenoient ombrage de ce qui estoit; mais qu'ils souboïnoient mesme souvent ce qui n'estoit pas, & se donnoient quantité de fausses alarmes, pour ne se trouver pas endormis, quand il en arriveroit de veritables.

Toutefois comme en certaines occasions ce Prince estoit heureux au delà de ses esperances, & prudent par dessus les autres Princes de son temps pour bien user des occasions; la fortune luy en presenta une si favorable pour son dessein, & il la sceut mesnager avec tant de circonspection & de sagesse; qu'il se trouva enfin saisi du centre, & maistre de la partie la plus noble de l'Italie, qui est l'Estat de Milan. Cét Estat est le milieu dont les extremitez confinent presque à tous les autres Estats d'Italie, & la ligne qui fait la communication de l'Espagne avec l'Italie, par le moyen de Genes qui en est comme un accessoire: & de l'Italie avec les Suisses les Grisons & le reste de l'Allemagne, par le moyen de la Valteline. C'est la place d'armes & le

lieu d'assemblée, pour recevoir des Pays-Bas où pour y envoyer d'Italie d'Allemagne & d'Espagne les gens de guerre, dont ces Estats auroient besoin.

Tellement que depuis que l'Empereur se fust assuré de cet Estat, & qu'il eust mis le pied en Piedmont & dans la Toscane; Il faisoit son conte, & prenoit ses mesures de cette sorte. Tenant desia comme environné tout l'Estat Ecclesiastique, & en jalouse le Golfe de Venise par le moyen des Costes de Naples; Il vouloit faire fortifier Siene Porthercule & quelques autres places qu'il tenoit de ce costé-là, pour brider toute la Toscane. Il vouloit avoir le Montferat du Duc de Mantouë en eschange du Cremonois, & le transporter au Duc de Savoye à la reserve de Casal Trin Montcalve & Pontdesure, pour retirer de luy Vercel Gatinare Jurée Saint Germain Mazin & Crescentin. Il vouloit rendre ces dix places si fortes, & en faire de si puissantes barrières contre les irruptions des François; qu'ils perdissent à jamais l'esperance de les forcer, & de penetrer dans l'Italie: & les Italiens par consequent la volonté de les y appeller, & de les solliciter à une protection inutile & à

& à une deffense impossible. Il se promettoit outre cela de serrer de si pres les Genoïs, & de les mettre si à l'estroit; qu'ils souffriroient une Citadelle & luy liureroient Savonne, pour estre maître du trajet de Barcelonne & de Genes, & que le Duc de Savoye luy accorderoit encore Nice, pour tenir en sujétion les Costes de Provence & de Languedoc, & avoir entre ses mains la clef du commerce de ces deux provinces en Italie.

Il ne restoit pour consommer l'ouvrage, & pour achever une circonvallation, qui eust osté aux Italiens toute esperance de secours, & toute apparence de ressource; que d'envahir la Valteline, & de s'emparer de cette fameuse porte, par où les Suisses les Grisons les Allemans & les François peuvent descendre en Italie. Mais il n'osoit encore avoir que des yeux pour convoiter cette Vallée, & il eust fait alors trop dangereux d'employer les mains, pour tascher de la ravir. Les Venitiens dont les esprits ne furent jamais plus guerriers, ny les armes plus trenchantes qu'en ce temps-là; n'eussent pas volontiers souffert cette grande usurpation sur la liberté de l'Italie.

lie, & ce blocus particulier pour leur Estat de Terre-ferme. Outre les bonnes troupes & les excellens Chefs de guerre qu'ils avoient sur pied, pour aller combattre le mal dans sa source; Ils avoient comme ils ont encore, une porte de derriere ouverte du costé de la mer, & la facilité d'équiper de puissantes flotes, pour faire diversion sur le Royaume de Naples.

Mais ce qui faisoit plus de peur à Charles, & qui temperoit davantage l'ardeur dont il brusloit pour la conqueste de la Valteline; estoit l'interest que les Suisses prendroient à l'empescher, & à s'y opposer de toutes leurs forces. Il est certain qu'il n'y avoit point alors dans la Chrestienté de Nation plus belliqueuse ny plus redoutée, que celle-là. La diversité des Religions qui l'a depuis travaillée, ne l'avoit pas affoiblie en la divisant & le temps qui change & altere tout dans le monde, n'avoit encore rien relasché de sa premiere vigueur, ny rien diminué de sa vaillance acoustumée. Ces considerations suspendirent pour lors le dessein de l'Empereur, & le firent resoudre d'attendre, que le temps & la fortune luy fissent luire quelque occasion plus favo-

favorable, pour l'executer. Cependant on peut voir par la justesse & par la beauté du plan qu'il avoit dressé pour subjuguier l'Italie; quel grand maistre estoit ce Prince en la science de conquerir, & quel grand Ingenieur en matiere de destruire & de fonder des Estats. On peut aussi voir par le succes de ce qui luy est arrivé de ce costé-là; comme Dieu a confondu sa sagesse & s'est moqué de ses projets: comme il les a fait avorter, lors mesme qu'ils sembloient estre le plus heureusement avancez, & les plus proches de leur terme: & comme sa posterité qui s'y est attachée; n'a trouvé que le travail d'une fusée, qui s'embrouille à mesure qu'on la demesse, & l'exercice de la Penelope d'Homere, dont la toile se defaisoit à mesure qu'elle estoit faite.

Revenons à l'occasion que la fortune fit naistre à Charles, & au chemin qu'elle luy ouvrit pour passer plus avant dans l'Italie. Cela provint de la querelle qui s'alluma entre François premier & les Sforces à raison de l'Estat de Milan, dont ceux-cy estoient en possession, & que l'autre voulut recouvrer comme une piece qui luy appartenoit, & comme

un membre dependant de la Succession qui luy estoit arrivée. Il ne fust pas mal-aisé à un Prince grand en vertu & en puissance, comme estoit François, de despoüiller de petits Princes comme estoient les Sforces; pendant qu'ils estoient seuls à luy resister, & seuls soustenans en cette querelle. Mais ils ne demeurèrent pas long-temps en cette posture, & les autres Princes d'Italie souffroient trop impatientement dans le cœur, & comme au centre de leur pays vn Roy de France, qui outre les pretentions qu'il y avoit sur d'autres Estats; avoit encore comme ils se figuroient; trop de puissance pour avoir de petits desseins, & l'Amé trop ambitieuse pour se contenter d'estre simple voyfin de ceux, dont il pouvoit devenir maistre. Mais tout cela ne fust rien au prix de la jalousie qu'en conçeut Charles, & il y avoit un interest plus fort que les autres, à cause du Royaume de Naples dont la possession luy estoit encore mal-assée: comme d'un Estat de nouvelle conquête, sur lequel François avoit droit, & dont les habitans estoient naturellement amateurs de changement, & avides de nouveauté. Cela le fit resoudre à appuyer vigoureusement le des-

sein

sein des Italiens, & à travailler de toute l'estenduë de son pouvoir au retablissement des Sforces.

Mais il ne s'arresta pas là, & il fust si heureux, que non seulement les François furent chassés de l'Etat de Milan, & que les Sforces y rentrèrent; mais que ceux-cy mourans sans Enfans il le retint encore pour soy: ou pour le moins le conféra comme Empereur & comme Fief d'Empire à son fils Philippe. Et ainsi les Princes Italiens arriverent d'un costé où ils vouloient aller, qui estoit de nous renvoyer de là les Monts: mais ils n'en demeurèrent pas où ils pretendoient; qui estoit que l'Etat de Milan ne sortit point d'entre les mains d'un Prince de leur pays, & de naissance Italienne. En cela la fortune supplanta leur prevoyance, & en se desfaissant d'un Estranger dont le voysinage leur estoit suspect; Ils eurent le déplaisir de voir prendre sa place, à un autre qui ne l'estoit gueres moins: ou en tout cas qui scauroit mieux que nous garder sa conquête, & recueillir les suites de sa victoire; comme Charles & ses Successeurs le sceurent faire. Il ne faut point oublier icy, qu'après le gain de la bataille de Pavie, &

la

la prise de François qui se firent durant cette guerre, l'Empereur leva tout à fait le masque, & se declara ouvertement pour son dessein de la Monarchie Chrestienne. Cela arriva à la Consultation qu'il fit s'il devoit mettre François en liberté, & où le Duc d'Alve *opina fortement qu'il ne le falloit point, & que le temps fatal estoit venu, où il falloit assembler tant de differens Estats qui composent la Chrestienté, en un seul Corps & sous une seule Teste, pour l'opposer tout entier & tout uny à l'Empire du Turc & à la grandeur Ottomane, comme le seul moyen qu'on avoit de l'abatre & de la destruire.

Or d'autant que la plus forte opposition & le plus invincible obstacle, que l'Empereur avoit rencontré en ses desseins, venoient de la France, & que de quelque costé qu'il se tournat, il se trouvoit tousiours en teste les forces de ce Royaume, ou l'autorité de cette Couronne, Il se resolut de convertir tous ses efforts contre nous, & de tascher de ruiner le fondement, sur lequel s'appuyoit le salut de l'Italie & de l'Allemagne.

Mais tous ses efforts ne firent voir au
* Voyez le Discours du Duc d'Alve dans Guicciardini.

DV MINISTRE D'ESTAT. 485
monde qu'une impuissante volonté de faire du mal, & les diverses Expéditions qu'il entreprit pour ce sujet, du costé de Picardie de Champagne & de Provence; n'aboutirent enfin qu'à des retraites honteuses, ou à de grandes pertes d'armées. Et ce qui parut de plus admirable, & qui fit voir plus sensiblement la tromperie du discours des hommes, & la vanité de leur sagesse; fust que l'entreprise que Charles se figura luy devoit estre la plus certaine & la plus heureuse, fust celle qui luy manqua le plus tost, & qui luy fust la plus funeste.

En effet au voyage qu'il fit en Provence, qui est l'Expedition dont je parle; Il venoit non comme à une conquête à faire, mais comme à une possession à prendre, & Antoine de Lève qui en avoit esté le premier auteur, la desconfilloit non comme la jugeant difficile; mais comme l'estimant infallible, & afin que son Maistre eust & tout le fruit du succez, & toute la gloire du dessein. L'Italie l'Allemagne & les Pays-Bas, s'estoient infectez d'une certaine Prophetie que l'Empereur y avoit fait semer; que la France devoit cette année là changer de maistre, & sur cette ridicule crainte, & sur



sur une esperance qui ne l'estoit gueres moins; le Marquis de Salusse General de l'armée du Roy en Piedmont, quitta son service, & par la plus lasche & plus infigne trahison dont on eust jamais ouy parler, fust Deserteur de l'armée qu'il commandoit; comme un Pilote qui se sauve de son vaisseau au premier signe de la tourmente. C'estoit lors que l'Empereur disoit hautement & dans l'excez de sa vanité; *Qu'il falloit que le Roy de France le despoüillat, ou qu'il despoüillat le Roy de France, & que celuy-cy outre ce qu'il estoit devint Empereur & Roy des Espagnes: ou que luy outre ce qu'il estoit devint Roy de France;* c'est à dire le Monarque de la Republique Chrestienne par une suite nécessaire. Et neantmoins l'evenement dementit cette belle Prophetie. Antoine de Leve paya de sa vie qu'il laissa en Provence, la temerité de son conseil, & la nouveauté de sa dissimulation; & l'Empereur eust la honte avec ses Ferrant Gonzague Marquis de Gast & Duc d'Alve; de se retirer sans avoir rien fait que d'avoir perdu trente mille hommes, pour ne prendre que ce que nous ne défendions point, & pour n'entrer qu'aux places que nous ayions abandonnées.

DISCOVRS CINQUIEME.

De la troisieme entreprise de Charles le Quint pour parvenir à la Monarchie, & comme elle luy manqua.

L'EMPEREUR ayant manqué son coup du costé d'Italie & du costé de France, s'attacha à une troisieme entreprise: Et comme ceux qui attaquent une place par un endroit qu'ils ont trouvé plus fort qu'ils ne s'estoient imaginez, changent de dessein & l'attaquent par un autre, qu'ils croyent estre plus foible & moins en defense; Il se resolut d'essayer si le vent du Septentrion luy seroit plus favorable, & la conqueste de l'Allemagne plus aisée. Nous proposerons icy deux Chefs à considerer, qui serviront à aiguiser l'intelligence & ouvrir le Raisonnement de ceux qui sont encore aux Elemens de la Politique, & si j'osois destourner un terme en quelque façon sacré, à un usage qui ne l'est pas; qui ne sont que Cathecumenes en cette Science. Aussi n'est-ce que pour ceux-cy que j'entris, & je ne suis pas si vain; que je pretends instruire & discipliner ceux qui sont actuellement Ministres: mais seulement



ceux qui le peuvent devenir, & qui travaillent à se munir des connoissances nécessaires & des dispositions propres, à recevoir cette noble forme. Car pour les autres de la conduite desquels j'enrichis mon ouvrage, & mes Discours tirent l'esprit & la vie; le ne serois pas moins ridicule, si je l'avois entrepris; que les Astres s'ils avoient raison & liberté, qui voudroient éclairer le Soleil, de qui ils tiennent toute la clarté qu'ils ont, & tous les rayons qu'ils nous envoient.

Le premier Chef donc duquel je veux parler, est ce que j'ay desia designé de la constitution & de l'assiete, où l'Empereur trouva l'Allemagne; c'est à dire comme d'une masse forte & espesse, qui ne pouvoit estre renversée toute entiere, & qu'il falloit diviser & mettre en pieces, pour l'usurper toute en les recueillant l'une apres l'autre. Cette division devoit estre en partie un ouvrage de la fortune, & un effet de quelque maligne influence qui combat sur ce pays-la: & en partie un coup de l'industrie humaine, & un fruit de cette Raison d'Etat, qu'on appellera si l'on veut PRVDENCE ou MALICE. Quant à ce second il est certain que

que Charles estoit un grand ouvrier de division, & un habile semeur de discorde: & il est certain aussi, qu'il n'est pas malaisé de semer de cette graine, & de la faire fructifier par tout où il y a des Interests differens, & où plusieurs peuvent pretendre à une mesme chose, de droit ou par bien-seance. Mais pour le grand dessein qu'avoit Charles qui estoit d'usurper toute l'Allemagne, & de tant de membres Souverains qui la composent, d'en faire un Corps Monarchique; Il ne suffisoit pas d'une legere & courte discorde, & ce n'estoit pas assez qu'elle fust deschirée en partis, si elle ne l'estoit long-temps, & si elle se pouvoit bientôt rejoindre. Il luy falloit pour cela quelque chose de permanent & de durable. Il avoit besoin que le feu qui s'allumeroit fust long & opiniastre, & que la matiere qui l'entretiendroit fust bien combustible; mais qu'elle ne se consumat point. Autrement il n'est rien de plus naturel & de plus ordinaire, qu'un Interest general comme est celuy de la liberté qu'on opprime; rallie ceux que quelque interest particulier avoit separé: que des humeurs contraires s'accordent à repousser une commune nécessité,



499 SECONDE PARTIE

site, & l'on a souvent veu que la presence des Ennemis, a remis la concorde & la bonne intelligence dans les armées; qui n'estoient auparavant que partialitez & que broüillerie.

Mais la fortune fit en faveur de Charles, ce que son industrie n'avoit seu faire pour ses Interests, & elle alluma ce feu long & opiniastre dont il avoit besoin; en suscitant une Heresie, qui coupant toutes les attaches du Corps Germanique, rompit pour jamais toute l'union de ses membres. La chose n'est que trop connue & trop esprouvée, qu'il n'y a point de sujet où les volontez soient plus irreconciliables; que celuy où les Entendemens ont des sentimens contraires pour ce qui regarde le salut; ny des playes si mal-aisées à fermer, que celles que fait l'Heresie au Corps Politique. C'est pourquoy Charles conniva à la naissance de celle de Luther, & ne l'estouffa point quand il le pouvoit, s'imaginant peut-estre qu'il l'estoufferoit quand il voudroit, & apres avoir batu de ce fleau ses Ennemis; qu'il le supprimeroit, & par le moyen mesme de ceux qu'il en vouloit battre. Mais il se trompa en l'un & en l'autre, & Dieu ne permit pas qu'un poison

DV MINISTRE D'ESTAT. 491

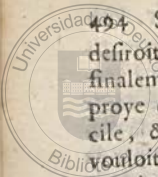
poison si subtil que le sien fit son operation, ny qu'une malice si estudiee fust heureuse. Car cette nouvelle Secte eust tant d'appas pour les Princes à qui elle abandonnoit les biens de l'Eglise, qui estoient grands en Allemagne, & tant d'agrémens pour les peuples qu'elle affranchissoit de tout ce qui mortifioit le sang & la chair, comme nous l'avons remarqué ailleurs; qu'il n'en fust jamais qui fit un progres si soudain, ny dont le cours fust si rapide & si impetueux. De sorte que soit que l'Empereur ne se sentit pas alors assez fort pour la heurter, ou qu'il voulût laisser refroidir le zeile dont toutes les Sectes naissantes brûlent; soit que des occasions plus pressantes l'appellassent ailleurs, comme la deffense de l'Estat de Milan en Italie, il se proposa de laisser pour quelque temps en repos les religionnaires d'Allemagne: de se prevaloir des avantages que la souffrance de cette Nouveauté luy pourroit apporter; & de se servir des demandes des menaces & des forces des Innovateurs, pour les desseins qu'il avoit en Italie & en France; comme nous l'avons representé.

Cependant le destin des choses du monde,

monde, & l'enchaînement des affaires de l'Europe ayant voulu, que les efforts que Charles avoit fait en Italie & en France; eussent esté imparfaits en l'une & vains en l'autre: & n'y ayant point lieu d'esperer de rien faire davantage en des lieux, où il s'estoit espuisé d'inventions & de forces, & où il avoit tant perdu pour n'avoir rien gagné, comme en France, * & si peu gagné pour avoir tant travaillé & tant vaincu, comme il avoit fait en Italie; Il se resolut de s'appliquer tout entier à la conqueste de l'Allemagne, & de reveiller tout de bon le dessein qu'il avoit jusques alors laissé dormir, de la reduire. Pour cét effet & ce sera le second Chef dont nous avons parlé cy dessus; nous apporterons icy les considerations qui vray-semblablement luy passèrent par l'esprit, & le Raisonnement sur lequel il affermit sa resolution: Il s'embarqua à cette entreprise, & mit la voile au vent qui ne luy fust pas enfin propice.

L'Allemagne donc deschirée en elle-mesme par des Religions differentes, & la vertu du mal ayant esté si efficace & son progresz si actif; que le nombre des parties saines se trouvoit de beau-
* Il avoit fait prisonniers & François premier & Clement 7. coup

coup inferieur a celuy des parties malades, & celles-cy plus incapables de revenir en santé par la proximité & par l'influence des autres; que celles-là d'estre gastées par la contagion & par la malignité des premieres. Outre cela le temps ayant fait ouvrir les yeux aux Protestans, & la diverse face d'affaires par laquelle l'Empereur les avoit promenez, entre des mouvemens contraires d'esperance & de crainte, de promesses & de menaces; leur ayant fait comprendre que son intention n'avoit jamais esté de se servir d'eux, que pour estre les instrumens de ses desseins & les Ministres de ses passions, pour tourmenter l'Italie & faire de la peine à la France. Laissez de tant d'artifices & de tant de changes, & connoissant l'humeur de Charles impatiente de repos, & son esprit transporté d'une perpetuelle ambition, & agité d'un flux & reflux continuel de projets turbulens & de pensées guerrieres. Considerant qu'ayant tant remué & tant bouleversé ailleurs, tantost avec succez & tantost inutilement, & y ayant jetté ses derniers hameçons & employé ses derniers efforts, sans y avoir pû prendre ny en lever ce qu'il desli-



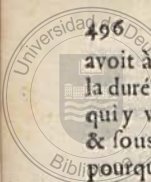
494 SECONDE PARTIE

desiroit. Ne doutant point qu'il ne deult finalement venir à eux, comme à une proye de prise apparemment plus facile, & comme à des Victimes qu'il vouloit sacrifier à l'Idole qu'il seruoit interieurement, qui estoit l'Ambition; sous pretexte de les immoler à la Religion qu'il professoit exterieurement; Ils se resolurent de songer à leur seurreté, de n'attendre pas seulement le mal pour le repousser; mais de luy aller mesme au devant pour le combattre, & d'estre les premiers sur les rangs, sur lesquels ils preuyoient que l'Empereur ne tarderoit point de se mettre. Pour cet effet ils firent une Ligue à Smalchalde, qui eust pour principal fondement, de donner à Charles un Coadjuteur en l'Administration de l'Empire, & de faire revivre une des Constitutions de la Bulle d'Or, qui porte. *Que pour destourner la Succession de l'Empire, il n'y pourra avoir successivement trois Empereurs d'une mesme Race.*

Celuy-cy de son costé qui se scauoit également servir quand il le falloit, de la force & de la ruse; voyant qu'il ne pouvoit acabler les Protestans en les surprenant comme c'eust esté son dessein; ne

DV MINISTRE D'ESTAT. 495

ne marchanda point à lever le masque, & à aller hautement à eux. & comme l'on dit à Enseignes desployées. Pour en venir plus facilement à bout, & pour s'applanir entierement le chemin de la victoire; Il usa d'un double artifice qui luy reussit d'abord, & eust un effet present tel qu'il l'avoit projectté. Il fit courir le bruit à Rome, qu'il s'alloit opposer à l'Herésie qui se desbordoit excessivement, & qui avoit fait dessein de passer d'Allemagne en Italie, par le debris de la vraye Religion & sur la teste des Catholiques. Il n'en falloit pas tant que cela pour piquer l'esprit du Pape, & pour reveiller son zele envers la Religion qu'on attaquoit en sa personne. Il scauoit bien que c'estoit à luy à qui l'Herésie en vouloit particulierement, & que les premiers souspirs qu'elle avoit jettez & les premiers efforts qu'elle avoit faits venant au monde; avoient esté contre sa puissance. Il consideroit que le nombre des Ennemis estoit grand, & qu'ayant à aprehender une semblable fureur, à celle des troupes que mena Furstenberg à Rome au nom & sous l'autorité de Charles Prince Catholique, qui ne fust neantmoins que passager; Il

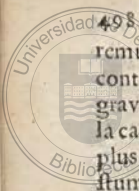


avoit à craindre de plus la jonction de la durée à la violence, de la part de ceux qui viendroient en leur propre nom, & sous les auspices de l'Herésie. C'est pourquoy il ouvrit en faveur de l'Empereur les Tresors du Vatican, & ceux du Chasteau saint Ange : luy accorda des Croisades & des Decimes dans tous ses Estats de l'ancien & du nouveau monde : fit faire de belles & fortes levées de gens de guerre qu'il luy envoya, & luy procura de tous costez de puissans secours & des subventions considerables.

L'autre artifice fust, que considerant la grande masse qui faisoit le party Protestant d'Allemagne, & des autres Puissances du Septentrion qui estoient de la Ligue de Smalchalde, Il jugea qu'il luy falloit travailler à diminuer cette masse : à desrober à cette Ligue le plus grand nombre qu'il pourroit de Princes qui n'y estoient pas encore entrez, & à empêcher que ce torrent ne se grossit & ne s'enflat, du concours & de l'affluence de toutes les Eaux qui s'y pourroient rendre. Il sçavoit quelle estoit la nature des Ligues & leur foiblesse; Il sçavoit que celles qui se faisoient pour attaquer & pour

& pour conquerir, estoient plus fragiles & d'une plus facile dissolution, que celles qui ne se faisoient que pour conserver & pour deffendre. Qu'en celles-là il n'y avoit gueres que les plus ambitieux & les plus puissans qui eussent haste de s'embarquer; d'autant que c'estoient eux qui devoient recueillir le principal fruit de la victoire, & en faisant la part aux autres des choses conquises; garder devers soy ce qu'il y auroit de plus riche & de plus beau du butin & de la despoüille. Que les plus moderez & les foibles s'y engageoient le plus tard qu'ils pouvoient; ceux-là à cause de la fortune de la guerre qui est tousiours pleine d'obscurité & d'incertitude : & ceux-cy d'autant que si elle leur estoit contraire, & si le vaisseau dans lequel ils se seroient mis venoit à faire naufrage; Ils seroient les premiers emportez par le mal-heur, comme ayant moins de moyen de luy faire resistance: & les premiers submergez; comme ceux à qui il ne demeureroit d'abord ny Esquif ny Table pour se sauver.

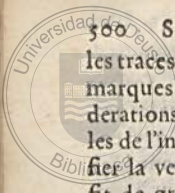
Sur ce fondement, & affin de donner couleur de n'entrer point dans la Ligue, à ceux qui n'estoient pas si desireux de



remuement, ny si transportez de hayne contre luy, que le Duc de Saxe & le Lantgrave de Hesse; Il s'avya d'en esloigner la cause de la Religion, pour laquelle les plus froids & les plus timides, ont coutume de s'eschauffer & de s'enhardir, & les plus impies & les plus prudens, ont honte de paroistre sans zele & sans violence. Cela l'obligea de donner à entendre par l'Allemagne; que la fin de ses armes n'estoit pas de toucher à la nouvelle Religion, ny à la liberté des Consciencés. Que son dessein seulement estoit de reprimer la Rebellion, qui ayant esté conceüe dans la teste du Duc de Saxe & dans celle du Lantgrave; s'estoit esclorse dans l'Empire. Comme au contraire, que l'intention de ces Princes n'estoit ny de defendre ny de preserver leur Religion, qui n'estoit ny attaquée ny menacée; mais de supprimer la Maison d'Autriche dont il estoit le Chef, & d'esteindre ou de s'approprier l'Empire dont elle estoit depositaire.

Ce pretexte arraché à la Rebellion; Il ne doutoit point qu'elle ne fust moins puissante qu'elle n'eust esté, si les Conjurez eussent pû couvrir leur dessein d'un voile si specieux que celui de l'honneur de

de Dieu; & que les plus sages & les moins interessez, des Protestans, ne fussent bien-aïsez de voir quels seroient les premiers succez des armes, & de quel costé inclineroit la victoire; sçachant bien que si elle favorisoit ceux de leur Secte, ils seroient tousiours les bien-venus parmy eux, & que les mains de la societé leur seroient tousiours données. Au contraire si le Ciel se declaroit en faveur de Charles, & s'il venoit à triompher des forces Confederées; Ils s'imaginoient que la soudre preparée contre la Rebellion, ne tomberoit que sur les vaincus, qui seuls auroient esté rebelles: & que la vengeance s'arresteroit sur les bords de leurs Estats, d'où il ne seroit rien sorty de criminel, ny aucun vent qui eust esmeu le trouble & excité la Revolte. De sorte que l'Empereur tenoit pour certain, que si rien ne se remuoit contre luy, que ce qui paroïssoit en Allemagne; Il en viendroit aisément à bout, & que ces grandes forces qu'il voyoit sur pied, ressembleroient aux eaux d'un torrent, qui descendent avec orgueil & s'espanchent avec du bruit & du ravage; mais qui ne courent pas loïn, & dont on ne voit bien-tost apres que



360 SECONDE PARTIE

les traces par où elles ont passé, & des marques de leur violence. A ces considerations de prudence; Il ajouta celles de l'interest particulier; pour en fortifier la vertu & en aiguïser la pointe. Il fit de grandes promesses d'honneur & de biens, aux Ambitieux & aux Auares qui luy pouvoient estre utiles, & avec ce leurre il attira à son party le Duc Maurice de Saxe; à qui il promit l'Electorat & les Estats de son Cousin, qui sont encore aujourd'huy entre les mains d'un des descendans de son frere Auguste. Ce Siecle nous a fait voir quelque chose de semblable, que nous rapporterons en la troisiéme Partie.

Pour ce qui est des Estrangers que les Protestans pourroient engager dans leur querelle; Il sçavoit bien qu'il ny avoit que le Roy de France qui les peüt puissamment assister, & qui peüt fournir à une grande despense, & aux besoins d'une longue guerre. Qu'il n'y avoit que luy qui peüt long-temps nourrir ce Monstre, qui mange tousiours sans se souler jamais, & qui manque tousiours d'aliment suffisant; bien qu'il ait tout celuy que l'industrie & la force luy puissent faire venir, Mais pour cecy il prevoyoit que

DV MINISTRE D'ESTAT. 301

que les Allemans estans naturellement courageux & fiers, & nourris d'un air comme est celuy du Septentrion, qui enfle & qui inspire communement une grande opinion de soy-mesme; ne se rendroient que fort tard à se rendre susceptibles, & à faire-connoistre au monde qu'ils avoient besoin du secours d'autrui. Qu'ils ne le demanderoient que quand ils se verroient perdus, & n'auroient recours à ce remede, que lors que le mal seroit devenu plus puissant que ce remede, & que la nature opprimée n'auroit ny force ny vertu pour le supporter. Que c'estoit l'ordinaire des Princes dont on imploroit l'assistance, d'essayer premierement de divertir le mal, & de conjurer la tempeste qui tomboit sur leurs Alliez, par offices & par intercessions; avant que devenir à la force. Et par consequent qu'on estoit renversé, avant qu'il parût personne pour appuyer & qu'on avoit receu le coup de la mort, avant qu'il se trouvat des mains pour arrester le bras qui frapoit. En un mot que c'estoit la nature des secours que les Princes envoient les uns aux autres; d'estre preparez lentement: d'estre envoyez moindres que n'est le besoin de ceux

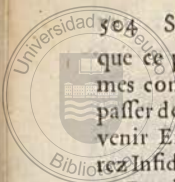


qui les demandent, & d'estre donnez plus petits que n'est l'intention de ceux qui les donnent.

Que cela estant commun à tous les Estats, Il estoit en ce temps-là particulier à la France, & qu'elle faisoit souvent de faux frais & des avances perduës; pour ne les pas faire assez à temps, ou ne les faire pas assez grandes. Que pour celle-cy elle ne se refoudroit pas d'agir puiffamment, ny de faire de grands amas d'argent & d'hommes en faveur des Allemans; sans sçavoir pourquoy, sous quelles conditions, & quel seroit le fruit de tant de bien hazardé & de tant de vies exposées. Qu'elle voudroit avoir quelque gage de la foy de ceux avec qui elle faisoit Societé, comme la prudence Politique le conseille: & demanderoit des places de seureté pour la retraite de ses armées, & pour ne demeurer pas la proye des Ennemis & le jouët des Amis en cas de disgrâce; comme les maximes de la guerre le commandent, & semblables conditions de longue contestation & de resolution difficile.

Qu'au contraire c'estoit le naturel des Allemans de ce temps-là, de vouloir estre secourus quand ils en avoient besoin,
plus

plus gratuitement que gens du monde, & apres qu'on auroit fait tout ce qu'on auroit pû pour l'amour d'eux; de penser qu'on n'en auroit jamais assez fait, & qu'on leur en devroit encore de reste. Qu'ils auroient de la peine à se refoudre de bailler des places de seureté, pour la retraite des armées de ceux qui les secourroient: de se brider eux-mêmes par des blocus volontaires, & de faire des playes à l'Empire qui ne se fermeroient peut-estre jamais. Que si la prevoyance de l'avenir & la constitution du temps present requeroient, que les François s'accommodassent de quelque chose pour assurer leur retour en leur pays, quand ils se seroient engagez dans celuy des autres; Ceux-cy entreroient en desffiance de leur dessein, & craindroient que sous une protection apparente; Ils ne voulussent introduire parmy eux une usurpation veritable, & repousser une servitude en les precipitant en une autre. Qu'il ne leur faudroit que cét ombrage pour s'accorder sans eux, quand ils pourroient s'accorder avantageusement, & pour les laisser dans leur bombier, dont ils seroient sortis par leur assistance. Qu'il ne leur faudroit mesme
X 7 que



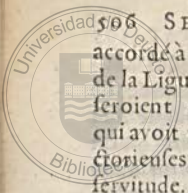
que ce pretexte pour tourner leurs armes contre leurs Libérateurs, & pour passer de la defection à l'hostilité, & devenir Ennemis declarez, de Confederez Infideles.

Que la France feroit de grandes considerations sur tout cela, & delibereroit long-temps avant que de s'embarquer à une si haute entreprise, & à une expedition si jalouse. Et par consequent il se promettoit d'avoir dissipé ce grand amas de troupes tumultuaires qui rendoit les Protestans si orgueilleux, & aneanty la Ligue ennemie; auparavant qu'elle eust cherché quelque autre appuy estrange, & que la France se fust remuée. Cela luy reussit comme il l'avoit projeté, & il eust deslors achevé ce qu'il avoit heureusement commencé, & qu'il avoit plus qu'à demy fait s'il n'en eust esté empesché par des causes que nous avons apportées ailleurs.

A cette Ligue en succeda une autre sous la direction de l'Electeur Maurice de Saxe. Elle fust veritablement plus sage que la premiere, & eust recours à la France sans laquelle l'experience luy avoit appris, qu'elle n'auroit que des succez imparfaits & une prosperité de peu

peu de durée. Aussi fust elle plus heureuse que la premiere, & l'entrée de Henry second dans l'Allemagne, & l'apparition de ce nouvel Astre qu'on peut en quelque façon dire avoir hasté l'Occident de l'Empereur, & fait cacher sa lumiere, luy donnerent une telle espouvante, qu'il fit rechercher d'accorder modement les Protestans, & leur offrir des conditions si avantageuses pourveu qu'ils se destachassent de la France; qu'ils les acceptèrent, & firent leur paix à Passau sans y comprendre le Roy, qui n'avoit pas espargné sa propre personne pour les assister. Ils la firent sans se souvenir encore de deux Princes qu'ils luy avoient baillez pour Ostages, & qu'il rendit avec autant de generosité qu'il leur avoit tesmoigné de franchise, à ne leur demander point d'autres gages de leur foy, ny d'autres arres de leur constance. Ce n'eust pas esté assez à Maurice d'avoir violé sa foy, & manqué à un si magnanime Protecteur; luy qui avoit trahy son propre sang, & fait la guerre a son Cousin Federic pour avoir ses Estats & sa dignité Electorale: si pour consommer la lascheté & couronner l'ingratitude, il n'eust encore

* En l'année 1552. accordé

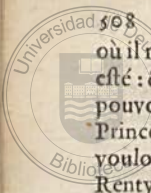


accordé à l'Empereur, que les troupes de la Ligue passeroient à son service, & seroient employées contre la France, qui avoit tant contribué à les rendre victorieuses, & à delivrer l'Allemagne de servitude.

Le pretexte dont les Allemans colorerent cette sale procedure, & le plaistre dont ils couvrirent cette noire tache, fust le recouvrement de la ville de Mets, dont Henry second s'estoit accommodé en passant, du consentement de l'Evêque & du peuple, qui ayroit mieux vivre sous la domination d'un puissant & juste Monarque, comme estoit Henry; que sous la tyrannie & sous la foiblesse de plusieurs Maîtres, comme estoient les Magistrats qui le gouvernoient. Outre que le Roy ayant eü le vent de l'infidelité de Maurice, dont l'humeur interessée & changeante ne luy estoit pas inconnüe, & voyant paroistre des signes d'une future tempeste qui pourroit fondre sur la France; Il creut que le moins qu'il pouvoit faire, estoit de se saisir de quelque place importante, pour mettre un frein à la legereté des Confederez, & pour les empescher de le tromper de peur de perdre cette place. Et

ce. Et en tout cas pour couvrir & remparer sa frontiere aux despens de ceux, pour l'amour desquels il avoit mis son Estat au hazard, apres avoir si liberalement exposé sa vie & le bien de ses sujets pour les deffendre. Cela n'estoit que trop juste, & il n'y avoit rien que le droit de nature ne permit, & que la loy de la guerre ne commandat. Et certes qui se souviendra sous quel tiltre & avec quelle couleur l'Empereur s'empara de Cambray & de Constance, qui estoient villes Imperiales, & que ce fust seulement pour faire de celle-là un rempart contre la France, & de celle-cy une bride pour gourmander les Suisses; jugera que le Roy auroit esté trop delicat & trop foible, si sur de meilleurs fondemens, & sur de plus fortes considerations, il eust fait scrupule d'ocuper une ville, où les souhaits de la plus grande partie des habitans l'appelloient: & d'entrer dans leurs murailles, apres s'estre logé dans leur cœur, & dans leurs affections.

Toutes les forces donc de l'Empire tournerent contre Mets, qui fust l'escueil où la fortune de l'Empereur acheva de se briser, & où il commença à com- prendre qu'il luy falloit quiter le monde,



où il ne pouvoit plus estre ce qu'il avoit esté : & descendre du Theatre, où il ne pouvoit plus paroistre que comme un Prince mal-heureux, & dont la fortune vouloit faire exemple. La journée de Renty fit la conclusion de la Piece, & la peur qu'il eust d'y estre enlevé; comme infailliblement il l'eust esté par Monsieur de Guise, si un des Chefs de l'armée du Roy n'eust fait sonner la retraite, dans la chaleur du combat & au fort de la victoire. La peur dis-je que Charles eust de cet accident; le confirma en cette noble & hardie résolution qu'il avoit faite de quitter le monde, & de renoncer à l'Ambition à l'Empire & à tant de Royaumes. Il voyoit bien par les experiences qu'il en avoit faites & par les disgraces qu'il avoit reçues depuis l'avenement de Henry à la Couronne; que le Genie de ce Prince estoit superieur au sien, & qu'il ne devoit pas opposer le penchant de l'âge & les infirmités de la vieillesse, à l'ascendant & à la vigueur d'une jeunesse florissante. Il consideroit que Henry estoit en possession de luy faire des affronts à la guerre: qu'il avoit tousiours eü l'avantage sur luy dans la Negotiation & aux Traitez: qu'il avoit

sc̄eu

sc̄eu se destourner des pieges qu'il luy avoit tendus à Rome & au Concile, & qu'ayant dissipé les menées qu'il y faisoit pour susciter contre luy toute la Chrestienté Catholique; il avoit eü l'adresse de luy jeter à dos toute l'Allemagne Protestante.

Voila donc Charles hors du monde où il avoit fait tant de bruit & tant remué de choses. Voila son dessein de la Monarchie eschoüé, & les trois pays en seureté; chacun desquels luy eust pü servir de planche s'il l'eust conquis, pour passer à la conquête du reste. Mais ce qui est le plus considerable, & la plus grande supercherie que la fortune luy ait faite; Est qu'il a veu de son vivant l'Empire sortir de sa Maison, & passer à celle de son Cadet. Qu'il a veu faire cette bresche sans l'avoir pü empêcher, & a veu sa puissance & son credit travailler inutilement pour la resfaire. L'inclination des Allemans de n'avoir point d'Empereur qui ne fust de leur Nation, & le besoin qu'il avoit d'eux aux guerres qu'il avoit sur les bras; l'obligerent à consentir que son frere fust nommé Roy des Romains. Il y consentit certes se promettant de faire en sorte avec le

temps,



SECONDE PARTIE

510
temps, ou que Ferdinand en donneroit la demission en faveur de son fils : ou de faire nommer son fils Roy des Romains en cedant l'Empire à son frere.

Mais Ferdinand qui n'avoit rien oublié pour s'eslever à cette Dignité ; qui avoit esté pour ce sujet complaisant aux Alle-mans au prejudice mesme de sa conscience, & qui s'estoit veu reprocher à Rome en la personne de ses Ambassadeurs, qu'il s'estoit fait passage à l'Empire par le mépris de la Religion, & par les injures qu'il avoit souffert luy estre faites ; n'avoit garde de se demettre volontairement d'une chose, qu'il avoit si chèrement achetée : & il avoit trop de passion pour son fils, pour luy preferer son Nepveu en la plus haute Dignité du Christianisme. De sorte que l'Empereur ayant envoyé sans effet avant sa retraite, la Reyne de Hongrie sa sœur vers Ferdinand & vers Maximilian son fils, pour obtenir ou une demission de la Royauté des Romains : ou une substitution à la mesme Royauté en faveur de son fils Philippe; acquiesça à ce qu'il ne pouvoit éviter: suivit la force de la destinée qui l'eust entraîné, & remit l'Empire à son frere.

DV MINISTRE D'ESTAT. 511
re qu'il n'avoit pû faire tomber en la personne de son Successeur.

DISCOURS SIXIEME.

Que Philippe second s'attacha principalement à la France, pour s'ouvrir par la le chemin à la Monarchie. Que ses Successeurs ont tasché de s'establi dans le cœur de l'Allemagne, pour faire revenir l'Empire à leur Maison, & pour passer de là à la Monarchie.

PHILIPPE second fust malade, comme ses descendans l'ont aussi esté depuis, de la passion de Charles, & recueillit l'amour de la Monarchie comme une piece de son heritage. Mais d'autant que l'Angleterre qui eust fort aidé à acheminer ses desseins, luy eschapa, & que l'Empire qui luy eust fourni des pretextes & des forces pour l'execution de plusieurs grandes entreprises, luy avoit manqué; Il laissa pour quelque temps reposer sa passion : ou n'en fit point paroistre d'autre, que celle de conserver ce que son pere luy avoit laissé, & d'affermir ce qu'il avoit trouvé de tremblant dans ses Estats. Il obtint à la verité d'abord quelques avantages esclatans sur Henry second, qui n'eust pas le mesme ascendant sur

le fils qu'il avoit eü sur le pere, & qui expia l'infraction de la Treve, où Messieurs de Guise la Duchesse de Valentinois & les Caraffes le precipiterent; par la perte des batailles de Saint Quentin & de Gravelines, & par la paix de Cateau Cambresis, où il rendit en un jour ce qu'on n'eust sçu prendre en plusieurs années, & ouvrit la porte aux guerres civiles en la fermant aux estrangeres. Depuis la continuation de la descouverte des Indes qui luy fit depeupler l'Espagne, & troquer des hommes dont il avoit fort à faire, contre de l'argent dont il n'avoit pas tant de besoin. La defection des Flamens contre lesquels il n'eust pas assez de puissance; bien qu'il possedat tant de Royaumes: ny assez de sagesse, qu'on l'ait nommé le Salomon de son Siecle, & l'humeur mutine & inquiete des Morisques; le refroidirent un peu de son grand dessein, & rallentirent en luy cet Esprit Monarchique, qui avoit tant agité Charles le Quint.

Mais dès qu'il eust oüy le bruit que les differens de la Religion faisoient parmy nous, & qu'il eust veul'embarras où les guerres civiles nous avoient plongez. Il réveilla un desir, qui n'estoit qu'*le* soupy:

soupy: Il embrassa l'occasion qui luy rioit: Il se proposa de se frayer le chemin à la grandeur premeditée, sur les ruines de la France. Il jugea bien qu'il ne pourroit travailler sur une plus riche estoffe pour la besoigne qu'il meditoit qu'il trouveroit parmy nous ce que peut-estre il chercheroit ailleurs inutilement, & que les Espagnols ayant d'ordinaire sur nous cet avantage, qui naist du temperament du corps & de la constitution du Climat, d'agir avec plus de prevoyance; l'abondance de richesse & d'hommes dont ce Royaume ne se scauroit espuiser, les guerrieroit d'un defaut auquel nous ne sommes pas sujets; qui est de faire lentement & avec une longueur ruineuse, les aprests de leurs entreprises. Cela pourtant n'est pas arrivé, & la mesme Providence qui n'a point souffert jusques icy, que les hommes ayent coupé les Istmes & les Destroits qui separent les Mers qu'il a voulu estre divisées; n'a pas voulu que les avantages que l'une des Nations a sur l'autre, se conjoignissent avec durée sous une seule. Quoy que Philippe ait fait joüer toute sorte de machines, & mis en besoigne toute sorte d'ouvriers; Il n'a jamais pü faire cette liaison, & la France n'a



SECONDE PARTIE

ce n'a pû se donner à luy, bien que ce fust son envie: & il n'a sçeu la recevoir, bien que ce fust sa passion. Bref apres avoir consumé tant de forces, & jetté tant de millions parmy nous: apres y avoir tant trafiqué & tant fait la guerre: apres y avoir remué la bonne & la mauvaise Religion pour parvenir à son but; Il ne luy est resté pour se consoler d'avoir manqué le véritable sujet de ses armes & de ses pratiques, qui estoit d'usurper la Couronne; que la beauté du pretexte, qui estoit de nous donner un Roy Catholique.

Je ne laisseray pas de remarquer icy pour le divertissement du Lecteur, & pour un exemple illustre de la vanité des grandeurs, & de l'instabilité des choses humaines; qu'il n'est gueres possible de trouver une vie plus meslée de bien & de mal, & plus tissuë d'accidens heureux & sinistres; que celle de Philippe. Il est certain que si ce Prince à beaucoup gagné d'un costé; il a beaucoup perdu de l'autre, & que si une partie de ses desseins luy a reussi, l'autre a manqué & s'est avortée. L'accomplissement de son mariage avec la Reyne d'Angleterre, qui

DY MINISTRE D'ESTAT. 515

qui avoit rencontré tant de contradictions & d'escueils: les victoires de Saint Quentin & de Gravellines, dont nous avons desia parlé: le reestablishement du Duc de Savoye despoüillé pour les Interests de sa Maison, & les François chassez de l'Italie: tant de pays conquis & tant de Mines descouvertes aux Indes Occidentales: la Succession du Portugal avec ses dependances, qu'il s'assurea avec les armes contre cinq fameux Concurrents: la suppression des Privileges & de la liberté des Aragonois: la deffaitte des Morisques: le gain de la bataille de Lepante, où il eust si grande part, & la reprise de Thunis & de la Goulete; sont à la verité de grandes pieces, & qui feront du bruit jusqu'à la dernière posterité.

Mais d'ailleurs la mort de la Reyne d'Angleterre sans Enfans, & par conséquent la possession de ce beau Royaume eclipsée: la perte de la vraye Religion aux Pays-Bas, sans que pour le moins il y ait pû conserver comme nos Roys ont fait parmy nous, la fidelité & l'obeissance qui luy estoient deües: la France qui s'est sauvée de ses mains lors qu'il la tenoit comme prise: l'attaque des Gelves & les descentes de ses troupes en Irlande



SECONDE PARTIE

landé qui luy furent mal-heureuses, & l'invincible qui devoit mettre à la chaîne toute l'Angleterre, & pour laquelle les Rodomons qu'elle portoit, disoient qu'ils ne desiroient en cela sinon que Dieu ne se meslat de rien, & qu'il les laissât seulement faire. Cette invincible dis-je qui ne fust que le jouët d'un grain de vent, & l'exemple du plus grand naufrage qui ait diffamé l'Océan depuis le temps de Tybere. En un mot de trois places que son pere luy avoit recommandé de garder avec plus de soin & de jalousie, comme les clefs de l'Espagne des Pays-Bas & de l'Afrique; Cadix fust prise par les Anglois, Flessingue par les Hollandois, & la Goulete par le Bacha Pialy. Ces disgraces neantmoins & cette bizarrerie d'accidens n'ont pas empêché, que ce Prince n'ait acquis une reputation qui a volé par tous les lieux de la terre, & qui se rafraischira dans tous les âges du monde; ce qui n'est ny merveilleux ny nouveau, puis que c'a tousiours esté le destin de la plupart des grands hommes: d'estre exposez à ce flux & reflux de fortune, & de mourir riches d'honneur apres avoir fait plusieurs pertes.

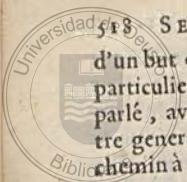
Quoy

DV MINISTRE D'ESTAT. 517

Quoy qu'il en soit du cours & de la Catastrophe de la vie de Philippe; Il ne peut s'empescher avant mourir de tourner les yeux du costé de la Monarchie, & de jeter quelque œillade vers l'Allemagne où est l'Empire, qui en est le fondement & le centre. C'estoit peut-estre pour montrer à ses Successeurs la route qu'il leur falloit suivre pour y arriver, & l'endroit par lequel ils pourroient rappeller & faire revenir l'Empire dans leur Maison. De là vint l'Expedition de l'Admirante d'Aragon delà le Rhin, dont nous parlerons amplement en la troisième Partie au Traité de la Succession de Cleves. De là vint le renouvellement de la mesme entreprise par Spinola sous les Archiducs de Flandres & sous Philippe III. Et bien que l'une & l'autre de ces deux Expeditions ait eü une fin plus prochaine, qui estoit la communication de l'Allemagne & des Pays-Bas, & la commodité de faire plus avantageusement la guerre à leurs Ennemis, & de les tirer d'entre leurs Canaux & leurs Rivieres; Si est-ce que les Espagnols qui n'ont jamais l'esprit que trop embarassé des considérations de l'avenir, & qui en toutes leurs actions ont tousiours plus

Y 2

d'un



d'un but où ils visent; Outre le dessein particulier & present dont nous avons parlé, avoient encore en teste cét autre general & esloigné, de s'ouvrir le chemin à l'Empire, & de là à la Monarchie.

Les Successeurs de Philippe ne se sont pas d'abord jettez à des entreprises si vastes. Ils n'ont pas d'abord montré des desseins qui ayent pû beaucoup estendre leur domination & allonger leurs limites, & jusqu'à la mort du feu Roy; les Pays-Bas ont esté le champ où ils se sont le plus exercez, & où ils ont davantage paru, tantost en qualité d'Assaillans & tantost en qualité de Souteneans. Un peu devant & incontinent apres la mort de ce Prince, qu'on a à bon droit appellé le GRAND, & à qui entre tous nos Roys on pourroit justement eriger le tiltre d'incomparable, s'il n'eust point laissé de Successeur qui l'eust esgalé; les armes d'Espagne exciterent du trouble, & causerent quelque innovation en Allemagne sur le sujet de la Succession de Cleves. Mais elles se firent principalement sentir en Piedmont contre le Duc de Savoye, & firent trois efforts reiterez pour despoüiller ce Prince, &

ce, & se saisir de l'entre-deux qui separe la France de l'Italie. Ce jeu sanglant où la France agit tantost avec langueur & mollesse, & tantost avec quelque force & quelques esclans de courage; dura jusqu'aux troubles de la Boheme, & aux derniers mouvemens de l'Allemagne. L'Empire aussi depuis Charles le Quint jusqu'à ce temps-là, avoit si fort changé de ce qu'il estoit; qu'il ne luy en restoit pres-que que le nom & les armes, & au lieu de ce vol hautain & superbe que ses Aigles prenoient autrefois, & qu'elles ont pris depuis; Elles ne battoient plus que d'une aïlle.

Mais apres que le Comte Palatin eust commencé cette celebre querelle, qui n'a pû finir encore par le hazard de plus de quinze batailles, & irrité ceux qu'il n'a sceu depuis ny vaincre ny apaiser. Apres qu'il eust enlevé la Boheme à l'Empereur, & porté la guerre jusqu'au cœur de l'Autriche, & aux Fauxbourgs de Vienne; les deux Puissances Autrichiennes estant unies, eurent bien-tost la revanche de cét affront, & ayant changé la face de l'action, & converty la defense en attaque, pousserent si avant la victoire, qu'il s'en fallut peu qu'el-



les ne la missent en son comble, & ne la vissent couronnée du gain entier de l'Allemagne. Cela fust sans doute arrivé, si l'impatiente avidité des Espagnols, comme nous l'avons plusieurs fois dit, ne leur eust fait oublier cette veille Maxime qui leur a esté si familiere; de n'entamer jamais de nouvelles conquestes, qu'on n'ait bien asseuré les premieres: & si les Estats du Duc de Mantouë qui devoient changer de maistre; ne leur eussent fait abandonner la certitude pour l'esperance, & exposer ce qu'ils possedoient en Allemagne, pour usurper ce qu'ils n'ont pas acquis en Italie.

Mais laissons l'affaire de Mantouë jusqu'à la troisiéme Partie, où nous en traiterons au long, & revenons au dessein des Roys d'Espagne de faire revenir l'Empire chez eux, & de mettre sous les aïsses des Aigles tous les Estats qu'ils possedoient, pour y joindre ceux qu'ils ne possedoient pas, & qui leur estoient nécessaires pour former le rond de leur Monarchie. Ils virent bien qu'apres s'estre saisis des avenues & emparez des lizieres de l'Allemagne, s'ils ne vouloient que s'avancer pied à pied dans ce grand & vaste pays; la besoigne seroit

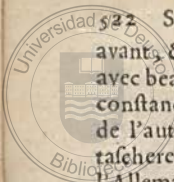
trop

trop longue, & qu'ils rencontreroient sur leur chemin tant de mauvais pas, & tant de traverses; qu'ils seroient peut-estre contrains de s'arrester, ou de retourner en arriere. Cela n'empescha point que d'un costé ils ne projetassent d'en vahir la Valteline, pour la communication de l'Italie & de l'Allemagne, & de l'autre de s'establir de là le Rhin pour le commerce de l'Allemagne & des Pays-Bas.

Quant au premier l'humeur des habitans de cette vallée, qu'ils prepaioient de longue main à la Revolte contre les Grisons leurs Souverains, & la graine de discorde qu'ils y avoient semée, & qu'ils cultivoient avec grand soin; leur faisoient esperer qu'ils y trouveroient toujours la porte ouverte lors qu'ils y voudroient entrer, & que les gages leur demeureroient durant la contestation des Parties. Quant au second la mort prochaine du Duc de Cleves sans Enfans, & la concurrence de plusieurs Pretendants à cette riche Succession; ne leur permettoient pas de douter que s'ils ne pouvoient l'attraper toute; Ils n'en tirassent tousiours à eux quelque membre important, & quelque piece considerable. Mais leur prevoyance donna plus

Y 4

avant,



527 SECONDE PARTIE

avants, & par un intrigue ourdy certes avec beaucoup d'esprit, & continué avec constance, dans la famille des Princes de l'autre Branche de leur Maison; Ils tâcherent de s'ancrez dans le cœur de l'Allemagne, d'y acquerir de beaux Estats, & de s'oster la grande pierre de scandale, & le fatal obstacle qui les empeschoit de parvenir à l'Empire, qui estoit d'estre estrangiers de l'Empire, & de n'estre point membres du Corps Germanique.

Deux principales considerations leur donnerent cœur à former ce dessein, & à ourdir cet intrigue. La premiere la foiblesse où l'Empire estoit tombé depuis la mort de Charles le Quint, & le besoin qu'avoient les Emperereurs Regnans de leur assistance & de leur protection, contre les frequentes invasions des Turcs dont la Hongrie estoit travaillée, & contre les entreprises des Protestans, qui estoient tenus en eschec & empeschez de remuer, à l'aspect de leur puissance. La seconde consideration estoit l'imbecillité de l'esprit, & la bassesse des inclinations de l'Emperereur Rodolphe; sous le regne duquel se commença la piece que nous allons estaller. L'humour

DV MINISTRE D'ESTAT. 523

meur de son frere Mathias perpetuellement inquiete, & à qui la nouveauté le trouble & la broüillerie; estoient de merveilleux appas pour le faire aller où l'on vouloit, & celle des deux Cadets Maximilian & Albert, qui n'avoit ny action ny vigueur, & estoit toute dans la dependance, dans la soumission & dans une obeissance presque aveugle.

D'autre costé le Genie de Ferdinand Archiduc de Grets leur Cousin & Beaufrere de Philippe III. Prince nourry à la devotion, & par l'acoustumance qu'il avoit prise de dependre, & de se laisser conduire aux choses spirituelles; tres-dilposé à se laisser gouverner, & à souffrir direction aux temporelles. De quoy il ne faut point s'esmerveiller, puis qu'il arrive assez souvent que l'une de ces dependances attite l'autre, tant de la part de ceux qui se soumettent & qui suivent; que du costé de ceux qui gouvernent & qui conduisent, & qui non contents d'une si absoluë & si delicate domination, que celle qui s'exerce sur l'esprit, ont bien de la peine à s'empescher de l'estendre sur les objets materiels, & s'ils ne font des usurpations stables & fixes en ce pays-là; d'y faire au moins de temps

324 SECONDE PARTIE

en temps des irruptions & des courses. Bref de la part des objets mesmes qui sont assez souvent complicez & mixtes, & composez de ce qui regarde l'esprit & de ce qui concerne la matiere; & pour lesquels par consequent les Princes n'ont pas moins besoin du Conseil de Conscience, que du Conseil d'Etat, & d'estre esclairez des lumieres de la Morale Chrestienne, que de celles de la Politique. De sorte qu'encore que Ferdinand aymat naturellement la Justice, & eust aversion de ce qui choquoit la probité; Il n'estoit pas difficile de le faire consentir à beaucoup de choses, qui choquoient la justice & la probité; en les colorant des apparences de la Religion, & en les dorant du pretexte de la plus grande gloire de Dieu.

Outre que ce Prince ayant un Foible auquel sont sujets tous ceux qui sont comme il estoit, d'un naturel benin & d'une temperature douce, qui est de ne pouvoir souffrir une longue importunité; les Espagnols prevoioient bien que l'attaquant par là, ils en obtiendroient plusieurs choses auxquelles il avoit de la repugnance: qu'il les accorderoit pour se redimer de vexation, & que
pour

DV MINISTRE D'ESTAT. 525

pour le contraindre de se rendre; Il ne faudroit que redoubler les bateries, & le sommer souvent de se rendre; ce qui est arrivé plusieurs fois. Comme aussi il est arrivé qu'en consideration du zele pour la Religion: de l'amour pour la justice, & des autres bonnes qualitez de ce Prince; Dieu luy a envoyé des prosperitez avec lesquelles ses vertus morales n'avoient point de proportion: & que pour la peine de ses defaux & de ses foiblesses, qu'il a laissé servir d'organe & d'instrument aux passions d'autruy; Il luy a envoyé des disgraces si extrêmes, qu'il s'est veu trois fois sur le point d'estre perdu sans ressource, & sur le penchant d'un abyssme, d'où ceux qui y tombent ne remontent point. Mais enfin les prosperitez l'ont emporté sur les disgraces, & il a eü cette satisfaction ayant mourir, de voir la promotion de son fils à la Royauté des Romains; bien qu'on la tienne illegitime; & la grandeur de sa Maison en quelque sorte de securité, & en quelque estat de consistance.

Reprenons ce que nous avons quité. Ferdinand avoit un frere appellé Leopold, qui n'estoit pas à la verité Prince de haute entreprise ny de grande ambi-

tion; mais qui n'estoit pas aussi dépour-
 veu de sens commun ny de chaleur Mar-
 tiale, & qui estant obligé de dependre
 comme Cadet des mouvemens de son
 frere aîné; les Espagnols jugeoient bien
 qu'il seroit par consequent obligé de de-
 pendre d'eux, qui donneroient la Loy
 aux actions & à la conduite de l'autre, &
 qu'il seroit un instrument assez propre
 pour avancer les desseins qu'ils avoient
 sur la liberté des Grisons, & pour l'usur-
 pation de la Valteline.

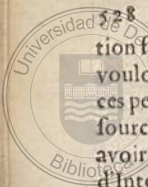
DISCOVRS SEPTIEME.

*Comment les Successeurs de Philippe ont tasché de
 s'establi dans l'Allemagne. Des motifs qui obli-
 gerent les Bohemiens à se soustraire de la Domi-
 nation de l'Empereur Ferdinand, & d'appeller
 à la Royauté de la Boheme l'Electeur Palatin.*

LES conditions de ces Princes soi-
 gneusement observées, comme nous
 venons de dire, & leur Fort & leur Foi-
 ble bien reconnu par les Espagnols, Ils
 commencerent à travailler à leur beso-
 gne, & à faire jouer leurs artifices.
 Pendant que Rodolphe faisoit de son
 Cabinet un Laboratoire & une Forge,
 & reduisoit toutes les pensées de l'Em-
 pire à chercher la Pierre Philosphale, &
 à faire des Montres & des Horologes; Ils
 firent

firent un Traité * avec Paul V. & avec les
 Archiducs, par lequel, *Et le tout pour la
 conservation & l'exaltation de la Reli-
 gion Catholique, fust resolu d'un com-
 mun consentement de declarer à Rodol-
 phe, que luy mourant sans Enfans masles
 legitimes, le plus vîeux de la Maison
 d'Autriche luy succederoit aux Estats he-
 reditaires. Laquelle Declaration faite il
 tascheroit de le faire eslire Roy des Romains,
 de peur que l'Empire ne tombat entre les
 mains d'un qui ne fust point Catholique.
 Que si cela ne se pouvoit ille declareroit Roy
 de Boheme. Que cette Protestation se fe-
 roit à l'Empereur avec une armée, afin de
 contraindre les Bohemiens d'accepter cette
 Declaration en cas de refus, & les Confe-
 derez s'obligeoient de l'assister d'argent &
 d'hommes s'ils en estoient requis, &c.*

En cecy le zele du Pape est excusable, qui
 avoit veritablement pour fin la conserva-
 tion & l'exaltation de la Religion Catholi-
 que dont il estoit le chef: qui croyoit qu'el-
 le ne pouvoit recevoir une plus dange-
 reuse blessure, que si l'on laissoit as-
 soir la Couronne Imperiale sur une teste
 Heretique, & à qui on avoit sans dou-
 te donné à entendre; que l'Electon du
 Royaume de Boheme estoit une usurpa-
 tion



tion faite par les Bohemiens, dont on se vouloit delivrer, & un droit envahy par ces peuples, qu'on vouloit rappeler à sa source. Outre cela les Papes pretendent avoir quelque droit de Superiorité & d'Intendance aux choses qui regardent l'Empire, & qui concernent les Electeurs; un desquels est le Roy de Boheme. Ils pretendent avoir esté les Fondateurs de l'Empire d'Occident, & que Leon III. fit la separation de la masse qui appartenoit aux Empereurs Grecs, & en attribua à Charlemagne les parties Occidentales, comme des membres trop esloignez de leur premier Chef, pour en recevoir les influences & la vie. Ils se disent * les Instituteurs du College Electoral, & les Auteurs de la reduction des suffrages pour la creation des Empereurs, au nombre où l'on les voit aujourd'huy. C'est ainsi que l'a escrit entre les Modernes un certain Lonigy, non pas problematiquement, & comme une chose soutenable; mais affirmativement & par resolutions absolues, aux Aphorismes qu'il publia à Rome, sur la promotion à l'Electorat du Duc de Baviere, lors qu'il en envoya demander la confirmation à Gregoire XV.

* Gregoire 5.

Sur ces fondemens & avec ces tiltres, les Papes presument de se pouvoir legitimement mesler des affaires de l'Empire, & d'estre obligez d'empescher que ce qui est de leur Institution, & qui a emané de l'authorité du saint Siege; ne tourne au prejudice de l'Eglise, & ne serve à faire du degast dans la Vigne de Dieu, dont la garde leur est commise. Si les Papes sont bien ou mal fondez en ces pretentions, & s'il y a des Repliques pertinentes & de justes exceptions contre ces Aphorismes; c'est le fait des Interressez, & non pas le mien de le rechercher. Je dis seulement que pourveu que ces pretentions demeurent aux termes de la probabilité & de la vray-semblance; ils sont à couvert de l'injustice & de la mauvaise foy, quand ils les veulent faire valoir: & que les opinions veritablement probables, sont des principes suffisans pour agir legitimement & en conscience, comme je le monstrey en la troisieme Partie.

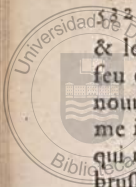
Mais pour ce qui est des Espagnols, outre qu'ils avoient une autre visée, que celle de la Religion, comme nous avons dit, ou pour le moins qu'ils ne la regardoient qu'obliquement; le ne sçay comment



ment on pourroit excuser leur procedu-
re, & adoucir la violence avec laquelle
ils ont troublé le repos de l'Empereur,
& la paix de l'Empire. Ils se sont inge-
rez ou ils n'avoient aucun droit d'in-
tervenir, & jettez comme par une bre-
sche, où ils ne pouvoient entrer par
la porte. Je ne sçay par quelle Loy de
conscience; ils ont pû susciter un sujet
contre son Souverain: Ils ont pû ren-
dre Mathias selon contre son frere Ro-
dolphe, & faire contraindre celuy-cy à
main armée & avec un bras eslevé, de fai-
re la volonté de l'autre; quand mesme el-
le eust esté juste, quand mesme elle eust e-
sté sainte. Je ne sçay par quel droit des Gens
ils ont voulu faire despoüiller un Royau-
me de tout temps Elestif, de ses Libertez
& Franchises qui ne leur estoient pas in-
connuës, & violer des Privileges qui a-
voient esté jusques alors inviolables.

Que s'ils veulent en cecy comme en
plusieurs autres choses se couvrir de leur
vieux Manteau, & dire que c'estoit pour
roigner tousiours les aisles à l'Herésie,
& pour luy couper chemin de peur qu'el-
le ne passat outre en Allemagne. A ce-
la on leur auroit pû respondre, que la
fin estoit véritablement bonne mais que
les

les moyens ne l'estoient pas, & qu'ils
prenoient une route pour y parvenir, où
il y avoit tant de mauvais pas à franchir,
& tant de precipices à éviter, qu'il n'y
avoit pas moins à craindre qu'à esperer
pour la Religion, & que le hazard estoit
également incertain entre le gain & la
perte. Qu'en cecy il falloit laisser agir
le Ciel & gouverner la Providence.
Qu'il falloit s'en remettre à elle, qui me-
ne les choses à leur fin selon le bon plai-
sir de sa volonté, & non pas selon les fan-
taisies des hommes. Que ce n'estoit pas
à eux à faire venir les temps qui ne sont
pas ordonnez dans les Decrets du Con-
seil Eternel: ny à haster la maturité
des Evenemens, qui n'arriveront qu'en
leur saison, & ne s'esclorront qu'aux
heures prefixedes de leur terme. Qu'elle
entendoit cependant qu'ils se contin-
sent dans les limites de l'ordre receu:
que pour luy plaire ils ne s'esgarassent
point du droit commun, & n'entrepris-
sent jamais de l'honnorer par le vice,
ny de chercher sa gloire dans le chemin
de l'injustice de la violence & de la mau-
vaise foy. Cependant on peut voir par
ce procedé des Espagnols; combien
leur Appetit de dominer est licentieux,
& leur

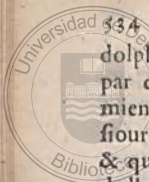


& leur ambition effrenée: combien ce feu est actif & devorant, & comme il se nourrit de toute sorte de matiere: comme il ne consume pas seulement ceux qui ne leur sont rien; mais comme il brulle encore leurs propres parens, & dissout le ciment du sang & des Alliances. Revenons à nostre sujet.

Après que le Complot dont nous venons de parler fust formé, & la Conjuración resoluë contre Rodolphe; On ne fust pas long-temps sans en voir des esclats, & Mathias ne tarda point à luy donner jour par des attentats memorables. Pour cet effet il fit avancer vers Prague où estoit l'Empereur, une armée qu'on avoit assemblée en Goritie, & l'ayant comme investy en cette ville capitale de Boheme; luy fit en cet estat & avec cet equipage, la Protestation qui avoit esté concertée avec les Espagnols & le Pape. Qu'eust fait un homme defarmé & pauvre de cœur & d'experience, comme estoit Rodolphe, en ce destroit où il s'estoit laissé enfermer; que de recevoir la Loy de celuy qui avoit la puissance de la luy donner, & d'abandonner sa teste à un joug qu'il luy estoit force de subir? Il se fit donc un Accord au mois de

Juin

Juin de l'an 1608. par lequel il est porté *Qu'il cede à son frere Mathias la Couronne de Hongrie, le Sceptre le Chapeau Royal & les autres ornemens, qui luy furent portez par le Cardinal Dietresthein. Qu'il reserve pour soy le Tiltre de ce Royaume, pour le porter conjointement avec Mathias, comme aussi il luy cede la haute & basse Autriche, dont il se reserve le Tiltre, deschargeant les habitans dudit pays du serment de fidelité qu'ils luy avoient presté. Consent que ledit Archiduc soit nommé à la Couronne de Boheme, en cas que luy meure sans heritier male, le tout sans prejudice aux Estats dudit Royaume de leur droit d'Election & de leurs autres Privileges. Les Estats dudit Royaume consentirent à ladite Succession future, moyennant deux conditions, qui furent sans prejudicier aucunement à leurs Privileges, & que ledit Archiduc pendant la vie de sa Majesté Imperiale, ne s'immisceroit en aucune sorte au Gouvernement dudit Royaume, ny des Provinces incorporées à iceluy, & au cas qu'il y contrevint, qu'il seroit privé & descheu du droit de la Nomination qui luy estoit accordée, & qu'il s'intituleroit seulement Designé Roy de Boheme. Encore Ro-*
dolphé



334 SECONDE PARTIE

dolphe ne fust pas entierement degradé par ce Traité, ny la liberté des Bohemiens totalement supprimée. Il y a toujours un milieu entre deux extrémitez, & quelque sorte d'espace pour passer de l'une à l'autre. Toutes les blessures qu'on reçoit ne font pas mourir subitement, & la vigueur que ces peuples témoignerent, & la résistance qu'ils firent en l'occasion dont nous parlons; sauverent à l'Empereur & à eux, ce reste de liberté qui paroist en ce Traité.

L'audace de Mathias, & les menées des Espagnols n'en demeurèrent pas là, & ne s'arrestèrent point en si beau chemin. Ils n'avoient pas si bien commencé pour ne pas poursuivre, ny esbauché si heureusement pour ne finir pas leur besogne. Le sort en estoit jetté, & c'estoit une destinée inviolable dans leur esprit; d'abolir le droit d' Election des Estats de Boheme, & de rendre ce Royaume successif & hereditaire. Pour cela il falloit continuer à mater les Bohemiens: Il ne falloit point se lasser d'appesantir leur joug, & d'approfondir leur servitude, Il falloit rompre tous les obstacles, & ouvrir toutes les barrières qui s'opposoient à ce dessein. Le Cardinal Clef-

sel

DV MINISTRE D'ESTAT. 335

sel confident de Rodolphe, & Intendant des affaires de Boheme, leur faisoit une estrange opposition dans le Conseil, & ne feignoit point de leur résister ouvertement, & de rompre toutes leurs mesures. Ce fust le sujet pour lequel Mathias à la suggestion du Comte d'Ognate Ambassadeur du Roy Catholique; le fit emprisonner sans le sçeu de l'Empereur, & sans la participation du Nonce résident en cette Cour. Et ainsi ayant desarmé Rodolphe de ce fidele & courageux Ministre, & abatu cette Teste qui influoit la vigueur & les esprits aux Bohemiens; Il les creut ranger facilement à tout ce qu'il desireroit.

Après ces equipées de Mathias dont nous venons de parler, & les nouveutez qu'il introduisit en la Cour de l'Empereur. Après y avoir fait quelque temps tout ce qu'il vouloit, & gouverné à son gré l'Empire sous le nom & l'autorité de son frere; Il y paruint à la fin. Mais il ne fust pas si tost assis au Trofne, où les Espagnols l'avoient aydé à monter; qu'ils luy firent adopter son cousin Ferdinand, à l'exclusion de Maximilian & Albert ses freres, & le declarer son Successeur à la Hongrie Boheme & Estats



Estats hereditaires. Cette Declaration ne fust point sterile & vaine. Elle fust suivie de son effet, comme l'esclair l'est quelquefois de la foudre qu'il a precedee. Mathias fait venir Ferdinand à Prague, où par fraude & avec argent, mais plus veritablement à la faveur d'une armée qu'il avoit dans la Boheme; il le fait couronner Roy sans user du mot d'ELECTION, & sans qu'il parût que l'autorité des Estats y fust intervenue; qui estoit le blanc où visioient les Espagnols, & pour lequel il y avoit longtemps qu'ils se donnoient de la peine. L'achevement de la besoigne & la conclusion dela piece furent, qu'ils firent une Transaction avec Ferdinand * par la quelle il fust resolu. *Que l'Election des Royaumes de Hongrie & de Boheme seroit abolie, & que le Roy d'Espagne succederoit à ces Royaumes; au cas que la Ligne droite masculine de Ferdinand vint à manquer. Moyennant quoy le Roy d'Espagne luy cedoit tous les droits qu'il avoit en ce pays-là comme petit fils de l'Aisné de la Maison.*

Sur quoy il est à remarquer, que tout cela se fit & s'arresta entre les Espagnols & Ferdinand, de pleine autorité & de pure

* 1617.

pure violence, & sans le sceu & participation des Estats de ces Royaumes qui sont electifs. Et ce fust le sujet du grand mal de cœur qu'en conceurent les Bohemiens, quand ils le sçurent, & la grande pierre de scandale où ils se heurterent, & qui les porta à la resolution qu'ils prirent apres, de rejetter Ferdinand pour leur Roy, & d'appeller en sa place Federic Comte Palatin; sous lequel s'est fait en Allemagne un intrigue d'affaires, que vingt & cinq ans de guerre n'ont pû denoier, & que mille incidens nouveaux qui naissent tous les jours, ne permettent point aux plus sages, de deviner quel en sera le demeslement, & par quel destour on sortira de ce labyrinthe.

Que la Transaction dont nous venons de parler, ait esté le principal & plus violent motif du soulèvement des Bohemiens; Il appert de la Declaration des Estats de ce Royaume sur la Rejection de Ferdinand du 23. May 1618. par laquelle ils se plaignent entre autres choses, *Qu'on avoit voulu transporter le Royaume à une autre Branche.* Il appert de la Lettre qu'escrivit l'Electeur Palatin à l'Empereur, du 25. Juin de la mesme année, sur les mouvemens arrivez en Boheme, dans la-



laquelle il dit formellement, *Que les Auteurs de ces troubles estoient gens, qui cherchoient l'acroissement de quelque Grandeur Estrangere, & represente l'emotion que sentiroient les provinces de l'Empire, si l'on y introduisoit les Estrangers, comme on avoit fait au Duché de Luilliers.* Il appert enfin de la Declaration faite par les Bohemiens l'an 1619. sur l'Electon de Federic premier, où ils disent clairement, *Que Ferdinand avoit voulu faire passer le Royaume sous une Domination estrangere.*

Mais d'autant qu'il n'est rien de si aisé que d'accuser, & de colorer une accusation: que chacun se flate en sa propre cause: qu'il l'ajuste & l'embellit comme bon luy semble, & que le papier souffre tout ce qu'on y met dessus, comme un Miroir represente tout ce qu'on met devant luy; apportons le tesmoignage de Ferdinand mesme, & les preuves qu'il a fournies aux plaintes des Bohemiens. Il est certain qu'au lieu que ses Predecesseurs parlant de leurs Estats; mettoient tousiours, *De nos Royaumes & Provinces hereditaires*, le mot d'*hereditaires* tombant seulement sur les Provinces, & non pas sur les Royaumes; Il l'a transporté à

la

la teste, affin qu'il s'attachat & s'incorporat aussi bien aux Royaumes qu'aux Provinces, & amis, *De nos hereditaires Royaumes & Provinces.* Et aux Lettres Monitoires du 30. Avril 1620. contre l'Electeur Palatin, par lesquelles il le somme, *de quitter dans un mois la Couronne de Boheme*, il pretend, *que ce Royaume luy est escheu par droit naturel & successif.*

Il y pouvoit avoir un autre sujet, dont la connoissance estoit sans doute parvenue jusqu'aux Bohemiens; qui les obligea à penser de changer de maître, & à chercher un autre joug que celuy de Ferdinand; dont la personne d'ailleurs ne leur estoit pas desagreable. C'est la forte & implacable averfion que ce Prince avoit des Hereses, & un zele ardent & fixe dont il brusloit, de les exterminer aux pays de sa domination, & par tout où son autorité seroit reconnuë. Il en avoit fait vœu à l'âge de vingt ans à nostre Dame de Lorete: il le renouvela à l'âge de quarante trois à nostre Dame de Celles, qui est entre l'Austrie & la Styrie, & le reconfirma un peu avant mourir, au raport du P. Lamorinan en son Livre des vertus de cet Empereur.

Z

Certes



649 SECONDE PARTIE

Certes le zele de voir ruiner les Heresies, & mettre tousiours des pierres viues au Temple de Dieu, pour user des termes de l'Apostre ; est fort loiiable en luy même , & pour n'en sentir point quelque chaleur ; Il faut estre tout à fait destitué de charité enuers le prochain , qui est une des fins du Christianisme : Il faut manquer de pieté envers l'Eglise, à qui les Heretiques font la guerre: Il faut n'auoir point d'amour pour la gloire de Dieu , qui est profanée par de faux Cultes . Mais bien que ce zele puisse estre si chaut qu'on voudra dans le cœur , & s'y convertir en fournaise : bien qu'il puisse s'augmenter à l'insfiny dans son principe ; Si est-ce qu'il ne doit point sortir au dehors que temperé de discretion , ny laisser aller sa chaleur que par mesure & par regle. Il ne doit point tendre à sa fin que par des moyens convenables : que par les moyens que Dieu a ordonnez, ou qu'il a laissez à la prudence de choisir. Sur tout il doit s'asseurer , que ses operations se font bien mieux d'ordinaire , avec des mains douces & pacifiques ; qu'avec des mains violentes & sanguinaires , & supposer que c'est une mauuaise invention de vouloir tuer pour guerir,

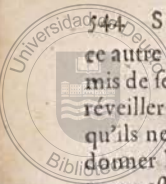
DV MINISTRE D'ESTAT. 541
guerir , & abatre un Edifice pour l'empescher d'estre bruslé. Qu'a la verité il ya des constitutions & des rencontres, où l'on se fert de quelque remede fort, pour arrester la contagion des maladies qui se communiquent , & où l'on coupe des maisons , pour empescher que le feu qu'on ne peut esteindre , ne prenne à d'autres , & ne consume ce qui se peut conseruer. De cela j'en ay donné quelques Regles en la premiere Partie , & j'en dis tousiours quelque chose çà & là, selon que je le juge necessaire , & que les abus que j'y voy commettre m'y obligent.

Mais principalement il ne faut point manquer en allumant ce zele dans l'esprit des Princes ; d'y respendre aussi les lumieres necessaires pour le conduire, & l'on se doit souuenir de ce que j'ay remarqué ailleurs , & qui ne scauroit estre trop souuent representé ; que les Grands ne peuvent faire de petites fautes , ny les Causes generales se desregler avec des ruines mediocres . Sebastien penultiesme Roy de Portugal , avant que ce Royaume fust passé sous la domination d'Espagne. est un exemple remarquable de ce que je viens de dire. La Reyne Catherine

therine la Mere en ayant confié l'Education à des Religieux, gens de bien à la verité & de doctrine eminente selon leur profession, mais peu versez aux affaires du monde, & en la science des Princes; Leur plus grand soin fust d'imprimer profondement dans l'Ame de celuy-cy naturellement courageux, le desir de faire la guerre aux Mahometans, & de convertir ce grand principe de valeur avec lequel il estoit né, à la destruction de ces Infideles. Cela certes estoit fort bon. Mais les preceptes se donnoient & cette impression se faisoit sans discretion & sans choix, sans temperament & sans regle; ce qui gastoit la bonté & corrompoit la vertu de cette culture. Aussi le fruit qui en réussit ne fust ny profitable à la Religion; bien que ce fust son principal but: & fust fatal à l'État, qui en changea de face, & tomba sous un joug qu'il a tousiours depuis porté impatiemment, & qu'il a enfin secoué ayant perdu toute sa patience.

Quant aux Vœux de Ferdinand qu'on fait tant valoir, de ne souffrir point d'Heretiques aux lieux de sa domination & d'y effacer jusq'aux moindres traces de l'Herésie. Sans parler de la nature de

ces actes qui peuvent estre excellens en eux-mesmes; Je trouve qu'il y a de l'imprudence en la solennité, & en cette condition esclatante de les avoir faits publiquement, & au sçeu de quantité de personnes. Il y a certes des actions qu'il faut faire à la veüe du monde: qu'il faut exposer à un grand jour, & les mettre pour user de la comparaison de nostre Seigneur, en des lieux eminens, comme ces villes qui sont basties sur le sommet des Montagnes; afin qu'elles soient mieux apperceües, & que ceux qui les verront en donnent de la gloire à Dieu: Et un Docteur qui seroit vœu de s'appliquer tout entier à combattre les Heresies, & à purger par sa doctrine les Esprits de ce venin, qui est d'autant plus dangereux & mortel, qu'il est moins senty de ceux qui meurent, seroit certes une action de grand prix, & d'un ordre en quelque façon Heroique. Mais qu'un Souverain qui veut employer les Proscriptions & les Suplices, contre ce genre de maladies; n'y apporte pas plus de circonspection & de secret que seroit un particulier, & qu'il fasse brui- re son zele & esclater son dessein, par quelque publique formalité; Qu'est



344 SECONDE PARTIE

ce autre chose, que d'avertir ses Ennemis de se tenir sur leurs gardes? Que de réveiller ceux qui dorment, de peur qu'ils ne soient surpris? Que de leur donner la volonté & le loisir de se mettre en estat de se deffendre: de chercher des Amis & des Protecteurs: de se fortifier d'Alliances, bref de les jeter dans le desespoir, qui est plus à craindre que la vaillance. C'est ce qui est arrivé aux Bohemiens, & c'est la seconde source des troubles de la Boheme que Ferdinand a ouverte, & un des principes des mouvemens de l'Allemagne qui durent encore.

F I N.

T A



TABLE DES DISCOUVRS
DE LA SECONDE
PARTIE DU MINISTRE
D'ESTAT.

LIVRE PREMIER.
DISCOURS PREMIER.

D'Où vient que les Bestes d'une mesme espece ne se font pas la guerre entre-elles mesmes comme font les Hommes. Que les passions dereglées sont la cause de ce desordre. Que les Duels sont contre le droit des Gens, & particulièrement contre l'autorité du Prince. Page 1

II.

Pourquoy Dieu a laissé aux Princes le droit de se faire Justice Eux-mesmes, quand ils sont offensez par les autres Princes. Que la Guerre legitime est dans l'ordre des Vertus, & une branche de la Justice. D'où vient qu'elle est



T A B L E.

est appelée UN FLEAU de l'ire de Dieu. pag. 15

I I I.

Que les Princes doivent imiter Dieu en l'usage du droit qu'il leur a laissé de se faire Justice eux-mesmes. Que cela est fort difficile, mesme pour les Princes qui ayment & entendent leurs affaires. Ce qui se confirme par deux Exemples, l'un de Henry second, l'autre de Philippe second. pag. 30

I V.

Qu'il faut observer quelque Justice aussi bien en la forme qu'en la matiere de la guerre. Qu'il faut garder la Foy aux Heretiques & aux Infideles. Que les Chrestiens ont d'assez justes sujets de faire la guerre au Turc sans se servir du pretexte de la Religion. pag. 50

V.

Que la deffense de la Reputation offensée est le sujet d'une just. guerre. En quoy consiste cette Reputation. Que le Roy n'a pû éviter avec honneur de rompre avec les Espagnols, qui avoient fait surpren-

T A B L E.

surprendre la ville & l'Electeur de Treves, qui estoient sous sa protection. pag. 67

V I.

Qu'il ne suffit pas qu'une guerre soit juste, si elle n'est encore utile à celuy qui s'y embarque. Quelques Regles que les Princes doivent observer, quand ils secourent leurs Alliez. pag. 84

V I I.

La seconde Regle qu'un Prince doit observer quand il veut secourir ses Amis. pag. 96

V I I I.

Que la conduite que le Roy à observée en secourant ses Alliez, est pleine de moderation & de generosité. Que celle de quelques autres Princes de ce Siecle n'est pas de mesme. pag. 109

I X.

S'il est expedient de hazarder ce qui reste de forces à l'Estat, pour recouvrer la Reputation perduë par quelque notable disgrâce. Que c'est mal-fait aux entrepries



T A B L E.

treprises difficiles, de vouloir tout faire seul, ou de vouloir laisser tout faire aux autres. pag. 124

X.

De la difference qu'il y a entre l'Honneur des Particuliers, & la Reputation des Estats, & si le Prince est maistre de l'honneur aussi bien que de la vie & du bien de ses sujets, quand la necessité publique le requiert. pag. 145

XI.

Que quand la guerre se rend trop ruineuse aux sujets d'un Prince, il doit tacher de la terminer s'il luy est possible. Que le Roy à esté porté à faire & à continuer la guerre jusques icy par une necessité inévitable. Que les Ennemis & non pas luy se sont tousiours esloignez de la Paix. pag. 163

XII.

Où il est monstré par deux preuves infailibles, que c'est la Maison d'Autriche qui a tousiours resisté au dessein de la paix, où le Roy & ses Confederez se sont portez tout de bon. pag. 178

L 1.

T A B L E.

LIVRE SECOND.

DISCOURS PREMIER.

QUE c'est un grand mal-heur à un Prince de n'avoir pas en luy-mesme dequoy se defendre contre un autre Prince qui l'attaque, & de dependre en cela de la volonté d'autrui. Ce qui se confirme par deux Exemples : le premier de la Ligue qui se fit entre le Pape le Roy d'Espagne & les Veniens, pour le secours de l'Isle de Chypre. pag. 199

II.

Du mal-heur de la condition des petits Princes. pag. 216

III.

Où est apporté le second Exemple dont il a esté parlé au Premier Discours, pour monstrer les artifices dont se servent les Princes qui attaquent un autre Prince, pour empescher ses Amis de le secourir. pag. 239

Z 6 . IV.



T A B L E.

I V.

Quelques Regles que les Princes & sur tout ceux qui sont foibles, doivent observer quand ils ont besoin de se servir du secours de leurs Amis. pag. 262

V.

Quelle sorte de Confederation & de Correspondance se peut former entre un Prince & les Sujets d'un autre Prince qui luy sont Rebelles. Que le Roy a pu en conscience assister les Catalans. pag. 289

V I.

A quoy se doit terminer la Protection, que donne un Prince aux Sujets Rebelles d'un autre Prince, & ce qu'il faut faire afin que cela se fasse & honnestement pour celuy-là, & seurement pour ceux-cy. Cela se confirme par la procedure que le Roy a observée en l'occurrence de la Catalogne. pag. 305

V I I.

Que c'est un grand secret à la guerre, de sçavoir bien choisir l'Endroit où il faut faire les plus grands efforts. Que les Espagnols

T A B L E.

Espagnols ne se trompent gueres en ce choix, avec quelques autres observations sur leur conduite. Que celle du Roy a esté admirable à gouverner la guerre qu'il fait en tant d'endroits de la Chrestienté. pag. 325

V I I I.

En quelle Conjoncture on se pourroit vraisemblablement promettre, que les Vénitiens entreroient en Ligue contre les Espagnols. pag. 350

I X.

Quelles conditions doit avoir la Paix que tous les gens de bien desirent, afin qu'elle soit honneste & seure. Que les Paix particulieres que la Maison d'Autriche tasche de faire; seroient la ruine de ceux qui les feroient. p. 361

X.

Que la Confederation qui est entre le Roy & ses Associez, a toutes les conditions necessaires afin que la Paix qu'on pretend faire soit de durée. Quelques considerations sur la nature des Ligues afin qu'elles se maintiennent. p. 385

T A B L E.

LIVRE TROISIEME.

DISCOURS PREMIER.

QUE le veritable employ de la vail-
lance d'un Prince, consiste à de-
livrer son Estat de guerres civiles, &
à en destourner les estrangeres. Que
le Roy a admirablement reussi en l'une
& l'autre de ces deux choses. p. 412

II.

De l'Origine du dessein de la pretendue
Monarchie de la Maison d'Autriche.
Quelques avantages qu'apporte la
Dignité Imperiale au dessus des au-
tres Dignitez Seculieres du Christia-
nisme. pag. 429

III.

Suite des avantages qu'apporte la Dignité
Imperiale au dessus des autres Dignitez
Seculieres du Christianisme. p. 441

IV.

Que Charles le Quint jugea que pour
parvenir à la Monarchie, il se devoit
rendre maistre de l'un de ces trois pays;
de la France de l'Italie ou de l'Alle-
magne.

T A B L E.

magne. Qu'il les manqua tous trois,
& ne peult subjuguier qu'une partie de
l'Italie. pag. 466

V.

De la troisieme entreprise de Charles le
Quint pour parvenir à la Monarchie,
& comme elle luy manqua. p. 487

VI.

Que Philippe second s'attacha principale-
ment à la France, pour s'ouvrir par
là le chemin à la Monarchie. Que ses
Successeurs ont tasché de s'establi dans
le cœur de l'Allemagne, pour faire re-
venir l'Empire à leur Maison, & pour
passer de là à la Monarchie. p. 511

VII.

Comment les Successeurs de Philippe ont
tasché de s'establi dans l'Allemagne.
Des motifs qui obligerent les Bohe-
miens à se soustraire de la Domination
de l'Empereur Ferdinand, & d'appel-
ler à la Royauté de la Boheme l'Ele-
cteur Palatin. pag. 526

F I N.









